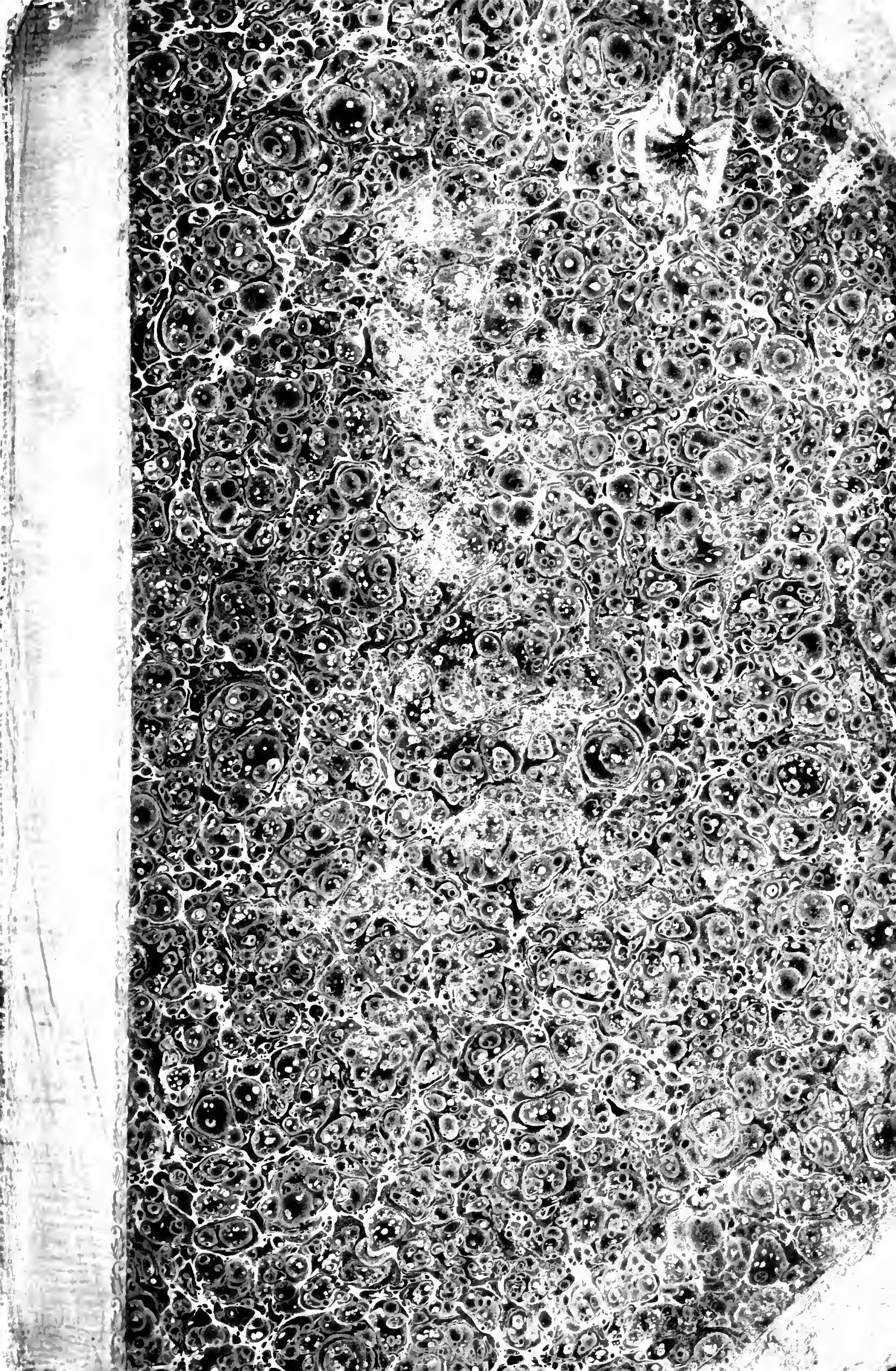
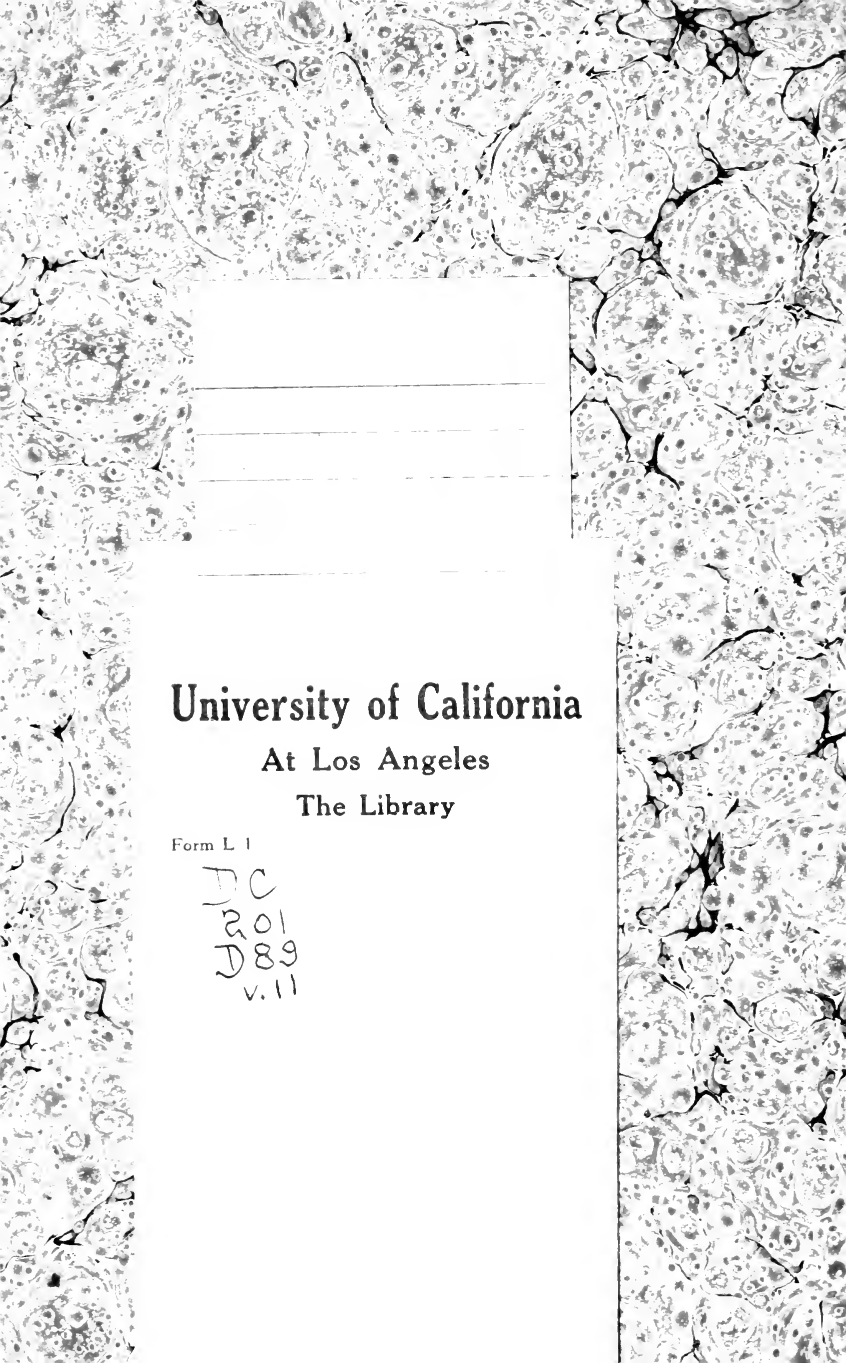
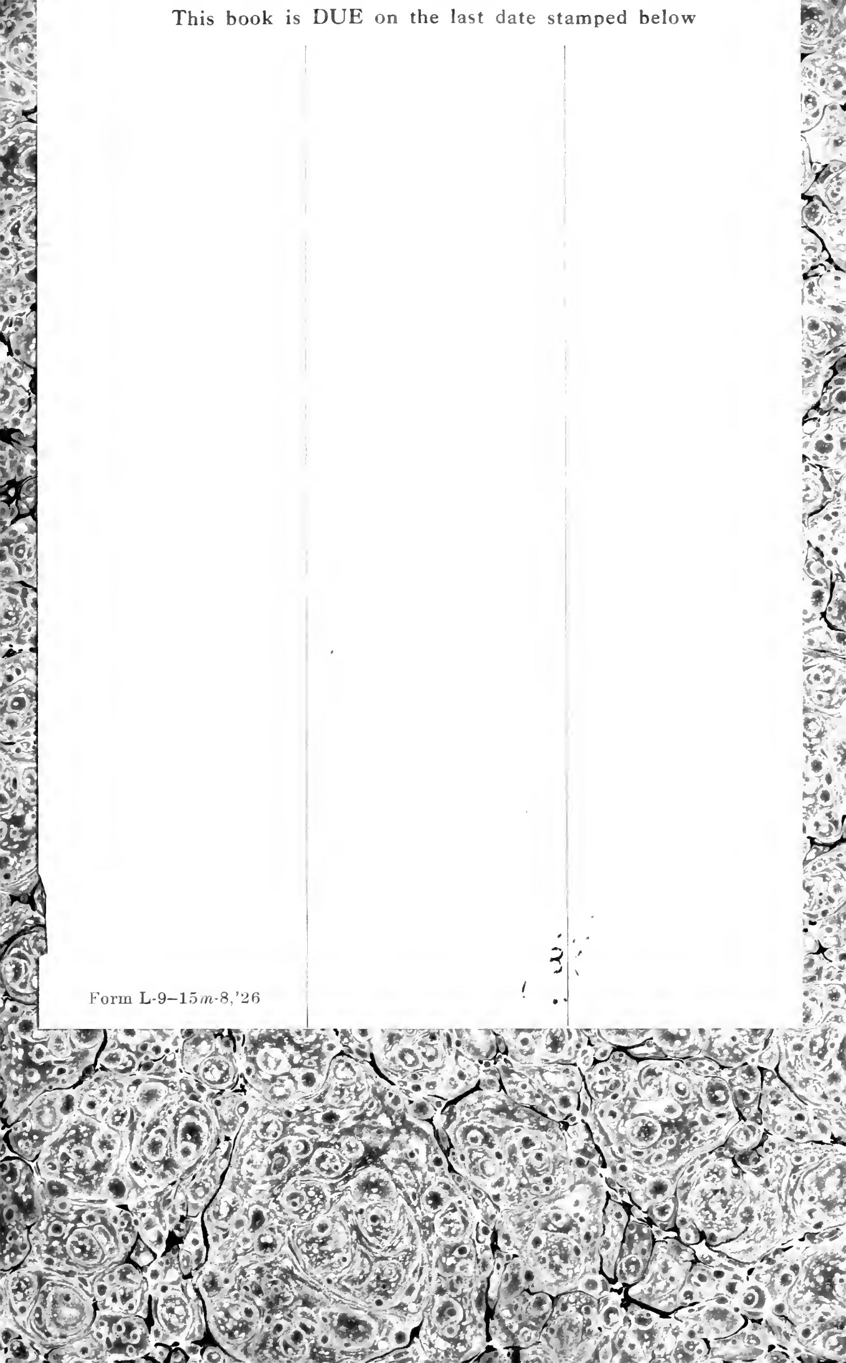
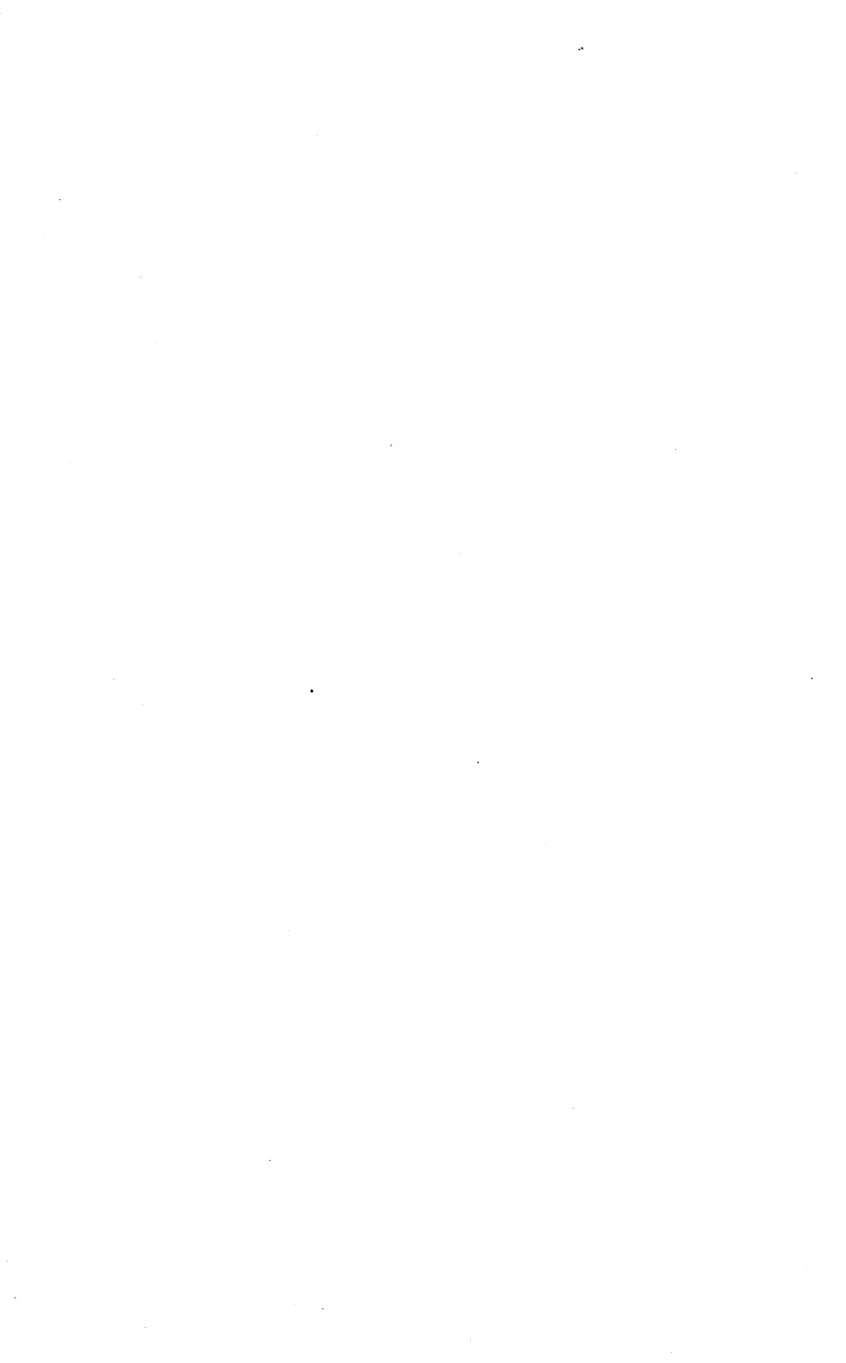










PRÉCIS

DES

ÉVÉNEMENS MILITAIRES.

TOME XI.

PRÉCIS
DES
ÉVÉNEMENS MILITAIRES,
OU
ESSAIS HISTORIQUES
SUR LES CAMPAGNES DE 1799 à 1814,

Avec Cartes et Plans;

PAR M. LE COMTE MATHIEU DUMAS,
LIEUTENANT-GÉNÉRAL DES ARMÉES DU ROI.

CAMPAGNE DE 1805.

TOME PREMIER.

A PARIS,

Chez TREUTTEL et WÜRTZ, Libraires, rue de Bourbon, n° 17;
A *Strasbourg*, et à *Londres*, même Maison de Commerce.

A HAMBOURG,

Chez PERTHÈS et BESSER, Libraires.

1822.

PRÉCIS
DES
ÉVÉNEMENS MILITAIRES.

CAMPAGNE DE 1805.

CHAPITRE PREMIER.

Quelques événemens remarquables de la fin de l'an 1804. — Singulière situation des partis dans le parlement britannique. — M. Pitt rentre au ministère. — Intrigues pour la régence. — Bill additionnel pour la défense des royaumes unis. — Combat de la flottille batave sous les ordres de l'amiral Verhuel. — Autres combats. — Difficultés pour la reconnaissance de l'empereur des Français. — François II prend le titre d'empereur d'Autriche. — Cessation des relations de la France avec la Russie, la Suède et la Porte-Ottomane. —

Hostilités de l'Angleterre contre l'Espagne. — Voyage du pape Pie VII. — Sacre et couronnement de Napoléon.

Novus rerum nascitur ordo.

L'ÈRE de la république était fermée ; avec elle avaient disparu les dénominations, les formules que de vains ménagemens avaient fait conserver sous le consulat : enivré de gloire, avide de choses nouvelles, le peuple français rentrait avec joie dans ses habitudes monarchiques, et volait au-devant du joug du pouvoir absolu. Les amis de la liberté, après tant de sacrifices et d'efforts infructueux, n'ayant plus à lui donner que de vains regrets, se consolaient au spectacle des triomphes ; l'orgueil des conquêtes avait fait oublier les maux de l'anarchie ; ceux que devait amener la nouvelle guerre étaient à peine aperçus au milieu des fêtes de l'inauguration de l'Empire ; seulement un petit nombre de royalistes restés fidèles à la mai-

son de Bourbon voyaient avec dépit relever le trône français pour une autre dynastie; mais ce parti restait paralysé, sans espoir et sans influence; il ne pouvait plus conniver avec les ennemis du dehors que par d'inutiles intrigues. Fort de l'assentiment de la nation, le gouvernement impérial s'établissait dans l'opinion avec tout le poids des vieux souvenirs et toute la rigueur que produit une volonté unique, fixe et sans contrôle.

Le gouvernement anglais était loin d'avoir cet avantage : divisé par des partis incohérens qui se disputaient le pouvoir, il manquait de l'énergie nécessaire pour dominer les circonstances; nous devons rappeler ici, en l'esquissant seulement à grands traits, cette espèce d'anarchie parlementaire qui ramena M. Pitt à la tête des affaires, et que cet habile politique avait sans doute fomentée : on a vu qu'après la retraite du ministère, avant l'inévitable paix d'Amiens, M. Pitt avait lui-même appuyé de son influence le nouveau cabinet, et soutenu M. Addington qui en

était le chef; la faiblesse de celui-ci et l'irrésolution du lord Hawkesbury donnèrent à leurs adversaires de grands avantages, et les placèrent entre deux oppositions; situation fausse et bizarre, qui, dans un gouvernement représentatif, use et renverse le ministère, ou dégrade la constitution. La vieille opposition sous la conduite de M. Fox, et la nouvelle formée sous les auspices de lord Grenville, quoique avec des principes et des motifs différens, rivalisaient d'ardeur à combattre les mesures proposées par M. Addington pour la défense du pays et la conduite de la guerre : la popularité de M. Fox et de ses amis, l'ascendant du parti Grenville sur la haute aristocratie, les talens supérieurs des orateurs des deux oppositions, gênaient de plus en plus le ministère; il n'avait qu'une faible majorité. M. Pitt, dont l'intérêt s'était graduellement refroidi, ne tarda pas à blâmer hautement la conduite des ministres; s'il ne se rallia pas ouvertement au parti Grenville, constamment hostile, et extrême dans ses mesures, il rentra du moins à beau-

coup d'égards dans la ligne de conduite politique qu'ils avaient précédemment suivie de concert, sans toutefois compromettre l'indépendance de la sienne.

Ainsi, la chambre des communes, vers la fin de la session de 1804, se trouva coupée en quatre sections distinctes, les amis du ministère, l'opposition populaire, l'opposition aristocratique, et les indépendans amis de M. Pitt.

M. Addington essaya vainement de conjurer l'orage, et d'imposer silence aux passions par l'imminence des dangers de l'invasion. L'opinion publique se déclara pour la nécessité d'un prompt changement d'administration, et le vœu général du parlement et de la nation fut d'y voir appeler, sans avoir égard aux dissentimens antérieurs, les hommes dont les talens éminens pouvaient être le plus utiles au service public.

A peine M. Addington eut-il présenté sa démission, que tous les regards se tournèrent vers M. Pitt, et malgré la répugnance

personnelle du roi et ses regrets de la retraite de M. Addington, M. Pitt fut nommé premier lord de la trésorerie et chancelier de l'échiquier. Chargé de former le nouveau cabinet, il se rendit d'abord très-populaire en se rapprochant de son illustre antagoniste M. Fox, et seconda le vœu public en le proposant pour remplir un des premiers postes dans le nouveau ministère; mais cette coalition, si surprenante et si généralement approuvée, ne put s'effectuer : le roi n'y voulut point consentir; d'un autre côté, lord Grenville, auquel M. Pitt fut autorisé à proposer de former avec ses amis la principale partie de l'administration après l'exclusion de M. Fox, refusa de concert avec eux d'y prendre aucune part : le premier motif de leur détermination, ainsi qu'ils le consignèrent dans une lettre adressée à M. Pitt, fut l'exclusion donnée à M. Fox. Ce parti, quoique bien éloigné des principes républicains, n'admettait pas que le roi, en choisissant les ministres qui devaient composer l'administration et agir en son nom, pût procéder à cette

nomination par voie d'exclusion, et repousser un seul de ceux qui lui étaient présentés avec l'assentiment de tous les autres ; ils considéraient la responsabilité du ministère comme indivisible pour tous les actes du gouvernement : les partisans de ce système, les mêmes hommes qui, lorsqu'ils étaient en place, avaient fait le plus d'efforts pour étendre la prérogative, s'appuyaient sur les mêmes principes ; ils disaient « que la di-« gnité de la couronne devait être maintenue « dans cette situation inviolable et sacrée où « la constitution l'avait placée par ce seul « mot : *the king can do no wrong*, le roi ne « peut mal faire. Que dans l'exercice de quel-« que partie que ce fût de l'autorité consti-« tutionnelle, les serviteurs de la couronne « chargés de l'exécution de ses ordres étaient « toujours considérés comme les ayant con-« seillés, et que, par conséquent, ils en « étaient collectivement responsables vis-à-« vis d'eux-mêmes et vis-à-vis de leur pays ; « que la proscription personnelle d'un indi-« vidu dont les ministres eux-mêmes, et le

« parlement et le peuple jugeaient les ser-
« vices nécessaires, était une chose nouvelle,
« soit pour le principe, soit dans la pratique
« de la constitution d'Angleterre; que le sou-
« verain devait, dans une telle occurrence,
« écarter tout souvenir de dissentiment et
« d'opposition aux mesures de l'administra-
« tion précédente; enfin, que c'était à cet
« usage constant depuis la révolution, que
« la nation devait les avantages qu'elle avait
« retirés des services de Robert Walpole, de
« lord Chatam, et de M. Pitt lui-même. »

Le roi persistait à refuser M. Fox, et toutes les tentatives pour déterminer le parti Grenville à entrer comme auxiliaire dans la nouvelle administration ayant été inutiles, M. Pitt, dont la sincérité parut plus que douteuse dans ces transactions, composa le ministère en amalgamant ses amis lord Melville (M. Dundas), lord Harrowby, le comte de Camden et lord Mulgrave, avec un nombre égal de membres de l'administration précédente. Il atteignit son but, et resta, sans rivalité, maître de la direction des affaires,

en écartant de toute participation au gouvernement les chefs des deux oppositions : celle de M. Fox, dont il avait paru vouloir se rapprocher, était alors hautement protégée par le prince de Galles, que ce parti voulait faire appeler à la régence, à cause de la maladie du roi, dont les médecins consultés avaient exagéré la gravité. Les bruits répandus à cette occasion, la proposition d'augmenter les revenus de l'héritier de la couronne, les fêtes données fréquemment par le prince aux membres de l'opposition, ses déclarations publiques et son entière confiance dans les conseils de M. Fox ne laissèrent aucun doute sur l'usage qu'il ferait de l'autorité. Quoique la proposition de la régence eût été éventuellement accueillie, le raffermissement de la santé du roi, sa présence d'esprit, et la fermeté qu'il montra dans le conseil lorsqu'il recomposa le ministère, prouvèrent qu'il avait repris l'usage de ses facultés mentales. Les témoignages d'amour et de respect que le peuple anglais prodigua à son souverain dans cette circonstance, firent abandonner

le projet de régence, et achevèrent de ruiner les espérances que les amis de M. Fox avaient fondées sur ce grand changement.

La coalition dont les deux oppositions s'étaient flattées, n'ayant pu s'effectuer, elles se liguèrent contre le nouveau ministère, et M. Pitt, à son début, se trouva à peu près dans la même situation que n'avait pu soutenir M. Addington; mais on eût fait une juste application de ce beau vers :

C'était la même armée, on n'y changea qu'un homme.

La discussion du bill pour la défense du royaume, proposé par le premier ministre à la chambre des communes, démasqua la double attaque. M. Fox et M. Windham, dans les deux extrêmes, parlèrent avec force contre le projet: ils n'y trouvaient aucune disposition nouvelle; il ne différait, disaient-ils, de celui de l'ancienne administration, que par des amendemens trop rigoureux et contraires à la liberté individuelle : forcer les paroisses à fournir leur contingent d'hommes à l'armée de terre, c'était établir la conscription, anéantir les droits les plus sacrés du

peuple anglais, et violer la constitution. M. Pitt écouta avec la plus froide contenance ces virulentes déclamations, et ne répondit d'abord qu'avec beaucoup de modération à ses adversaires coalisés. Ceux-ci, enhardis par l'absence de plusieurs membres du parti ministériel, et se trouvant en majorité, pressèrent la discussion, et M. Grey demanda que la seconde lecture fût faite après trois mois, ce qui équivalait à un rejet. M. Pitt engagea la discussion sur le fond, fit appeler les membres absens, reprocha amèrement à l'opposition d'avoir surpris le véto de la chambre, et dans cette orageuse séance, après un discours très-animé, il fit passer le bill *de la force additionnelle pour la défense du royaume* à une majorité de quarante-deux voix. L'opposition ne fut pas moins vive, ni le succès moins éclatant à la chambre des pairs; le ministre, dans cette grave circonstance, aussi audacieux qu'éloquent, mit à découvert les projets des deux oppositions, et se montra le ferme défenseur des priviléges de la couronne : il déclara « qu'il comptait

« sur l'adhésion de la chambre; mais que si
« le bill était rejeté, les chefs de l'opposition
« n'en seraient pas moins trompés dans leurs
« espérances; qu'il conserverait sa place en
« dépit d'eux, tant qu'il aurait le suffrage de
« sa majesté et de ses loyaux sujets; qu'il ne
« souffrirait pas qu'on renversât les princi-
« pes fondamentaux de la constitution *encore*
« monarchique de l'Angleterre, en contes-
« tant le droit qu'avait le roi de nommer ses
« ministres. »

Ainsi M. Pitt sortit de cette épreuve d'autant plus rude, qu'ayant été abandonné par ses anciens amis, il ne dut ce triomphe qu'à son propre caractère; il fut soutenu par l'opinion publique, malgré la défaveur que lui avaient donnée ses intrigues et ses négociations alternatives avec les chefs des deux partis opposés. Un tel exemple de l'établissement solide d'un tiers parti contre des hommes d'état d'un mérite aussi éminent que l'étaient MM. Fox, Grenville et leurs nombreux partisans, est rare dans un gouvernement représentatif; cet exemple ne

pourrait être imité avec succès que par des ministres dont les talens supérieurs, comme ceux du fils de Chatam, auraient acquis le même ascendant, et dans un pays où l'esprit public, c'est-à-dire le sens intime du véritable intérêt national, serait depuis longtemps mûri et fixé comme il l'était alors en Angleterre.

Pendant que cette crise parlementaire ramenait sur la scène le plus redoutable ennemi de Napoléon, celui-ci affermissait sa puissance par tous les moyens que pouvait créer ou mettre en œuvre son vaste génie; il retenait l'Angleterre dans une position défensive, sous la terreur d'une invasion que la force toujours croissante des armemens des ports français de la Manche commençait à rendre probable. Ce point seul fixait les regards de l'Europe; nous tâcherons de prouver dans la suite que cette expédition ne fut point, comme on l'a dit et écrit, un masque politique pour cacher des projets de conquêtes que d'autres circonstances produisirent, et que le danger de l'attaque était aussi

réel pour l'Angleterre que la résolution de la tenter.

Les apprêts de cet immense armement de flottilles qui provoquait insolemment le colosse de puissance maritime des Anglais, étaient presque terminés ; les constructions des bâtimens de diverses espèces dont nous avons déjà parlé, et dont nos lecteurs trouveront la description et les modèles à la fin du XIIe volume, étaient partout achevées : le port de Boulogne, agrandi et recreusé, ainsi qu'on le voit sur le plan, renfermait déjà environ 900 de ces bâtimens ; les ports d'*Étaples* et de *Vimereux* en étaient aussi remplis. Celui d'*Ambleteuse*, auquel un grand nombre d'ouvriers travaillaient encore sous la direction de l'habile ingénieur des ponts et chaussées Seganzin, était réservé pour y recevoir la belle flottille hollandaise formée dans les eaux de l'Escaut et de la Meuse, et dont le ralliement successif présentait de grandes difficultés. Cette flottille qui, réunie, devait être forte d'environ 500 voiles, était commandée par l'amiral Verhuel ; elle était

en totalité destinée à l'embarquement du corps d'armée sous les ordres du général Davoust. C'était l'aile droite de l'armée d'expédition.

Le gouvernement batave avait rivalisé de zèle pour l'armement de cette flottille avec la marine française ; rien n'avait été refusé à l'activité de l'amiral Verhuel ; il rassemblait à Flessingue, et sur la rade de Ramekens, les divers bâtimens ; inspectait lui-même les moindres détails, exerçait ses excellens matelots, et les garnisons françaises détachées du camp d'*Ostende* qui y étaient attachées : les Anglais observaient soigneusement les mouvemens de cette aile gauche ; lord Keith avait confié particulièrement au vigilant Sidney-Smith le blocus des bouches de l'*Escaut :* ce commodore montait *l'Antelope*, vaisseau de 50 canons ; il avait passé tout l'hiver de 1804 mouillé à l'entrée du *Chenal*, sans que la violence des courans, ni les plus rudes coups de vent, eussent pu le contraindre à lever sa croisière. Dans l'état d'anxiété où étaient les esprits en Angleterre,

rien n'était plus important ni plus décisif dans l'opinion que de paralyser dans les ports et sur les rades, ou de détruire à leur sortie des bouches de l'Escaut, les divisions de cette belle flottille hollandaise, dont l'amiral, aussi prudent qu'audacieux, était connu pour être l'un des promoteurs de ce système de guerre maritime dans les parages resserrés, tels que ceux de la Manche. Par les motifs contraires, Bonaparte, encore alors premier consul, pressait l'amiral hollandais de conduire à *Ostende*, en présence de la croisière anglaise, tout ce qu'il avait à Flessingue complétement en état de tenir la mer et de combattre ; c'était au commencement du printemps de 1804.

Nous jugeons superflu de rappeler à nos lecteurs les raisons qui nous ont déterminés à réserver pour cette introduction à la campagne de 1805, qui est la matière de ce onzième volume, quelques événemens qu'il n'était pas indispensable de placer dans l'ordre chronologique.

Le général Davoust, commandant en chef

les camps d'*Ostende* et de *Dunkerque*, qui, ainsi que nous l'avons dit plus haut, devaient former l'aile droite de l'armée, attendait avec impatience que l'amiral Verhuel tentât d'effectuer le passage; son mouvement ultérieur de concentration sur *Boulogne*, et la part qu'il devait prendre au succès de l'expédition, dépendaient de cette épreuve : aussi n'avait-il rien négligé pour protéger, par les feux des batteries fixes et mobiles, la navigation de la flottille, lorsqu'elle pourrait ranger la côte d'assez près pour en être soutenue; et le général Sorbier, qui commandait son artillerie, avait, sur tous les points susceptibles de ce genre de défense, parfaitement rempli les vues du général en chef.

Le 15 mai, l'amiral Verhuel mit à la voile avec sa première division, consistant en dix-neuf schooners canonniers ou chaloupes canonnières, tant de première que de seconde espèce, quarante-sept bateaux canonniers et deux prames françaises sous les ordres du capitaine Baste; il fut pris par le calme pen-

dant son appareillage, et obligé de mouiller. (*Voyez* pour la nature et l'armement de ces bâtimens, les Détails descriptifs et les États de situation à la suite du XIIe volume.)

Le commodore Sidney, bien informé par des pilotes côtiers et des *smogglers* ou contrebandiers, des mouvemens des ports de *Helvoët Sluis*, de *Flessingue* et d'*Ostende*, resserra sa croisière, envoya un vaisseau de renfort au capitaine Mamby, devant *Helvoët;* chargea le capitaine Hancock, stationné sur la côte, entre l'écluse et Blankemberg, de combiner son mouvement avec l'escadrille de chaloupes canonnières qui était devant *Ostende,* et se tint avec son vaisseau *l'Antelope,* et deux frégates, *la Pénélope* et *l'Aimable,* dans une position centrale à la vue des deux points de partance et d'arrivage, *Flessingue* et *Ostende.*

Le 16 mai, à cinq heures du matin, l'amiral Verhuel remit à la voile; le vent étant faible et contraire, il fit signal aux canonnières qui formaient l'avant-garde, de virer de bord en diminuant de voiles, pour don-

ner le temps aux bâtimens qui étaient le plus en arrière de prendre leur poste dans la ligne de bataille.

Sir Sidney Smith ayant reconnu la flottille hollandaise sous voile, et rangeant la côte en bon ordre, à l'exception de quelques bateaux moins bons voiliers, leva l'ancre vers neuf heures, au moment où la marée montante permettait aux gros vaisseaux de passer au-delà des bancs qui bordent cette partie de la côte ; il fit signal de chasse et d'engager, pour tâcher de couper les bateaux canonniers les plus arriérés : l'un d'eux, en effet, qui avait porté trop au large, fut obligé d'amener son pavillon, et tomba au pouvoir des Anglais.

L'amiral Verhuel sortit alors de la ligne, fit signal de porter sur les bâtimens ennemis, et s'engagea bord à bord avec eux à la hauteur de *Heyst*. Le centre de bataille où se trouvaient les deux prames fut vivement attaqué par cinq frégates, deux cutters et un brick, tandis que *l'Antelope* manœuvrait pour couper l'avant-garde de la rade d'*Ostende*. L'en-

gagement devint général ; la ligne anglaise étant très-étendue, usait de tout son feu ; l'amiral batave, continuant sa route dans une ligne serrée, ne pouvait faire servir qu'une partie de ses pièces. La dérive des prames, seul mais grave inconvénient de cette espèce de bâtiment, l'obligeait de ranger la côte ; mais le fort calibre des prames forçait les frégates anglaises à tenir le large. Le combat dura ainsi toute la journée.

Le général Oudinot, qui commandait en l'absence du général Davoust appelé momentanément à Paris, suivait sur la plage, avec son état-major, le mouvement de l'artillerie légère ; celle-ci, toujours à hauteur de la tête de la flottille, et à portée de la voix, réglait sa marche d'après le progrès de la sienne, et par son feu bien nourri et surtout par celui des obusiers, empêchait les frégates et les bricks de l'ennemi de serrer la côte pour barrer le passage entre les bancs, et les forçait de tenir la haute mer ; plusieurs de ses bâtimens à trois mâts furent contraints, par des avaries majeures, à se retirer

du combat. Huit des schooners de l'amiral Verhuel, ayant perdu leur gouvernail, s'échouèrent; cinq d'entre eux furent remis à flot, et se retirèrent avec trois bateaux canonniers dans la passe de *l'écluse*.

Une des deux prames françaises, la *Ville d'Anvers*, commandée par le lieutenant de vaisseau Dutaillis, qui y fut blessé, après avoir fort maltraité l'ennemi, se trouvant affectée par l'effet des courans, s'échoua sous les dunes de *Blankemberg*, présentant le travers au large; son équipage, renforcé par des canonniers de l'armée, r'ouvrit son feu sur la frégate anglaise *l'Aimable*, avec la sûreté et la précision d'une batterie de terre, et lui fit beaucoup de mal; l'enseigne Giroux avait remplacé le capitaine.

A huit heures du soir la flottille batave atteignit le mouillage de la rade d'*Ostende*, sous la protection des fortes batteries qui couvraient le camp de la division du général Oudinot, de celles du musoir et des péniches que l'amiral français Magon conduisait à sa rencontre, lorsque le commodore Sidney

fit un dernier effort pour écraser et couper l'avant-garde; il osa passer avec son vaisseau entre le grand banc et la terre, à l'entrée de la rade, sous le feu des mortiers; déjà la mer se retirait, le vent mollissait, deux bombes dépassèrent le vaisseau; il eut à peine le temps de virer de bord à portée de mousqueterie, et vit l'intrépide amiral Verhuel, auquel il eut la loyauté de rendre justice dans son rapport officiel, atteindre glorieusement son but.

La prame française échouée fut remise à flot au retour de la marée: elle prit le large; l'enseigne Giroux, qui avait remplacé le capitaine, poursuivit bravement sa route à travers la croisière anglaise, la tenant à bonne distance par un feu bien nourri, et entra le lendemain dans le port d'*Ostende*.

Ce combat et son heureuse issue firent une grande impression sur les troupes du camp, accourues sur les dunes, pour jouir de ce spectacle: nous en avons recueilli les détails, parce qu'ils prouvent, contre l'avis de personnes d'ailleurs très-éclairées et de marins

très-expérimentés, que les bâtimens de guerre, d'un fort échantillon, n'ont pas tous les avantages qu'on leur suppose contre des bâtimens de flottille armés d'un petit nombre de pièces de gros calibre, tirant à fleur d'eau, se manœuvrant facilement, et n'offrant aux coups de l'ennemi supérieur dans leurs fréquens et rapides changemens de position, qu'un but très-exigu, très-mobile, et trop incertain. Nous saisirons d'autres occasions de justifier cette opinion : si l'on ne peut la réduire en système, on ne doit pas non plus la condamner légèrement.

Jusqu'à la fin de cette campagne, les Anglais poursuivirent, avec l'activité qui distingue leur marine, toutes les divisions, tous les convois qu'ils voyaient se diriger sur *Boulogne;* ils les attaquaient avec fureur, soit qu'ils les rencontrassent sous voile, soit qu'ils fussent mouillés; ils ne causèrent cependant que peu de dommages, et le résultat le plus certain de ces combats journaliers fut d'aguerrir un très-grand nombre de marins et de soldats français. Nous rappellerons seu-

lement ici les engagemens les plus sérieux.

Une division sous les ordres du capitaine de frégate Palierne, fut attaquée le 3 juin, au mouillage de *Pemerasck*, par un vaisseau, une frégate et huit péniches de la flotte de l'amiral Cornwallis en croisière devant *Brest*. Les Anglais ne purent réussir à l'entamer et se retirèrent fort maltraités : une autre, entrée dans la rade de *Harfleur*, y fut assaillie par trois frégates, trois bricks et plusieurs bombardes : celles-ci, après avoir lancé quelques bombes, ne purent soutenir le feu des canonnières françaises, et coupèrent leurs câbles ; les frégates qui s'étaient embossées pour les soutenir, s'étant trop approchées des batteries de terre, et se trouvant sous le feu des mortiers, furent contraintes à prendre le large.

Une seconde division de la flottille batave sortit des bouches de l'Escaut, combattit toute une journée comme l'avait fait la première, et arriva à *Ostende* sans avoir perdu une seule embarcation.

Ces succès excitaient l'émulation des offi-

ciers, augmentaient la confiance et l'audace des équipages et des garnisons de cette foule de petits bâtimens de guerre ; une corvette anglaise fut enlevée ; les corsaires français, à la faveur de ces combats qui attiraient sur les côtes de France l'attention et les forces de l'ennemi, allaient jusqu'à l'entrée des ports d'Angleterre capturer des navires marchands.

Cette espèce de guerre de postes maritime, si l'on peut hasarder une telle expression, se faisait aussi dans la Méditerranée avec la même vivacité ; il y eut dans les eaux de *Marseille*, dans les parages de l'île de Corse, et sur d'autres points, de fréquentes rencontres entre les bâtimens légers, tandis qu'on préparait dans les grands ports de guerre les escadres destinées à diverses expéditions qui devaient se combiner pour favoriser celle de la Manche. Les vice-amiraux Gantheaume et Latouche-Tréville arborèrent leurs pavillons, le premier en rade de *Brest*, et le second à *Toulon*. Celui-ci, Latouche-Tréville, sortit avec son vaisseau le *Bucentaure*,

à la vue de l'amiral Nelson; il dispersa ses croiseurs, qui infestaient la côte et les îles d'*Hières*, et dégagea deux frégates et un brick qui allaient être attaqués au mouillage sous le château de *Porquerolles*.

Nos lecteurs se rappelleront que dans la première discussion qui eut lieu au parlement d'Angleterre, sur le plan de défense proposé par M. Addington, M. Pitt soutint qu'il fallait prendre l'offensive; aussi, dès qu'il eut été rappelé à la tête des affaires, on ne tarda pas à s'apercevoir qu'une forte impulsion, un nouveau degré d'activité avaient été donnés aux opérations contre les côtes de France; il fit renforcer les croisières; il fit construire un grand nombre de chaloupes canonnières, suivant le sage conseil du commodore Sidney-Smith; enfin, il fit attaquer ou insulter tous les ports qui, depuis le *Helder* jusqu'à *Brest*, pouvaient servir d'asile aux bâtimens de flottille.

L'un des points les plus observés était le port du *Hâvre*, à cause de sa grande commodité pour les constructions, des ressources

pour les armemens, et de la protection qu'il offrait pour le ralliement des divisions de la flottille : les bâtimens construits dans la partie de l'ouest de la Charente à la Seine, remontaient la côte, et venaient achever de s'organiser au *Hâvre*; c'était donc, après *Boulogne*, le foyer que les Anglais avaient le plus à cœur de détruire.

Le 17 juillet 1804, une escadre composée de deux vaisseaux de ligne, quatre frégates, trois bombardes, une corvette et trois cutters, parut devant le *Hâvre*, le vent étant au nord-est, et se dirigea sur la ligne française. Celle-ci consistait en vingt-six chaloupes canonnières et six bateaux canonniers embossés à 250 toises au large : l'escadre anglaise, s'étant approchée jusqu'à 1100 toises de la côte, ouvrit son feu, et lança quelques bombes sur la place ; on leur répondit par une décharge générale de la ligne d'embossage et des batteries de terre : la nuit se fit, et ils se retirèrent après avoir souffert quelques dommages par les bombes et les obus : ce n'était qu'une épreuve.

Le 23 juillet, la division anglaise, composée cette fois de deux vaisseaux de ligne, deux vaisseaux rasés, une frégate, quatre corvettes, trois bombardes, etc., ne voyant sur la rade que huit bateaux canonniers, les seuls auxquels la marée eût permis de sortir, s'approcha davantage du port, et vers le milieu du jour commença à tirer des bombes et des globes d'artifice; le feu prit à plusieurs maisons; les bombes causèrent divers accidens dans le port, écrasèrent les ponts de quelques bâtimens, tuèrent ou blessèrent un petit nombre de personnes : le feu soutenu des batteries de terre et des huit bateaux canonniers incommoda aussi beaucoup les vaisseaux anglais qui se retirèrent avec la marée, et mouillèrent au large pour réparer leurs avaries.

Quelques jours après ce second bombardement, le 1er août, l'escadre ennemie reparut renforcée d'une bombarde et de plusieurs autres bâtimens; elle forma sa ligne et prit poste dans la partie du sud-ouest qui

n'était pas couverte par la ligne d'embossage. Pendant une partie de la nuit, et le lendemain, au retour de la marée, le feu fut très-vif, et à peu près avec le même effet de part et d'autre. Les bateaux canonniers sortirent de la ligne, s'avancèrent sur les bombardes, et les forcèrent de se retirer.

Pendant que les Anglais s'obstinaient vainement à incendier le *Hâvre*, le capitaine de vaisseau Montcabrié y organisait une division de soixante bâtimens de diverses espèces, avec lesquels il mit à la voile le 2 octobre. Il fut suivi et attaqué par plusieurs frégates et corvettes, d'abord à la hauteur de *Fécamp*, et ensuite auprès de *Dieppe*; il continua sa route sur *Boulogne*, toujours combattant, soutenant son arrière-garde, et faisant face à l'ennemi avec ses meilleures canonnières, et le forçant à prendre chasse.

Le combat du contre-amiral Magon, parti de Calais avec cinquante-sept corvettes de pêche, deux canonnières, une prame (*la Ville de Mayence*), et deux péniches pour se rendre à *Boulogne*, ne fut pas moins re-

marquable : deux frégates anglaises, une corvette et un brick, soutenus par d'autres bâtimens de guerre en vue, manœuvrèrent pour attaquer son arrière-garde et la couper du port. L'amiral, avec la prame qu'il montait, porta sur la corvette qui s'était avancée, la maltraita et la força de virer de bord ; il fit rentrer dans le port de *Calais* les cinquante-sept corvettes de pêche, couvrit leur retraite avec sa prame et les deux canonnières qu'il conduisit à *Boulogne*, toujours en présence de la croisière, et lui présentant, en s'éloignant de la côte, surtout en doublant les caps, l'occasion de renouveler le combat.

Plus d'une année, presque deux campagnes, s'étaient ainsi écoulées depuis la déclaration de guerre, dans l'attente du grand événement; l'on s'accoutumait à considérer ces armemens de flottilles si nombreux, mais si lents, et la sévère immobilité des camps barraqués sur les plages, comme une inutile démonstration : l'impatience française ne fut jamais plus rudement éprouvée, ni la

fierté anglaise plus irritée; ces longues menaces semblaient ne devoir produire d'autre effet que de décéler aux yeux de l'Europe l'impuissance des moyens d'atteindre le but; cependant le nouvel empereur poursuivant avec tenacité l'exécution du vaste plan qu'il avait conçu, y faisait concourir toutes les forces navales dont il pouvait disposer : l'armement simultané des escadres jusqu'au moindre bâtiment de guerre dans tous les ports de France et d'Espagne, est peut-être le plus grand effort qui ait été fait dans ce genre : on doit en faire honneur à l'administration du ministre Decrès, qui, dans le court espace de dix-huit mois, répara les débris des deux marines, et fit de si justes dispositions, que toutes les escadres se trouvèrent, au commencement de la seconde campagne, parfaitement équipées et prêtes à mettre en mer : nous ferons connaître sinon les détails qui ne sauraient entrer dans le cadre trop resserré de cet ouvrage, du moins les résultats de cette grande opération, à mesure que nous développerons la combi-

naison des mouvemens de ces escadres, la formation d'une grande flotte combinée, et sa destination concertée avec celle de l'expédition de la Manche.

Après avoir arrêté ces dispositions avec autant de secret que de diligence, Napoléon se rendit à son quartier-général près de *Boulogne*; il y arriva le 21 juillet 1804, et, selon son usage, l'armée ne fut informée de son retour qu'en le voyant au milieu du port, et quelques instans après sur la rade, inspectant la flottille qui y était mouillée au nombre d'environ cent bâtimens. Un furieux ouragan s'éleva tout à coup; plusieurs canonnières chassèrent sur leurs ancres, et l'une d'elles alla se briser sur les rochers du fort de l'*Heurt*, où l'empereur passa la nuit, donnant des ordres pour hâter les secours que la grosse mer pouvait permettre de porter aux bâtimens naufragés : quatre d'entre eux se perdirent à la côte, mais on sauva les équipages ; soixante-six autres rentrèrent le jour suivant dans le port; il y eut beaucoup d'avaries et vingt hommes noyés.

Le commandant de la station anglaise voulut profiter de la confusion que la tempête avait causée, et du mouvement que dut faire la division française pour s'élever au vent, afin d'éviter de faire côte et de pouvoir gagner l'entrée du port. Il détacha deux bricks soutenus par une frégate, et fit canonner l'arrière-garde aussi long-temps que la marée favorisa sa manœuvre. De même au *Hâvre*, le coup de vent ayant forcé la division sous les ordres du capitaine Daugier, qui était en rade et en partance, à rentrer dans ce port, on vit aussitôt reparaître la croisière anglaise; elle jeta l'ancre en vue et très-près de la place, à onze heures du soir, et lança, pendant toute la nuit du 23 au 24 juillet, une grande quantité de projectiles. Ce troisième bombardement ne produisit pas plus d'effet que les deux premiers; et peu de jours après, le capitaine Daugier, profitant à son tour d'une variation des vents, mit en mer avec sa division.

L'empereur Napoléon, plus éclairé qu'il

ne l'avait été d'abord sur les difficultés de sa vaste entreprise, n'en était que plus déterminé à les surmonter : mais pour y faire concourir, comme nous l'avons dit, les forces navales des deux pays (de la France et de l'Espagne), il lui fallait encore beaucoup de temps, une campagne tout entière : son ministre de la marine était seul dans la confidence de ses projets, dont le secret ne fut jamais pénétré. Lorsqu'il paraissait à l'armée, les soldats et les matelots croyaient voir flotter sur la tour d'ordre le signal d'embarquement. Quoique ses lieutenans, les généraux Soult, Davoust et Ney, rivalisassent de zèle et d'activité pour soutenir par des exercices continuels la constance des troupes et des marins, la présence de l'empereur ranimait leur courage, électrisait les esprits; il visitait alternativement les camps et les ports; il avait sur chacun de ces points des quartiers préparés, des baraques, un détachement de sa garde, un service monté : toujours annoncé, toujours attendu, il sem-

blait se multiplier pour accélérer le mouvement, et donner une plus forte et dernière impulsion.

Le gouvernement anglais, qui prodiguait très-inutilement son or aux espions, puisqu'ils ne l'informaient que de ce que Napoléon souhaitait le plus de lui faire connaître, fut cette fois sérieusement alarmé, et redoubla de précaution et de vigilance : le roi ordonna et fit signifier aux ministres des puissances neutres résidant à Londres, le blocus de tous les ports français entre la Seine et l'Escaut, afin d'intercepter les approvisionnemens que les flottes et les armées pourraient recevoir, sous quelque pavillon que ce fût : c'était interdire à toutes les nations la navigation de la Manche, comme un champ clos pour le combat. Quelques bâtimens danois rencontrés près de *Fécamp* furent déclarés de bonne prise par l'amirauté. Loin de chercher à rassurer la population effrayée, le ministre de l'intérieur, dans une circulaire adressée aux lords lieutenans des comtés, présentait la tentative du débar-

quement de l'armée française comme imminente, et prescrivait par un règlement les mesures d'ordre et de sûreté destinées à prévenir la confusion, en les coordonnant avec les dispositions de défense. Le ministre s'exprimait ainsi : « Sa majesté « s'attend, avec la plus entière confiance, « qu'au cas que l'ennemi réussisse à effectuer « une descente sur la côte de ce royaume, « la loyauté et l'esprit public de toutes les « classes de ses sujets, les engageront à se « soumettre à tous les genres de sacrifices, « et à concourir à toutes les mesures que la « sûreté du pays pourra rendre nécessaires. » Toutes les stations furent renforcées ; lord Cornwallis, qui, ayant quitté momentanément celle de *Brest*, à cause de la violence du coup de vent, était venu mouiller à la rade *Sainte-Hélène*, appareilla, montant *le Glory*, et fut rétablir sa croisière : lord Keith mit aussi à la voile de la rade des Dunes, pour croiser dans le canal avec tous les bâtimens de guerre qui purent être armés, afin de veiller de près sur les mouvemens et l'ap-

pareillage de la grande flottille de *Boulogne* attendue à chaque marée.

Satisfait de tenir ainsi toutes les forces de l'Angleterre en alerte, Napoléon, qui se montrait pour la première fois à l'armée avec le titre d'empereur, avait un double motif pour en relever l'éclat : il savait que son élévation rencontrait, parmi ses généraux et d'autres officiers, quelques désapprobateurs; il n'ignorait pas les regrets qu'avait récemment excités dans l'armée la perte du général Moreau, qui, plus que son heureux rival, s'était concilié l'affection de ses compagnons d'armes; aussi recherchait-il toutes les occasions d'effacer ces souvenirs, de conquérir le cœur du soldat, et de rattacher à sa fortune les chefs dont le dévouement pouvait être suspecté.

L'un des moyens qu'employa Napoléon pour remplir ses vues à cet égard, fut la distribution des décorations de la Légion d'honneur aux officiers, sous-officiers et soldats des trois corps d'armée nouvellement promus aux divers grades de cet ordre. Une

semblable cérémonie avait eu lieu à *Paris* dans l'église des Invalides, peu de jours avant le départ de l'empereur. L'appareil dont il l'avait entourée avait produit tout l'effet qu'il s'en était promis ; elle avait fixé l'opinion publique, et rendu populaire, malgré la forte opposition qu'elle avait rencontrée dans le Corps législatif, une institution qui, faisant réfléchir sur l'ordre civil l'éclat de la gloire des armes, la rendait plus chère à la nation, attachait plus étroitement l'armée à la patrie, et retrempait le ressort de l'honneur si nécessaire aux états monarchiques.

Le jour de la fête de Napoléon, 16 août, fut choisi pour cette solennité; elle fut célébrée avec toute la pompe qui pouvait la rendre imposante : cette inauguration militaire de la Légion d'honneur fut un événement non moins mémorable que les victoires dont l'éternel souvenir se lie à la fondation de cette belle institution, et ce motif nous a déterminés à en insérer ici une courte relation.

Le maréchal Soult reçut ordre de rassem-

bler les troupes des camps de *Boulogne* et de *Montreuil*, celles des divisions et des réserves de cavalerie, celles du génie, de l'artillerie et de la marine, à peu près quatre-vingt mille hommes.

Au lever du soleil, une salve de toutes les batteries ayant annoncé la fête, toute l'armée en colonne serrée, par brigades formées sur un front de division par compagnies de régiment, se porta sur le terrain destiné à la cérémonie. En avant du camp de la division Saint-Hilaire, à la droite du port, et au-dessous de la tour d'ordre, une ondulation du terrain formait un vaste amphithéâtre qui s'élevait par une pente douce jusqu'au plateau du camp. Cet amphithéâtre demi-circulaire s'ouvrait du côté de la mer, au bord de la falaise, où le trône de l'empereur, élevé sur un socle et orné de trophées, était placé au centre; chaque tête de colonne trouva son emplacement tracé de manière que chacune d'elles figurait un rayon dirigé sur le trône; la cavalerie se mit en bataille derrière la queue des colonnes

formant exactement le demi-cercle : l'amphithéâtre naturel qui s'élevait en arrière de cette arène était couvert de spectateurs accourus des villes et des campagnes voisines.

Les légionnaires de chaque brigade formaient un peloton en tête de la colonne; ils en étaient séparés par le groupe des drapeaux de la brigade; les tambours et les corps de musique de toute l'armée étaient placés à droite et à gauche du trône sur le diamètre du demi-cercle.

A midi, tout étant ainsi disposé, et les généraux ayant pris leurs postes à la tête des brigades et des divisions, l'empereur, parti de la tour d'ordre et annoncé par une salve, parut au bruit des fanfares et des acclamations, et monta sur le trône, ayant à sa droite et à sa gauche ses frères devenus princes français : tout le brillant cortége, les ministres, les maréchaux de l'empire et colonels-généraux, le grand état-major, les sénateurs et les conseillers d'état qui se trouvaient à *Boulogne*, prirent place, chacun selon son

rang, sur l'estrade inférieure et autour du trône.

Au signal d'une salve tirée de la tour d'ordre, il se fit un profond silence, et le grand-chancelier de la Légion d'honneur ayant prononcé un discours, un roulement général de tous les tambours annonça la prestation du serment des légionnaires, dont les pelotons s'étaient portés avec les drapeaux au milieu de l'arène. L'empereur prononça lui-même la formule du serment, et à peine les légionnaires eurent-ils répété, *nous le jurons*, qu'élevant fortement la voix, il ajouta : « Et « vous, soldats, vous jurez de défendre au « péril de votre vie l'honneur du nom Fran- « çais, votre patrie, votre empereur. » Il fit ensuite la distribution des décorations; les grands-officiers furent conduits au pied du trône par le ministre de la guerre maréchal Berthier; les officiers et légionnaires furent présentés par le grand-chancelier Lacépède.

A peine la cérémonie était-elle achevée, et pendant que l'armée défilait, la division de

la flottille du *Hâvre*, au nombre de quarante-cinq voiles, sous les ordres du capitaine Daugier, entra dans le port, et fut saluée par les acclamations de l'armée.

Les troupes, rentrées dans leurs camps, reçurent d'abondantes distributions; les légionnaires furent invités à de magnifiques banquets chez l'empereur, chez les princes, les ministres et les généraux commandans en chef. Les chants guerriers et les danses remplirent le reste de la journée; la fête fut terminée par un feu d'artifice tiré sur le plateau du camp de gauche. Au moment du bouquet, quinze mille hommes en bataille au bord de la falaise exécutèrent un feu de file avec des cartouches à étoiles.

Ces réjouissances furent aussi pour les camps des Anglais, sur la côte opposée, un spectacle nouveau. La fête de Napoléon fut pompeusement célébrée dans toutes les villes, dans tous les ports de l'empire. Toutefois, après celle dont nous venons de rendre compte, les plus remarquables de ces fêtes par leur objet, furent l'inauguration de l'ar-

senal maritime d'*Anvers*, et celle de la digue de *Cherbourg*. Une année s'était à peine écoulée depuis que le premier consul avait arrêté les projets pour faire d'*Anvers* un grand port de construction, et déjà les magasins, les casernes, les ateliers et sept chantiers étaient établis; trois vaisseaux de ligne et une frégate étaient presque achevés; deux corvettes furent lancées le jour de la fête: ce succès était dû à l'administration de M. Malouet, commissaire-général de la marine. A *Cherbourg*, on croyait avoir triomphé de la fureur de l'océan; le prodigieux ressif artificiel, la jetée isolée à pierres perdues venait d'être terminée sous la direction de M. Cachin, dans le point le plus difficile, et élevée à douze pieds au-dessus du niveau des plus hautes marées. On avait établi une batterie de quarante pièces de canon et de douze mortiers, dont les premières décharges annoncèrent la fête de l'empereur. Les habitans de *Cherbourg* avaient vu, vingt ans auparavant, fonder cette digue sous les yeux de l'infortuné Louis XVI, qui, arborant le

pavillon royal sur le beau vaisseau qu'il nomma lui-même *le Patriote*, fit appareiller et naviguer au large, avec les conseils de l'un de ses meilleurs amiraux, M. d'Albert de Rioms, la première escadre française qui eût mouillé dans cette rade ! Quelle courte période que celle de ces vingt années pour les événemens dont elle fut remplie ! et quelles réflexions sur le sort des états fait naître le rapprochement de ces deux fêtes!

L'objet de l'apparition de Napoléon était rempli ; l'attention des Anglais fortement attirée sur le point de *Boulogne*, l'armée et la marine française rivalisant d'ardeur : un plus long séjour de l'empereur, en présence de l'obstacle invincible, n'eut pour ce moment produit d'autre effet que de refroidir l'enthousiasme. Il était au moment de quitter son armée pour aller parcourir les quatre départemens du Rhin qu'il ne connaissait point encore, lorsque, la veille de son départ, s'étant embarqué pour inspecter la partie de la flottille qui était en rade, il fut présent à une action très-vive.

Comme ce fut une des plus fortes épreuves de l'effet réciproque du feu des petits bâtimens de flottille opposés à une ligne de vaisseaux et frégates d'un rang très-supérieur, nous en avons rapporté la relation circonstanciée.

La ligne d'embossage était composée cette fois de soixante-deux bateaux de première espèce, de quarante-deux de seconde, de six bateaux bombardiers, et de trente-six péniches. Les Anglais étaient mouillés sur une ligne parallèle à une lieue et demie de distance; leurs forces se composaient de deux vaisseaux de ligne, de deux frégates de quarante-quatre, de sept corvettes de guerre à trois mâts, de deux lougres et d'un cutter. Le temps était beau et la mer peu houleuse, lorsqu'à deux heures après midi une des corvettes anglaises manœuvra pour observer la ligne française à grande portée de canon, et tira quelques bordées; elle se replia aussitôt que la première division de chaloupes canonnières leva l'ancre, et sortit de la ligne d'embossage. La division louvoya pour s'éle-

ver au vent, et se trouva bientôt à plus d'une lieue au large de la droite de la ligne; une des frégates, une corvette, trois bricks et un cutter vinrent attaquer cette division, et cherchèrent à la séparer. L'amiral Bruix fit signal de se porter au-devant de l'ennemi; l'action s'engagea à demi-portée. Dans ce moment, l'empereur s'embarqua dans un canot avec l'amiral, pour voir et diriger de plus près les mouvemens de la flottille.

L'ennemi reprit le large pour rétablir sa ligne, et virant de bord par la contre-marche, il engagea de nouveau la droite de la division française. L'empereur donna l'ordre de serrer l'ennemi au feu, et l'amiral ayant fait signal aux chaloupes canonnières d'arriver tout à la fois sur une ligne de front en gouvernant sur l'ennemi, le combat s'engagea chaudement à moins de demi-portée de canon; il fut soutenu pendant deux heures des deux côtés, avec une égale fermeté: les Anglais cédèrent, la corvette se fit remorquer pour se dégager du combat; la frégate revira de bord et fut suivie par le

reste de la division ; le cutter, coulé bas, eut à peine le temps de sauver son équipage.

Le jusant, déjà très-fort, entraînant la flottille sous le vent, l'amiral fit signal de reprendre poste dans la ligne d'embossage, qui fut parfaitement rétablie. Quelques bâtimens, qui avaient le plus souffert du feu des vaisseaux anglais, furent contraints de s'échouer pour réparer leur dommage.

Presque tous les bâtimens qui se trouvaient en rade prirent part à ce combat, selon leur position, et furent soutenus par le feu des batteries de la côte, quand l'ennemi tenta de s'en approcher. Les mortiers à grande portée lui firent beaucoup de mal; plusieurs bombes tombèrent sur les ponts : on remarqua surtout l'audace du lieutenant Maisonblanche, qui, avec une section de péniches à obusiers prussiens, combattit avec la première division, et canonna constamment, à très-petite distance, pendant toute la durée de l'action : plusieurs autres bâtimens de cette espèce, commandés par de jeunes officiers de marine, s'appro-

chèrent de la frégate *l'Immortalité*, jusqu'à la menacer de l'abordage. L'empereur ne rentra dans le port qu'après avoir parcouru la ligne d'embossage.

Le lendemain, l'escadre, renforcée d'une frégate et de plusieurs corvettes, vint de nouveau présenter le combat; l'amiral français fit appareiller une division de bateaux de première espèce, qui forma sa ligne de bataille dans le sud-ouest du fort de l'*Heurt*. Le combat s'engagea avec deux frégates qui s'étaient détachées de leur escadre; mais l'ennemi, manœuvrant pour se tenir à grande portée, et pour attirer au large les chaloupes qui le serraient au feu, cette vive canonnade n'eut point d'autre résultat.

Les Anglais voyant que Napoléon, s'éloignant des côtes, s'occupait d'autres objets, et que la saison favorable à l'exécution de ses projets était presque écoulée, se rassurèrent sur l'imminence du danger; mais ils n'en persistèrent pas moins à surveiller, à attaquer les divisions de la flottille qui

mouillaient sur la rade de *Boulogne*, et s'y relevaient successivement, et tentèrent enfin de les incendier dans la nuit du 2 octobre 1804. Depuis quelques jours, ils avaient renforcé leur station; elle se trouvait composée de cinquante-deux bâtimens, dont vingt-cinq étaient des bricks de très-peu d'apparence, ou de petits cutters : on soupçonna que ce pouvait être des brûlots; un vaisseau, trois frégates, deux bricks et quelques-uns de ces cutters prirent position dans le sud-ouest, à une lieue et demie au vent du dernier bâtiment de la gauche de la ligne d'embossage : toutes les circonstances étaient favorables à leur entreprise; une forte bise et la rapidité des courans de pleine lune leur donnaient une grande facilité pour diriger les brûlots.

L'amiral Bruix se hâta de faire établir des barrages en avant de sa ligne, à la droite, à la gauche et au centre; il envoya sur la rade un grand nombre de canots bien armés, destinés, avec les péniches, à détourner les brûlots. A dix heures du soir, l'attaque com-

mença par une fusillade entre les canots en védette et les péniches de l'ennemi, à la faveur de laquelle les brûlots détachés de sa ligne, et dirigés jusqu'à une certaine distance par de légères embarcations, étaient abandonnés au vent et aux courans qui les portaient sur la ligne française; mais celle-ci les faisant détourner et leur ouvrant passage, presque tous éclatèrent en dedans de la ligne, et très-près du rivage ; onze de ces brûlots sautèrent pendant la nuit, entre le fort de l'*Heurt* et le port de *Vimereux :* la canonnade fut très-vive, et plusieurs embarcations anglaises furent coulées bas. La seule perte du côté des Français fut celle d'une péniche dont le commandant, apercevant un brûlot qui paraissait conduit par un canot à la voile, ordonna sur-le-champ l'abordage; il ne s'y trouva pas un seul individu ; mais le brûlot ayant tout à coup éclaté, la péniche qui s'en était approchée fut engloutie par l'effet de l'explosion, avec une partie de son équipage ; le reste se sauva au port de *Vimereux*.

Les Anglais comptaient beaucoup sur le succès de cette entreprise, et n'avaient rien négligé pour l'assurer; leurs brûlots furent mal dirigés, parce que la fusillade des embarcations de l'avant-garde de la flottille força les équipages des canots conducteurs à les abandonner en se bornant à orienter les voiles. Ces brûlots étaient de trois espèces : la première se composait de sloops, de cutters et d'autres petits bâtimens remplis, ainsi qu'on a coutume de le faire, de différentes sortes d'artifices; la seconde espèce, qu'on appelait des *catamarans*, était une nouvelle et diabolique invention; c'était un coffre long de 20 pieds et large de 3 pieds, terminé par deux pointes en forme de proue, sans mâture, pontés et lestés de manière à rester à fleur d'eau; ce qui les rendait, surtout pendant la nuit, très-difficiles à apercevoir : dans l'intérieur du coffre, au milieu de la poudre et des matières inflammables qui y étaient hermétiquement enfermées, se trouvait une pièce d'horlogerie dont le grand ressort monté faisait, après un laps

de temps déterminé, abattre le chien d'une forte platine, et causait immédiatement l'explosion du catamaran : la troisième espèce de brûlots consistait en un baril rempli d'artifices porté sur l'eau verticalement, et qui, à l'aide d'un ressort tendu de manière à partir au moindre choc, s'enflammaient dès qu'ils rencontraient un corps résistant. Tous ces brûlots lançaient au loin une grande quantité de pièces de bois creusées et chargées d'une composition inflammable qui s'allumait par des mèches comme les bombes et les obus.

Après cette tentative infructueuse, d'autres combats très-vifs, particulièrement sur le cap *Grinez*, et une vaine attaque du fort rouge de *Calais*, les Anglais se retirèrent dans leurs ports; la campagne de 1804 fut ainsi terminée dans les mers d'Europe. Il nous reste à faire connaître quelques actes politiques appartenant à l'histoire de cette même campagne, et qui doivent trouver leur place dans ce Chapitre.

Le plus important de ces actes fut la pa-

tente par laquelle François II, renonçant au vain titre d'empereur d'Allemagne, prit celui d'empereur héréditaire d'Autriche. La notification faite à *Vienne* par M. de Champagny, ambassadeur de France, de l'avénement du premier Consul à la dignité impériale, avait été officiellement, quoique froidement accueillie. Avant de faire à cet égard la déclaration publique exigée par Napoléon, le cabinet autrichien jugea nécessaire de se concerter avec la Russie. L'empereur Alexandre négligea cette ouverture, et persista dans la résolution de ne point reconnaître le nouveau souverain avec lequel il avait interrompu toutes relations de bonne harmonie. Les motifs qui, après le meurtre du duc d'Enghien, avaient amené le refroidissement de la Russie, n'étaient pas les seuls qui eussent déterminé la conduite du cabinet de *Saint-Pétersbourg;* il saisit avec ardeur l'occasion de s'immiscer dans les affaires de l'Europe, et de prendre en Allemagne l'influence que la maison d'Autriche avait perdue depuis le traité de *Lu-*

néville et la formation de la confédération du Rhin : il rentrait ainsi dans le système politique de Catherine II, et d'accord avec l'Angleterre, se liant secrètement avec la Prusse sous le masque de la neutralité, il ranimait les espérances des princes humiliés, et leur préparait un puissant protectorat.

L'Autriche, moins indépendante par sa situation géographique, travaillait en silence à la restauration de son armée : craignant de susciter trop tôt une nouvelle guerre continentale dont elle aurait encore à supporter tout le poids, et ne recevant aucune réponse de la Russie, elle reconnut authentiquement l'empereur des Français. Son ambassadeur à *Paris*, le comte de Cobentzel, se rendit à *Aix-la-Chapelle* pour y présenter à l'empereur Napoléon, qui s'y trouvait alors, ses nouvelles lettres de créance.

Cette modération de l'empereur d'Autriche, au moment où il abdiquait le titre de chef de l'empire, contrastait avec les mesures hostiles auxquelles se portait l'empe-

reur de Russie par les instigations de l'Angleterre. Des escadres légères sorties de *Revel* et de *Cronstadt* croisaient déjà dans la Baltique, lorsqu'une troisième escadre forte de neuf vaisseaux de ligne et de plusieurs frégates, passa le Sund et entra dans la mer du Nord; elle était destinée à passer dans la Méditerranée pour s'y réunir à la flotte de la mer Noire : cinq expéditions parties de *Sébastopol* passèrent le détroit des Dardanelles, et débarquèrent sept à huit mille hommes aux îles Ioniennes; à la faveur de la similitude de langage et de rite religieux, les Grecs de la côte méridionale d'Illyrie furent pratiqués; des officiers russes formèrent des corps réguliers de Monténégrins : on ne dissimula plus le dessein d'opérer, de concert avec les Anglais, quelque diversion sur les côtes de l'Italie inférieure. La rupture entre la France et la Russie devint imminente; le général Hédouville, ambassadeur à *Saint-Pétersbourg*, quitta cette résidence, en y laissant un chargé d'affaires, M. de

Rayneval, qui ne tarda pas à être rappelé.

L'orage grossissait dans le Nord; le roi de Suède, qui avait rappelé son ambassadeur, dédaigna de répondre à la notification officielle de l'avénement de Napoléon au trône impérial : insulté personnellement dans une note insérée dans le *Moniteur*, il ne garda plus de mesure envers le gouvernement français, et s'unit étroitement avec la Russie et l'Angleterre : il fit construire dans tous ses chantiers, et réunit à *Stralsund* un grand nombre de chaloupes canonnières; il conclut un traité d'alliance offensive et défensive avec les ennemis de la France, et accepta les subsides qui lui furent offerts par le cabinet de Saint-James.

A l'autre extrémité de l'Europe, à *Constantinople*, la reconnaissance du nouvel empereur rencontrait aussi les difficultés élevées par les intrigues de l'Angleterre : le gouvernement ottoman, sollicité par les deux puissances belligérantes, qui l'une et l'autre cherchaient à s'assurer des avantages exclu-

sifs, et ne pouvant garder une stricte neutralité, se mit sous la protection de son vieil ennemi : la Russie profita habilement de cette situation embarrassée pour ouvrir le Bosphore à ses forces navales et à ses convois. Elle décida la Porte à refuser formellement de reconnaître l'empereur Napoléon. Le maréchal Brune, qui avait notifié son élévation, ne reçut que des félicitations insignifiantes, et n'ayant pu faire admettre ses nouvelles lettres de créance, après six mois d'instances et de réponses évasives, demanda ses passeports, et quitta *Constantinople*.

On voit par tout ce que nous venons de dire sur les dispositions des puissances dont les frontières ne touchaient point à celles de l'empire français, et qui pouvaient impunément se soustraire à son influence, que depuis la rentrée de M. Pitt au ministère, le cabinet de *Londres*, vers la fin de 1804, avait déjà fait de grands progrès vers la formation d'une nouvelle coalition ; on ne pouvait douter que l'Autriche n'y fût bientôt entraînée. Dans cet état de

choses, et pour développer le système de guerre offensive que M. Pitt avait constamment soutenu, le gouvernement anglais ne tarda pas à provoquer l'Espagne, dont la France avait, à des conditions onéreuses, reconnu la neutralité. Les relations de commerce et d'amitié que lord Hawkesbury avait maintenues furent interrompues, et sous le faux prétexte qu'il se faisait des armemens considérables dans les divers ports espagnols, ceux-ci furent bloqués. Le 5 octobre, quatre vaisseaux galions escortés par autant de frégates sous les ordres du contre-amiral don Joseph de Bastamento, venant de *Rio de la Plata*, et destinés pour *Cadix*, furent attaqués à la hauteur du cap *Sainte-Marie*, par une escadre anglaise composée de quatre frégates : le commodore qui les commandait fit notifier à l'amiral espagnol les ordres qu'il avait reçus d'arrêter les galions; sur son refus, le combat s'engagea : un des galions, *la Merceda santa*, fut englouti avec son équipage et sa cargaison; les trois autres se rendirent et furent conduits à *Portsmouth*, où

cette prise fut évaluée à un million de livres sterling. Dans le même temps, l'amiral Nelson faisait aussi notifier au gouverneur général de la Catalogne l'ordre qu'il avait reçu de son gouvernement « d'arrêter tous les bâtimens « espagnols, d'envoyer à *Malte* ceux au-dessus « du port de cent tonneaux, de couler à fond « ceux d'une moindre grandeur, et de brû-« ler les vaisseaux qu'on trouverait à l'ancre « sur toute la côte orientale d'Espagne. » Trois vaisseaux venant de l'Inde furent brûlés à la vue de *Barcelonne*, bloquée par une forte division de trois vaisseaux à trois ponts, trois frégates et quatre bombardes. Un convoi qui transportait à *Mahon* le régiment des volontaires de Castille, tomba entre les mains des croiseurs anglais. Un autre vaisseau fut attaqué et brûlé dans le port de *Palamos*.

Ce fut par ces actes de violence que l'Angleterre déclara la guerre à l'Espagne; et pendant qu'ils étaient exécutés par ses amiraux, l'ambassadeur espagnol, le chevalier d'Anduagna, était encore à *Londres*, et commu-

niquait tous les jours avec le ministère. L'Espagne ne répondit à cette déloyale agression que par de faibles et tardives représailles. L'embargo, la saisie des propriétés des Anglais établis dans le royaume, furent ordonnés seulement le 14 décembre 1804, six semaines après toutes ces hostilités; le ministre des affaires étrangères, don Pedro Cevallos, publia à cette occasion un manifeste remarquable dans lequel il dévoilait la conduite artificieuse du cabinet de *Londres*, et les *voies perverses* qu'il avait employées pour prolonger la sécurité de cabinet de *Madrid* jusques à la surprise des galions. Cet abus de la force et de la prépondérance maritime si souvent reproché au gouvernement anglais, pour être resté impuni jusqu'à nos jours n'en doit être que plus fortement signalé. Les peuples navigateurs des deux hémisphères ne sont pas moins exposés à cette éclatante violation du droit des gens et des lois de la guerre par la nation qui se dit la plus civilisée, qu'aux pirateries des peuples barbares.

En observant les actes du gouvernement anglais depuis la paix d'*Amiens*, on croirait que ce traité, non moins solennel que celui de Westphalie, et plus important par ses conséquences, ne fut consenti par l'Angleterre que comme une trève forcée qu'elle s'était réservé de rompre selon ses convenances politiques : aucune des conditions stipulées ne fut exécutée partout où le pavillon britannique put couvrir de faux prétextes. Ce manque de foi se montra, sans pudeur et sans excuse, dans le refus de remettre aux commissaires français *Pondichéry* et autres possessions dans les mers d'Asie, qui, aux termes des articles 3 et 12 du traité, devaient être rétrocédées à la France, dans les six mois après la ratification. Il s'écoula plus d'un an avant l'arrivée de la frégate *la Belle-Poule*, qui, ayant à son bord le préfet colonial, mouilla en rade de *Pondichéry*, le 16 juin 1803. Le commandant anglais, prétextant l'attente de nouveaux ordres du gouverneur-général qui résidait à *Calcutta*, refusa de remettre la place

sous laquelle mouillait une escadre de cinq vaisseaux, trois frégates et deux corvettes, commandée par l'amiral Reynier : on ne laissa mettre à terre aucun Français, et *la Belle-Poule* fut retenue sous le canon de l'amiral. Vingt-cinq jours après son arrivée, la division du contre-amiral Linois, partie de *Brest* le 6 mars, mouilla en rade de *Pondichéry* le 11 juillet. Cette division était composée du vaisseau de 74 *le Marengo*, de trois frégates et de deux transports; le contre-amiral avait à son bord le général de division Decaen, capitaine-général des possessions françaises dans l'Inde; tous les agens civils et militaires avaient été embarqués sur cette escadre; le soir même de l'arrivée de l'amiral Linois, avant qu'il eût communiqué et pris une plus ample connaissance de l'état des choses, le brick français, *le Bélier*, parti de *Brest* dix jours après la division, arriva au mouillage, et lui porta l'ordre de se rendre sans délai à l'*Ile-de-France*, pour y attendre de nouvelles instructions.

Les motifs de la conduite des Anglais s'expliquant assez par l'imminence d'une nouvelle rupture, l'amiral Linois, compromis devant des forces très-supérieures, profita de l'obscurité de la nuit; il appareilla avec sa division sans être aperçu, et fit voile pour l'*Ile-de-France*, où il mouilla le 16 août, et déposa le capitaine-général. La seule frégate *la Belle-Poule* resta entre les mains des Anglais. Aucune des possessions françaises sur le continent d'Asie ne fut rétrocédée, et les Français furent, comme dans le cours de la précédente guerre, réduits à celle des îles de *France* et de *Bourbon*. Le gisement de ces îles entre les tropiques dans l'Océan oriental, au nord-est du cap de *Bonne-Espérance*, les a toujours fait considérer comme une relâche très-avantageuse pour l'établissement des croisières dans les mers de l'Inde, parce que les vaisseaux de guerre de tout rang et les corsaires, partant de ce point avancé, peuvent choisir, selon les moussons, les stations qui leur offrent les meilleures chances, y attendre le passage des bâtimens partis de

l'Indostan, et des convois venant de la Chine, et venir ensuite se réparer et se ravitailler dans cette belle colonie : aussi les Anglais n'ont-ils cessé d'en convoiter la possession, jusqu'à ce qu'ils aient arraché à la France ce riche entrepôt.

L'amiral Linois, à l'exemple des amiraux Suffren et Sercey, ne manqua pas de mettre à profit les avantages de cette position pour porter des coups funestes au commerce anglais. Après avoir, conformément à ses instructions, concerté avec le général Decaen le plan de sa première croisière, il appareilla de l'*Ile-de-France* le 8 octobre, avec sa division, le vaisseau *le Marengo,* deux frégates et une corvette; après avoir débarqué à l'île *Bourbon* les troupes destinées à renforcer la garnison, il fit voile pour *Batavia*, où il devait aussi transporter les troupes qui avaient été laissées en dépôt à l'*Ile-de-France*. Parvenu aux passages de *Sumatra*, avant de passer le détroit de la Sonde, qui sépare cette île de celle de *Java*, l'amiral captura un vaisseau de la Compagnie des Indes qui ve-

nait du Bengale ; il surprit un convoi mouillé à la rade de *Bancool*, principal établissement anglais sur la côte méridionale de *Sumatra ;* un bâtiment richement chargé et un brick tombèrent entre ses mains ; cinq autres, parmi lesquels se trouvaient deux vaisseaux de la compagnie, s'échouèrent à l'approche de l'escadre française, et furent incendiés, ainsi que trois magasins remplis de marchandises précieuses.

Après avoir causé à l'ennemi une perte évaluée à plus de six millions, l'amiral Linois poursuivit sa route, arriva à *Batavia* le 11 décembre 1803, débarqua les troupes hollandaises et reprit la mer. Il passa le détroit de *Gaspard*, et parvint, le 26 janvier 1804, au point de croisière projeté à la vue et au vent de l'île *Pulooaor*, à l'entrée des mers de Chine. Il y fit d'abord plusieurs prises fort riches, et apprit par des bâtimens neutres venant de *Macao*, qu'ils y avaient laissé la flotte anglaise prête à mettre à la voile. Selon les derniers avis, cette flotte se composait de dix-sept vaisseaux de compa-

gnie plus ou moins bien armés, et six autres bâtimens de guerre : on attendait en outre à *Macao* une escorte de deux vaisseaux de ligne et deux frégates venant d'Europe : ce renfort avait été récemment annoncé par un paquebot.

Cette flotte parut en effet le 14 février 1804 au vent de la division française; elle mit en panne pour se rallier, et conserva ses feux pendant la nuit. L'amiral Linois rallia sa division et manœuvra pour gagner le vent; le lendemain, au point du jour, il compta distinctement vingt-sept voiles parmi lesquelles se trouvait le paquebot, aviso précurseur des deux vaisseaux de guerre; et comme le nombre de vingt-trois bâtimens à trois mâts excédait celui de la flotte reconnue dans le port de *Macao*, l'amiral dut présumer que les trois voiles qui s'y trouvaient de plus étaient l'escorte attendue; dès lors, se trouvant en présence de forces très-supérieures, il ne devait s'engager qu'avec une extrême précaution : il était arrivé plusieurs fois que des vaisseaux de compagnie à demi armés

en guerre, avaient été jugés vaisseaux de haut bord; l'erreur était ici d'autant plus facile et plus excusable, que ces trois bâtimens percés à deux batteries, comme les vaisseaux de 74, portaient un pavillon à queue bleue différent de ceux du reste de la flotte, et que leurs peintures moins fraîches confirmaient cette conjecture qu'ils étaient récemment venus d'Europe. Pour les reconnaître de plus près, l'amiral français qui tenait le vent laissa arriver sur la flotte, et attaqua l'ennemi : celui-ci ayant formé sa ligne de bataille ne se borna pas à faire bonne contenance; mais, se partageant en deux divisions, il manœuvra pour doubler par la tête et par la queue la division française, et par cette manœuvre hardie, ne laissa plus à l'amiral Linois aucun doute raisonnable sur son apparente supériorité : la division française ne s'engagea donc qu'autant qu'il le fallait pour ménager sa retraite; elle serra le vent et fit route à l'est en forçant de voiles; la flotte anglaise feignit de lui donner chasse, et continua ensuite sa route. Les An-

glais, dans leur rapport officiel, firent valoir le succès de leur audacieuse manœuvre, et blâmèrent avec une vanité peu généreuse celle de l'amiral français. Certes, celui qui naguère avait si bien soutenu à *Algésiras* l'honneur du pavillon français, ne pouvait être taxé de faiblesse; on l'eût avec plus de raison accusé d'imprudence et d'une téméraire cupidité, si, dans la conviction qu'il devait inévitablement être accablé par la force et par le nombre des vaisseaux ennemis de même rang que le sien, il avait compromis la division qui lui était confiée pour croiser dans ces parages lointains.

Les rapports anglais parvinrent à l'*Ile-de-France* avant que l'amiral Linois y fût de retour de sa première croisière; elle n'avait pas été infructueuse, puisque le coup de main sur la rade de *Bancool* et les dernières prises faites par les frégates détachées de la division avaient causé à l'ennemi un dommage évalué à plus de 12 millions : mais l'espoir dont on s'était flatté de s'emparer de la flotte de Chine, et le dépit de voir manquer

une expédition si bien concertée, firent accueillir d'injustes préventions : la fortune a plus de part encore aux succès et aux revers dans la guerre de mer que dans celle de terre; il n'y suffit pas d'être habile et brave, il faut être heureux : les chances y sont aussi multipliées qu'imprévues; on y peut éviter les fautes, jamais l'incertitude et l'erreur.

La seconde croisière de l'amiral Linois ne fut pas moins pénible que la première; il appareilla le 20 juin 1804 avec *le Marengo* et deux frégates : les Anglais avaient à cette époque dans les mers de l'Inde dix vaisseaux de ligne, huit frégates et plusieurs corvettes. Après avoir fait quelques prises par le travers des *Maldives*, la division française passa sur la rade de *Visigapatnam*, à la côte de *Coromandel*, y prit un vaisseau de la compagnie armé de vingt-quatre canons, en fit échouer un autre, et combattit le vaisseau de guerre *le Centurion*, embossé sous la protection des batteries de terre. Recherché et presque certain d'être bientôt atteint par

une forte division anglaise, l'amiral s'éloigna de la côte, et fit route pour l'*Ile-de-France*; il captura dans la traversée le bâtiment *le Hope*, de sept à huit cents tonneaux, très-richement chargé; aux atterrages de l'*Ile-de-France*, il apprit par les signaux la présence de l'ennemi qui croisait avec des forces supérieures, mais qui, trompé à son tour par le nombre et l'apparence des bâtimens français parmi lesquels étaient les trois prises amarinées, leva le blocus et reprit le large. Pendant qu'on réparait *le Marengo*, les frégates continuèrent de croiser sur divers points.

Enfin l'amiral Linois quitta pour la troisième fois l'*Ile-de-France* au mois de mai 1805, avec son vaisseau et la frégate *la Belle-Poule* : il visita plusieurs rades de *Madagascar*, dans le canal de *Mozambique*; il essaya de croiser à l'entrée de la mer Rouge, et ne put s'y maintenir à cause de la violence des vents : il se porta sur le cap de *Galle* de l'île de *Ceylan*, et y captura le vaisseau de compagnie *le Brunswick*; il se dirigea en-

suite sur le cap de *Bonne-Espérance*, changeant ainsi ses points de croisière pour dérouter les divisions anglaises qui le poursuivaient ; il rencontra un convoi de six vaisseaux de compagnie armés et chargés de troupes, escortés par *le Bleinheim*, de quatre-vingts canons, portant le pavillon de l'amiral Trowbridge ; il l'attaqua à portée de pistolet pour le bien reconnaître, et continua sa route. Le reste de la campagne de l'amiral Linois ne fut qu'une suite d'infortunes ; il perdit par une affreuse tempête, à la rade de *Simons-Baye*, sa prise *le Brunswick*, et peu de jours après, sur la rade du cap de *Bonne-Espérance*, la frégate *l'Atalante ;* il reprit la mer pour aller croiser sur la côte d'*Angole*, et plus tard sous le vent de l'île *Sainte-Hélène*. Il comptait retourner au cap de *Bonne-Espérance ;* mais informé que les Anglais s'en étaient de nouveau emparés, et manquant d'approvisionnemens, et surtout de cordages après une navigation de dix mois, il faisait route pour un port d'Europe, et coupait la ligne pour la douzième fois,

lorsqu'il donna, pendant la nuit, dans une division anglaise de sept vaisseaux, deux frégates et une corvette. Le brave et malheureux amiral, dont l'équipage exténué était réduit à la ration de dix onces de biscuit avarié, n'amena son pavillon que lorsque, par la perte de soixante-trois hommes tués et quatre-vingt-deux blessés, parmi lesquels deux officiers tués et huit blessés, blessé lui-même, il se vit hors d'état de manœuvrer et de se défendre plus long-temps.

L'issue funeste de cette longue campagne de l'amiral Linois ne doit pas faire considérer le système des croisières lointaines dans les guerres maritimes comme dangereux, à cause de la dispersion des forces navales qu'on y emploie. Des marins, dont les talens et l'expérience font autorité, ont pensé qu'il vaut mieux, lorsqu'on n'a pas une supériorité décidée, surtout au commencement de la guerre, ménager ses ressources, conserver ses vaisseaux dans les ports, et ne pas hasarder de ruiner la marine par des armemens inutiles et des expéditions partielles; mais

ce serait tomber dans un excès plus nuisible, et se priver dans la guerre de mer de l'avantage que procure dans la guerre de terre une défensive active devant un ennemi supérieur. Le brave et infatigable amiral Sercey avait prouvé cette vérité dans la guerre précédente ; il avait, avec quelques frégates, par sa vigilance, son intrépidité, et par la justesse de ses combinaisons, désolé le commerce anglais dans les mers de l'Inde, et occupé constamment des forces très-supérieures devant lesquelles il semblait multiplier les siennes. A son exemple, quoique moins heureux, l'amiral Linois avait causé aux Anglais une perte de plus de 20 millions. En traçant l'histoire de la campagne de 1805, nous trouverons l'occasion de démontrer que la marine française, malgré son infériorité, se rendit redoutable ; il est juste d'en faire honneur à la mémoire de l'amiral Decrès, qui administra la marine pendant toute la durée du régime impérial. Ses travaux sont restés trop inconnus, parce qu'ils n'ont pas été couronnés par des succès; on verra que,

secondé par cet habile ministre, Napoléon poursuivait l'exécution d'un plan aussi vaste que bien concerté : il en déroba le secret à la vigilance du gouvernement anglais, lorsque, s'éloignant des côtes de la Manche pour aller visiter le département du Rhin vers la fin de 1804, il parut ne plus s'occuper pendant l'hiver que de faire éelater sa puissance; ravivant à *Aix-la-Chapelle* et à *Mayence* les grands souvenirs de celle de Charlemagne; essayant d'effacer dans la capitale le souvenir des anciennes dynasties, en se faisant sacrer par les mains du pape.

D'après l'antique usage de la cour de Rome, l'empereur d'Allemagne, à raison du vain titre de roi des Romains, de successeur de Charlemagne, était le seul entre tous les souverains auquel le pape dût conférer l'onction royale : mais c'était dans la basilique de Saint-Pierre que le représentant des Césars devait venir s'humilier devant la tiare, et recevoir ce témoignage de la bienveillance des papes. Plus de dix siècles s'étaient écoulés depuis que Étienne III était venu con-

sacrer l'usurpation de Pepin, et répandre l'huile sainte sur le front du fondateur d'une nouvelle dynastie, et sur ceux de sa femme et de ses fils, Charlemagne et Carloman. On ne pouvait citer aucun autre exemple; mais celui-ci suffit à Napoléon pour demander, pour exiger du pape Pie VII la même faveur dans des circonstances toutes semblables. Les négociations du concordat avaient préparé celle-ci; le règlement des affaires des cultes, les allocutions du saint-père aux évêques, l'injonction du cardinal légat Caprara à tous les pasteurs des églises de France, de prier pour la conservation de l'empereur et de la famille impériale, ne laissaient rien à débattre sur la question politique de la souveraineté. La cour de Rome ne contesta jamais la puissance de fait, et se renfermant dans la rigueur du précepte, « Rends à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu, » quand elle n'a pu conférer à son gré la puissance temporelle, elle a toujours avoué et consacré, sans égard à la légitimité héré-

ditaire, celle qui reconnaissait sa suprématie spirituelle et en protégeait l'exercice.

Quelques-uns des anciens évêques de France avaient méconnu le principe de l'infaillibilité du prince des apôtres; ils avaient refusé l'obéissance au pouvoir des clefs; et sous le spécieux prétexte de défendre seuls la liberté de l'Église gallicane, ils avaient, par cet esprit de parti, empêché la fusion de toutes les dissidences et conservé le germe des schismes : ceux-là blâmèrent hautement le voyage du pape; ils l'attribuèrent à des motifs tout profanes. Ainsi s'accrédita l'opinion que Napoléon avait, par la fausse promesse de la restitution du territoire des Légations dont les états du saint-père avaient été dépouillés, acheté la condescendance de Pie VII. Malgré l'assertion de l'auteur des *Quatre Concordats*, nous croyons devoir repousser cette allégation : nous trouvons un motif suffisant et plus pur et plus vrai dans ce qu'il dit lui-même de la nécessité de confirmer par la présence du chef de la religion,

le rétablissement du culte, et, pour nous servir des propres expressions du savant auteur, de recueillir *les restes dispersés d'Israël*,

Et de David éteint rallumer le flambeau.

Il fut en effet rallumé, et brilla surtout dans les pompeuses cérémonies du sacre et du couronnement de l'empereur Napoléon, le 2 décembre 1804. La description de cette solennité et des fêtes publiques par lesquelles cette intronisation fut célébrée, serait ici superflue : il appartenait seulement au sujet de ces Essais de considérer le motif et les effets politiques de cet événement. Il est certain que la présence du pape, le spectacle aussi nouveau qu'imposant de la réunion du clergé romain avec celui de France, furent aux yeux du peuple une sanction visible du changement de dynastie; la croyance religieuse affaiblit dans l'esprit de la multitude la pensée de l'usurpation de la couronne. Napoléon ne la reçut point de la main du pape : à peine le saint-père l'eût-il bénie, qu'il la saisit brusquement, la posa sur sa tête, et couronna

lui-même l'impératrice. Il voulut ainsi faire entendre qu'en recevant l'onction sainte par la grâce de Dieu, il ne tenait que de son épée ces couronnes consacrées par le père spirituel des chrétiens.

Trois jours après cette auguste cérémonie, il se rendit au Champ-de-Mars avec le même cortége qui l'avait accompagné à l'église de Notre-Dame; il distribua aux colonels pour chacun des corps de l'armée, et aux présidens des colléges électoraux pour les gardes nationales des départemens, de nouvelles enseignes impériales. « Soldats, s'écria-t-il, « voilà vos drapeaux; ces aigles vous serviront toujours de point de ralliement, elles « seront partout où votre empereur les jugera « nécessaires pour la défense de son trône et « de son peuple. »

CHAPITRE II.

Vaines propositions de paix. — Nouveaux apprêts de l'Autriche. — Plan de campagne. — Armemens dans les ports français. — Départ de l'escadre de Rochefort sous les ordres de l'amiral Missiessy. — Ses opérations aux Antilles. — Il y est suivi par l'amiral Cochrane. — Sortie de l'escadre de Toulon sous les ordres de l'amiral Villeneuve. — Fausse manœuvre de l'amiral Nelson. — Réunion de la flotte combinée, française et espagnole. — Elle fait voile pour les Antilles. — Est suivie par lord Nelson. — Continuation des mouvemens de concentration et des combats de flottilles dans la Manche. — Suite des affaires d'Italie, Constitution monarchique. — Voyage de l'empereur Napoléon; il se fait couronner à Milan. — Fin de la république de Gênes. — Réunion de son territoire à l'empire français. — Consé-

quences de ces changemens. — Diverses dispositions des forces navales. — Continuation du voyage de l'empereur et roi. — Son retour en France.

Les fêtes brillantes du couronnement de l'empereur Napoléon, les acclamations populaires, auraient pu l'enivrer, mais non distraire sa pensée des obstacles qui lui restaient à vaincre; lui seul peut-être en mesurait l'étendue, quand les vœux de la nation rendue à ses habitudes monarchiques semblaient les avoir tous aplanis. L'épée du conquérant avait suffi pour établir et faire consacrer son pouvoir; mais il savait trop bien que, pour se placer réellement au rang des légitimes souverains, pour faire entrer sa dynastie dans la vieille fédération des familles royales, il lui fallait, à défaut de la sanction des siècles, celle d'un contrat synallagmatique : s'il ne pouvait obtenir par des négociations ce gage de l'assentiment spontané des grandes puissances européennes, il n'avait point achevé son entreprise; il ne lui restait

que la voie des armes pour les contraindre à cet abandon du principe de leur droit : aussi le disait-il lui-même : « On me croit « ennemi de la paix ; mais ne faut-il pas que « je remplisse ma destinée ? Je suis forcé de « combattre et de conquérir pour conserver. »

Si le traité d'Amiens n'eût pas été rompu, il est vraisemblable que, malgré la tendance des esprits vers le rétablissement de la monarchie, le consul n'eût point osé relever le trône, et se faire proclamer empereur des Français ; l'état de guerre est toujours favorable aux entreprises audacieuses : on a vu que les intrigues ourdies pour réveiller le parti opposé à la révolution, avaient servi à souhait les vues de Napoléon ; les attentats à sa vie avaient rendu nationale sa cause personnelle, et affaibli les regrets des douceurs de la paix ; cependant l'imminence d'une coalition plus formidable que celles qui l'avaient précédée, parce que cette fois elle avait un but plus fixe, la destruction de sa puissance, firent sentir au nouvel empereur la nécessité de capter l'opinion publique ; il

voulut donc prévenir les reproches, alléger le poids de sa responsabilité, et justifier d'avance les efforts et les sacrifices qu'exigerait une autre guerre continentale, en déversant sur l'Angleterre l'odieux de ce nouvel embrasement de l'Europe.

Mû par ces motifs et s'exagérant peut-être l'effet qu'avait dû produire la menace d'une prochaine invasion, Napoléon, dédaignant de s'astreindre aux formalités usitées, écrivit, le 2 janvier 1805, la lettre suivante au roi d'Angleterre :

« Monsieur mon frère, appelé au trône « par la Providence, et par les suffrages du « sénat, du peuple et de l'armée, mon pre- « mier sentiment est un vœu de paix. La « France et l'Angleterre usent leur prospé- « rité ; elles peuvent lutter pendant des siè- « cles ; mais leurs gouvernemens remplis- « sent-ils bien le plus sacré de leurs devoirs ? « et tant de sang versé inutilement, et sans « la perspective d'aucun but, ne les accuse- « t-il pas dans leur propre conscience ? Je « n'attache point de déshonneur à faire le

« premier pas ; j'ai assez, je pense, prouvé
« au monde que je ne redoute aucune des
« chances de la guerre ; elle ne m'offre d'ail-
« leurs rien que je doive redouter : la paix
« est le vœu de mon cœur ; mais la guerre
« n'a jamais été contraire à ma gloire. Je con-
« jure donc votre majesté de ne point se re-
« fuser au bonheur de donner elle-même la
« paix au monde ; qu'elle ne laisse pas cette
« douce satisfaction à ses enfans, car enfin
« il n'y eut jamais de circonstance ni de mo-
« ment plus favorables pour faire taire toutes
« les passions, et écouter uniquement les
« sentimens de l'humanité et de la raison.
« Ce moment une fois perdu, quel terme as-
« signer à une guerre que tous mes efforts
« n'auraient pu terminer ? Votre majesté a
« plus gagné depuis dix ans, en territoire et
« en richesses, que l'Europe n'a d'étendue ;
« sa nation est au plus haut point de pros-
« périté : que peut-elle espérer de la guerre ?
« Coaliser quelques puissances du continent...
« Le continent restera tranquille : une coali-
« tion ne ferait qu'accroître la prépondérance

« et la grandeur continentale de la France.
« Renouveler les troubles intérieurs... Les
« temps ne sont plus les mêmes.... Dé-
« truire nos finances... Des finances fondées
« sur une bonne agriculture ne se détrui-
« ront jamais... Enlever à la France ses co-
« lonies... Les colonies sont pour la France
« un objet secondaire. Et votre majesté n'en
« possède-t-elle pas déjà plus qu'elle n'en
« peut garder?... Si votre majesté veut elle-
« même y songer, elle verra que la guerre
« est sans but, sans aucun résultat présu-
« mable pour elle. Eh! quelle triste perspec-
« tive de faire battre des peuples seulement
« pour qu'ils se battent!.... Le monde est
« assez grand pour que nos deux nations
« puissent y vivre, et la raison a assez de
« puissance pour qu'on trouve moyen de
« tout concilier, si de part et d'autre on en
« a la volonté. J'ai toutefois rempli un devoir
« saint et précieux à mon cœur. Que votre
« majesté croie à la sincérité des sentimens
« que je viens de lui exprimer, et à mon
« désir de lui en donner des preuves. »

Cette ouverture inattendue fut repoussée par le ministère anglais, déjà certain des intentions secrètes des deux cours impériales : il ne vit dans cette démarche intempestive qu'une occasion de presser la conclusion des traités de subsides et d'alliance offensive avec l'Autriche et la Russie ; il en profita pour manifester le but commun, les principes et les bases de la coalition projetée.

La lettre autographe de Napoléon ayant été renvoyée au conseil des ministres, lord Mulgrave, ministre des affaires étrangères, adressa le 14 janvier, à M. de Talleyrand, la note ci-après :

« Sa majesté britannique a reçu la lettre « qui lui a été adressée par le chef du gou- « vernement français.

« Il n'y a aucun but que sa majesté ait plus « à cœur que de saisir la première occasion « de procurer de nouveau à ses sujets les « avantages d'une paix fondée sur des bases « qui ne soient pas incompatibles avec la « sûreté permanente et les intérêts essentiels « de ses états. Sa majesté est persuadée que

« ce but ne peut être atteint que par des
« arrangemens qui puissent en même temps
« pourvoir à la sûreté et à la tranquillité à
« venir de l'Europe, et prévenir le renou-
« vellement des dangers et des malheurs dans
« lesquels elle s'est trouvée enveloppée. Con-
« formément à ce sentiment, sa majesté sent
« qu'il lui est impossible de répondre plus
« particulièrement à l'ouverture qui lui a
« été faite, jusqu'à ce qu'elle ait eu le temps
« de communiquer avec les puissances du
« continent avec lesquelles elle se trouve en-
« gagée par des liaisons et des rapports con-
« fidentiels, et particulièrement avec l'em-
« pereur de Russie, qui a donné les preuves
« les plus fortes de la sagesse et de l'élévation
« des sentimens dont il est animé, et du vif
« intérêt qu'il prend à la sûreté et à l'indé-
« pendance de l'Europe. »

Cette réponse, communiquée aux deux chambres du parlement, y excita de vifs débats. M. Fox attaqua avec son énergie accoutumée le parti obstiné à éterniser la guerre. Pourquoi, disait-il, faire à l'ennemi qui nous

offre la paix, une réponse évasive indigne d'un gouvernement qui doit avoir le sentiment de sa force et de son honneur? Voulons-nous la paix, voulons-nous la guerre pour la guerre? voilà la question. Je n'examine point si la situation de notre commerce, nos manufactures désertes et l'esprit d'inquiétude qui plane sur toute la population anglaise, ne sont pas des motifs assez importans pour justifier l'opinion de ceux qui pensent qu'il serait temps enfin de mettre un terme à la guerre suspendue un moment, pour recommencer avec plus de fureur : j'admets que la guerre qui nous accable de maux est préférable à la paix qui nous rendrait heureux et l'Europe avec nous : mais alors pourquoi ne pas le dire franchement? Pourquoi s'obstiner à mentir à la nation, en cherchant à lui faire croire que c'est l'ennemi qui veut la guerre, lorsqu'il vient encore de nous offrir la paix? Pourquoi parler de rapports confidentiels avec l'Europe, lorsque aucune communication à cet égard ne nous est faite, lorsque rien ne nous prouve

que ces rapports existent, et que par conséquent l'Angleterre doive être secourue dans la nouvelle guerre où nous a engagés un orgueil national malentendu, et une avidité de domination que nous devrions mieux dissimuler ?

Les ministres ne répliquèrent point à cette interpellation ; ils gardèrent le secret de leurs relations avec les puissances du continent, et s'en tinrent à leur note officielle. Ce n'était pas seulement, comme on le voit, une réponse évasive, mais un refus positif d'entrer en négociation. M. Pitt annonçait clairement son retour au principe qu'il n'avait jamais abandonné ; il pensait qu'il n'y aurait jamais de paix solide pour l'Angleterre que lorsque, par des efforts réunis et dans l'intérêt commun, on aurait usé les ressources de la France ; qu'il fallait, quelles qu'en dussent être les chances, continuer la guerre jusqu'à ce que, affranchis de l'influence de la révolution française, quelque forme de gouvernement qu'elle eût produit, les souverains en congrès pussent stipuler librement

les garanties mutuelles de leurs droits et de leur indépendance.

Le but ainsi marqué, Napoléon, qui n'espérait pas en détourner son illustre adversaire, voulut le mettre à découvert, et prouver qu'il avait tenté les derniers moyens d'éloigner du continent le fléau de la guerre; il fit communiquer par son ministre, aux trois corps de la législature, la lettre qu'il avait écrite au roi d'Angleterre, et la réponse de lord Mulgrave. On admira la générosité de cette démarche; toute la France retentit des éloges donnés à sa modération, et l'indignation qu'inspira cet orgueilleux refus rendit unanime le désir d'en tirer une prompte vengeance. Ainsi, comme il arrive presque toujours dans les rivalités de domination, ne pouvant, ne cherchant pas même à se tromper sur les intentions pacifiques réciproquement manifestées, chacun des deux partis ne s'occupa réellement que d'en tirer avantage pour avancer ses affaires, accroître ses moyens, et s'affermir dans ses résolutions.

Pour rendre de plus en plus populaire et

lucratif ce système de guerre continuelle et toujours offensive que M. Pitt avait constamment soutenu, rien n'était plus opportun que de faire tomber sur l'Espagne les plus rudes coups, et de distraire le commerce anglais des terreurs que lui inspirait le spectacle des armemens de *Boulogne*, en livrant aux armateurs en course une si riche proie. Ainsi la prise des galions, l'enlèvement des bâtimens espagnols sur les rades et dans les ports de la Méditerranée, avaient précédé la déclaration de guerre. *Cadix*, à peine délivré du fléau de la contagion, fut étroitement bloqué; toute espèce de navigation fut interdite dans ces parages, et le contre-amiral Orde ne voulut pas même tolérer la pêche dans la baie : les croisières anglaises exerçaient partout les mêmes rigueurs. On souffrait beaucoup en France et en Italie de cette interruption des communications maritimes; mais du moins l'état de paix du continent laissait de ce côté un libre cours aux spéculations commerciales. Les dernières déclarations du cabinet britannique n'a-

vaient pas troublé cette sécurité : l'accord des deux cours impériales avait encore la couleur d'une impassible neutralité. L'Autriche, pour se donner le temps d'achever ses apprêts et de se montrer dans une situation respectable, dissimulait plus profondément que son alliée; le recrutement extraordinaire par voie de conscription dans les états héréditaires, les mouvemens des troupes, les rassemblemens sur le Haut-Adige, à cause de prétendues mesures sanitaires, ayant donné de l'ombrage à Napoléon, la cour de *Vienne* offrit, avec tout l'empressement de la bonne foi, les explications les plus rassurantes; les bruits alarmans qui s'étaient répandus furent officiellement démentis dans les papiers publics; et ceux de *Londres*, en répondant à cette publication, qui, disaient-ils, décelait assez les craintes du gouvernement français, mirent à découvert la fausseté des prétextes spécieux dont l'Autriche couvrait ses armemens.

Plus la nouvelle coalition des grandes puissances, pour seconder les efforts de l'An-

gleterre, était imminente, et plus le nouvel empereur se hâta de profiter du temps que lui laissaient l'indécision des grandes puissances, et la difficulté qu'elles trouvaient à mettre d'accord leurs intérêts respectifs encore alors si divers. Il résolut d'attaquer sérieusement l'Angleterre avant qu'elle eût serré les nœuds de ses alliances continentales, en même temps qu'il affermirait sa puissance en Italie, pour surveiller l'Autriche et la menacer de plus près. Son plan de campagne maritime fut un des plus grands efforts de ce génie entreprenant. Ce plan, dont le dénoûment devait être l'invasion certaine de la Grande-Bretagne, était très-compliqué, et cependant toutes les parties en étaient combinées de manière à ne laisser que peu de chances à la fortune, s'il était fidèlement exécuté. Nous ne ferions connaître qu'imparfaitement cette solution du grand problème de la possibilité de porter une armée de cent mille hommes au cœur de l'Angleterre, si nous ne mettions sous les yeux de nos lecteurs que l'historique des

événemens, puisque leur issue trompa les espérances les mieux fondées; nous nous appuierons sur des documens authentiques et plus sûrs que les publications officielles qui servirent de masque, et couvrirent jusqu'au dernier moment le secret de cette grande opération. La correspondance particulière de Napoléon avec son ministre de la marine, le duc Decrès, qu'il dicta lui-même pendant toute cette période, jusques à la levée du camp de *Boulogne* au mois de septembre 1805, renferme jusques aux moindres détails de ses dispositions. Cette correspondance, qui nous a été confiée par madame la duchesse Decrès, a beaucoup éclairé notre travail pour le récit des faits et la recherche des motifs des différens mouvemens; et comme elle ne met pas moins en évidence les talens et l'activité du ministre, que la force et la précision des calculs de l'auteur du plan, nous avons cru devoir en publier les parties les plus intéressantes dans le recueil des Pièces justificatives jointes à ce volume.

On a vu que depuis la reprise des hosti-

lités, pendant qu'on faisait grand bruit dans les ports de la Manche des apprêts d'une descente en Angleterre, et que tous les regards de l'Europe étaient fixés sur cet armement si considérable par le nombre de bâtimens, et en apparence si peu formidable par leur exiguité, tout le reste des forces navales de la France, de l'Espagne et de la Hollande, semblait être oublié. Les Anglais faisaient peu d'estime de ces forces disséminées sur l'immense étendue des côtes du continent; ils les paralysaient par la sévérité de leurs blocus et la vigilance de leurs croisières. Cependant il y avait encore dans les arsenaux un assez grand nombre de vaisseaux en état d'aller à la mer : la France en avait quarante-huit, l'Espagne environ vingt-cinq, la Hollande quinze; mais il n'était pas vraisemblable qu'aucune de ces trois puissances fût en état de les armer convenablement, et bien moins encore qu'elles hasardassent de réunir ces masses séparées par tant d'obstacles : deux campagnes s'étaient écoulées sans qu'on eût remarqué dans les dispositions du gouverne-

ment français aucune volonté d'imprimer à sa marine un grand mouvement; on louait sa prudence à ne pas la compromettre, et cette longue immobilité, commandée par une infériorité trop évidente, laissait penser que presque toutes les ressources dont Bonaparte avait pu disposer, étaient exclusivement consommées ou réservées pour la formation des flottilles.

Il n'en était pas ainsi; les chantiers de *Brest*, de *Rochefort* et de *Toulon* ne furent jamais dans une plus grande activité : celui d'*Anvers*, à peine créé, prenait sous la direction de l'ancien intendant de la marine, M. Malouet, un développement qui tenait du prodige. Napoléon ne passait pas un seul jour sans s'occuper de tous les détails du matériel, du rétablissement et de la réforme des institutions navales, et du complétement des équipages; ses notes au ministre de la marine, ses instructions adressées directement aux amiraux commandans dans les ports, les missions secrètes données à des officiers de son intime confiance pour aller

surveiller les progrès des travaux, exciter l'émulation, dévoiler les moindres abus, prouvent jusqu'à quel point cet objet important occupait sa pensée : il usait de toute son influence sur ses alliés pour les porter à seconder ses vues par des efforts extraordinaires : il ne lui suffit pas que la Hollande eût elle seule fourni, avec son plus habile amiral, l'amiral Verhuel, presque le tiers et la meilleure partie de la flottille, il exigea que le gouvernement batave armât et équipât sa flotte, et tînt prête au *Texel* la plus forte escadre qu'on y pourrait rassembler. Ses incitations à l'égard de l'Espagne ne furent pas moins pressantes; après l'avoir entraînée dans la guerre, il ne négligea aucun moyen de lui en faire supporter tout le poids qui pouvait lui échoir, et mit habilement en œuvre la puissante influence du prince de la Paix.

Au commencement de janvier 1805, lorsque Napoléon fit directement au roi d'Angleterre l'ouverture de paix que nous avons rapportée, toutes ses escadres étaient prêtes à mettre en mer. On voit par l'état de situa-

tion et par la composition de ces différentes escadres, que la totalité des forces navales françaises réellement disponibles, était de quarante-cinq vaisseaux, dont cinq à trois ponts de 118 à 120 canons; sept de 80; tous les autres de 74; quatorze frégates de 40 canons, sans compter les corvettes, bricks et autres petits bâtimens. Le contingent de forces navales et de troupes de terre que l'Espagne devait fournir, fut réglé par une convention secrète entre S. M. l'empereur des Français et S. M. catholique, signée à *Paris*, le 4 janvier 1805, par le vice-amiral Decrès, ministre de la marine, au nom de Napoléon, et par l'amiral Gravina, ambassadeur d'Espagne, au nom de son souverain. L'article premier de cette convention renfermait dans les termes suivans l'exposé sommaire des forces de terre et de mer destinées aux opérations offensives de cette campagne.

« S. M. l'empereur ayant réuni au *Texel*,
« dans les divers ports de la Manche, à *Brest*,
« à *Rochefort* et à *Toulon*, les armemens
« dont le détail suit; savoir :

« Au *Texel*, une armée de trente mille « hommes (c'était le corps d'armée com- « mandé par le général Marmont, et campé « sous *Utrecht*), avec les bâtimens de guerre « et de transport nécessaires pour embar- « quer ces troupes;

« A *Ostende*, *Dunkerque*, *Calais*, *Bou-* « *logne* et au *Hâvre*, des flottilles de guerre « et de transport propres à embarquer cent « vingt mille hommes et vingt-cinq mille « chevaux;

« A *Brest*, une armée navale forte de « vingt-un vaisseaux de ligne, plusieurs fré- « gates et transports disposés pour embar- « quer vingt-cinq mille hommes de troupes « réunis au camp sous *Brest*;

« A *Rochefort*, une escadre de six vais- « seaux et quatre frégates armés et mouillés « à l'île d'*Aix*, et ayant à bord quatre mille « hommes de troupes expéditionnaires;

« Et enfin, au port de *Toulon*, une escadre « de onze vaisseaux de ligne, huit frégates « et des transports, ayant à bord neuf mille « hommes de troupes expéditionnaires.

« Ces armemens seront maintenus, et ils « seront destinés à des opérations sur lesquelles S. M. l'empereur se réserve de s'expliquer elle-même dans le délai d'un mois, « ou au général chargé de pouvoir par elle. »

L'Espagne s'obligeait à armer et tenir prêts à la disposition de son allié, dans les ports du *Férol*, de *Cadix* et de *Carthagène*, trente vaisseaux et cinq mille hommes de troupes de débarquement, complétement approvisionnés pour six mois.

Les deux puissances contractantes se promettaient d'accroître leurs armemens respectifs, se garantissaient la possession ou la restitution de leurs colonies, et s'obligeaient à ne point faire de paix séparée. Cette convention (dont nos lecteurs trouveront le texte entier aux Pièces justificatives de ce volume) fut ratifiée à *Aranjuès* le 12 janvier. Le prince de la Paix, en sa qualité de généralissime des armées de terre et de mer, fit une proclamation très-énergique à la nation, et voulut rivaliser de zèle et d'activité avec le gouvernement français ; les travaux fu-

rent repris avec ardeur, et ne se ralentirent point dans tous les chantiers espagnols; tous les points que l'ennemi pouvait menacer sur les rivages des deux mers furent mis en état de défense. L'amiral Gravina, rappelé de son ambassade, prit le commandement de l'escadre de *Cadix*, et l'amiral Grandellana celui de l'escadre du *Férol*; les armateurs furent encouragés. Deux corps d'observation furent rassemblés, l'un au camp de *Saint-Roch*, sous les ordres de don Valdès, et l'autre en Galice, sous le commandement du général O'Farrill, l'un des plus distingués de l'armée espagnole. Le premier rassemblement menaçait *Gibraltar*; il força le gouvernement anglais d'y jeter une forte garnison sans cesse inquiétée par les surprises des postes extérieurs, les attaques des ouvrages les plus avancés vers les lignes, les constructions de chaloupes canonnières et de brûlots dans la baie d'*Algésiras*; enfin par toutes les démonstrations qui pouvaient annoncer la résolution sérieuse de reconquérir le boulevard de la Péninsule, et d'effacer

après cent ans la honte de la surprise de cette forteresse, la clef des mers de l'Europe. Quant au corps d'armée rassemblé en Galice, et qui devait être de vingt-cinq mille hommes, il avait le double objet de surveiller la frontière du Portugal, à cause de l'équivoque neutralité de cette puissance, et de protéger les armemens de la *Corogne* et du *Férol*, dont nous ferons bientôt connaître l'importance.

Tous les moyens d'agir offensivement étant ainsi disposés au mois de janvier 1805, l'empereur ne tarda pas long-temps à commencer ses opérations : mais avant d'en montrer le développement successif et la connexité, il n'est pas inutile, pour la clarté de cette difficile narration, de faire connaître à nos lecteurs quel avait été le premier projet de Napoléon vers la fin de la campagne de 1804, avant que l'Angleterre eût violemment déclaré la guerre à l'Espagne, et qu'il eût obtenu de son allié cette entière et franche coopération. Convaincu, plus qu'il ne lui convenait de le paraître, que l'appareillage et le

trajet de ses flottilles de guerre et de transport dans la Manche n'étaient possibles que sous la protection, au moins momentanée, des vaisseaux de guerre; et n'ayant encore d'autres auxiliaires que les Hollandais, il voulait faire passer l'escadre de *Toulon* dans l'Océan, la réunir aux six vaisseaux qui se trouvaient à *Rochefort*, favoriser la sortie de la flotte de *Brest*, forte de vingt-trois vaisseaux, et avec ces trente-quatre ou trente-six vaisseaux réunis devant *Boulogne*, et auxquels pouvaient se joindre quelques vaisseaux hollandais, assurer le passage et le débarquement de l'armée : la dispersion et l'éloignement des escadres anglaises stationnées dans les rades de la Manche, devant *Brest*, devant le *Férol* (où le contre-amiral Gourdon, avec cinq vaisseaux, était étroitement bloqué), devant *Cadix*, devant *Toulon*, semblaient être d'autant plus favorables à ce projet, que déjà fatiguées par de longues croisières, et n'ayant pas dû recevoir des ordres pour un cas si invraisemblable, elles ne pour-

raient concerter leurs mouvemens assez à temps pour se réunir à la hauteur de *Brest*, maintenir le blocus, ou combattre avec des forces égales.

La plus grande et presque la seule difficulté que l'empereur aperçut dans l'exécution de ce projet, était la sortie de l'escadre de *Toulon*, que Nelson observait de près, tant que la violence des vents ne le forçait pas à s'éloigner de la côte : le vice-amiral Latouche-Tréville, qui mourut à *Toulon* le 10 août 1804, commandait cette escadre : c'était un des meilleurs officiers de l'ancien corps de la marine française ; il s'était distingué dans la glorieuse guerre de 1780, et pendant la paix, comme directeur de la marine sous le ministère du maréchal de Castries ; sa longue expérience et la résolution qu'il avait montrée à la défense de la rade de *Boulogne*, contre les attaques réitérées de l'amiral Nelson, lui avaient acquis l'entière confiance de Bonaparte ; il lui écrivit un mois avant sa mort pour lui communiquer son projet et pour le consulter. (*Voyez* cette dépêche au

Recueil de la Correspondance.) « Par le re-
« tour de mon courrier, faites-moi connaître
« le jour où il vous sera possible, abstrac-
« tion faite du temps, de lever l'ancre; faites-
« moi aussi connaître ce que fait l'ennemi,
« où se tient Nelson; méditez sur la grande
« entreprise que vous allez exécuter, et
« avant que je signe vos ordres définitifs,
« faites-moi connaître la manière que vous
« pensez la plus avantageuse de les exécu-
« ter.... Je vous ai nommé grand-officier de
« l'empire, inspecteur des côtes de la Médi-
« terranée; mais je désire beaucoup que l'o-
« pération que vous allez entreprendre me
« mette à même de vous élever à un tel
« degré de considération et d'honneur, que
« vous n'ayez plus rien à désirer. »

La mort presque subite du brave amiral Latouche, les approches de l'équinoxe, la déclaration de l'Espagne, qui, changeant avantageusement les données du problème, permettait de faire une plus forte combinaison, décidèrent Napoléon à différer jusques à la campagne suivante. Nous venons de

dire comment ce temps fut mis à profit dans les chantiers des deux puissances pour compléter les armemens. L'amiral Villeneuve fut nommé au commandement de l'escadre de *Toulon* : le général Lauriston, l'un des aides-de-camp de l'empereur, fut chargé de celui des troupes expéditionnaires, et s'embarqua avec l'amiral à bord du *Bucentaure* : l'escadre était composée de douze vaisseaux, quatre de 80, et huit de 74, six frégates de 40 canons, deux corvettes et quelques autres bâtimens. L'effectif des troupes embarquées était à peu près de six à sept mille hommes.

Dans le même temps, l'escadre de *Rochefort*, composée de six vaisseaux et trois frégates, sous les ordres de l'amiral Missiessy, qui arbora son pavillon à bord du *Majestueux* de 118 canons, ayant à bord trois mille hommes de troupes de débarquement, commandés par le général Lagrange, mouillait à l'île d'*Aix*, observée par la croisière anglaise.

Le 11 janvier, l'amiral Missiessy, profitant

d'un vent favorable, mit à la voile, et, conformément à ses instructions, fit route pour les *Antilles*, sans avoir été aperçu. La hardiesse de cet appareillage jeta l'alarme dans toute l'Angleterre, et mit le gouvernement dans un extrême embarras : on reprochait à l'amirauté de n'avoir pris aucune information : on ne concevait pas qu'une escadre si considérable pût échapper à la vigilance des croisières; quelle que fût sa destination pour l'un ou l'autre hémisphère, soit aux Indes orientales, soit aux *Antilles*, elle ne pouvait que porter des coups aussi funestes qu'imprévus. On craignait aussi beaucoup pour l'Irlande, où l'apparition de cette escadre pouvait encourager les mécontens et favoriser une insurrection. On envoya partout des avisos pour suspendre les expéditions du commerce, et pour avoir des nouvelles certaines de la navigation de l'amiral Missiessy.

L'escadre de *Toulon* n'eut pas la même fortune; l'amiral Nelson se trouvant hors de vue le 15 janvier, l'amiral Villeneuve fit

mettre sous voile; mais il trouva des vents d'est si violens qu'il ne put tenir la mer et faire sa route; une partie de l'escadre fut dispersée, un vaisseau de ligne jeté sur la Corse mouilla à *Ajaccio;* la frégate *la Cornélie* relâcha à *Gênes;* deux autres frégates, *l'Hortense* et *l'Incorruptible,* ayant rencontré un convoi anglais d'environ quarante voiles, qui sortait de *Malte,* escorté seulement par deux petits bâtimens de guerre, en prirent ou brûlèrent la plus grande partie, et relâchèrent à *Malaga,* où elles débarquèrent les prisonniers. L'escadre rentra à *Toulon* le quatrième jour après sa sortie. Cette première tentative, malgré son peu de succès, qu'on ne pouvait attribuer qu'à la contrariété des vents, accrut encore l'étonnement et l'inquiétude des Anglais, et discrédita le système des blocus; le secret de l'expédition ne fut pas même soupçonné, et le nouveau délai qui se prolongea jusques à la fin de mars, ne fit que le rendre plus impénétrable.

La sortie presque simultanée des deux es-

cadres françaises de *Rochefort* et de *Toulon*, fit supposer en Angleterre qu'elles avaient une destination commune, et la plus vraisemblable était celle des Indes occidentales : toute l'attention du gouvernement se porta de ce côté ; l'amiral Nelson, au contraire, se persuada que l'Égypte était le véritable but des armemens de *Toulon*. L'établissement des Français au golfe de *Tarente*, les approvisionnemens qu'on y avait rassemblés, la position du corps d'armée sous les ordres du lieutenant-général Gouvion-Saint-Cyr, confirmaient si naturellement cette conjecture, que Nelson ne songea qu'à couper la route de l'escadre française vers l'Adriatique ; il ne laissa devant *Toulon* que deux frégates pour observer les mouvemens de la rade, et établit sa croisière sur la côte occidentale de Sicile. Aussitôt que l'amiral Villeneuve eut levé l'ancre, l'une de ces frégates en apporta l'avis à Nelson, et comme elle avait été vivement chassée par les vaisseaux français d'avant-garde, l'amiral anglais ne douta plus : il fit observer les deux passages, jeta l'alarme à Naples et

en Sicile, assurant que l'un ou l'autre des deux royaumes était menacé d'une prochaine invasion; il fit prévenir la Porte-Ottomane, et craignant que Villeneuve n'eût déjà dépassé le canal de *Malte*, il fit voile à sa poursuite jusqu'aux eaux de l'Égypte, et revint ensuite à *Malte*: il ignorait encore à la fin de janvier la rentrée de l'escadre française dans le port de *Toulon*.

Pendant que les choses se passaient ainsi dans la Méditerranée, l'escadre de *Rochefort* traversait l'Océan sans rencontrer d'obstacles: quelques bâtimens avaient été détachés des escadres qui bloquaient les ports, aussitôt que l'amiral Missiessy eut trompé leur vigilance; mais l'amiral Cochrane, qui avec six vaisseaux reçut l'ordre de poursuivre l'escadre française, et de diriger sa route et ses recherches selon les informations qu'il pourrait recueillir, ne quitta l'Angleterre que plus d'un mois après le départ de l'amiral Missiessy. Il se présenta le 4 mars devant *Lisbonne*; il aborda aux îles du cap *Vert*, et ne trouvant aucune trace de l'escadre française, il fit voile pour les

îles du *Vent:* l'amiral Missiessy eut donc tout le temps de remplir sa mission. Avant d'en narrer brièvement le résultat, nous rappellerons à nos lecteurs qu'ils trouveront dans les trois premières lettres de la correspondance de l'empereur avec le ministre de la marine pendant l'an XIII (1804 et 1805), la base des instructions qui furent données aux commandans des différentes expéditions qui étaient relatives à la première partie du plan général : quant à la seconde partie qu'il *réservait*, disait-il, *aux méditations du ministre et de l'amiral*, il ne s'en ouvrit que plus tard, tant il mettait d'importance à en dérober la moindre connaissance à l'ennemi. Ce fut pendant son voyage dans les départemens du Rhin, lorsqu'après avoir inspecté les camps et les flottilles, il ne semblait être occupé que d'objets d'administration civile pendant le court séjour qu'il fit à *Mayence*, qu'il arrêta et dicta lui-même ces dispositions pour mettre en action tout ce qu'il avait de forces navales. La première de ces lettres détermine trois expéditions.

« Première expédition : Mettre *la Marti-*
« *nique* et *la Guadeloupe* à l'abri de tout
« événement ; s'emparer de *la Dominique* et
« de *Sainte-Lucie*.

« Deuxième expédition : Prendre *Surinam*
« et les autres colonies hollandaises ; porter
« des secours à *Santo-Domingo*.

« Troisième expédition : Prendre *Sainte-*
« *Hélène*, et y établir une croisière. »

Ces trois objets sont traités avec tant de détail et de précision, que nous aurions inséré cette pièce remarquable dans le texte même de notre narration, si les variations, que des circonstances imprévues ont dû apporter dans l'exécution de ces premiers projets, ne nous avaient fait craindre d'induire en erreur par d'apparentes contradictions, ou par la mention inutile de projets évanouis, tels que celui de l'expédition d'Irlande, qui fait le sujet de la troisième des lettres que nous citons ici. Nous aurons du moins, en les mettant sous les yeux de nos lecteurs, satisfait leur curiosité ; car on recherche, avec raison, dans les *Mémoires*

historiques, ces pièces originales dans lesquelles les principaux personnages ont, pour ainsi dire, dans le secret et l'abandon du cabinet, laissé réfléchir leur image sur un miroir qui l'a retenue. Et, par exemple, n'est-il pas remarquable de voir Bonaparte, à la veille de son couronnement, s'occuper ainsi de l'expédition contre *Sainte-Hélène*? « Quant à l'expédition de *Sainte-Hélène*, je « vous ai remis un mémoire à *Boulogne*; « faites venir l'auteur de ce mémoire qui est « à *Givet*. Les Anglais ne s'attendent à rien « moins qu'à cette expédition, il sera facile « de les surprendre; la croisière, comme elle « est déterminée ci-dessus, leur fera un mal « immense, etc. »

Nous reprenons notre relation. L'amiral Missiessy arriva le 20 février au fort de France de *la Martinique* avec une riche prise anglaise; il n'y resta que vingt-quatre heures pour débarquer les armes et les munitions de guerre destinées pour cette colonie, et remit à la voile se dirigeant sur *la Dominique*. L'escadre française parut devant *le*

Roseau sur la côte occidentale, le 23 février, à la pointe du jour. Le général anglais Prevost attendait le commodore Johnston ; trompé par le pavillon britannique qu'arbora l'amiral français, il fut surpris dans une telle sécurité qu'il envoya son capitaine de port mouiller *le Majestueux*. Le même jour, à onze heures, le général Lagrange opéra le débarquement de ses troupes, environ trois mille hommes, sous la protection du feu de l'escadre auquel répondait celui du fort du *Roseau*. Le général Prevost, qui n'avait qu'une faible garnison de cinq à six cents hommes et quelques milices, défendit honorablement le terrain pied à pied ; mais le feu ayant pris en plusieurs endroits de la ville, et le général Lagrange pressant vivement ses attaques, les milices posèrent les armes. Le général Prevost évacua le fort et effectua sa retraite avec ce qu'il put rassembler de sa garnison ; il fit une marche forcée, et atteignit le fort *Prince Ruppert*, situé à la pointe d'un promontoire à douze lieues du *Roseau* : la ville fut prise, le château capi-

tula; tous les bâtimens qui se trouvaient en rade et les magasins tombèrent au pouvoir des Français. Après avoir enlevé l'artillerie du fort du *Roseau* et des batteries de la côte, désarmé la milice, détruit les défenses de la côte et désarmé les milices coloniales, le général Lagrange se rembarqua avec ses troupes, et, de concert avec l'amiral Missiessy, il renonça à réduire le fort *Ruppert* ou fort *Cabrit*, et à prendre possession de l'île; outre la perte d'un temps précieux, ils ne pouvaient laisser à *la Dominique* une garnison suffisante sans compromettre le succès des autres opérations, et surtout le secours qu'il était instant de porter à *Santo-Domingo*.

L'amiral Missiessy quitta *la Dominique* le 28 février, et se dirigea sur *la Guadeloupe*: il mouilla à *la Basse-Terre*, et ne s'y arrêta que le temps nécessaire au débarquement des approvisionnemens, des armes et des munitions destinés à cette colonie.

Le 5 mars, il arriva devant *Nièves* dont il prit possession, fit la garnison prisonnière, enleva les bâtimens qui se trouvèrent sur la

rade, leva une forte contribution, et fit voile pour *Saint-Christophe*. Le général Lagrange débarqua à *Saint-Christophe* avec un détachement de cinq à six cents hommes, sous la protection des bâtimens légers de l'escadre : il n'éprouva qu'une faible résistance; il occupa les forts, imposa une contribution, et évacua cette île le lendemain 6 mars. La même opération à *Montserrat* eut le même résultat; l'escadre fit de nombreuses prises qui furent envoyées à *la Guadeloupe*; elle retourna à *la Martinique* le 14 février : l'amiral Missiessy y laissa les troupes destinées à renforcer la garnison, et remit à la voile deux jours après pour se rendre à *Santo-Domingo*, laissant les îles françaises dans le meilleur état de défense.

Depuis que les derniers débris de l'armée française de *Saint-Domingue* avaient été forcés d'abandonner cette colonie, que les faux systèmes et l'esprit de parti avaient fait perdre sans retour, les chefs des noirs, quoique triomphans, ne voyaient de garantie pour leur sûreté que dans l'entière destruction des

blancs, et de toute propriété des Européens : déjà divisés entre eux pour le partage d'une si riche proie, ils s'accordaient pour achever la conquête de la partie espagnole. Le brave général Ferrand, ancien compagnon d'armes de Pichegru et de Moreau, commandait à *Santo-Domingo* une garnison espagnole et française d'environ deux mille cinq cents hommes, et avait mis cette place en état de soutenir un siége, autant que la pénurie de ressources avait pu le lui permettre. Dessalines, que son audace et sa férocité dans la dernière insurrection avaient élevé au commandement dans la partie du nord, forma une armée de dix-huit mille noirs des plus aguerris : il passa la frontière espagnole dans les premiers jours de février 1805. Une partie de cette armée rassemblée au *Mirebalais* marcha sur *Neyba* et *San-Juan*; l'autre partit du cap *Français*, et fut dirigée sur *San-Yago*.

Les attaques des principaux postes sur ces deux routes au bourg de *Neyba*, au *Puerto*, à *San-Yago*, furent très-vives : irrités de

la résistance qu'ils y éprouvèrent, les noirs commirent toutes sortes d'atrocités, surtout dans le *Cibao;* les milices de cette province, commandées par le colonel Serapio, qui y fut tué, défendirent les retranchemens élevés devant la ville de *San-Yago;* forcées de céder, elles se dispersèrent dans les bois, et les noirs, maîtres de la ville, massacrèrent tous les habitans sans distinction de sexe ni d'âge. Toute la population des campagnes, blancs ou métis, se réfugia à *Santo-Domingo.*

Le 6 mars, Dessalines ayant réuni ses deux colonnes, investit la place, et somma le général Ferrand de la lui rendre sur-le-champ, menaçant de l'enlever à tout prix, de vive force, et de passer au fil de l'épée la garnison et les habitans. Une frégate anglaise parut dans ce moment à la vue du port. Le général Ferrand n'en fut que plus affermi dans sa résolution de faire payer cher cette dernière conquête aux Barbares : ceux-ci commencèrent dès le lendemain 7 mars une attaque régulière; leurs travaux furent conduits

avec tant d'intelligence et de promptitude, qu'on ne put douter qu'ils n'eussent de bons ingénieurs, et qu'ils ne reçussent des secours des Anglais. Après avoir fait une fausse et bruyante démonstration d'un côté opposé, ils ouvrirent la tranchée en silence sur la route de *San-Yago*, à 300 toises de la place : les accidens du terrain qui offraient le moindre avantage aux assiégeans, furent saisis avec discernement ; ils formèrent leur ligne en relief avec de forts gabions de six pieds de hauteur, et sur trois rangs dans tous les endroits exposés au feu de l'artillerie de la place.

Le 11 mars, le général Ferrand voyant l'ardeur avec laquelle ces travaux étaient poussés sur divers points, et principalement sur la hauteur ds l'église Saint-Charles, ordonna une sortie sous les ordres du général Barquier, qui avec quatre cents hommes marcha droit à cette position : six cents nègres qui la défendaient, protégés par le feu croisé des parties de retranchemens déjà élevées sur la droite et sur la gauche, soutin-

rent avec fermeté cette première charge : le général Barquier fut grièvement blessé et obligé de quitter le champ de bataille ; le chef de bataillon Aussenac rallia la colonne ébranlée, et la ramena sur l'ennemi au pas de charge : les nègres furent culbutés, cinquante d'entre eux et leur commandant furent tués dans le retranchement. Cette action vigoureuse les intimida et déconcerta le projet de leurs chefs qui voulaient, disaient-ils, finir en un jour, et brusquer l'assaut : ils redoublèrent d'activité, resserrèrent la place sur la rive gauche de l'Ozama ; ils ouvrirent le 15 mars le feu de leur artillerie.

La position du général Ferrand devenait très-périlleuse ; il ne lui restait que très-peu de vivres, et si peu de munitions qu'il était forcé de les ménager ; enfin, le 25 mars, il fut informé officiellement de l'arrivée d'une escadre française aux îles du *Vent*, et de ses premières opérations ; il fit tirer une salve de réjouissance qui inquiéta beaucoup l'ennemi. Deux jours après, dans la matinée du 27, l'escadre de l'amiral Missiessy fut

signalée; son apparition subite au nombre de dix voiles de guerre en ligne de bataille, à la vue de la place et de tous les postes des assiégeans, excita dans la garnison des transports de joie et consterna les noirs. Le général Ferrand, apercevant beaucoup de mouvement dans leurs lignes, profita de ce moment de trouble et d'irrésolution pour les attaquer, sans attendre que l'escadre fût mouillée, et que le débarquement des troupes pût s'effectuer. Le colonel Baron pénétra avec quatre cent cinquante hommes à la gauche des retranchemens, tandis que le chef de bataillon Aussenac marchait directement sur la même position qu'il avait si vaillamment enlevée à la première sortie; les deux colonnes se réunirent au-dessus de l'église Saint-Charles, où les ennemis avaient fait accourir leurs meilleures troupes; l'action fut vive et indécise; le colonel espagnol Baron y fut tué, les noirs se retirèrent au-delà de leurs lignes, et les colonnes du général Ferrand rentrèrent dans la place.

Le 28 mars, les généraux Lagrange et Cla-

parède débarquèrent avec les troupes : pendant que le général Ferrand se concertait avec eux, les noirs feignirent de vouloir livrer l'assaut général dont ils avaient menacé ; ils se jetèrent avec fureur sur tous les postes avancés, et furent partout vigoureusement repoussés. On vit le lendemain qu'ils avaient voulu, par ce dernier effort, couvrir leur retraite ; ils levèrent le siége dans le plus grand désordre, incendièrent toutes les habitations, et reprirent les routes d'*Asna* et de *San-Yago*, brûlant et ravageant le pays. Chaudement poursuivis par les Espagnols, ils perdirent dans cette déroute près de quatre mille hommes tués, leurs bagages, leurs chevaux et leur artillerie.

Le secours que l'amiral Missiessy apporta à *Santo-Domingo* consistait en mille hommes de troupes, dix mille fusils, de l'artillerie de campagne, cent milliers de poudre, des vivres et des munitions de toute espèce.

La nuit même de la levée du siége, l'amiral ayant achevé le débarquement de tous ces objets, mit à la voile pour retourner en

France; il arriva en rade de *Rochefort* le 20 mai, quatre mois et neuf jours après en être parti. Il n'y avait dans l'histoire des deux marines rivales aucun exemple d'une expédition si rapide et si heureuse. Napoléon n'en fut pourtant pas satisfait; il n'approuva pas l'abandon de *la Dominique*, ni la sage précipitation de l'amiral Missiessy, qui, certain d'être suivi et bientôt atteint aux *Antilles* par des forces supérieures, eut principalement en vue le secours qu'il devait porter à la brave garnison de *Santo-Domingo*, et la conservation de son escadre. On n'en reçut à Londres aucune information jusques au 6 mai, que le premier rapport de l'attaque de *la Dominique* parvint à l'amirauté: l'empereur eût voulu prolonger cette anxiété et causer à l'ennemi de bien plus graves dommages dans ses plus riches possessions. Le gouvernement britannique, alarmé sur le sort même de *la Jamaïque*, devait se décider à porter aux Indes occidentales une force supérieure à celle des escadres qu'il voyait s'y réunir de tous les points : c'était alors

que, revenant en Europe par le nord des *Açores*, la flotte espagnole et française ayant deux fois trompé la prévoyance des amiraux anglais déconcertés, pouvait rester pendant deux mois maîtresse de la mer, et assurer le succès de la descente en Angleterre. Tel était le nœud du plan général de la campagne; nous devons le rappeler fréquemment pour n'en pas laisser perdre le fil dans le jeu des diverses combinaisons.

L'ordre des temps ferait placer ici la création du royaume d'Italie; mais pour ne pas interrompre la relation des opérations maritimes, nous achèverons d'abord de faire connaître les mouvemens des escadres; ensuite le voyage de l'empereur pour se faire couronner à Milan, et les conséquences de ce grand changement rempliront l'intervalle qui s'écoula jusques à son retour au camp de *Boulogne*.

Le 27 mars, l'amiral Gantheaume appareilla de la rade de *Brest*, avec son escadre forte de vingt vaisseaux de ligne, sans autre but que d'exercer ses équipages. Il sortit du

goulet, donna chasse à la division d'observation, et mouilla dans la rade de *Berthaume*. L'escadre anglaise ne tarda pas à se présenter au nombre de dix-huit vaisseaux, dont huit à trois ponts; l'amiral Gantheaume fit mettre sous voile, et forma la ligne de bataille : les Anglais, virant de bord, mirent le cap au large, soit pour rallier un renfort qu'ils attendaient, soit pour attirer l'escadre française à la haute mer et lui gagner le vent: il n'y eut aucun autre mouvement. L'amiral français, après cette démonstration, reprit le mouillage de *Berthaume*, et fit rentrer le lendemain toute l'escadre dans la rade de *Brest*; elle avait pendant trois jours manœuvré à la vue de l'ennemi, de manière à lui persuader qu'elle offrait le combat, et cherchait à forcer le passage.

A la même époque, le 30 mars, l'amiral Villeneuve, qui depuis deux mois ayant renforcé et ravitaillé son escadre, épiait le moment favorable, appareilla de la rade de *Toulon*: il n'eut, comme à sa première sortie, d'autre connaissance de l'ennemi que celle

de deux frégates ; les vents étant à l'ouest et contraires à la route de l'escadre, ces frégates l'observèrent jusques à la nuit sans être obligées de prendre chasse : les vents mollirent aux approches des côtes d'Espagne, et ce ne fut que le 7 avril que l'amiral Villeneuve se trouva en calme devant *Carthagène*. Six vaisseaux espagnols devaient se rallier à l'escadre de *Toulon;* mais ils n'étaient pas prêts à sortir, ou n'avaient pas reçu des ordres assez positifs : cette importante réunion ne put s'effectuer. Les vents ayant fraîchi de l'est, l'amiral Villeneuve poursuivit sa route, et se trouva le 9 avril à la vue de *Gibraltar*. L'amiral John Orde, qui croisait devant *Cadix* avec cinq vaisseaux et autant de frégates, fut averti par le canon d'alarme et par les signaux de ses bâtimens d'avant-garde en communication avec la place, et déjà vivement chassés par l'escadre française ; celle-ci, formée sur deux colonnes, passa le détroit. L'amiral Orde se retira, et alla se réunir à la flotte anglaise stationnée devant

Brest, sous les ordres de l'amiral Gardner.

Le port de *Cadix* étant débloqué, le vaisseau *l'Aigle* de 74, et deux corvettes, qui, depuis leur retour de *Saint-Domingue*, y étaient restés, se rallièrent à l'escadre française. L'amiral Gravina sortit avec six vaisseaux espagnols ayant à bord deux mille hommes de troupes, et effectua sa jonction : la flotte combinée, forte de dix-huit vaisseaux de ligne, appareilla le lendemain 10 avril, et fit route à l'ouest sans que sa direction fût observée par aucun bâtiment.

La première conjecture de l'ennemi sur la destination de cette flotte, fut que l'amiral Villeneuve allait dégager les vaisseaux français et espagnols bloqués devant le port du *Ferrol*, recueillir ceux qui se trouveraient sur la rade de l'île d'*Aix*, et effectuer ensuite devant *Brest*, après en avoir chassé la croisière anglaise, une réunion de cinquante vaisseaux. Des craintes plus réelles succédèrent à cette fausse alarme, lorsque des nouvelles de la mer ne permirent plus de douter que la flotte combinée n'eût fait voile

pour les *Antilles*, où, selon toute apparence, sa réunion avec l'escadre de *Rochefort* la porterait à vingt-trois vaisseaux de ligne bien équipés, et portant dix mille hommes de troupes de débarquement. On n'avait à *Londres* aucune information sur la position et les mouvemens de Nelson; on ne concevait pas qu'un armement aussi considérable eût pu échapper à sa vigilance.

Nous avons dit plus haut que cet amiral, qui n'avait avec lui que dix vaisseaux, dont les équipages étaient déjà fatigués par une longue et inutile croisière, informé de la première sortie de l'escadre de *Toulon*, avait été la chercher sur la côte d'Égypte : revenu ensuite à *Palerme*, pour y faire des vivres et de l'eau, et se fixant à sa première supposition, il avait continué de croiser au vent de la Sicile. Quoique impatient de combattre, lorsqu'il reçut, par ses éclaireurs, l'avis du second appareillage de l'escadre française, il s'obstina à l'attendre dans cette position; et ce ne fut que vers la fin d'avril, trois semaines après le départ, qu'il acquit la certi-

tude que Villeneuve était sorti de la Méditerranée et avait fait sa jonction avec les vaisseaux espagnols de *Cadix*; alors seulement il se décida à passer le détroit de Gibraltar, et vint mouiller à la rade de *Tétuan*, sur la côte d'Afrique. Les divers rapports qu'il y recueillit ne lui laissèrent aucun doute que la flotte combinée ne se fût dirigée vers les Indes occidentales: il ne balança pas à l'y suivre; il relâcha d'abord à la baie de *Lagos*, où il eut le bonheur de rencontrer des bâtimens chargés de vivres appartenant à l'escadre de l'amiral Orde, que celui-ci, dans sa retraite précipitée, y avait laissés. Après s'être ainsi ravitaillé, l'amiral Nelson quitta la baie de *Lagos* le 11 mai 1805, et avec ses dix vaisseaux qui tenaient la mer depuis près de deux ans, il se détermina à traverser la mer Atlantique, pour aller à la rencontre d'une force presque de moitié supérieure à la sienne. Cette résolution fut, avec raison, appréciée comme un acte de dévouement patriotique, et ne lui fit pas moins d'honneur que ses précédentes victoires.

Napoléon s'était déjà donné, comme on voit, l'avantage de l'initiative des opérations ; cet avantage est bien plus important dans la guerre de mer que dans la guerre de terre, à cause du vague des conjectures, et de la nécessité où se trouve le parti qui s'est laissé prévenir au début de la campagne, d'entrer dans les combinaisons de son adversaire. Il n'y avait pas moins d'habileté que d'audace à saisir l'occasion de prendre ainsi tout à coup l'offensive, et de balancer la masse des forces navales de l'Angleterre, en manœuvrant de manière à être le plus fort sur les points où l'ennemi serait nécessairement le plus faible.

A l'époque de cette offensive inattendue, de la part de la France, lord Melville, chef de l'amirauté, venait d'être dénoncé au parlement et remplacé par lord Barham ; il était accusé d'avoir détourné les fonds votés pour les constructions de la marine ; quoique d'ailleurs on rendît justice à ses talens administratifs, on lui reprochait l'imprévoyance et le manque d'information sur les

armemens de la France et de l'Espagne, qui avaient amené la situation fâcheuse où se trouvait le gouvernement. La nouvelle amirauté, pour sortir de cette crise, redoubla d'activité; on arma à la hâte tous les vaisseaux qui pouvaient tenir la mer; on mit un embargo sur les bâtimens qui se trouvaient dans la Tamise: la presse la plus violente fut exercée dans tous les ports. Une expédition composée de quarante vaisseaux de transport, ayant à bord six mille hommes de troupes sous les ordres du général sir John Craig, sous l'escorte de deux vaisseaux de ligne, partit de *Portsmouth* et parut devant *Lisbonne*. Les ministres de France et d'Espagne déclarèrent au prince-régent que si l'escadre anglaise entrait dans le Tage, ils se retireraient sur-le-champ, et que leurs gouvernemens regarderaient cette admission comme une violation de la neutralité. L'expédition anglaise, qui n'avait d'autre destination que de porter des renforts aux garnisons de la Méditerranée et des colonies, leva l'ancre et se dirigea sur *Gibraltar*.

Dans ce même temps, l'amiral Villeneuve poursuivant sa route, et se trouvant le 9 mai à la hauteur à laquelle ses instructions lui prescrivaient d'ouvrir ses paquets, remit à l'amiral Gravina les dépêches, d'après lesquelles celui-ci se détacha de la flotte, avec les six vaisseaux espagnols, et fit voile pour aller porter des secours à *Porto-Ricco* et à *la Havane*, et revenir ensuite rejoindre l'escadre française à sa station aux îles du *Vent*.

Lord Nelson, forçant de voile pour atteindre la flotte combinée, n'était encore le 15 mai qu'à vingt lieues à l'est de *Madère*; il mouilla à la baie de *Carlisle*, devant *la Barbade*, le 4 juin. L'amiral Villeneuve, constamment contrarié par les vents et par les calmes, ayant fait chasser hors de vue, par ses frégates, tous les bâtimens qu'il avait rencontrés, et capturé seulement une corvette, mouilla au fort de France de *la Martinique* le 14 mai. Il avait ainsi vingt et un jours d'avance sur Nelson; il apprit en arrivant que l'escadre de Missiessy était retournée en

Europe, et que celle de Cochrane n'avait pas été vue aux îles du *Vent* depuis trois semaines. Cet amiral, arrivé trop tard pour rencontrer l'escadre de *Rochefort*, avait porté des renforts et des secours à *la Dominique* et aux autres îles anglaises; et se trouvant à *la Barbade* avec deux vaisseaux, lorsque lord Nelson y abordait, il se rangea sous son pavillon.

Qu'il nous suffise pour ce moment d'avoir fait connaître la navigation et la position respective des forces navales des deux partis dans les Indes occidentales; reportons les regards de nos lecteurs vers l'Europe, où les deux gouvernemens ignoraient encore cette position; disons comment Napoléon, plein d'espoir de la réussite de son plan, mais non moins anxieux que le gouvernement anglais, sut envelopper son secret, et distraire l'attention par d'autres intérêts; comment il profita du temps que lui laissait le développement de ces circonstances pour étendre et affermir sa puissance en Italie.

Depuis le rétablissement de la monarchie

sous le sceptre impérial, le système républicain qui régissait l'Italie n'était plus en rapport avec les nouvelles institutions de la France. Sous la présidence d'un tel protecteur, ce système, instrument de la conquête, n'était, pour les peuples conquis, qu'une garantie illusoire de leur indépendance. Le temps des ménagemens était passé ; le changement pressenti par l'opinion générale ne pouvait rencontrer aucun obstacle sérieux dans l'intérieur ; mais un tel accroissement devait exciter la jalousie des grandes puissances du continent, resserrer les liens de leur coalition, et précipiter leurs mesures pour recommencer la guerre. L'empereur Napoléon, soit qu'il lui convînt de temporiser, soit qu'il eût réellement l'intention de séparer dès ce moment les deux couronnes, annonça l'intention d'élever sur ce nouveau trône le prince Joseph, son frère aîné. Ce choix était agréable aux Cisalpins : ceux même qui avaient montré le plus d'attachement au gouvernement républicain, trouvaient dans les opinions libérales du prince

ses lumières, son aménité, tout ce qui pouvait adoucir leurs regrets; il se concilia bien plus encore leurs vœux et leur confiance, en déclarant qu'il n'accepterait pas la couronne, si la Lombardie devait être renfermée dans les limites qui lui étaient assignées, entre les Alpes et les Apennins, et si l'empereur ne voulait pas accorder au royaume qu'il voulait créer, le complément de son existence politique, et le développement de sa prospérité, en lui donnant un port, un littoral sur la Méditerranée : il demandait aussi que ce beau pays, cessant d'être un état tributaire de la France, fût affranchi du subside qu'en exigeait Napoléon; savoir, vingt-cinq millions en argent, ou l'entretien d'une armée française de vingt-cinq à trente mille hommes.

D'autant plus irrité de ce refus d'une couronne, que les motifs en étaient honorables, Napoléon, bien éloigné de faire de telles concessions, ne voulant émanciper ni son frère ni ses sujets lombards, changea tout à coup de dessein; il fit connaître son intention de réunir sur sa tête, comme l'avait fait Char-

lemagne, la couronne de fer à la couronne impériale, et destina le prince Eugène Beauharnais, son fils adoptif, à gouverner la Lombardie avec le titre de vice-roi d'Italie.

La députation de la république italienne, qui avait été appelée à Paris pour assister à la cérémonie du sacre, était une sorte de représentation des colléges électoraux et des corps constitués; et, comme si elle eût reçu de ses commettans des pouvoirs pour proposer et résoudre le changement de formes du gouvernement, elle y procéda sous la dénomination de consulte d'état. Cette assemblée était présidée par le comte de Melzi, le même dont nous avons eu déjà occasion de faire remarquer le noble caractère, les talens et la juste influence : animé du plus pur patriotisme, et véritablement homme d'état, il fit, pour le bien de son pays, dans cette circonstance, tout ce que ses sentimens lui inspiraient, tout ce qui fut permis à sa prévoyance dans le cercle tracé par le conquérant.

Après de longues conférences, le statut

constitutionnel du nouveau royaume d'Italie ayant été arrêté par la *consulta*, il fut solennellement présenté à l'empereur. M. de Melzi porta la parole : il exposa d'abord la situation de la république, et les dangers dont elle était environnée ; il présenta l'établissement d'un gouvernement monarchique, et l'hérédité du trône comme l'unique moyen de salut. Il lut ensuite à haute voix le titre Ier de l'acte fondamental, qui conférait à l'empereur des Français, Napoléon, le titre de roi d'Italie : la couronne était héréditaire en ligne directe de mâle en mâle ; les fils adoptifs pouvaient succéder, à défaut des légitimes, pourvu que l'adopté fût citoyen de l'empire français ou du royaume d'Italie : les femmes étaient à jamais exclues. Napoléon devait céder cette couronne à l'un de ses fils, aussitôt que les troupes étrangères auraient évacué les *Deux-Siciles*, *Malte* et les îles *Ioniennes* ; et, dès cette époque, la couronne d'Italie ne pourrait plus être réunie sur la même tête avec la couronne de France.

Le lendemain de cette présentation (18

mars 1805), l'empereur Napoléon se rendit en grand cortége au sénat, où la députation de la ci-devant république avait été convoquée. Il fit ouvrir la séance par la lecture d'un décret qui conférait à sa sœur Élisa la principauté de Piombino, et le titre de prince français à son mari, le général de brigade Bacciochi. Il ordonna ensuite à M. de Talleyrand de lui faire son rapport sur les affaires de la république italienne. Ce discours, comme toutes les productions officielles de ce ministre, est des plus remarquables, et par la manière dont il caractérisait les événemens politiques, et par l'élévation et l'élégance du style. Le ministre des affaires étrangères d'Italie, le comte de Marescalchi, ayant lu la loi fondamentale du nouveau royaume, l'empereur, après avoir reçu le serment de fidélité des membres de la *consulta*, déclara « qu'il acceptait et qu'il « saurait défendre *sa couronne de fer*; qu'il « consentait à séparer, même de son vivant, « les deux couronnes, et qu'il placerait sur « le trône d'Italie un de ses enfans naturels

« ou adoptifs, aussitôt que les troupes bri-
« tanniques, russes, et aussi les troupes fran-
« çaises auraient évacué les états de *Naples*,
« *Malte*, et les îles *Ioniennes*. »

Ce grand changement politique fut annoncé à l'Italie par une proclamation de la *consulta*, qui fut publiée à *Milan*, le 31 mars. Le prince Eugène Beauharnais, qui avait déjà pris le commandement en chef dans cette capitale, y représenta le nouveau roi, et reçut en son nom le serment d'obéissance des principales autorités. Le complément du statut constitutionnel, arrêté par la *consulta*, sous la présidence de Napoléon, fut promulgué par un décret *impérial* et *royal*; ce statut, si l'on en excepte la formation des trois colléges, et la singulière classification des citoyens en propriétaires, gens lettrés et négocians, était pour tout le reste de l'organisation une exacte copie des institutions françaises. Mêmes emplois, mêmes attributions dans l'administration, dans l'ordre judiciaire et dans l'armée; même concentration du pouvoir souverain,

même illusion de la représentation nationale.

Après avoir, par cette seconde transformation, fondé le nouveau royaume, et reçu les félicitations accoutumées, le conquérant législateur de l'Italie annonça son couronnement pour le 23 mai, et partit de *Fontainebleau* le 2 avril, avec l'impératrice, pour se rendre à *Milan*. Il précéda de deux jours le pape, qui quitta *Paris* le 4 avril pour repasser les monts et retourner à *Rome*. Pie VII reçut à son départ les mêmes honneurs qu'à son arrivée. Ces témoignages de la reconnaissance publique, ces hommages respectueux, cette espèce de triomphe religieux partout où le saint-père arrêta ses regards et répandit ses bénédictions en traversant lentement la France, devaient-ils lui présager les tribulations qui lui étaient réservées?

Nous avons dit que le but de ce voyage de l'empereur Napoléon n'était pas seulement de visiter ses nouveaux sujets, et de les éblouir par l'éclat d'une auguste cérémonie, pour effacer les souvenirs de la république. Pendant qu'il occupait ainsi toutes les

cours de l'Europe, et les irritait par cette audacieuse extension de puissance, il mettait à tout cet apparat bien moins d'importance qu'on ne le croyait; ce qui l'occupait presque uniquement, c'était l'exécution de son plan de guerre maritime, dont il cherchait à distraire tous les regards pour que le secret n'en pût être pénétré; on en trouve la preuve dans sa correspondance avec le ministre de la marine. On le voit suivre jour par jour, calculer d'avance, dans toutes les suppositions, les mouvemens de ses escadres, et de celles de l'ennemi; la suite de ses lettres, écrites pour la plupart pendant le voyage en Italie, à mesure qu'on lui envoyait, par ses courriers, des nouvelles de la mer, renferme toute l'histoire de cette campagne. Nous continuerons de nous appuyer sur ces témoignages authentiques; mais les ayant mis fidèlement et textuellement sous les yeux de nos lecteurs, dans les Pièces justificatives, nous ne rappellerons dans le texte que les passages qui se rapportent immédiatement aux faits, selon l'ordre dans lequel nous les exposons.

Napoléon s'arrêta quelques jours à *Lyon;* il avait à cœur de se concilier l'affection de la population industrieuse de cette seconde capitale, et de réparer les désastres qu'y avaient causés les fureurs des proconsuls de la convention. Cette restauration du plus riche commerce de la France était une sorte de triomphe pour le nouvel empereur. Au milieu des fêtes qu'une juste reconnaissance lui avait préparées, son esprit était préoccupé du principal objet de ses méditations. Il n'y avait pas trois jours qu'il avait quitté *Paris*, et déjà, dans une dépêche de huit pages, il communiquait au ministre de la marine ses nouvelles conjectures, et lui prescrivait diverses dispositions. Il terminait ainsi cette dépêche, l'une des plus intéressantes qu'il ait dictées : « Cette lettre est déjà « bien longue : je viens de traverser la ville « de *Lyon* à grande pompe pour aller voir « les manufactures, ce qui ne m'a pas empê- « ché de songer à nos affaires ; cette idée « m'est venue, dont vous pourrez toujours « instruire l'amiral Villeneuve par l'amiral

« Magon, en lui annonçant que trois frégates
« et trois bricks prêts à partir lui porteront
« définitivement des nouvelles de l'amiral
« Gantheaume; que si cependant rien de
« tout cela n'arrivait, et qu'il jugeât son re-
« tour imminent, mon intention est, s'il a
« sous son commandement au moins vingt
« vaisseaux de ligne, compris les espagnols,
« qu'il vienne au *Ferrol*, où il trouvera
« certainement quinze vaisseaux français et
« espagnols, et avec ces trente-cinq vaisseaux
« qu'il se présente devant *Brest*, où, sans
« entrer, il sera joint par l'amiral Gan-
« theaume; et avec les cinquante-six vais-
« seaux que lui formera cette jonction, qu'il
« entre dans le canal. Mais il doit attendre à
« *la Martinique* plus de temps que ne le
« portent ses instructions, parce que voilà
« vingt jours qui sûrement sont perdus.
« Comme cette dépêche est de la plus grande
« importance, j'ai dû l'écrire moi-même:
« vous la trouverez ci-jointe; faites-la partir
« immédiatement pour *Rochefort*. »

Napoléon, en partant de *Lyon*, s'arrêta à

Chambéri ; il y fut complimenté par une députation de la confédération helvétique. En passant le *Mont-Cénis*, il s'occupa des travaux déjà commencés pour en adoucir les rampes, et tenir ouverte et facile en tous temps cette grande communication ; il alla se fixer pour quelques jours au château de *Stupinis*, maison de chasse des rois de Sardaigne, qu'il avait fait restaurer et meubler magnifiquement ; le palais royal de *Turin* fut réservé pour le passage du pape, qui arriva peu de jours après. Le chambellan, M. de Brigode, et l'écuyer de l'empereur, le colonel Durosnel, accompagnaient sa sainteté jusqu'à Rome.

Les affaires du Piémont, celles de la république de Gênes dont l'incorporation était résolue, la formation du camp de *Marengo* sous les ordres du maréchal Lannes, motivaient en apparence le séjour de l'empereur à *Stupinis ;* mais il voulait surtout ne s'éloigner davantage de la France qu'après avoir reçu les nouvelles qu'il attendait avec une

extrême impatience : il y apprit en effet le 22 avril, par une dépêche du général Lauriston, l'heureux passage du détroit et la réunion de l'escadre de *Toulon* avec la division espagnole de l'amiral Gravina. Joyeux de ce premier succès et plein d'espoir, il partit le 29 avril pour se rendre par *Asti* à *Alexandrie.* On le voit dans sa correspondance s'étudier à prévoir toutes les chances possibles, indiquer les moyens d'y pourvoir, et, comme si ses regards eussent plané sur l'Océan aussi-bien que sur un vaste champ de manœuvre, s'efforcer de ne laisser aucune de ces chances au hasard des vents. Pour prolonger de quelques jours l'erreur et les incertitudes du gouvernement anglais, il fait publier de toutes parts de fausses nouvelles, il écrit lui-même (et certes nul écrivain ne fut jamais plus habile dans ce genre de composition, et ne sut mieux exploiter à son profit la curieuse crédulité) les articles à faire insérer dans tel et tel journal : il enveloppa de plus en plus le secret de ses desseins.

Il arriva le 1[er] mai à *Alexandrie :* pendant qu'il visitait cette forteresse dont il voulait faire le boulevard, l'arsenal et la garantie de ses états d'Italie ; pendant qu'il arrêtait avec ses habiles ingénieurs, les généraux Marescot et Chasseloup, le plan des ouvrages extérieurs, et des manœuvres d'eau qui devaient rendre inexpugnable la plus grande citadelle qui ait jamais été construite, il ne songeait, comme il le dit lui-même, *qu'à sa grande affaire.* Ayant mis en mer ou destiné éventuellement jusques au moindre bâtiment de guerre, tout ce qui avait pu être armé dans les ports français, il pressait les Espagnols d'agir avec la même activité ; il se plaignait de leur lenteur, en accusait la négligence de son ambassadeur, et faisait harceler le prince de la Paix pour que son gouvernement concourût de tous ses moyens à l'exécution de ses projets, et ne gardât rien en réserve. L'amiral Salcedo, qui n'avait pu sortir du port de *Carthagène* pour se réunir à l'escadre française, y restait inactif avec six beaux vaisseaux, dans le temps que Nelson abandonnait

la Méditerranée, et passait le détroit pour poursuivre Villeneuve. L'empereur voulait profiter de cette circonstance pour faire venir à *Toulon* l'escadre de *Carthagène*. Les cinq vaisseaux que l'amiral Missiessy ramenait des *Antilles* devaient, dans cette supposition, se rendre aussi à *Toulon*, où l'on formerait à la hâte un nouvel armement assez considérable pour entreprendre une expédition d'Égypte. Si ce projet de diversion, qu'il faisait proposer par son ministre au prince de la Paix, n'était pas adopté, il fallait du moins concentrer à *Cadix* toutes les forces navales encore disponibles, et, dans tous les cas, y faire de grands approvisionnemens.

La brillante revue et les manœuvres que Napoléon fit exécuter au camp de *Marengo*, le 5 mai, vinrent le distraire de ces combinaisons, toujours vagues et hypothétiques, quand elles n'ont pour objet que des opérations navales. Rien ne fut négligé pour cette commémoration triomphale : trente-quatre bataillons et sept escadrons y avaient

été réunis; l'impératrice fut placée sur une estrade élevée d'où l'on découvrait toute la plaine. L'empereur, après avoir fait manœuvrer les troupes sur le même terrain où s'était livrée la bataille, se rendit sur cette espèce de trône, et le maréchal Lannes fit former et rapprocher les bataillons en demi-cercle : les officiers et soldats de tout grade portés sur le tableau de la Légion d'honneur, reçurent tour à tour la décoration des mains de l'empereur, qui prononça la formule du serment. Après cette cérémonie, il posa la première pierre d'un monument consacré à la mémoire des braves qui périrent à la bataille de *Marengo*. Le lendemain il continua son voyage, et fut reçu au passage du Pô, près de *Pavie*, sur la limite du territoire du royaume d'Italie, par un nombreux concours du peuple et des premières autorités qui le complimentèrent par l'organe de M. de Melzi. Il arriva à *Milan* le 8 mai.

Nous nous détournerions beaucoup trop du principal objet de ces Essais historiques,

si nous rappelions ici les travaux de Napoléon pour l'organisation du gouvernement italien : qu'il nous suffise de dire qu'il employa deux semaines à dicter cette foule de décrets et de règlemens qui assimilaient l'administration du royaume d'Italie à celle de l'empire. Une épreuve de dix années a prouvé que cette application avait été faite avec discernement. Le temps détruit les monumens les plus durables, disperse les ruines des empires, change les sociétés : il n'en est pas de même des bonnes lois et des sages institutions; elles sont impérissables comme la vérité; elles se transmettent d'âge en âge : loin de les dissoudre comme toutes les choses matérielles, le temps les dégage des altérations qu'y apportèrent les passions et les vicissitudes humaines; il les reproduit sous d'autres formes et dans toute leur force morale, même après de longs siècles de barbarie. La couronne de fer n'était qu'un insigne conservé précieusement dans le reliquaire du couvent de *Monza*, et que Napoléon montrait aux descendans des Lombards,

comme un augure prophétique du rétablissement de leur monarchie; mais la législation de Charlemagne, ses capitulaires, ses principales institutions, sont encore, après dix siècles, la base de l'organisation civile et de l'existence politique des états européens. Le moderne empereur d'Occident, en affectant de se montrer l'émule de ce grand prince, avait sans doute témérairement entrepris d'égaler sa puissance, puisqu'il n'y avait pas le même rapport entre le but et les moyens, et qu'on ne peut établir aucune comparaison entre les obstacles que ces deux conquérans avaient à surmonter; mais il est juste de dire que Napoléon, dans tous ses actes législatifs, dans toutes ses mesures pour constituer la monarchie pure et absolue, suivait son modèle d'aussi près que pussent le lui permettre l'esprit du siècle et les idées d'indépendance et d'égalité; il en avait réprimé les écarts, mais non détruit le principe qui, produit par le perfectionnement de la civilisation et la diffusion de lumières, ne peut plus périr qu'avec elles. Les statuts du

royaume d'Italie, si bien appropriés au caractère des peuples, ont laissé des souvenirs et des traces profondes que n'effaceront pas les changemens de domination; et les hommes qui, étrangers à ces belles contrées où l'amour exclusif de la patrie est aussi ardent que le climat, auront à les gouverner, seront de sages politiques s'ils y conservent, ou s'ils y ramènent dans leur intégrité les lois qui leur furent données à cette époque.

Ces réflexions nous conduisent à dire quelques mots du second couronnement de Napoléon, ne fût-ce que pour consigner la date d'un événement qui eut de si graves conséquences. Le 26 mai 1805, cette cérémonie fut exécutée avec la même pompe et dans le même ordre que l'avait été celle de *Paris*. L'impératrice Joséphine se rendit à la cathédrale par une galerie magnifiquement ornée, et fut conduite sous le dais à sa tribune, au milieu des plus vifs applaudissemens. Napoléon la suivit quelques instans après, portant sur sa tête la couronne impériale et celle d'Italie, tenant dans ses mains le sceptre et la

main de Justice, et revêtu du manteau royal que soutenaient les deux grands-écuyers. Il fut reçu, encensé, harangué au portail de la basilique, par le cardinal Caprara, archevêque de Milan. Conduit sous le dais au sanctuaire, après avoir reçu des mains du cardinal les insignes royales, et les avoir remises aux grands-officiers, il monta à l'autel, prit la couronne de fer, et la posant sur sa tête, il prononça à haute voix ces paroles remarquables, qui depuis ont servi de devise à l'ordre qu'il institua à cette occasion: *Dieu me la donne, gare à qui la touche*. Jamais aucun souverain ne fut entouré d'un plus brillant cortége que Napoléon; ayant derrière son trône les honneurs de la couronne d'Italie, au-dessous et à sa droite les honneurs de l'empire français, et à sa gauche ceux de Charlemagne. Quel trophée! Mais pour fonder et pour détruire, de la même main qui l'élevait alors, cet édifice de gloire, que de sang devait encore être versé!

Le *Te Deum* chanté dans l'église de Saint-Ambroise, suivant l'ancien usage des rois

lombards, les fêtes somptueuses, les réjouissances publiques, les audiences diplomatiques, rien de ce qui pouvait rendre plus auguste cette solennité, n'y fut oublié par celui qui savait si bien exalter les imaginations. Un ambassadeur portugais vint lui apporter les décorations de l'ordre de son souverain. Le légat du saint-siége lui présenta des lettres de félicitations, dans lesquelles était vivement exprimée la reconnaissance du pape Pie VII. « En se rappelant, disait-il, « les choses que vous avez faites en France, « en faveur de la religion catholique, et les « preuves d'amour et de respect que vous « nous avez données pendant notre séjour « à *Paris*, vous pouvez aisément comprendre avec quel intérêt nous avons appris « que la dignité royale était réunie, en votre « personne, à la dignité impériale dont vous « étiez déjà revêtu. La réciprocité de notre « amour, et cette tendresse paternelle que « nous éprouvons pour vous, nous rendent « très-cher ce qui vous est glorieux. »

L'audience la plus importante par son

objet politique, fut celle de la grande députation de la république ligurienne. Le 4 juin, le doge Durazzo, l'archevêque de *Gênes*, et vingt-deux sénateurs vinrent émettre au pied du trône de l'empereur et roi, en vertu d'un décret du sénat, confirmé par les votes des fonctionnaires ecclésiastiques, civils et militaires, le vœu de la réunion de leur pays à l'empire français. Le doge porta la parole en ces termes : «.......... En régénérant ce « peuple, Votre Majesté s'est engagée à le « rendre heureux; il ne peut l'être, sire, « que régi par votre sagesse et défendu par « votre valeur. Les changemens survenus « autour de nous rendaient notre existence « isolée des plus malheureuses, et commandent impérieusement notre réunion à cette « France que vous couvrez de gloire. Tel est « le vœu que nous sommes chargés de déposer dans vos mains augustes, et de supplier Votre Majesté de vouloir exaucer. Les « raisons sur lesquelles il est basé prouvent « à l'Europe qu'il n'est point l'effet d'une influence étrangère, mais le résultat nécessaire de notre position actuelle..... »

La réponse de Napoléon promettant aux Gênois *de réaliser ce vœu*, et *de les réunir à son grand peuple*, est un des documens les plus remarquables de l'histoire moderne, parce que (pour nous servir des propres expressions du célèbre historien de la république de *Venise*) *les nations ne peuvent se défendre d'un certain intérêt, en contemplant le naufrage d'une république fameuse qui avait si puissamment contribué au retour de la civilisation en Europe.*

« M. le doge et MM. les députés du sénat « et du peuple de *Gênes*, disait le nouveau « roi lombard, les circonstances et votre « vœu m'ont plusieurs fois appelé, depuis « dix ans, à intervenir dans vos affaires in« térieures. J'y ai constamment porté la paix « et cherché à faire prospérer *les idées libé« rales*, qui seules auraient pu donner à « votre gouvernement cette splendeur qu'il « avait il y a plusieurs siècles ; mais je n'ai « pas tardé moi-même à me convaincre de « l'impossibilité où vous étiez seuls, de rien « faire qui fût digne de vos pères. Tout a

« changé ; les nouveaux principes de la législation des mers que les Anglais ont adoptés « et obligé la plus grande partie de l'Europe à « reconnaître ; le droit de blocus qu'ils peuvent étendre aux places non bloquées, « même à des côtes entières et à des rivières, « et qui n'est autre chose que le droit d'anéantir à leur volonté le commerce des « peuples ; les ravages toujours croissans des « barbaresques ; toutes ces circonstances ne « vous offraient qu'un isolement dans votre « indépendance..... »

Le reste du discours n'était qu'un nouveau manifeste contre les prétentions de l'Angleterre ; il terminait ainsi : « Retournez dans « votre patrie ; sous peu de temps je m'y « rendrai, et là je scellerai l'union que mon « peuple et vous contracterez. Ces barrières, « qui vous séparent du continent, seront « levées pour l'intérêt commun, et les choses « seront placées dans leur état naturel. »

Ainsi finit la république de *Gênes* par les mêmes causes que celle de *Venise*, son ancienne rivale de prospérité et de puis-

sance. Après avoir l'une et l'autre dominé sur les mers, attiré dans leurs ports les richesses du monde, balancé par leur intervention les intérêts des plus grands états de l'Europe, elles étaient réduites à ne pouvoir protéger leur commerce amoindri contre les pirates, à la vue de leurs côtes. L'une et l'autre n'ayant plus d'existence que dans le souvenir de leur gloire passée, furent, chacune à leur tour, la proie de l'ambition de leurs puissans voisins. Le territoire de cette république fut divisé en trois départemens, Gênes, Montenotte et les Apennins. M. de Champagny, ministre de l'intérieur de l'empire, fut chargé de régler et de diriger les affaires de ce pays, et d'opérer son incorporation, qui fut proclamée à *Gênes* le 9 juin 1805, par l'arrêté que prit ce ministre, au nom de l'empereur. Deux jours après cette publication, le pavillon français fut arboré sur les forts et sur les bâtimens en rade, où Jérôme Bonaparte, le plus jeune des frères de l'empereur, venait de prendre le commandement de deux frégates.

Avant de quitter la capitale du nouveau royaume, Napoléon présida lui-même à l'ouverture de la session du corps législatif. Il se rendit à la salle des séances, avec le même cortége qui l'avait accompagné à la cérémonie du couronnement. Il fit donner communication du troisième statut constitutionnel. Ce complément de la loi fondamentale déterminait la dotation de la couronne, établissait une vice-royauté seulement pour le temps de la durée du règne de l'empereur et roi; il réglait les opérations des colléges électoraux; formait le conseil d'état; fixait les attributions de la législature, et les rapports du monarque avec ce corps; organisait l'ordre judiciaire, en mettant en vigueur le Code Napoléon; enfin il créait l'ordre de la Couronne de fer. Napoléon, après avoir reçu le serment prêté sur le livre des Évangiles par le prince Eugène, en qualité de vice-roi, prononça, en langue italienne, son discours d'ouverture. Nous en rapportons quelques passages. « J'ai introduit, dit-il, dans les « diverses branches de l'administration la

« même simplicité qu'avec le secours de la
« *consulta* et de la censure, j'ai portée dans
« la révision des constitutions de Lyon :
« ce qui est bon, ce qui est beau, est tou-
« jours le résultat d'un système simple et
« uniforme. J'ai supprimé la double organi-
« sation des administrations départemen-
« tales et des administrations de préfectures,
« parce que j'ai pensé qu'en faisant reposer
« uniquement l'administration sur les pré-
« fets, on obtiendrait, non-seulement une
« économie dans les dépenses, mais encore
« une plus grande rapidité dans la marche
« des affaires......

« Je laisse dépositaire de mon autorité ce
« jeune prince que j'ai élevé dès son enfance,
« et qui sera animé de mon esprit. J'ai
« d'ailleurs pris des mesures pour diriger
« moi-même les affaires les plus importantes
« de l'état......

« Je crois avoir donné de nouvelles preu-
« ves de ma constante résolution de remplir,
« envers mes peuples d'Italie, tout ce qu'ils
« attendent de moi. J'espère qu'à leur tour

« ils voudront occuper la place que je leur
« destine dans ma pensée, et ils n'y parvien-
« dront qu'en se persuadant bien que la force
« des armes est le principal soutien des états....
« Il est temps enfin que cette jeunesse, qui
« vit dans l'oisiveté des grandes villes, cesse
« de craindre les fatigues et les dangers de
« la guerre. »

On voit par ce discours, et la suite le fit assez connaître, quel était dans la pensée de Napoléon le rôle que devait jouer le royaume d'Italie dans ses plans ultérieurs; la cour de *Vienne* eut raison de s'en alarmer : elle témoigna son mécontentement et sa jalousie de la réunion des deux couronnes, par le froid accueil que reçut l'ambassadeur de France, lorsqu'il l'annonça officiellement à l'empereur François II. Le seul titre de roi d'Italie dissipa les derniers nuages; on ne douta plus que Bonaparte n'eût résolu de ranger sous sa domination immédiate tous les états de la péninsule. L'occupation militaire du royaume de Naples, l'incorporation du pays de Gênes, le séquestre des

duchés de Parme et de Plaisance, la situation précaire et dépendante de la Toscane, confirmaient ces appréhensions. Les communications entre les puissances continentales devinrent plus actives; les bruits de guerre s'accréditèrent par une stagnation presque générale des opérations de commerce qui fut très-nuisible à la France. Napoléon fit en vain démentir ces bruits; un article officiel annonça que « l'empereur « d'Allemagne, le roi de Prusse et le roi « d'Espagne, ainsi que les électeurs du corps « germanique, le régent du Portugal et la « reine d'Étrurie, avaient reconnu la nou- « velle organisation de l'Italie; qu'en Russie, « en Prusse, en Autriche, on n'avait pas fait « un mouvement alarmant, et que la paix « du continent ne serait pas troublée. »

Cependant le général russe, Wintzingerode, portait le brandon dans les cours de Berlin et de Vienne, sous le prétexte d'aplanir les difficultés qui s'étaient élevées relativement à la Poméranie suédoise, et de rétablir la bonne harmonie avec la France par la mé-

diation de la Prusse : cette dernière puissance, persistant dans son système de neutralité, ménageait la bienveillance de l'empereur des Français, dans l'espoir d'obtenir, par son influence, la possession du pays d'Hanovre. L'ambassadeur prussien à Paris, M. de Lucchesini, suivait les communications, et les présentait sous l'aspect le plus favorable au maintien de la paix; tandis que le général Zastrow, envoyé par Frédéric Guillaume à *Saint-Pétersbourg*, renouait avec l'empereur Alexandre les relations amicales que la reine de Prusse favorisait de toute son influence.

Le cabinet russe, déjà entraîné par l'Angleterre, dissimulait encore, et feignait de se prêter à ces fausses négociations; mais il pressait la cour de *Vienne* d'entrer dans la ligue, de profiter de la dispersion des forces françaises, dont l'élite était concentrée aux camps de *Boulogne*, pour s'avancer vers le Rhin, affranchir les états de l'empire, et reprendre sa prépondérance. M. de Wintzingerode trouva à *Vienne* un parti ardent,

et très-disposé à accueillir les propositions de son maître. Quoique la dignité impériale de Napoléon eût été formellement reconnue, son avénement au trône d'Italie et ses derniers envahissemens avaient personnellement blessé l'empereur François II; presque toutes les grandes familles, sorte d'oligarchie plus forte, plus compacte et plus active qu'elle ne paraît l'être dans l'organisation de cette monarchie absolue, poussaient à la guerre. Leurs intrigues avaient jusqu'alors trouvé un invincible obstacle dans la fermeté de l'archiduc Charles, qui blâmait le projet d'une troisième coalition. Ce prince, après avoir illustré les armes autrichiennes par ses talens et par sa brillante valeur, s'occupait, comme président du conseil aulique, du rétablissement et d'une meilleure organisation de l'armée; il désirait que la durée de la paix lui laissât le temps de consolider son ouvrage; ses services éminens, la loyauté de son caractère, la considération personnelle dont il était entouré, lui donnaient une grande prépondérance dans les conseils; et

pourtant ses sages avis ne purent prévaloir contre les insinuations secrètes de la haute noblesse, secondées par les instigations de l'Angleterre et de la Russie. Ce funeste accord des intérêts de l'étranger avec ceux d'un parti puissant dans l'intérieur, est le plus grand danger dont un état monarchique puisse être menacé. Fatigué de lutter contre cette double influence, l'illustre président se retira; sa démission, plusieurs fois offerte et refusée, fut enfin acceptée; il fut remplacé par le comte Baillet-Latour, et la vice-présidence du conseil aulique fut donnée au prince Charles de Schwartzenberg.

Ce changement dans le ministère autrichien décida du sort de l'Europe; les subsides de l'Angleterre furent acceptés, et la guerre continentale résolue. On doit remarquer ici, d'une part, l'habileté avec laquelle M. Pitt s'empara du noble ressentiment de l'empereur Alexandre, et fit entrer dans ses vues les intérêts des partis aristocratiques dominant dans les deux cours impériales, et d'un autre côté, la faute que fit Napoléon,

malgré les conseils de son ministre des affaires étrangères, et ceux de M. de Melzi, en ne gardant aucune mesure, aucun ménagement pour l'Autriche dans les arrangemens des affaires d'Italie. L'obstination de l'empereur Alexandre à refuser de reconnaître son nouveau titre, démontrait que l'Angleterre disposait à son gré du cabinet de *Pétersbourg.* Toujours ambitieux de s'immiscer comme partie principale dans les affaires du continent, Napoléon croyait avoir assez humilié la première puissance de l'Allemagne pour qu'elle ne hasardât pas de s'engager dans une guerre dont les chances ne pouvaient être funestes qu'à elle seule; il ne se laissait pas arrêter par les menaces des Russes, dont les forces et les ressources étaient encore trop peu connues. Ceux-ci, cependant, avaient déjà fait de grands préparatifs, et des progrès inquiétans du côté de l'Italie. La république des *Sept Iles Ioniennes* était entièrement sous leur domination. La Porte-Ottomane, contre ses intérêts naturels, oubliant les projets de Catherine et le danger de

présenter aux Grecs de si redoutables protecteurs, avait ouvert le Bosphore à leurs vaisseaux; un corps de dix à douze mille hommes occupait *Corfou* et les îles voisines.

En cet état de choses, l'empereur Napoléon, dédaignant de temporiser, persistait dans sa résolution d'attaquer l'Angleterre, et de trancher sur la Tamise le nœud gordien de la coalition. La suite de sa correspondance pendant son séjour à *Milan* en fait foi. On l'y voit commenter les nouvelles qu'il reçoit de *Londres*, se persuader que le gouvernement anglais, dans une entière ignorance de la destination de la flotte combinée, la suppose sur la route des Indes orientales, va l'y faire suivre par des forces considérables, et ne soupçonne pas la possibilité de la réunion des escadres française et espagnole pour débloquer *Brest*. Il s'impatiente de l'inactivité de Gantheaume; un ouragan au-delà de la chaîne des Alpes le réjouit, par la pensée que rien n'a pu empêcher cet amiral d'en profiter pour se mettre

en mer, et aller à la rencontre de Villeneuve. Dans une autre dépêche, il fait, d'après divers rapports, le dénombrement des cent onze vaisseaux dont les Anglais peuvent disposer, assigne leur distribution dans les différentes stations, et arrive à ce résultat qu'ils ne peuvent avoir en mer que soixante-douze vaisseaux. La France et l'Espagne n'en avaient pas moins. Nous prions nos lecteurs d'arrêter leur attention sur cette dépêche datée de *Milan*, le 5 prairial (25 mai 1805), la veille du jour du couronnement; nous transcrivons seulement ici le résumé qui la termine, parce que cette récapitulation des forces navales des parties belligérantes jette beaucoup de jour sur les mouvemens des escadres, et facilite l'intelligence de leurs opérations respectives.

« Il est une vérité, c'est que, par l'état « que vous m'avez remis, qui se trouve con« forme aux miens, les Anglais ont cent « onze vaisseaux, dont trois de garde qui « ne comptent pas; seize servant de prisons « ou hôpitaux qui ne comptent pas : il ne

« leur en reste donc plus que quatre-vingt-
« douze. Sur ces quatre-vingt-douze, vingt
« sont en armement, c'est-à-dire manquent
« d'équipage; reste donc à soixante-douze.
« Sur ces soixante-douze, ils en tiendront
« toujours, d'après les événemens passés,
« huit ou dix aux *Indes*, trois ou quatre à
« *la Jamaïque*, trois ou quatre aux îles du
« *Vent*, partant, seize ou dix-huit vaisseaux.
« Il ne leur resterait donc que cinquante-
« quatre ou cinquante-six vaisseaux; et avec
« cela, il faut qu'ils bloquent *Cadix*, le *Fer-*
« *rol*, *Brest*, et qu'ils soient à la poursuite
« de Villeneuve et de Missiessy.

« Voici l'état de nos forces : Pour ne pas exa-
« gérer, vingt-un vaisseaux à *Brest*, quinze
« à *Cadix*, douze au *Ferrol*, vingt de l'ami-
« ral Villeneuve, un à *Lorient*, cinq de l'es-
« cadre de l'amiral Missiessy; total soixante-
« quatorze : mais sur ces soixante-quatorze,
« les quinze de *Cadix* ne m'occuperont que
« six vaisseaux anglais; il faut donc ôter
« neuf de soixante-quatorze; il me reste en
« total soixante-cinq vaisseaux que je puis

« réunir avec quelques chances heureuses,
« et il y a toute probabilité que les Anglais,
« après toutes les opérations terminées, ne
« pourront jamais réunir soixante-cinq vais-
« seaux. Je pense que vous devez faire un
« tableau de cette situation de forces respec-
« tives, et l'envoyer à l'amiral Villeneuve
« au moment de son arrivée au *Ferrol*. Rien
« ne donne plus de courage et n'éclaircit plus
« les idées que de bien connaître la position
« de son ennemi. »

Ce fut avant de quitter *Milan* pour aller visiter les départemens de l'est, que l'empereur apprit la rentrée de l'escadre de *Rochefort*. Quoiqu'il blâmât, comme nous l'avons dit, la précipitation avec laquelle *la Dominique* avait été abandonnée, il voyait, dans cet heureux et prompt retour, l'avantage qu'il ôtait aux Anglais toute idée de réunion des deux escadres : mais pendant qu'il se félicitait d'avoir ainsi dérobé aux actives recherches de l'ennemi le secret de la destination de Villeneuve, il n'était pas moins inquiet lui-même de la marche de Nelson. Sa

dépêche du 20 prairial (9 juin 1805), écrite au moment de son départ de *Milan*, prouve qu'il ignorait et croyait à peine possible que ce célèbre amiral eût pu se résoudre à faire voile pour les *Antilles*. « Il est incertain, « dit-il, de savoir ce qu'a fait Nelson : il se-« rait très-possible que les Anglais, ayant « envoyé quinze vaisseaux aux Grandes-« Indes, armés et équipés à neuf, eussent « fait partir Nelson pour l'Amérique. Je suis « d'opinion, cependant, que Nelson est en-« core dans les mers d'Europe. Le sentiment « le plus naturel est qu'il devrait être rentré « en Angleterre pour se ravitailler et verser « ses équipages sur d'autres bâtimens, car « ses vaisseaux ont besoin d'entrer dans le « bassin, et son escadre peut être considérée « comme étant en très-mauvais état. »

C'est dans cette dépêche que Napoléon montre le plus de confiance et de résolution de pousser jusqu'au bout son expédition contre la Grande-Bretagne. Après avoir rappelé au ministre l'importance qu'il met à ce que Villeneuve trouve des vivres au *Ferrol*,

et qu'on en envoie au-devant de lui sur des frégates pour que rien ne puisse le retenir, il ajoute.... « Venons aux opérations de l'es-
« cadre de *Rochefort* : les Anglais détache-
« ront, sans nul doute, quelques vaisseaux
« pour courir sur cette escadre ; mais ils ne
« rentreront pas à *Ouessant*. Votre défaut
« est de calculer comme si les Anglais étaient
« dans le secret ; il faut calculer comme doit
« le faire l'amirauté. Cent mille hommes sont
« à *Boulogne* ; sept vaisseaux de guerre sont
« au *Texel* avec une armée de trente mille
« hommes, et une escadre de vingt-deux
« vaisseaux de guerre est dans le port de
« *Brest*. Il peut arriver que l'escadre de l'a-
« miral Villeneuve revienne brusquement
« sur l'Europe, mais aussi elle peut aller aux
« Indes et à *la Jamaïque* ; et quelle immense
« responsabilité pèse sur la tête de ces mi-
« nistres, s'ils laissent passer trois et quatre
« mois sans envoyer des forces au secours
« de cette colonie ! »

Il faudrait copier ici presque toute cette dépêche, pour faire connaître la combinai-

son que Bonaparte prêtait à l'amirauté anglaise, et dont la justesse et la vraisemblance motivaient ses dispositions. Après ces détails (que nos lecteurs verront dans les Pièces justificatives), on trouve cette conclusion remarquable, et qu'on ne jugerait pas si présomptueuse si la fortune l'avait justifiée.

« Si l'Angleterre est pénétrée du jeu sé-
« rieux qu'elle joue, elle doit débloquer
« *Brest;* mais je ne sais pas en vérité quelle
« espèce de précaution elle peut prendre
« pour la mettre à l'abri de la terrible chance
« qu'elle court. Une nation est bien folle,
« lorsqu'elle n'a point de fortifications, point
« d'armée de terre, de se mettre dans le cas
« de voir arriver dans son sein une armée
« de cent mille hommes d'élite et aguerris.
« Voilà le chef-d'œuvre de la flottille : elle
« coûte de l'argent; mais il ne faut être maître
« de la mer que six heures pour que l'An-
« gleterre cesse d'exister. Il n'y a pas de pê-
« cheur, pas de mauvais gazetier, pas de
« femme à sa toilette qui ne sache qu'il est
« impossible d'empêcher une escadre légère

« d'arriver devant *Boulogne*. Pour moi,
« j'en suis si convaincu, que je ne doute pas
« que les six vaisseaux de l'escadre de *Ro-*
« *chefort*, en tournant l'Irlande, avec quel-
« ques chances heureuses, sous pavillon
« anglais, n'arrivent devant *Boulogne*. »

Voilà quel était l'objet des méditations de Napoléon pendant les fêtes de son couronnement, et lorsque, entouré de ses ministres des deux pays, il semblait n'être occupé que de détails militaires et d'affaires d'administration. Il partit de *Milan* le 10 juin, et se rendit par *Crémone* et *Brescia* au camp de *Castiglione*, formé sur le champ de bataille où il avait remporté sur l'armée autrichienne l'une de ses premières et plus éclatantes victoires. Quarante-huit bataillons, quarante-cinq escadrons, avec une nombreuse artillerie, s'y trouvèrent réunis et manœuvrèrent sous les ordres de l'empereur. Le maréchal Jourdan, général en chef de l'armée d'Italie, commandait l'infanterie, et le maréchal Bessières la cavalerie. Les manœuvres du camp de *Castiglione* furent exécutées

avec autant de précision, et les troupes n'y montrèrent pas moins d'ardeur et d'enthousiasme que celles du camp de *Marengo*. Ces rassemblemens ne furent point de vaines parades; leur but politique était de prouver au gouvernement autrichien que l'Italie ne resterait pas dépourvue de moyens de défense, et de lui faire sentir que les premières hostilités qu'il aurait provoquées par son adhésion à la coalition anglaise, tomberaient sur les provinces vénitiennes dont les peuples désiraient la réunion au royaume d'Italie, autant qu'ils détestaient la domination des Allemands. Pour rendre ces démonstrations plus menaçantes et plus efficaces, l'empereur Napoléon, en quittant son camp de *Castiglione*, visita les places de la frontière sur le Mincio, *Peschierra*, *Vérone*, *Porto-Legnago* et *Mantoue*. Il examina, avec la plus sérieuse attention, l'état des grands travaux qu'il y avait fait faire depuis la paix de *Lunéville*, et ordonna de nouveaux perfectionnemens sur tous les points de cette ligne, base excellente d'opérations offensives

Il inspecta, avec un soin particulier, les fortifications de *Vérone* sous les yeux de la garnison de *Véronette*, dont le commandant, le général-major baron de Vincent, l'un des plus distingués de l'armée autrichienne, lui présenta les officiers.

Pendant que Napoléon affectait d'attirer les regards par la pompe militaire de son entrée à *Vérone*, dernier terme de son voyage, et de faire croire que les difficultés toujours croissantes d'opérer une descente en Angleterre, l'avaient fait secrètement renoncer à cette gigantesque entreprise, il en était si fortement occupé, que les courriers par lesquels le ministre de la marine lui envoyait chaque jour, et souvent d'heure en heure, les nouvelles de la côte transmises par les télégraphes, ne pouvaient suffire à son impatience. Il lui écrivait de *Vérone*, le 27 prairial (16 juin 1805) : « Monsieur Decrès, je « vois par votre lettre du 21, huit heures « du matin, que sept vaisseaux et deux fré- « gates sont devant *Rochefort*; je ne vois « point ce que l'amiral Gantheaume pourrait

« faire. A quoi aboutirait une bataille? à
« rien. Faites seulement mettre dans les jour-
« naux que les Anglais, etc...... qu'on ne
« conçoit pas comment l'escadre française de
« *Brest* ne profite pas de cette circonstance.
« Le lendemain, un autre journal dira qu'il
« est fort extraordinaire que les journalistes
« se permettent de pareilles réflexions; qu'a-
« vant de condamner ou d'approuver la con-
« duite d'un amiral dans une affaire de cette
« nature...., etc....

On peut juger mieux encore par les expressions suivantes, de sa vigilance à conserver le secret :

« Il est inutile, dans votre lettre au contre-
« amiral Gourdon, de parler de *Brest* et de
« la Manche; il suffit de lui dire qu'il mar-
« chera, avec l'escadre qui le ralliera, à de
« nouvelles opérations. Je trouve que le se-
« cret n'est pas assez recommandé. Il faut
« lui dire que le prince de la Paix ne le con-
« naît pas, et que M. de Grandellana ne doit
« point le connaître; qu'il n'y a que moi,
« vous et lui au monde qui le sachions; qu'il

« doit donc sentir l'extrême importance et
« l'extrême nécessité de se taire. Je ne veux
« point que M. de Grandellana commande
« mon escadre : je regarderais mon expédi-
« tion comme manquée, si on la savait en
« Espagne; ce serait capable de tout compro-
« mettre : j'ai donc brûlé cette lettre comme
« étant intempestive. Vous n'avez qu'un
« mot à dire au prince de la Paix; qu'ayant
« ordonné à mon escadre du *Ferrol* de se
« rendre à *la Corogne*, j'ai jugé que l'escadre
« espagnole devait en faire de même; n'en-
« trez dans aucun détail..... Je ne sais jus-
« qu'à quel point il est nécessaire de pres-
« crire aux escadres de se rendre à *la Co-*
« *rogne;* je ne connais pas assez les localités.
« Toutefois il me semble qu'il est beaucoup
« plus simple que Gourdon s'y porte, et
« d'écrire au prince de la Paix d'y envoyer
« les vaisseaux espagnols qui pourraient s'y
« porter. Le petit nombre de ceux qui res-
« teront au *Ferrol* auront toujours plus de
« facilité à sortir...... Ne prononcez ni le
« mot de *Brest*, ni celui de la Manche à qui

« que ce soit. Je ne sais pas, d'ailleurs, jus-
« qu'à quel point le gouvernement espagnol
« voudrait concourir à un projet de cette
« espèce : aussi ai-je toujours éludé quand
« on m'a demandé mon secret. Quant à vous,
« votre réponse est simple ; vous devez dire
« que vous ne le savez pas. »

L'empereur Napoléon partit de *Vérone* le 17 juin, et arriva le même jour à *Mantoue*, où l'impératrice Joséphine, venant de *Milan*, l'avait précédé. Il séjourna jusques au 21 dans cette forteresse, que les travaux qu'il y avait fait exécuter avaient mise dans l'état de défense le plus respectable. Après les avoir inspectés, il se rendit à *Boulogne*, où il fit encore une entrée solennelle. Il y donna audience à l'ambassadeur du roi de Naples, le marquis de Gallo, qui venait solliciter et garantir la neutralité de son souverain. Il reçut aussi à *Boulogne* une députation de la république de Lucques, qui, disait-elle dans son adresse, dans la vue d'échapper aux malheurs d'un gouvernement arbitraire, à ceux d'une aris-

tocratie concentrée dans quelques familles, aux inconvéniens d'une démocratie incertaine dans ses opérations, venait demander au protecteur des états d'Italie de lui donner un gouvernement constitutionnel et libre remis entre les mains d'un prince, et de fixer son sort. Le gonfalonnier et les députés des anciens et du peuple de Lucques présentèrent à Napoléon des statuts constitutionnels calqués sur ceux du royaume d'Italie. « J'accomplirai votre vœu, leur ré-
« pondit-il; je considère comme une charge
« attachée à ma couronne l'obligation de con-
« cilier les partis qui divisent l'intérieur de
« votre patrie. Je confierai le gouvernement
« de vos peuples à une personne qui m'est
« chère par les liens du sang : je lui impo-
« serai l'obligation de respecter constamment
« vos constitutions.... Le peuple de Lucques
« sentira toute la confiance que je lui donne,
« et aura pour son nouveau prince les sen-
« timens que des enfans doivent à leur père,
« des citoyens à leur magistrat suprême, et
« des sujets à leur prince. »

Marquant ainsi chacun de ses pas par des actes importans, affectant de laisser partout des marques de sa toute-puissance, Bonaparte continua sa tournée par le duché de Parme, qu'il laissa dans une situation provisoire, en y établissant cependant le Code français, et les mêmes formes d'administration que dans les autres départemens de l'empire. Il arriva enfin à *Gênes* le 30 juin avec sa suite, dans laquelle se trouvaient le cardinal Maury, et les ambassadeurs de Naples et de Portugal. Il s'était fait précéder par l'archi-trésorier de l'empire, l'ancien consul Lebrun, chargé d'achever l'organisation des quatre nouveaux départemens, commencée par le ministre de l'intérieur, et d'établir les diverses autorités conformément aux lois de l'empire. Cette mission ne pouvait être confiée à un homme d'état plus sage et plus éclairé. L'empereur donna à cette prise de possession du pays de *Gênes* l'éclat d'un troisième couronnement : il se rendit en grand cortége à l'église métropolitaine, s'assit sur le trône environné de ses ministres

et de ses grands-officiers, reçut les sermens des principaux fonctionnaires, distribua des décorations de la Légion d'honneur. Une nombreuse population, avide de le voir, l'accueillait par ses acclamations au milieu des plus brillantes fêtes qu'on eût vues dans cette magnifique ville.

Napoléon, pendant son séjour, ne parut occupé que d'objets d'administration et de reconnaissances militaires des fortifications et des alentours de cette place, par la défense de laquelle Masséna, le plus illustre de ses lieutenans, s'était immortalisé; mais avant d'arriver à *Gênes*, il avait adressé au ministre de la marine une dépêche très-importante, datée de *Plaisance* le 9 thermidor (28 juin 1805). Toutes les incertitudes sur le parti qu'aurait pris l'amiral Nelson étant fixées, et ne pouvant douter qu'il n'eût été à la recherche de la flotte combinée aux Indes occidentales, l'empereur calculait, comme il eût pu le faire pour des marches d'armées, la route que cet amiral avait dû faire, le nombre de vaisseaux qu'il pourrait

rallier, et prouvait que Villeneuve devait avoir quitté les *Antilles* avant l'arrivée de Nelson; que celui-ci « perdrait beaucoup de « jours à se faire rallier par les vaisseaux et « frégates qu'il emploierait sur sa route à « chasser tous les bâtimens pour avoir des « nouvelles; que quand il apprendrait que « Villeneuve n'était plus aux îles du *Vent*, « il irait à *la Jamaïque*, et que pendant le « temps qu'ils perdrait à s'y approvision- « ner, les grands coups seraient portés en « Europe. »

Nous nous abstenons de faire entrer dans ce texte ces lettres qui rapprochent si vivement les circonstances dans lesquelles elles furent dictées, qui peignent à grands traits les personnages alors sur la scène, et démontrent les moyens employés pour atteindre le but dans toutes les suppositions. Malgré la clarté avec laquelle les divers cas y sont exposés, notre narration en eût paru lente et embarrassée; nos lecteurs préféreront d'entrer pour ainsi dire dans le cabinet de Napoléon, et sur les faits que nous leur au-

rons ici rappelés, de l'entendre lui-même porter son jugement, et faire ses dispositions. Celle au succès de laquelle il tenait le plus, était la mission secrète qu'il avait donnée au brave amiral Magon, parti de l'île d'*Aix* le 1er mai, avec quatre vaisseaux neufs de 74, pour aller renforcer Villeneuve, et lui porter de nouvelles instructions, d'après ce qu'on avait pu connaître des expéditions et des vues de l'ennemi depuis le départ de la flotte combinée. L'amiral Magon, par une habile manœuvre, échappa à la vigilance des croisières anglaises; l'on n'apprit en Angleterre la sortie et l'appareillage de cette escadre qu'un mois après qu'elle eut fait voile pour les *Antilles*.

Le voyage de l'empereur en Italie se termina à *Gênes*; il y avait employé deux mois, et usé le temps de la navigation de ses escadres; celui de leur réunion et de leur retour dans les mers d'Europe s'approchait; son impatience était extrême. « Dans des momens si « critiques, disait-il dans ses dépêches de « *Plaisance*, c'est un grand soulagement

« de recevoir tous les jours des nouvelles.
« Voyez Lavalette (son directeur-général des
« postes), pour que les courriers prennent
« la route de *Moulins*, *Lyon*, *Chambéri*,
« *Turin*, *Casal*, *Alexandrie* et *Gênes*, afin
« que je ne manque aucune de vos let-
« tres, et que je sois toujours au courant.
« Comme je marcherai avec deux voitures,
« incognito, sous un nom supposé, et sans
« gardes, cela exige un grand secret. » Il
s'arrêta le 8 juillet à *Turin*, fit prendre les
armes à deux régimens, et pendant qu'ils
manœuvraient, il monta en voiture avec
l'impératrice, et fit une telle diligence qu'il
arriva à *Fontainebleau* dans la soirée du
11 juillet.

Nous terminons ici à regret le texte de ce
volume, dans lequel nous nous proposions
de comprendre, ainsi que nous l'avions
précédemment annoncé, la description des
camps de *Boulogne* et la situation de la flot-
tille lorsque la grande armée fut compléte-
ment organisée et les armemens achevés ; la
correspondance intéressante et les notes dont

nous ne devions pas priver nos lecteurs, nous obligent à réserver, pour en faire la matière du volume suivant, ce tableau des forces de terre et de mer rassemblées depuis deux ans; en resserrant, autant que nous le pourrons, ce tableau que nous avons déjà esquissé; en suivant la marche des événemens, nous emploierons le tome XIIe à présenter ceux de la campagne maritime jusques au moment où l'expédition contre l'Angleterre fut abandonnée : ainsi la campagne de 1805 remplira les 11e, 12e et 13e tomes de ces Essais, qui formeront une seule livraison. Nos lecteurs jugeront si nos efforts pour atteindre à la plus grande précision, et justifier de plus en plus le titre de ces Essais historiques, auront été infructueux.

PIECES JUSTIFICATIVES

DU ONZIÈME VOLUME.

Instruction particulière du premier Consul au général de division Decaen, capitaine-général des établissemens français au-delà du cap de Bonne-Espérance.

Paris, février 1803.

INDEPENDAMMENT des instructions générales que le ministre donnera au capitaine-général des possessions françaises dans les Indes, et à l'amiral, l'un et l'autre auront des instructions d'un ordre supérieur, lesquelles seront signées par le premier Consul.

Il faudra donc ôter des deux instructions ci-jointes tout ce qui a rapport à la haute politique et à la direction des forces militaires ; ce qui se réduit à retrancher quelques paragraphes. Les instructions particulières seraient rédigées ainsi :

« Le ministre de la marine a dû remettre au capitaine-général des instructions sur l'administration et les différens droits et prérogatives dont nos établissemens et notre commerce doivent jouir aux Indes; mais le premier Consul a cru devoir signer lui-même toutes les instructions servant de base à la direction politique et militaire.

« Le capitaine-général arrivera dans un pays où nos rivaux dominent, mais où ils pèsent aussi sur tous les peuples de ces vastes contrées.

« Il doit donc s'attacher à ne leur donner aucun sujet d'alarme, aucun sujet de querelle, et à dissimuler le plus possible.

« Il doit s'en tenir aux relations indispensables pour la sûreté et l'approvisionnement de nos établissemens, et dans les relations qu'il aura avec les peuples ou les princes qui supportent le plus impatiemment le joug anglais, il s'étudiera à ne mettre aucune affectation, à ne leur donner aucune inquiétude. Ils sont les tyrans des Indes; ils y sont inquiets et jaloux, il faut s'y comporter avec douceur, dissimulation et simplicité.

« Six mois après son arrivée aux Indes, le capitaine-général expédiera en France, porteur de ses dépêches, un des officiers ayant le plus sa confiance, pour faire connaître en grand détail tout ce qu'il a connu de la force, situation et disposition d'esprit des différens peuples des Indes, ainsi que de la force et de la situation des différens établissemens anglais. Il fera connaître ses vues et les espérances qu'il aurait de trouver de l'appui en cas de guerre, pour pouvoir se maintenir dans la presqu'île, en faisant connaître la quantité et qualité de troupes, d'armemens et d'approvisionnemens dont il aurait besoin pour

nourrir la guerre pendant plusieurs campagnes au centre des Indes. Il doit porter la plus grande attention dans toutes les phrases de son Mémoire, parce que toutes seront pesées et pourront servir à décider, dans des circonstances imprévues, la marche et la politique du gouvernement.

« Pour nourrir la guerre aux Indes plusieurs campagnes, il faut raisonner dans l'hypothèse que nous ne serions pas maîtres des mers, et que nous aurions à espérer peu de secours considérables.

« Il paraîtrait difficile qu'avec un corps d'armée on pût long-temps résister aux forces considérables que peuvent opposer les Anglais, sans alliances et sans une place servant de point d'appui, où dans un cas extrême on pût capituler et se trouver encore maître de se faire transporter en France ou à l'*Ile-de-France* avec armes et bagages, sans être prisonniers, et sans compromettre l'honneur et un corps considérable de Français.

« Un point d'appui doit avoir le caractère d'être fortifié, et d'avoir une rade ou un port où des frégates ou des vaisseaux de commerce soient à l'abri d'une force supérieure. Quelle que soit la nation à laquelle appartienne cette place, portugaise, hollandaise ou anglaise, le premier projet paraît devoir tendre à s'en emparer dès les premiers mois, en calculant sur l'effet de l'arrivée d'une force européenne

inattendue et incalculée. Après avoir fait un plan d'alliance et de guerre avec une force demandée, il faudrait établir ce que croirait devoir faire le capitaine-général, si, au lieu de cette force, on ne lui en envoyait que la moitié.

« Après avoir pensé aux alliances et à un point d'appui, les objets qui intéressent le plus une armée dans une campagne, sont les vivres et les munitions de guerre, objets que le capitaine-général traitera également dans le plus grand détail.

« Six mois après cet envoi, le capitaine-général, dans un nouveau Mémoire, traitera les mêmes questions, en y ajoutant les nouvelles connaissances qu'il aura pu acquérir.

« Ainsi, il sera établi que tous les six mois le capitaine-général enverra en France des officiers sûrs, des Mémoires traitant toujours les mêmes questions, et confirmant, modifiant ou contredisant les idées des Mémoires précédens.

« Si la guerre venait à se déclarer entre la France et l'Angleterre avant le 1er vendémiaire an XIII, et que le capitaine-général en fût prévenu avant de recevoir les ordres du gouvernement, il a carte blanche, est autorisé à se reployer sur l'*Ile-de-France* et le *Cap*, ou à rester dans la presqu'île, selon les circonstances où il se trouvera, et les espérances qu'il pourrait concevoir, sans cependant exposer notre

corps de troupes à une capitulation honteuse, et nos armes à jouer un rôle qui ajouterait à notre discrédit aux Indes, et sans diminuer, par l'anéantissement de nos forces, la résistance que peut présenter l'*Ile-de-France* en s'y reployant.

« On ne conçoit pas aujourd'hui que nous puissions avoir la guerre avec l'Angleterre, sans y entraîner la Hollande. Un des premiers soins du capitaine-général sera de s'assurer de la situation des établissemens hollandais, portugais, espagnols, et des ressources qu'ils pourraient offrir.

« La mission du capitaine-général est d'abord une mission d'observation sous les rapports politique et militaire, avec le peu de forces qu'il mène et une occupation de comptoirs pour notre commerce; mais le premier Consul, bien instruit par lui et par l'exécution ponctuelle des instructions qui précèdent, pourra peut-être le mettre à même d'acquérir un jour la grande gloire qui prolonge la mémoire des hommes au-delà de la durée des siècles. »

Notes pour le Ministre de la Marine.

Mars 1803.

Je vais, dans ces différentes notes, passer en revue ce que les circonstances actuelles me paraissent exiger. Je prie le ministre de la marine de me faire con-

naître sur chaque article ce qu'il a fait ou ce qu'il va faire.

ESCAUT. — 1°. Mettre dans le port de *Flessingue* autant de vaisseaux en construction qu'il sera possible. — Pour cela organiser ce port. — Je désire connaître les ingénieurs-administrateurs, agens militaires, garde-magasins, etc. qui y ont été envoyés, ou que l'on se propose d'y envoyer.

2°. Diriger sur *Flessingue* les coupes de bois que produisent les pays formant le bassin de l'Escaut.

3°. Il serait à désirer d'avoir une escadre de dix vaisseaux de 74 ou de 64, modèle hollandais.

Un serait construit à *Flessingue*.......	1
Deux à *Nantes*.........................	2
Un à *Bordeaux*.........................	1
Un à *Marseille*........................	1
Un à *Ostende*..........................	1
	6

Ces vaisseaux formeraient l'escadre du Nord.

4°. Mettre des vaisseaux en construction sur les bords de l'Escaut, le plus près possible d'*Anvers* ou de *Flessingue*. — Connaître les lieux choisis pour cet objet et les moyens.

5°. Faire construire des chaloupes canonnières et autres espèces de bateaux plats, pour servir au rassemblement de *Flessingue*.

6°. Connaître les mesures qui ont été prises pour la levée d'ouvriers dans la Belgique et sur le Rhin, et la Meuse pour les travaux du port de *Flessingue*, et le nombre qu'on espère s'en procurer.

HANOVRE. — 1°. Connaître l'officier de marine envoyé avec le général Mortier.

2°. Désigner quelques contre-maîtres pour pouvoir faire des coupes de bois pour la marine dans le Hanovre.

3°. Construire des bateaux plats dans le Weser et l'Elbe. — Envoyer quelques enseignes de vaisseau pour commander à *Cuxhaven* et autres petits ports.

HOLLANDE. —Acheter pour vingt millions de chanvre, mâts courbes, et autres objets nécessaires à la marine. — Faire connaître les mesures prises et celles que l'on doit prendre.

LE HAVRE. — Une grande partie du bois qui est au *Hâvre*, et qui ne peut pas être transporté, pourrira ; prendre des mesures pour l'utiliser, et faire connaître ce qu'on pourrait en faire.

BREST. — 1°. Connaître quelles sont les courbes qui manquent pour terminer *le Vengeur*, et le poids de chacune de ces courbes, afin qu'il soit avisé aux mesures à prendre pour les transporter par terre, si on ne peut le faire par mer. Il est indispensable de rendre disponible le bassin qu'occupe *le Vengeur*.

2°. Faire connaître les mesures prises pour concentrer tous les ouvriers de la Bretagne à *Brest*; et avec ce surcroît de bras, les mesures extraordinaires établies pour faire réparer une partie des vaisseaux sans les mettre dans le bassin ; car il est nécessaire d'avoir vingt vaisseaux de guerre en rade à *Brest* avant le mois de frimaire.

Il en a actuellement	4
Il est probable que d'ici à ce temps neuf seront réparés dans les bassins.........	9
Il y en a trois neufs	3
Il y en aura cinq qui ne passeront point dans les bassins.....................	5
	21

3°. Remettre l'état des vaisseaux qui ne doivent pas passer par les bassins, et de ceux qui doivent y passer.

LORIENT. — Au lieu de trois vaisseaux qui doivent être lancés avant le mois de frimaire... 3

En avoir deux autres 2

En tout, les cinq qui sont commencés... 5

Le surcroît d'ouvriers que doit procurer la guerre doit considérablement activer les constructions.

SAINT-MALO. — Je désire qu'on mette un vaisseau de 74 en construction dans ce port, et connaître les mesures à prendre pour cet objet.

NANTES. — 1°. Mettre en construction dans ce port, indépendamment des deux frégates qui vont être achevées, quatre autres frégates ; ne serait-ce que pour employer le bois qui est du côté d'*Hindresse*, et qui se pourrit.

2°. Savoir s'il ne serait pas possible de construire quelques vaisseaux de 74 de forme hollandaise, vaisseaux qui peuvent être utiles pour l'Escaut, et pour combiner ses mouvemens avec l'escadre hollandaise.

ROCHEFORT. — 1°. Il faudrait que *le Lion*, *le Magnanime* et *l'Achille* fussent lancés en frimaire, afin que, réunis à l'escadre de *Lorient*, ils pussent former un nombre de neuf à dix vaisseaux de guerre dans la rade de *Rochefort*.

2°. Mettre en construction à *Rochefort* trois autres vaisseaux.

BORDEAUX. — Mettre en construction dans ce port une frégate et un vaisseau hollandais de 74, pour l'escadre de l'Escaut.

TOULON. — 1°. Faire connaître les mesures prises pour réunir dans ce port les ouvriers de la Méditerranée désormais inutiles au commerce.

2°. Faire connaître les mesures prises pour réparer et mettre en bon état les huit vaisseaux en ce moment à *Toulon*. S'ils doivent passer dans le bassin, ces réparations ne seront jamais terminées. Ordonner que les vaisseaux soient réparés en les virant.

3°. Activer les travaux de construction du *Neptune* et du *Bucentaure*, et faire commencer les deux autres.

MARSEILLE. — 1°. Faire mettre deux frégates en construction à *Marseille*, et un vaisseau de 74 pour l'escadre de l'Escaut.

2°. Faire connaître si l'on a commencé la construction de la frégate à *Villefranche*.

GÊNES. — 1°. Faire connaître les mesures prises pour faire construire à *Gênes* un vaisseau et une frégate.

2°. Envoyer à *Gênes*, dans la semaine, au ministre de la république le plan d'un vaisseau de 74 et d'une frégate.

3°. Lui faire connaître qu'il doit les faire mettre aussitôt sur le chantier.

4°. Lui envoyer un sous-ingénieur et un commissaire de marine pour passer les marchés.

5°. Lui faire connaître qu'une corderie doit être établie, et toutes les mesures prises pour la construction de ce vaisseau. Cela procurera l'avantage d'occuper le grand nombre d'ouvriers à *Gênes*, qui, par le résultat de la guerre, se trouvent sans travail et oisifs.

Il y a du bois, et il sera facile de se procurer tout ce qui sera nécessaire.

COPIE DE LA CORRESPONDANCE DE NAPOLÉON AVEC LE MINISTRE DE LA MARINE, PENDANT LES SIX DERNIERS MOIS DE 1804. *

Escadre de Brest. — Elle doit journellement harceler l'ennemi. — Instruction et encouragemens à donner aux matelots.

Saint-Cloud, 1er mai 1804.

MONSIEUR DECRÈS, ministre de la marine, je n'ai pu voir qu'avec beaucoup de mécontentement que malgré mon intention bien soutenue que les vaisseaux en rade de *Brest* levassent l'ancre tous les jours, afin d'exercer les équipages, de harceler l'ennemi, et de favoriser le passage de la flottille d'*Audierne*, aucun vaisseau, pendant tout le cours de l'année, n'a appareillé; de sorte qu'on a permis à l'ennemi de bloquer, avec un petit nombre de bâtimens, une escadre considérable. Vous ferez connaître à l'amiral que des escadres légères doivent journellement harceler l'ennemi, et qu'il convient que tous les vaisseaux, chaque fois que le temps le permet, appareillent et remouillent, ne courussent-ils que quelques bordées. Vous prescrirez que, sous quelque prétexte que ce soit, on ne

---

* Toutes les lettres au bas desquelles se trouvent ces mots : *Sur ce, je prie Dieu, etc.* sont signées NAPOLÉON.

s'écarte point de ces dispositions. Leur exécution précise produira l'effet qu'on doit se proposer, de tenir en alerte l'ennemi et les équipages en haleine, d'exercer l'armée aux deux opérations les plus difficiles, appareiller et mouiller, et de l'accoutumer à l'ensemble nécessaire pour profiter d'une circonstance favorable.

L'ordre d'appareiller ne sera donné aux escadres légères que par un signal, et l'amiral, dans le compte qu'il vous rendra journellement, fera connaître le temps que chaque bâtiment aura mis à appareiller.

Les bâtimens qui appareilleront seront, autant qu'il sera possible, accompagnés de quelques caïques dont les vaisseaux fourniront les équipages. Il doit se présenter dans le cours de l'été un grand nombre d'occasions où ces caïques pourront être très-utiles.

J'ai ordonné au ministre de la guerre de faire fournir le nombre de soldats nécessaire comme garnison, pour qu'il y ait deux cents hommes sur chaque vaisseau de guerre.

Ces hommes seront exercés, indépendamment des manœuvres basses, à nager dans les grandes chaloupes des vaisseaux. L'amiral, pour encourager les soldats, leur fera sentir combien ils se rendront utiles pour la descente, et leur présentera l'exemple des troupes campées sur les côtes qui passent des journées entières à nager dans les bâtimens de la flottille.

Prescrivez à l'amiral d'accorder des prix aux soldats qui monteront sur les vergues, et faites sentir aux contre-amiraux et aux capitaines de vaisseau, qu'il n'est rien que des chefs ne puissent obtenir des sentimens d'honneur et de l'émulation dont le soldat français est animé. Mettez à la disposition de l'amiral les fonds nécessaires pour ces encouragemens. C'est l'occasion de remarquer combien serait stérile l'observation des capitaines qui n'ont pas de matelots, si on ne prenait pas les moyens propres à en former.

Enfin, chaque vaisseau doit être approvisionné d'un certain nombre d'obus de 36, chargés avec la roche à feu. L'amiral inspirera confiance aux officiers dans ces mobiles, et en fera tirer fréquemment dans les exercices du canon. Vous lui enverrez une instruction imprimée qui fera connaître la manière de placer l'obus dans le canon, et vous recommanderez de ne se servir d'obus qu'à petite portée. Cette instruction sera mise à l'ordre de l'armée.

Je n'ai pas besoin de rappeler que l'amiral ne doit point avoir de logement à *Brest*, et qu'il doit passer des mois entiers sans quitter la rade; que les capitaines de vaisseau ne doivent jamais aller à terre, et que les officiers de corvée doivent toujours être des officiers inférieurs.

Vues générales sur le plan de campagne maritime, et sur l'opération particulière confiée à l'amiral Latouche-Tréville.

A Malmaison, le 2 juillet 1804.

M. Latouche-Tréville, vice-amiral, le ministre de la guerre donne ordre à deux bataillons d'élite des 2e et 23e régimens de ligne de s'embarquer sur votre escadre : le 2e régiment de ligne complétera ce qui sera nécessaire pour faire le nombre de seize cents hommes dont vous avez besoin. Si l'ordre du ministre de la guerre n'est pas arrivé, vous pouvez vous concerter avec le commandant de *Toulon* pour que tout soit mis à votre disposition. J'imagine qu'au moment où vous recevrez ma lettre, vous aurez dix vaisseaux en rade. Les matelots ne peuvent sérieusement vous arrêter ; en désarmant les corvettes et pressant le port de *Marseille*, vous ne devez pas en manquer. Avec les seize cents hommes, d'ailleurs, que la guerre vous fournit, vos vaisseaux se trouveront armés.

Il doit y avoir à *Toulon* des obus. Exercez vos équipages à en tirer sur des pièces de 36, et n'en faisant usage que lorsqu'on sera à deux ou trois cents toises. Il n'y a point de bonnes raisons qui empêchent de s'en servir, et quelques obus feront dans le corps d'un bâtiment de plus grands ravages que des boulets. Veillez à ce qu'ils soient chargés de roches à feu.

J'ai été fort aise de voir qu'en peu de momens votre escadre avait été à la voile ; mais j'ai vu avec peine que vous étiez sorti avec un vaisseau de moins. Par le retour de mon courrier, faites-moi connaître le jour où il vous sera possible, abstraction faite du temps, de lever l'ancre. Faites-moi aussi connaître ce que fait l'ennemi, où se tient Nelson. Méditez sur la grande entreprise que vous allez exécuter, et avant que je signe vos ordres définitifs, faites-moi connaître la manière que vous pensez la plus avantageuse de les exécuter.

Je vous ai nommé grand-officier de l'empire, inspecteur des côtes de la Méditerranée ; mais je désire beaucoup que l'opération que vous allez entreprendre me mette à même de vous élever à un tel degré de considération et d'honneurs, que vous n'ayez plus rien à désirer.

L'escadre de *Rochefort*, composée de cinq vaisseaux dont un à trois ponts, et de quatre frégates, est prête à lever l'ancre ; elle n'a devant elle que cinq vaisseaux ennemis.

L'escadre de *Brest* est de vingt-un vaisseaux ; ces vaisseaux viennent de lever l'ancre pour harceler l'ennemi, et l'obliger à avoir le plus grand nombre de vaisseaux. Les ennemis tiennent aussi six vaisseaux devant le *Texel*, et y bloquent l'escadre hollandaise forte de trois vaisseaux, de quatre frégates et d'un

convoi de trente bâtimens, où le général Marmont a son armée embarquée.

Entre *Étaples*, *Boulogne*, *Vimereux* et *Ambleteuse*, deux nouveaux ports que j'ai fait construire, nous avons dix-huit cents chaloupes canonnières, bateaux canonniers, péniches, etc. portant cent vingt mille hommes et dix mille chevaux. Que nous soyons maîtres du détroit six heures, et nous serons maîtres du monde.

Les ennemis ont devant *Boulogne*, devant *Ostende* et aux *Dunes*, deux vaisseaux de 74, trois de 64, et deux à trois de 50. — Jusqu'ici l'amiral Cornwallis n'a eu que quinze vaisseaux, mais toutes les réserves de *Plymouth* et de *Portsmouth* sont venues le renforcer devant *Brest*.

Les ennemis tiennent aussi à *Cork*, en Irlande, quatre à cinq vaisseaux de guerre; je ne parle pas de frégates et petits bâtimens dont ils ont une grande quantité. — Si vous trompez Nelson, il ira en Sicile ou en Égypte ou au *Ferrol*. je ne pense donc pas qu'il faille se présenter devant le *Ferrol*. Des cinq vaisseaux qui sont dans ce port, quatre seulement sont prêts; le cinquième le sera pourtant en fructidor; mais je pense que le *Ferrol* est trop indiqué; et il est si naturel que l'on suppose, si votre escadre sort de la Méditerranée dans l'Océan, qu'elle est destinée à débloquer le *Ferrol!* Il paraîtrait donc meilleur de

passer très au large, d'arriver devant *Rochefort;* ce qui vous ferait une escadre de seize vaisseaux et de onze frégates, et alors, sans mouiller, sans perdre un seul instant, soit en doublant l'Irlande très au large, soit en exécutant le premier projet, arriver devant *Boulogne*. Notre escadre de *Brest*, forte de vingt-trois vaisseaux, aura à son bord une armée et sera toujours à la voile, de manière que Cornwallis sera obligé de serrer la côte de Bretagne pour tâcher de s'opposer à sa sortie. Du reste, pour fixer mes idées sur cette opération qui a des chances, mais dont la réussite offre des résultats si immenses, j'attends le projet que vous m'avez annoncé, et que vous m'enverrez par le retour de mon courrier. Il faut embarquer le plus de vivres possible, afin que dans aucune circonstance vous ne soyez gêné par rien.

A la fin du mois on va lancer un nouveau vaisseau à *Rochefort*, et un à *Lorient*. Il serait possible qu'ils fussent prêts : celui de *Rochefort* n'offre lieu à aucune question; mais si celui de *Lorient* était en rade, et n'eût pas eu la facilité de se rendre avant votre apparition devant l'île d'*Aix*, je désire savoir si vous pensez que vous dussiez faire route pour le joindre. Toutefois, je pense qu'en sortant par un bon mistral, il est préférable à tout de faire l'opération avant l'hiver; car, dans la mauvaise saison, il serait possible que vous eussiez plus de chances pour arriver; mais

il se pourrait qu'il y eût plusieurs jours tels qu'on ne pût profiter de votre arrivée. En supposant que vous pussiez partir avant le 10 thermidor, il est probable que vous n'arriverez devant *Boulogne* que dans le courant de septembre, moment où les nuits sont déjà raisonnablement longues, et où les temps ne sont pas long-temps mauvais.

Sur ce, je prie Dieu, etc.

Importance de la nomination d'un bon amiral pour l'escadre de Toulon. — Levée de matelots en Belgique.

Saint-Omer, le 28 août 1804.

MONSIEUR DECRÈS, il me semble qu'il n'y a pas un moment à perdre pour envoyer un amiral commander l'escadre de *Toulon*. Elle ne peut être plus mal qu'elle n'est aujourd'hui. Il me paraîtrait que pour commander cette escadre, il n'y a que trois hommes, Bruix, Villeneuve et Rosilly..... Toutefois, il y a une chose très-urgente, c'est de prendre un parti.

Il y a encore des matelots en France. Le général Davoust m'a assuré que si on lui donnait l'autorisation nécessaire, sans que les syndics ni personne fût instruit, il pourrait lever six cents hommes. Ce serait une chose assez importante. Écrivez dans ce sens à ce général. Il y en a encore sur la côte de Nor-

mandie et de Bretagne. Il faut une mesure extraordinaire. Il serait donc bien important que l'*Algésiras* fût prêt à *Rochefort* avant l'équipage.

Sur ce, je prie Dieu, etc.

Générosité dont il convient d'user envers les prisonniers anglais. — Moyen d'échange.

Coblentz, le 19 septembre 1804.

MONSIEUR DECRÈS, ministre de la marine, mon intention est que le lieutenant Grant soit échangé contre un des lieutenans de la corvette que commandait Jérôme. — Quant à la seconde question, nous avons nos habitudes et les Anglais ont les leurs. Nous ne sommes pas une nation neuve ; de tout temps nous avons traité les prisonniers que nous avons eus. Je ne veux donc rien changer à cet égard. Quant à l'habillement, mon intention est d'habiller les prisonniers anglais, parce qu'ils sont en mon pouvoir, et que la générosité et les lois des nations veulent qu'on leur donne tout ce qui est nécessaire ; ils ont leurs masses comme les troupes. Les Anglais doivent en faire autant, d'autant plus que leurs prisonniers sont de misérables pêcheurs qui, naviguant sur des bâtimens de commerce, n'ont pas été pris les armes à la main. Ainsi donc je veux que les prisonniers anglais ne coûtent rien aux Anglais, et que les prisonniers

français qu'ils pourraient avoir ne me coûtent rien. — Faites-moi connaître ce que c'est que M. Br....; je n'entends point qu'il ait aucune correspondance; aucune lettre sur cet objet n'a été remise, et M. Perregaux ou tout autre individu auraient tort de se mêler de ces affaires-là. J'approuve la réponse que vous proposez de faire pour le capitaine Jurieu. — Quant à la proposition faite d'envoyer des agens de part et d'autre pour surveiller les prisonniers, faites connaître que cette demande n'a point été soumise à l'empereur, mais a été mise sous les yeux du ministre, qui pense que l'empereur ne fera aucune difficulté d'adhérer à la proposition si conforme aux droits des gens, dès qu'il connaîtra l'agent anglais qu'on est dans l'intention d'envoyer; que, sur cet objet, le personnel de l'individu décidera le gouvernement à adopter ou à rejeter la proposition.

Sur ce, je prie Dieu, etc.

Nomination des généraux Lauriston, Reille et Lagrange au commandement des troupes pour les trois expéditions.

Mayence, le 29 septembre 1804.

MONSIEUR DECRÈS, ministre de la marine, le général Lauriston commandera l'expédition de *Surinam*; le général de brigade Reille commandera celle de *Sainte-Hélène*; le général de division Lagrange commandera celle de *la Martinique*. Mon intention est que la mission du général Lauriston reste ignorée. Vous lui donnerez tous les documens qui lui sont nécessaires, et il se rendra à *Toulon* comme pour y remplir une mission ordinaire. Il se rend à *Paris* auprès de vous.

Sur ce, je prie Dieu, etc.

Moyen d'assurer le succès de trois expéditions aux Antilles. — Dénombrement de troupes à embarquer. — Du départ des escadres de Toulon et de Rochefort, et de leur retour en France.

Mayence, le 29 septembre 1804.

MONSIEUR DECRÈS, ministre de la marine, nous avons trois expéditions à faire :

Première expédition : 1°. Mettre *la Martinique*, *la Guadeloupe* et *Sainte-Lucie* à l'abri de tout évé-

nement. Pour cet effet, il faut quinze cents hommes de renfort, quatre mille fusils et cent milliers de poudre. 2°. S'emparer de *la Dominique* et de *Sainte-Lucie;* ce qui contribuera merveilleusement à mettre *la Guadeloupe* et *la Martinique* à l'abri de tout événement. Il faut pour la garnison de ces îles deux mille hommes. Total pour cette première expédition, trois mille cinq cents hommes. L'escadre de *Rochefort* sera destinée à cette expédition, qui sera commandée par le général de division Lagrange.

Deuxième expédition : 1°. Prendre *Surinam* et les autres colonies hollandaises : je ne pense pas qu'on puisse y destiner d'Europe moins de quatre mille hommes ; ce qui raisonnablement n'en fera plus que trois mille six cents lorsqu'on en aura fait la conquête. 2°. Porter des secours à *Santo Domingo.* Pour cela, douze cents hommes, deux mille fusils et vingt-cinq milliers de poudre. (S'il arrivait que les colonies hollandaises résistassent et que nous y perdissions plus de monde qu'on ne peut s'y attendre, les secours à porter à *Santo-Domingo* seraient moindres.) Total de cette seconde expédition, cinq mille deux cents à cinq mille six cents hommes.

Troisième expédition : Prendre *Sainte-Hélène,* et y établir une croisière pendant plusieurs mois. Il faut pour cet objet douze à quinze cents hommes : l'expédition de *Sainte-Hélène* porterait deux cents

hommes de secours au *Sénégal*, reprendrait *Gorée*, suivrait tous les établissemens anglais le long de la côte d'Afrique, qu'elle mettrait à contribution et brûlerait.

A cet effet, l'escadre de *Toulon*, composée de onze à douze vaisseaux, y compris le vaisseau qui est à *Cadix*, partirait la première. Arrivée dans l'Océan, elle détacherait deux vaisseaux, quatre frégates et deux bricks, les meilleurs marcheurs pour l'expédition de *Sainte-Hélène* (ces deux vaisseaux, quatre frégates et deux bricks porteraient dix-huit cents hommes, dont deux cents seraient laissés à *Gorée* et au *Sénégal*), et un nombre de neuf à dix vaisseaux et de trois frégates portant cinq à six mille hommes, marcherait droit sur la *Guiane*, où elle prendrait Victor Hugues, et se rendrait à *Surinam*.

Du moment qu'on aurait avis que l'escadre de *Toulon* aurait mis à la voile, l'escadre de *Rochefort* recevrait ordre de partir; elle irait droit à *la Martinique*, s'emparerait de *Sainte-Lucie* et de *la Dominique*, et se mettrait sous les ordres de l'amiral commandant l'escadre destinée à l'expédition de *Surinam*. Cette escadre ainsi forte de quatorze à quinze vaisseaux et de sept à huit frégates, mettrait à contribution toutes les îles anglaises, ferait toutes les prises qu'elle pourrait, se présenterait devant toutes les rades, arriverait devant *Santo-Domingo*, y jet-

terait mille à douze cents hommes, des armes et de la poudre selon les événemens, opérerait son retour sur le *Ferrol*, débloquerait nos cinq vaisseaux, et au nombre de vingt vaisseaux irait à *Rochefort*.

Il me semble que tout est prêt pour ces expéditions. A l'escadre de *Toulon*, à l'expédition de *Surinam* et à l'escadre de *Rochefort*, on pourrait joindre un certain nombre de bricks et de petits bâtimens, tant pour servir à l'expédition que pour pouvoir les laisser à *la Martinique* et à *Surinam*; ainsi, en supposant que ces expéditions pussent partir dans le courant de brumaire, on pourrait espérer qu'avant germinal notre escadre pût opérer son retour sur *Rochefort*.

Quant à l'expédition de *Surinam*, Victor Hugues serait fait colonel et commanderait en second. Il est inutile de le prévenir; il y a plus de dangers que d'avantages. Comme on emportera des fusils, il pourra probablement fournir pour l'expédition de *Surinam* trois à quatre cents hommes de sa colonie. Les Anglais n'ont pas aujourd'hui quinze cents hommes dans les colonies hollandaises; je pense que rien ne sera plus facile que la prise de cette colonie.

Quant à l'expédition de *Sainte-Hélène*, je vous ai remis un Mémoire à *Boulogne*; faites venir l'auteur de ce Mémoire qui est à *Givet*. Les Anglais ne s'attendent à rien moins qu'à cette expédition; il sera

très-facile de les surprendre. La croisière, comme elle est déterminée ci-dessus, fera, dans le cours de trois ou quatre mois, un mal immense aux Anglais. Elle se fera renforcer par tous les bâtimens que nous avons à l'*Ile-de-France*, et lorsqu'elle jugera à propos de cesser sa croisière, elle laissera la colonie approvisionnée pour huit ou neuf mois de vivres. Elle opérera alors son retour sur un des ports d'Espagne ou de France.

L'amiral Villeneuve commandera l'expédition de *Surinam*; le contre-amiral Missiessy commandera celle de *la Martinique*. Choisissez un bon contre-amiral pour commander celle de *Sainte-Hélène*.

Les Anglais se trouveront en même temps attaqués en Asie, en Afrique et en Amérique; et accoutumés comme ils le sont depuis long-temps à ne pas se ressentir de la guerre, ces secousses successives sur les divers points de leur commerce leur feront sentir l'évidence de leur faiblesse.

La Martinique et *Sainte-Lucie* seront sous les ordres de l'amiral Villaret. Les deux généraux de brigade qui sont sous les ordres du général Lagrange resteront pour commander l'une et l'autre de ces deux colonies.

Victor Hugues restera commandant-général de *Surinam* et de *Cayenne*. Un général de brigade commandera à *Demerari*, un à *Berbice* et un à *Cayenne*.

Vous désignerez les frégates et bricks qui doivent rester à *Surinam*. Il n'y restera point de vaisseaux.

Le général Lagrange ne connaîtra que la partie de l'expédition qui est relative à *la Dominique* et à *Sainte-Lucie*. Avant tout, il se concertera avec les capitaines-généraux Ernouf et Villaret. Ces capitaines-généraux l'aideront chacun de leur côté pour la prise de ces îles. Si l'on ne peut prendre les deux, on préférera *la Dominique* à *Sainte-Lucie*. Si *la Dominique* était prise promptement, et qu'on pût tenter quelque chose sur d'autres îles anglaises, on le fera, ne fût-ce que pour les ravager, les mettre à contribution, et brûler les bâtimens qui seraient dans les rades.

L'amiral Villeneuve ne restera pas plus de vingt-quatre heures devant *Cayenne*. Les hommes de Victor Hugues qui connaissent les localités, débarqueront les premiers à *Surinam* comme les plus acclimatés. On attaquera à la fois *Surinam* et *Demerari*; et comme, lorsque l'escadre s'en ira, on sera encore maître de la mer, les frégates et les bricks laissés à Victor Hugues, sous un bon capitaine de vaisseau, pourront être par suite employés à toute croisière qu'on pourrait entreprendre sur *la Trinité*, sans cependant compromettre en rien les possessions principales. Il faut donc que vous joigniez aux escadres de *Toulon* et de *Rochefort* le plus de petits bâtimens possibles.

Je donne aujourd'hui les ordres au ministre de la guerre, et tout sera prêt au 18 vendémiaire.

J'imagine que le général Villeneuve est déjà à *Toulon;* s'il n'y est pas, qu'il s'y rende sur-le-champ.

Si l'on pouvait embarquer des chevaux par vaisseau de guerre pour l'expédition de *Surinam*, ils auraient la destination suivante : la moitié ferait un attelage d'artillerie, et l'autre moitié fournirait un cheval à chacun des généraux. Il doit y avoir des mulets de trait à *Cayenne;* et pour la petite traversée de *Cayenne* à *Surinam*, il sera facile d'en charger une cinquantaine; mais pour une expédition de cette nature, huit chevaux de trait sont déjà d'un grand secours, puisqu'ils peuvent faire remuer quatre pièces de 4.

Quant à l'expédition de l'île d'*Aix*, il n'y a pas besoin de chevaux; cependant, si vous n'y voyez point d'inconvénient, on pourrait en embarquer dix, deux sur chaque vaisseau; mais j'imagine que *la Guadeloupe* et *la Martinique* en ont suffisamment.

L'homme qui est à *Givet* sera retenu près de vous jusqu'au dernier moment. Il partira en poste de *Paris*, se rendra à *Toulon*, et s'embarquera immédiatement à bord du vaisseau de l'amiral qui doit aller à *Sainte-Hélène*.

Vous pouvez appeler près de vous le capitaine de vaisseau qui est à *Boulogne*, qui connaît bien la mer

de *la Guiane ;* vous ne devez rien lui dire. Au dernier moment, il partira pour *Toulon*, se rendra auprès du général Villeneuve, et fera tout pour qu'on ne sache pas qu'il est embarqué, ou vous prendrez tout autre moyen plus simple ; vous lui donnerez le commandement d'une frégate ou autre chose.

Il sera nécessaire que vous destiniez cinquante ouvriers de la marine pour être embarqués à bord des escadres qui sortiront des deux ports. Des détachemens compléteront les compagnies d'ouvriers de terre où ils seront incorporés.

Sur ce, je prie Dieu, etc.

Expédition d'Irlande. — Elle doit efficacement contribuer au départ de la flottille de Boulogne.

Mayenne, le 29 septembre 1804.

Monsieur Decrès, ministre de la marine, je vous ai fait connaître mes intentions sur la manière dont j'envisage mes trois expéditions, *Surinam, Demerari, Essequebe, Sainte-Hélène*, et *la Dominique*. Dans cette dépêche, je vous fais connaître mes vues sur l'Irlande. Il faudrait supprimer un des six transports, et le remplacer par *la Pensée* ou par *la Romaine* armée en flûte ; achever *l'Océan*, et pour cela travailler, s'il est nécessaire, aux flambeaux. Je pense que c'est le seul moyen de pouvoir porter dix-huit mille

hommes, dont trois mille de cavalerie, artillerie, génie et non combattans, et quinze mille hommes d'infanterie; cinq cents chevaux, dont deux cents de cavalerie, deux cents d'artillerie et cent d'état-major; moins de cela ne ferait pas un corps d'armée.

Le point de débarquement que vous désignez me paraît le plus convenable. Le nord de la baie *Lock-sully* est, à mon sens, le point le plus avantageux. On doit sortir de *Brest*, doubler l'Irlande, hors de vue de toute côte, et l'aborder comme l'aborderait un vaisseau venant de *Terre-Neuve*.... En parlant ainsi, je ne parle que politiquement et point nautiquement, car les courans doivent décider du point où l'on doit attaquer la terre. Politiquement, il vaudrait mieux s'exposer à attaquer l'Écosse qu'à attaquer plus bas. Cette manœuvre déconcertera l'ennemi. Trente-six heures après avoir mouillé, on doit reprendre le large, laissant les bricks et tous les transports. *Le Volontaire* aura ses canons à fond de cale, dont l'armée se servira, soit pour batteries de côte, soit pour tout autre événement imprévu. Sur tout ceci, je suis d'accord avec vous; mais le débarquement en Irlande ne peut être qu'un premier acte. Si seul il devait former une opération, nous courrions de grandes chances. L'escadre doit donc, après s'être renforcée de tous les bons matelots des six transports, entrer dans la Manche, se porter sur *Cherbourg*, y recevoir là des nouvelles

de la situation de l'armée devant *Boulogne*, et favoriser le passage de la flottille. Si, arrivée devant *Boulogne*, les vents étaient plusieurs jours contraires et l'obligeaient à passer le détroit, elle devrait se porter au *Texel;* elle y trouverait sept vaisseaux hollandais et vingt-sept mille hommes embarqués, les prendrait sous son escorte et les conduirait en Irlande.

Une des deux opérations doit réussir, et alors, soit que j'aie trente ou quarante mille hommes en Irlande, soit que je sois en Angleterre et en Irlande, le gain de la guerre est à nous.

Lorsque l'escadre sera sortie de *Brest*, lord Cornwallis ira l'attendre en Irlande. Lorsqu'il saura qu'elle est débarquée dans le Nord, il reviendra l'attendre à *Brest;* il ne faut donc pas y retourner. Si même en partant d'Irlande, notre escadre trouvait les vents favorables, elle pourrait doubler l'Écosse et se présenter au *Texel*. Lorqu'elle partira de *Brest*, les cent vingt mille hommes seront embarqués à *Boulogne*, et les vingt-cinq mille au *Texel*. Ils doivent rester embarqués tout le temps que durera l'expédition d'Irlande.

C'est ainsi que je conçois l'expédition d'Irlande. Ainsi toute la première partie du projet jusqu'au débarquement en Irlande, je l'approuve. J'attendrai le rapport que je vous ai demandé pour statuer sur le désarmement des autres parties de la flottille.

La seconde partie du projet doit être l'objet de vos méditations et de celles de l'amiral.

Je pense que le départ de l'expédition de *Toulon* et de l'expédition de *Rochefort*, doit précéder le départ de celle d'Irlande ; car la sortie de ces vingt vaisseaux les obligera à en expédier plus de trente. Le départ des dix ou douze mille hommes qu'ils sauront très-bien être partis, les obligera à faire partir des troupes pour les points les plus importans. Si les choses pouvaient se faire à souhait, je désirerais que l'escadre de *Toulon* pût partir le 20 vendémiaire, celle de *Rochefort*, avant le 10 brumaire, et celle de *Brest*, avant le 1er frimaire.

Sur ce, je prie Dieu, etc.

CONVENTION ENTRE S. M. L'EMPEREUR DES FRANÇAIS ET S. M. CATHOLIQUE.

ART. Ier.

S. M. l'empereur ayant réuni au *Texel*, dans les divers ports de la Manche, à *Brest*, à *Rochefort* et à *Toulon*, les armemens dont le détail suit, savoir :

Au *Texel*, une armée de trente mille hommes avec les bâtimens de guerre et de transport nécessaires pour embarquer ces troupes.

A *Ostende*, *Dunkerque*, *Calais*, *Boulogne*, et au *Hâvre*, des flottilles de guerre et de transport pro-

pres à embarquer cent vingt mille hommes et vingt-cinq mille chevaux.

A *Brest*, une armée navale forte de vingt-un vaisseaux de ligne, plusieurs frégates et transports disposés pour embarquer vingt-cinq mille hommes de troupes réunis au camp sous *Brest*.

A *Rochefort*, une escadre de six vaisseaux et quatre frégates armés et mouillés à l'île d'*Aix*, et ayant à bord quatre mille hommes de troupes expéditionnaires.

Et enfin, au port de *Toulon* une escadre de onze vaisseaux de ligne, huit frégates et des transports, ayant à bord neuf mille hommes de troupes expéditionnaires.

Ces armemens seront maintenus, et ils seront destinés à des opérations sur lesquelles S. M. l'empereur se réserve de s'expliquer elle-même dans le délai d'un mois avec S. M. catholique, ou au général chargé de pouvoirs par elle.

II.

S. M. catholique fera armer immédiatement au port du *Ferrol*, et approvisionner de six mois de vivres et quatre mois d'eau, huit de ses vaisseaux de ligne, ou sept au moins, et quatre frégates, destinés à combiner leurs opérations avec les cinq vaisseaux et les deux frégates de S. M. l'empereur, qui sont maintenant en ce port.

Deux mille hommes d'infanterie espagnole,

deux cents hommes d'artillerie avec dix pièces de campagne approvisionnées à trois cents coups par pièce, et deux cents cartouches par homme, seront réunis sous les ordres d'un maréchal de camp, pour être embarqués sur ceux des bâtimens de S. M. catholique qui composeront cette escadre.

Cet armement devra être en état de prendre la mer avant le 30 ventôse (20 mars prochain), ou au plus tard au 10 germinal (30 mars).

III.

S. M. catholique fera armer au port de *Cadix*, équiper, et approvisionner de six mois de vivres et quatre mois d'eau, de manière à ce qu'ils soient prêts à partir à la même époque 10 germinal (30 mars prochain), quinze vaisseaux de ligne ou douze au moins, sur lesquels devront être embarqués vingt-cinq mille hommes, dont

deux mille d'infanterie espagnole,

cent d'artillerie,

quatre cents de cavalerie sans leurs chevaux, avec dix pièces de campagne approvisionnées à trois cents coups par pièce, et deux cents cartouches par homme.

IV.

S. M. catholique fera armer, équiper et approvi-

sionner, comme il a été dit ci-dessus, et pour la même époque, six vaisseaux de ligne au port de *Carthagène*.

V.

S. M. l'empereur et S. M. catholique s'engagent et s'obligent à augmenter successivement leurs armemens de tous les vaisseaux et frégates qui pourront être ultérieurement construits, réparés et armés dans leurs ports respectifs.

VI.

Moyennant que les armemens de S. M. catholique désignés aux articles II, III et IV, seront terminés et prêts à prendre la mer à l'époque fixe du 30 ventôse (20 mars), ou au plus tard au 10 germinal (30 mars) prochain, S. M. l'empereur garantit à S. M catholique l'intégrité de son territoire d'Europe, et la restitution des colonies qui pourraient lui être enlevées dans le cours de la guerre actuelle; et si le sort des armes, d'accord avec la justice de la cause que défendent les deux hautes puissances contractantes, donne des succès notables à leurs forces de terre et de mer, S. M. l'empereur promet d'employer son influence pour faire restituer à S. M. catholique l'île de *la Trinité*, et aussi les trésors enlevés par l'ennemi sur les frégates espagnoles dont il s'est emparé avant toute déclaration de guerre.

VII.

S. M. l'empereur et S. M. catholique s'engagent à ne pas faire de paix séparée avec l'Angleterre.

VIII.

La présente convention sera ratifiée, et les ratifications échangées dans l'espace d'un mois, et plus tôt si faire se peut.

Fait à *Paris* le 14 nivôse an XIII (4 janvier 1805).

Signé, D. DECRÈS.

Signé, FRÉDÉRICO GRAVINA.

Nota. L'ambassadeur croit propre de son devoir et de sa sincérité de joindre la note suivante.

Les trente vaisseaux qu'on demande pourront être prêts pour le temps indiqué; mais je crois qu'il ne sera pas possible de réunir le nombre de matelots nécessaires pour ledit armement, et qu'il sera plus difficile encore de fabriquer les six millions de rations dont on aurait besoin pour les six mois de campagne, comme je l'ai témoigné plus amplement dans ma note et dans toutes mes conférences.

Paris, le 5 janvier 1805.

Signé, FRÉDÉRICO GRAVINA.

Traduction de la ratification de S. M. catholique, écrite de la main du prince de la Paix, et signée par le roi.

Je ratifie cette convention, et je ferai, en outre de ce qui y est stipulé, tout ce que la situation de mon royaume me permettra pour venger l'offense commise contre mon honneur et mes vassaux, par les sujets de l'Angleterre.

Aranjuès, 18 janvier 1805.

Signé, Yo, el Rey.

Copie de la Correspondance de Napoléon avec le ministre de la marine pendant l'année 1805.

Compte rendu à l'empereur du passage du détroit.

Devant Cadix, 19 avril 1805.

Sire,

C'est au milieu du détroit, par le travers de *Tarifa,* que j'ai l'honneur de commencer cette lettre pour Votre Majesté. Nous apercevons une canonnière sortant de *Tarifa,* ayant un pavillon français au grand mât et un pavillon espagnol en poupe; elle ne peut que nous donner des nouvelles de l'amiral Gravina, et peut-être de la sortie des vaisseaux espagnols que nous attendons. Pour être sûr de donner des nouvelles

de l'escadre à votre majesté, j'ai pris le parti de commencer au moins ma lettre.

La nuit même du 17, devant *Carthagène*, nous avons eu vers les quatre heures du matin du 18 un vent d'est qui a toujours été en augmentant, et nous a porté au détroit, sans aucune rencontre, aujourd'hui 19, à une heure après midi.

J'ai l'honneur d'y joindre mon journal que je n'ai pas cru devoir envoyer de *Carthagène*, ne sachant si ce serait un courrier qui serait porteur de ma dépêche. Votre Majesté doit voir que depuis notre sortie de *Toulon*, la Providence nous a conduits avec une constance soutenue; nous avons eu quelques contrariétés par les calmes, mais jamais rien de contraire.

J'ai été bien content de l'alerte que nous avons eue le 11 germinal, elle m'a prouvé que dans l'occasion on était déterminé à se bien battre; mais on aime mieux le faire dans l'Océan que dans la Méditerranée, parce qu'on avait pour but de sortir du détroit. Je regarde (sans connaître notre destination) cette opération comme la plus difficile. Cette difficulté est vaincue; et Votre Majesté doit être persuadée de l'extrême envie que j'ai de lui donner des preuves de mon zèle et de mon dévouement.

J'ai l'honneur d'être, de Votre Majesté, etc.

LAURISTON.

Combinaisons diverses sur les mouvemens des escadres expéditionnaires. — Arrivée présumée de Villeneuve à la Martinique. — *Ce que feront les Anglais dans la recherche de la flotte de* Toulon. — *Nécessité de faire immédiatement partir le contre-amiral Magon.*

Lyon, le 14 avril 1805.

MONSIEUR DECRÈS, l'escadre de l'amiral Cochrane était devant *Lisbonne* le 4 mars. Elle a dû d'abord aller au *Cap-Vert*, et perdre un jour pour envoyer à terre et prendre langue au port. L'amiral Missiessy est trop habile pour s'être laissé voir de ces îles. Si donc l'amiral anglais ne trouve pas là des renseignemens, il ira à *Madère;* et si à *Madère* il ne trouve point de renseignemens, il ira aux Grandes-Indes : c'est tout ce qu'un amiral et un officier général sensé doit faire dans sa position. La saison, la circonstance, tout indique que l'escadre de Missiessy est destinée pour les Indes orientales. Si l'amiral Cochrane reçoit des renseignemens et va à *la Martinique*, il doit d'abord, s'il est sage, attérir sur *Surinam.* Je pense donc qu'il n'arrivera pas devant *la Martinique*, avant le 1er au 10 avril ; s'il en est autrement, l'amiral anglais ne sait pas son métier ; car une fois certain que Missiessy va en Amérique, rien ne peut lui prouver que sa destination n'est point pour *Surinam.* Nous

étions maîtres de l'île au 22 février; j'espère être maître de la mer quarante-cinq ou cinquante jours. L'amiral Cochrane n'a point de troupes à bord ; je ne puis mettre en doute que les petits forts de la baie *Robert* ne soient soumis. Le général Lagrange a trois mille hommes ; l'amiral anglais ne se hasardera point à débarquer les troupes qui sont à *la Barbade*, pour reconquérir *la Dominique;* il attendra le secours de *Londres ;* d'ailleurs l'île ne lui importe pas. Son affaire est de suivre l'escadre française. Il ira à *la Jamaïque* et de là à *Terre-Neuve*, et les Anglais tiendront les mers de *la Martinique* avec deux seuls vaisseaux et quelques frégates. Les Anglais vont expédier cinq à six mille hommes à *la Barbade ;* ils n'étaient point partis au 5 avril ; ils ne seront point arrivés avant le 15 mai. Le général Lagrange ne sera point attaqué avant le 1er juin ; il aura donc eu trois mois pour se préparer à la défense. Mais les Anglais attaqueront-ils au mois de juin, au milieu de la saison des fièvres? je ne le pense pas ; ils n'ont pas de troupes. Il paraît qu'ils envoient décidément cinq à six mille hommes aux Grandes-Indes avec Cornwallis. Mon opinion est qu'ils enverront trois mille hommes à *la Barbade*, et trois mille à *la Jamaïque*, et que le gouverneur général de *la Barbade* aura l'autorisation de réattaquer *la Dominique* au mois d'octobre, s'il le juge convenable. L'amiral Villeneuve est parti le 1er avril;

il sera le 15 mai à *la Martinique*. En cas de nécessité, il peut y débarquer plus de cinq mille hommes, compris les Espagnols; il aura de dix-huit à vingt vaisseaux de guerre : l'escadre anglaise ne sera pas forte de la moitié. Si *Sainte-Lucie* n'est pas prise, il la prendra, et ces quatre îles se trouveront dans un parfait état de défense. Si l'amiral Gantheaume y arrive, il peut y débarquer, si cela est nécessaire, plus de cinq mille hommes. Dans cet état de choses, je penserais qu'il faudrait faire partir le général Magon; sa mission aurait deux buts; 1°. prévenir l'amiral Villeneuve qu'au moment de son départ, l'amiral Gantheaume n'était point encore parti, mais était en appareillage; 2°. renforcer l'escadre du général Villeneuve, et lui porter l'ordre d'attaquer une autre île anglaise, s'il jugeait en avoir le temps. Un autre but qu'aurait l'envoi du général Magon, serait que si, par des événemens qui ne sont pas calculables, l'amiral Villeneuve n'arrivait pas, il pût jeter ses huit cents hommes dans les îles, et même se rétablir maître de la mer pendant une quinzaine de jours, si les Anglais n'y avaient qu'un vaisseau. Ainsi, si l'on suppose que l'amiral Villeneuve doive arriver à *la Martinique*, il n'y a aucun inconvénient à faire partir sur-le-champ le général Magon. Si l'on suppose que le général Villeneuve ne doive point arriver, il est nécessaire de faire partir le général Ma-

gon pour porter des secours à nos trois îles, puisque des secours y sont nécessaires, dès le moment qu'on a pris *la Dominique*. Enfin, je pense que les frégates *la Didon* et *la Cybèle* doivent être prêtes à partir pour porter trois cents hommes de troupes, si l'amiral Villeneuve n'arrive point à *la Martinique*, ou pour porter d'autres instructions à l'amiral Villeneuve, lorsqu'il sera décidé que l'amiral Gantheaume ne part point, et que nous aurons cependant des nouvelles de nos flottes de *Cadix*, et du nombre de vaisseaux espagnols qui s'y seront réunis : dès lors, nous saurons ce que nous avons à *la Martinique*. Je renonce donc à l'expédition de la Perse, j'y ai envoyé deux ministres par terre. D'ailleurs deux frégates me sont trop nécessaires, puisque l'escadre de *Brest* n'en a que cinq. Quant à la frégate *le Président*, il faut qu'elle soit prête à partir aussi. Si l'amiral Villeneuve est arrêté en chemin, et n'arrive point à *la Martinique*, cette frégate partira, avec *la Cybèle* et *la Didon*, pour porter cent cinquante hommes de plus. Si au contraire l'amiral Villeneuve arrive, et que *la Cybèle* et *la Didon* partent sans troupes et pour porter des ordres, la frégate *le Président* sera en réserve pour en porter après. J'ai reçu beaucoup de lettres d'hommes que j'entretiens à *Londres;* leur opinion est que si j'avais six mille hommes dans le golfe de *Cambyse*, les Anglais seraient dans un péril

éminent. — Quant aux instructions à donner à l'amiral Villeneuve, par les frégates *la Cybèle* et *la Didon*, dans le cas que l'amiral Gantheaume ne pût pas partir, on ne peut fixer ses idées que lorsqu'on saura de combien de vaisseaux se compose l'escadre de l'amiral Villeneuve. Voilà quatorze jours qu'elle est partie; je la suppose bien près du détroit. — En résumé, il faut aujourd'hui faire partir le contre-amiral Magon le plus tôt possible; qu'il porte huit cents hommes, et, s'il est possible, sans que cela le retarde, il faut lui confier une flûte chargée de vivres, ne fût-ce même que de farine. Comme le général Magon sera instruit de ce qui se passe sur le théâtre où il va, il aura soin d'aborder avec précaution sur *la Guadeloupe* ou sur tout autre point que vous jugerez le plus convenable, afin qu'il puisse être informé de ce qui se passe. Donnez aussi l'ordre au général Magon de faire remplir ses soutes de poudre; il serait possible que le fort *Robert* en coûtât une certaine quantité, quoiqu'il soit probable que le général Lagrange en aura trouvé au fort *du Roseau* suffisamment pour le siége. Cependant cette précaution n'est pas inutile. Quant aux lettres que le général Magon doit porter au général Villeneuve, vous lui direz que voilà tant de jours écoulés depuis son départ, et que Gantheaume n'a pu encore partir; qu'il est sorti plusieurs fois, qu'il est en très-bon état, et qu'il y a lieu d'es-

pérer qu'au premier coup de vent, il sera dehors; qu'il ne doit pas s'impatienter; il doit regarder ces dix-huit jours dans ses instructions comme non avenus, et se concerter avec le général Lauriston et les différens capitaines généraux pour faire tout le mal possible à l'ennemi, pendant le temps qu'ils seront maîtres de la mer, sans cependant s'éloigner assez pour que l'amiral Gantheaume, arrivant, fût obligé d'attendre long-temps pour se réunir; que je ne doute pas que *Sainte-Lucie* ne soit à nous. Vous trouverez ci-joint une lettre adressée au ministre de la guerre; vous la remettrez à celui qui est chargé d'expédier les ordres au ministre de la guerre, et vous vous chargerez d'en faire transmettre le résultat à *Rochefort*.

Sur ce, je prie Dieu, etc.

P. S Comment arrive-t-il que *la Topaze* ne soit pas encore rendue à *Rochefort?* elle pourrait être très-utile à l'escadre du contre-amiral Magon.

Cette lettre est déjà bien longue. Je viens de traverser la ville de *Lyon*, en grande pompe, pour aller voir les manufactures; ce qui ne m'a pas empêché de songer à nos affaires. Cette idée m'est venue, dont vous pourrez toujours instruire l'amiral Villeneuve par l'amiral Magon, en lui annonçant que trois frégates et trois bricks prêts à partir lui porteront définitivement des nouvelles de l'amiral Gantheaume :

que si cependant rien de tout cela n'arrivait, et qu'il jugeât son retour imminent, mon intention est, s'il a sous son commandement au moins vingt vaisseaux de ligne, compris les Espagnols, qu'il vienne au *Ferrol*, où il trouvera, certainement, quinze vaisseaux français et espagnols; et avec ces trente-cinq vaisseaux, qu'il se présente devant *Brest*, où, sans entrer, il sera joint par l'amiral Gantheaume; et avec les cinquante-six vaisseaux que lui formera cette jonction, qu'il entre dans le canal. Mais qu'il doit attendre à *la Martinique* plus de temps que ne le portent ses instructions, parce que voilà vingt jours qui sûrement sont perdus. Comme cette dépêche est de la plus grande importance, j'ai dû l'écrire moi-même : vous la trouverez ci-jointe; faites-la partir immédiatement pour *Rochefort*.

Nouvelles de la Méditerranée sur la navigation de Villeneuve.

Au château de Stupinis, le 21 avril 1805.

Monsieur Decrès, le non départ de Gantheaume me contrarie beaucoup. Toutes les nouvelles que je reçois jusqu'à cette heure de la Méditerranée me portent à penser que Villeneuve aura fait une bonne et heureuse route. Vous n'avez pas besoin de mon autorisation pour expédier des bricks; faites-en partir

un tous les huit jours, en prenant les précautions nécessaires pour qu'ils ne tombent point entre les mains de l'ennemi, et instruisez Villeneuve de tout ce qui se passe.

Sur ce, je prie Dieu, etc.

Nelson va en Égypte, en Sicile chercher la flotte française. — L'escadre espagnole de Carthagène *doit se rendre à* Toulon. — *Instructions pour le prince de la Paix. — Presser le départ de Gantheaume. — Article décevant à insérer dans les papiers publics.*

Au château de Stupinis, le 23 avril 1805.

Monsieur Decrès, vous aurez sans doute reçu le courrier de *Cadix*. A tout événement, je vous envoie le journal du général Lauriston : il paraît que cinq vaisseaux et une frégate ont rallié l'amiral Villeneuve ; qu'un sixième avait touché, mais allait partir. Le 20, l'escadre réunie était hors de vue ; il est probable qu'avant le 10 de ce mois elle sera rendue à sa destination. Nous sommes donc sûrs d'avoir là une escadre de dix-huit ou au moins de dix-sept vaisseaux de ligne. Vous aurez sans doute déjà fait partir l'escadre de *Rochefort ;* envoyez un nouveau courrier et une nouvelle dépêche pour faire connaître à l'amiral Villeneuve que je suis instruit de son départ,

que l'amiral Nelson a été le chercher en Égypte. J'expédie un courrier à Gantheaume pour l'informer de cet événement ; Dieu veuille que mon courrier ne le trouve point à *Brest!* Je vous réitère l'ordre de faire partir tous les dix jours un brick ou goëlette, en prenant toutes les précautions pour que les paquets ne tombent point entre les mains de l'ennemi. Envoyez un courrier en Espagne ; écrivez au prince de la Paix que je juge nécessaire que l'escadre espagnole de *Carthagène* vienne à *Toulon;* que, dans ce cas, je me chargerai de la nourrir, ou bien que cette escadre se réunisse à *Cadix;* qu'il faut qu'on arme sans délai, à *Cadix*, les sept vaisseaux qui y restent, de manière à avoir en rade douze ou treize vaisseaux, et que ces vaisseaux appareillent souvent pour obliger les Anglais à en avoir là le même nombre, et leur faire craindre l'interception de leur convoi. Vous lui direz que le *Ferrol* sera débloqué au moment où l'on s'y attendra le moins ; qu'il est donc convenable que le nombre de vaisseaux qui y sont soit toujours prêt, et qu'il faut même l'augmenter, selon le retard de l'escadre française, et faire en sorte d'en préparer jusqu'à dix. Enfin, faites connaître au prince de la Paix que les plus heureux résultats pour les deux nations seront le prix de ses efforts ; qu'il ne faut point s'endormir ; qu'il faut tenir les Anglais dans une alarme et une incertitude

perpétuelles, et leur porter à l'improviste des coups terribles, partout où se porteront nos escadres. Vous lui parlerez du cas que je fais de lui, et de la confiance que j'ai dans son activité et dans son zèle pour la cause commune. — Faites battre le ban et l'arrière-ban pour faire armer *la Topaze* qui nous devient aujourd'hui bien nécessaire pour porter des nouvelles ; enfin, voyez si l'escadre de *Brest* ne sortait pas, et que l'amiral Villeneuve dût venir au *Ferrol*, s'il ne serait pas bon d'avoir nos cinq vaisseaux disponibles. Les équipages ne peuvent manquer, parce que j'ai au *Ferrol* deux frégates et un brick qui peuvent fournir des équipages aux vaisseaux. — Tenez encore secret le passage à *Cadix* et le départ des escadres ; faites mettre dans les journaux hollandais qu'une escadre française a débarqué en Égypte dix mille hommes ; que l'amiral a manœuvré avec beaucoup d'habileté pour tromper Nelson ; qu'il a feint de passer le détroit, mais que pendant la nuit il l'a repassé et est allé sur la côte d'Afrique ; que l'amiral Nelson, averti que l'escadre française était destinée pour l'Egypte, s'était d'abord dirigé sur la Sicile ; que le 20 germinal il était arrivé à *Palerme*, mais qu'il avait été instruit que l'escadre avait passé le détroit ; qu'il s'était à l'instant mis à sa poursuite, et était arrivé devant *Gibraltar*, comme l'escadre française avait passé le cap *Bon*, et naviguait sur *Alexandrie*, ayant

plus de quinze jours d'avance sur l'amiral Nelson. — Faites mettre dans le journal de *Francfort* que les rapports sur la sortie de l'escadre française sont des plus contradictoires ; que les uns prétendent que cette escadre a trompé plusieurs fois Nelson par de fausses manœuvres ; et qu'en dernière analyse, elle a été rencontrée se dirigeant sur l'Égypte.

Sur ce, je prie Dieu, etc.

Nécessité du prompt départ de l'amiral Gantheaume. — Dénombrement des troupes embarquées sur les escadres expéditionnaires. — Probabilités du succès de leurs opérations. — Contributions à lever dans les possessions anglaises.

Au château de Stupinis, le 23 avril 1805.

Monsieur Decrès, un courrier que je reçois de l'amiral Gantheaume, du 25, me dit qu'il est prêt de partir ; c'est avec bien de l'impatience que j'attends la nouvelle qu'il est enfin parti. J'ai vu avec plaisir que vous ayez donné l'ordre au général Magon de partir. Je vous recommande de nouveau l'expédition de bricks et de goëlettes ; répétez par le premier qui partira, et recommandez au général Villeneuve de faire tout le mal qu'il pourra à l'ennemi, en attendant le général Gantheaume, puisqu'avec les Espagnols et les Français j'ai beaucoup de troupes là. Qu'on

prenne *Saint-Vincent*, *Antigua*, *la Grenade* : et pourquoi ne prendrait-on pas *la Barbade?* Je laisse à votre disposition d'envoyer des ordres pour reprendre *Tabago* ou *la Trinité*, où les Espagnols seraient merveilleusement employés. Je vois par les états que j'ai reçus, qu'il y a treize cents hommes d'infanterie ou d'artillerie espagnols embarqués sur l'escadre, et trois cents hommes de cavalerie, ce qui fait seize cents hommes. Voilà la récapitulation des troupes que j'ai aux îles du *Vent* :

	hommes.
La Martinique avait..............	1,500
La Guadeloupe..................	1,600
Le général Lagrange a amené.......	3,400
Le général Lauriston a.............	3,500
Le général Magon amène...........	840
	10,840

Il est vrai que le général Lauriston ne doit débarquer que onze cents hommes; mais, à la rigueur, il les débarquerait tous, s'ils étaient nécessaires pour garder de nouvelles colonies. J'ai donc dix mille huit cent quarante hommes, et en y joignant seize cents Espagnols, j'ai douze mille quatre cent quarante hommes. Avec ces forces, je puis très-bien occuper toutes les îles du *Vent*. Il y en a, je crois, dix en comprenant *la Trinité* et *Tabago*. Une fois conquises, les seize cents Espagnols seront suffisans pour

garder *la Trinité*, puisqu'ils ne manqueront pas de recevoir du secours de leur continent. Cinq cents hommes à *Tabago* pourraient suffire en occupant tout de suite le morne, et s'y approvisionnant. Toutefois, il y a des calculs de vent et des circonstances particulières qui doivent déterminer à laisser celles de ces colonies qui éloigneraient trop de la route. Si *Tabago* et d'autres petites îles étaient impossibles à garder, on pourrait, après les avoir occupées, en avoir fait la garnison prisonnière, n'y laisser aucune troupe, si ce n'est quelques hommes et un officier pour maintenir la police, et organiser des milliers de paysans avec un drapeau. Il ne faudrait point maltraiter l'île de *Tabago*, parce qu'elle est française; mais pour les autres colonies anglaises qu'on jugerait devoir abandonner après les avoir occupées, on pourrait en tirer la moitié des noirs, lever une contribution sur les habitans, en ôter l'artillerie, et vendre les noirs à *la Martinique* et à *la Guadeloupe*. C'est ainsi que les Anglais ont fait plusieurs fois et ont tiré parti de leurs prises. L'amiral Villeneuve sera toujours sûr d'avoir dix jours devant lui, vu la précaution qu'aura l'amiral Gantheaume d'expédier en sortant une frégate bonne marcheuse. Il est probable qu'elle fera assez de chemin pour gagner plusieurs jours sur l'escadre. Vous sentez que l'escadre de l'amiral Gantheaume arrivant, les forces se trouveraient

augmentées de plus de deux mille hommes, ce qui me maintiendrait maître de tous ces pays.

Sur ce, je prie Dieu, etc.

Fausses nouvelles des Indes à insérer dans les journaux. — Note essentielle sur l'escadre de Carthagène....

Au château de Stupinis, le 24 avril 1805.

Monsieur Decrès, j'ai reçu votre lettre du 29 germinal. J'ai appris, avec plaisir, que le vaisseau *le Regulus* a été lancé : il faut le faire armer; si on y mettait de l'activité, il pourrait d'ici à six semaines être à la mer, et jouer aussi son petit rôle. J'attends, avec impatience, les dépêches qu'apporte le brick *le Diligent.* Je désire que vous fassiez mettre dans les journaux, que de grandes nouvelles sont arrivées des Indes; que les dépêches ont été expédiées à l'empereur; que le contenu n'en transpire pas, mais qu'on sait seulement que les affaires des Anglais vont fort mal, et que tout ce que le capitaine général de *l'Ile-de-France* avait promis, il l'a tenu. Ces petits moyens sont d'un effet incalculable sur les hommes, dont les calculs ne sont pas le résultat de têtes froides, et dans lesquels chacun porte les alarmes et les préjugés de sa coterie. Dites au général B..... que ce qu'il dit de l'amiral Villeneuve qui a refusé de rallier l'escadre de *Carthagène* n'est point vraisemblable; c'est, au

contraire, le commandant de cette escadre qui a déclaré qu'il ne le pouvait pas, et je ne puis lui en savoir mauvais gré, puisqu'il n'avait pas d'ordre de sa cour; mais que l'amiral Villeneuve passant par le détroit et ayant des craintes, eût refusé le secours de six vaisseaux, un ambassadeur, un homme sensé ne se laisse pas dire de pareilles nigauderies.

Sur ce, je prie Dieu, etc.

Importance du secret dans les mouvemens des escadres. — Prévenir Villeneuve de se rendre au Ferrol.

Au palais de Stupinis, 27 avril 1805.

Monsieur Decrès, votre courrier, du 5 floréal, ne m'apporte aucune nouvelle des Indes : les pièces que vous m'avez envoyées ne contiennent rien ; le nom de Linois n'y est pas même prononcé, et j'ignore la situation des choses dans ce pays. — La lettre qu'a reçue Vanderbergh a été écrite par B.... : cela est par trop ridicule; faites-lui en connaître mon mécontentement. Dans les affaires de cette nature, le secret doit être toujours essentiellement gardé. Ce sera par *Paris* que l'Angleterre apprendra cette nouvelle, et elle le saura sept ou huit jours plus tôt qu'elle n'aurait dû la savoir, résultat immense pour nos opérations. Recommandez-lui d'être désormais plus circonspect. J'imagine que l'escadre de *Rochefort* partira ; s'il y a

empêchement, et que vous jugiez à propos de faire partir une des deux frégates de *Lorient*, je n'y vois pas d'inconvénient. Dans tous les cas, mon intention est que Villeneuve arrive devant le *Ferrol*, quand même l'escadre de *Rochefort* ne l'aurait pas joint; il a dix-huit vaisseaux; il est impossible qu'il en trouve plus de dix devant le *Ferrol*. Je suis surpris de ne pas recevoir des nouvelles de *la Martinique*; il est probable que le brick qui a été expédié aura été pris. Il est impossible qu'en pressant, comme vous le faites, l'escadre de *Rochefort*, en faisant partir une frégate de *Lorient*, et une corvette ou un brick de *Bayonne* ou de *Bordeaux*, l'amiral Villeneuve ne soit pas instruit, et que de trois points si éloignés, quelque chose ne lui arrive. J'espère encore dans le départ de Gantheaume.

Calculs hypothétiques sur la navigation de Villeneuve. — Ordres à lui transmettre par le contre-amiral Magon.

Asti, 30 avril 1805.

MONSIEUR DECRÈS, j'ai relu, avec attention, les instructions données à l'amiral Villeneuve. Je suppose qu'il arrivera à *la Martinique* le 15 de ce mois, et que dès lors il en partira pour se rendre à *Santo-Domingo*, de là à la baie de *San-Yago*, le 25 prairial; y restera vingt jours, et après entrera à *Cadix*. Si

l'amiral Magon part avant le 20 ou le 25 floréal, il lui porte l'ordre d'attendre trente-cinq jours, et après de se rendre, par le plus court chemin, devant le *Ferrol*. L'amiral Magon n'arrivera pas avant le 20 ou le 25 prairial, et l'amiral Villeneuve devra attendre jusqu'au 1er thermidor; il ne serait alors rendu devant le *Ferrol* que le 1er fructidor. Ainsi donc, l'amiral Villeneuve est parti le 9 germinal : lorsqu'il arrivera devant le *Ferrol*, il y aura cinq mois qu'il sera parti, et il n'aura plus qu'un mois de vivres, en supposant que, pendant son séjour à *la Martinique*, il ait consommé les vivres de son escadre, ce qui n'est pas probable, surtout pour son biscuit. Toutefois dans cette hypothèse, qui est la plus désavantageuse, il aurait encore les vivres nécessaires pour achever sa mission; mais quarante et trente-cinq jours font soixante et quinze jours; l'amiral aura donc séjourné deux mois et demi aux *Antilles*. Les Anglais ne seront certains de la marche du général Villeneuve que lorsqu'il sera arrivé, c'est-à-dire le 20 prairial. L'amiral restera donc trente-cinq jours, depuis que les Anglais auront la nouvelle de son arrivée à *la Martinique*; cela est, je crois, trop au moins de quinze jours. Il faut donc que, si l'amiral Magon n'est point encore parti, vous écriviez à l'amiral Villeneuve que dans la lettre que lui porte l'amiral Magon, il est dit qu'il restera trente-cinq jours, mais qu'on avait

espéré que le général Magon serait parti quinze jours plus tôt ; que mon intention est donc qu'il ne reste à *la Martinique* que jusqu'au 15 messidor : mais si le général Magon n'est point parti au 20 floréal, et que vous n'ayez expédié aucun bâtiment à cette époque au général Villeneuve pour lui dire d'attendre, il sera à penser que le général Magon ne rencontrera plus le général Villeneuve qui, selon moi, partira le 20 ou le 25 prairial, et alors il n'y aura plus de possibilité de le joindre que dans la rade de *San-Yago*. Je penserai qu'il sera alors convenable que l'amiral Magon se rende dans cette rade pour porter l'ordre au général Villeneuve de se porter sur-le-champ sur le *Ferrol*. Quant aux mouvemens de l'escadre de *Brest*, ils dépendent des mouvemens de l'escadre de *Rochefort*. Si l'amiral Magon est parti avant le 20 floréal, et que l'amiral Gantheaume ne soit pas parti au 1er prairial, il ne reste plus à l'amiral Gantheaume que d'attendre tranquillement.

P. S. La saison étant déterminée, pour les jours de départ et d'arrivée, vous êtes plus à même de les juger. Faudra-t-il à l'amiral Magon plus ou moins d'un mois pour arriver à *la Martinique ?* s'il ne lui faut qu'un mois, il est clair qu'en partant le 20, il y a toute probabilité qu'il joindra l'amiral Villeneuve. J'ai mis que l'amiral Magon pourrait partir le 23 ;

comme cela dépend d'une manière de voir, vous pouvez ne mettre que le 20, si vous craignez que l'amiral ne soit déjà parti.

Armemens de l'Espagne. — Utilité pour l'ensemble des projets que la flotte de Carthagène *arrive à* Toulon. — *Diversion qu'elle opérerait dans les escadres anglaises, et qui serait favorable à l'arrivée de Villeneuve à* Cadix. — *L'escadre espagnole du* Ferrol *se ralliera soit à Gantheaume, s'il peut sortir, soit à Villeneuve qui est au moment d'arriver.*

Alexandrie, le 4 mai 1805.

Monsieur Decrès, votre lettre du 8 floréal m'annonce que l'amiral Magon est prêt à partir. Vous devez être sans inquiétude sur le *Ferrol;* l'escadre espagnole n'aura pas un mois de vivres, elle en aura six Vous croyez que B.... fait quelque chose, c'est la mouche du coche. Ce grand nombre de vaisseaux espagnols qu'il dit être en armement, ne le sont pas; les Espagnols ne peuvent en armer plus qu'ils n'ont d'équipages, et il serait ridicule que j'allasse refroidir leur zèle : ne faites donc rien : on ne réagit pas sur des alliés, et on fait à peine ce que l'on veut, sur ce point, dans ses propres ports. Quant aux troupes qui doivent s'embarquer sur l'escadre du *Ferrol*, elles sont indispensables pour dérouter l'ennemi, en sup-

posant qu'elle se réunisse à l'amiral Gantheaume. Si cependant au lieu de se réunir à l'amiral Gantheaume cette escadre se réunissait à l'amiral Villeneuve, je serais à temps de faire connaître d'ici à deux mois ce qu'il faudrait faire. Les tempêtes que vous me dites exister sur l'Océan me font espérer qu'enfin Gantheaume sortira. Je crois que le nombre des vaisseaux espagnols que l'amiral Villeneuve pourrait rallier à *Cadix* ne serait qu'égal à celui des vaisseaux anglais qu'il attirerait. Si l'Espagne envoie les six vaisseaux de *Carthagène* à *Toulon*, je ferai une telle peur aux Anglais, qu'ils seront forcés d'y tenir une force imposante ; car je menacerai l'Égypte de tant de manières et si évidemment, qu'ils craindront un grand coup ; ils croiront que mes escadres vont aux Indes orientales, ce qui dès lors paraîtrait être une opération combinée. Ajoutez que la saison dans laquelle nous allons entrer est la véritable saison pour une expédition d'Égypte. Si les Anglais sont obligés de tenir six vaisseaux à *Toulon*, et six vaisseaux à *Cadix* pour être maîtres du détroit, ce sera une belle et puissante diversion. Quand l'amiral Villeneuve se présentera devant le *Ferrol*, il n'y trouvera pas une escadre anglaise égale à celle qui doit le joindre, car les Anglais observeront plutôt qu'ils ne bloqueront le *Ferrol ;* d'ailleurs l'escadre anglaise du *Ferrol* ne saura pas où va Villeneuve ; elle ne saura pas si l'es-

cadre qu'elle voit n'est pas celle de *Brest*. Villeneuve a déjà avec lui vingt-deux vaisseaux ; en supposant que Magon le rejoigne, cette force serait suffisante pour se présenter devant *Brest*, l'amiral Gantheaume surtout étant prévenu. Soyez certain qu'il trouvera au *Ferrol* plus de quatorze vaisseaux français ou espagnols, ce qui rompra tout équilibre, quand même les sept ou huit vaisseaux anglais du *Ferrol* joindraient à temps Cornwallis. Parlez à Vanlerberg et à Ouvrard pour qu'ils fassent passer du biscuit au *Ferrol*. Missiessy va arriver : il y aurait un projet qui pourrait avoir quelque avantage ; ce serait de le faire venir à *Toulon*, avec les six vaisseaux de *Carthagène ;* cela ferait onze vaisseaux. *L'Annibal*, qui pourrait être propre à une campagne d'été, ferait le douzième : ou les Anglais me les bloqueraient, ou ils ne me les bloqueraient pas. S'ils les bloquent, je ne les fais point sortir, et j'occuperai ainsi entre *Cadix* et *Toulon* vingt vaisseaux de guerre anglais ; s'ils ne les bloquent pas, je les enverrai à *Cadix* se joindre aux huit vaisseaux espagnols et venir débloquer le *Ferrol* Cette hypothèse ne paraît pas très-probable, car la garnison de *Malte* serait compromise, et l'Égypte leur donnera alors une alarme épouvantable. J'ai une armée prête à *Tarente*, et j'y ai un million de rations de biscuit. Si Missiessy arrivait avant le 1er prairial il pourrait être avant le 30 à *Toulon*. Cependant ces

combinaisons sont soumises au départ du général Magon. S'il ne partait pas avant le 20 floréal et qu'il dût aller à *San-Yago*, il faudrait réunir beaucoup de forces à *Cadix* : l'escadre de *Carthagène* approvisionnée, et l'escadre de l'amiral Missiessy, pourraient nous offrir à *Cadix* une vingtaine de vaisseaux. Dans cette hypothèse, il serait nécessaire d'avoir à *Toulon* une certaine quantité de vivres que l'on chargerait sur des flûtes, et que l'amiral Missiessy porterait à *Cadix* pour l'escadre de l'amiral Villeneuve. Ainsi, si le général Magon n'était point parti et que l'amiral Villeneuve dût aller à *San-Yago*, quand même l'amiral Magon ne pourrait sortir assez à temps pour arriver dans cette baie, l'amiral Villeneuve doit retourner à *Cadix* d'après ses instructions. Il ne s'agit plus que de réunir dans ce port le plus de vaisseaux possible ; les deux vaisseaux de l'amiral Magon s'il n'a pu aller à *San-Yago*, ceux de l'amiral Missiessy et tous les Espagnols de *Carthagène*. J'ai tout cet échiquier très-présent. A la fin de floréal où il sera décidé si les généraux Magon et Gantheaume partent ou ne partent pas, les choses seront déjà éclaircies : mais pour être en état d'agir selon les circonstances, il faut beaucoup de vivres à *Toulon*, à *Rochefort*, à *Brest*, à *Lorient*. Ce n'est donc pas le cas de faire de ridicules économies, d'autant plus que cette dépense ne peut être considérée comme de l'argent perdu.

Faites doubler les commandes qui ont été faites, afin que dans le cas où j'aurai besoin de vivres, je les trouve. Calculez les différentes chances qui se présentent, et que partout les vivres ne soient un obstacle à rien. Vous ordonnerez donc, bien positivement, que la fin de floréal et les mois de prairial et messidor soient employés à confectionner le plus de vivres qu'il sera possible dans les ports de *Brest*, *Rochefort*, *Lorient* et *Toulon*. Après tout, une ration complète coûte vingt sous, c'est donc un avance de deux ou trois millions; je dis une avance, car quand je n'en aurais pas besoin, les vivres me restent. Et si par des événemens qu'on ne peut calculer, mon grand projet venait à être déjoué, vous entendez bien que je ne veux pas être arrêté par le défaut de vivres. J'ai fait faire du biscuit à *Ostende;* Savary m'en a rapporté de deux ans; il est sain comme s'il était fait d'hier. Quand on peut garder si long-temps des vivres, et dans une guerre aussi active, c'est une grande ignorance de n'en pas avoir beaucoup. Je ne veux pas être retardé de deux jours pour raison de vivres. Forcez tous les moyens, et que j'aie, dans mes quatre grands ports, au moins sept à huit millions de rations de vivres.

Ayez soin, si vous expédiez des bâtimens, indépendamment de l'amiral Magon, de ne rien écrire qui puisse nous gêner ensuite, dans l'incertitude de

savoir si un bâtiment est ou non arrivé. C'est dans cette manière de voir que je vous ai prescrit de vous borner, en expédiant un brick à l'amiral Villeneuve, à l'instruire de l'état des choses, et à lui ordonner d'attendre quelques jours, sans lui donner aucun autre ordre. Si le général Magon est parti, j'approuve que les deux frégates de *Lorient* partent, quand il sera décidé que Gantheaume ne doit plus partir, et portent à l'amiral Villeneuve l'ordre de se porter sur le *Ferrol*, sans perdre de temps. Je n'ai pas besoin de vous dire qu'en écrivant par ces frégates, vous devez remettre une dépêche à chaque capitaine, afin d'en prévenir la perte en cas de séparation ou d'événemens malheureux. J'imagine que vous avez fait autant de copies de ma dépêche que l'amiral Magon a de bâtimens, en faisant sentir à cet amiral la nécessité de la faire parvenir à sa destination, et que vous avez donné ordre, en cas de séparation, à ces bâtimens d'arriver.

Ordre de réunir à Ambleteuse *la flottille batave.*

Alexandrie, le 6 mai 1805.

Monsieur Decrès, je reçois votre lettre du 12 floréal. Il paraît que vous avez reçu des dépêches télégraphiques du 11, et que l'escadre de *Brest* n'était pas partie; cependant les dépêches du 10 annonçaient

que l'ennemi s'était éloigné, et faisaient espérer que l'escadre aurait pu sortir.

Envoyez-moi copie de toutes les dépêches que vous avez envoyées à l'empereur par le courrier du 21, quoique expédiées le 20. Ordonnez une presse de matelots à *Bordeaux*, vous aurez alors de quoi armer *la Thétis*. Mon intention est que toute la flottille batave, chaloupes canonnières et bateaux canonniers, soit réunie à *Ambleteuse*. Les corvettes de pêche doivent rester à *Calais* avec une portion des écuries. La question n'est point de savoir si les travaux qu'on fait dans la cunette d'*Ambleteuse* se comblent ou non, mais bien si cette cunette peut contenir des bateaux. Je pense donc qu'il faut ordonner ce travail, afin que la flottille batave soit contenue tout entière dans ce port. Une fois l'année passée et l'expédition terminée, nous n'aurons plus besoin de tous ces ports de campagne. Il paraît par la dépêche télégraphique ci-jointe, que l'escadre de *Brest* aurait pu sortir. Je vous avais ordonné d'envoyer en Corse des frégates pour ramener des conscrits et des marins. L'ennemi ne tient plus la mer actuellement dans ces parages; faites-moi connaître si mes ordres sont exécutés. Je désire que vous m'envoyiez un journal des forces que les Anglais tiennent devant *Rochefort*, *Lorient*, *Toulon* et *Marseille*.

Premier Projet d'instruction à l'amiral Villeneuve.

Pavie, le 8 mai 1805.

Votre armée, composée de quatorze vaisseaux français et de six vaisseaux espagnols, sera renforcée au *Ferrol* par cinq autres de nos vaisseaux, et par neuf vaisseaux du roi d'Espagne ; ce qui portera votre force à dix-neuf de nos vaisseaux, et à quinze vaisseaux du roi d'Espagne.

Nous avons cinq vaisseaux et trois frégates dans la rade de l'île d'*Aix*, et un vaisseau et une frégate dans la rade de *Lorient*, tout prêts à appareiller. Nous vous laissons le maître de vous détourner de votre route pour rallier ces six vaisseaux à votre escadre, consultant à cet effet la nature des vents et des circonstances.

Si notre escadre du *Ferrol* était plusieurs jours sans pouvoir sortir, vous y verriez une raison pour vous présenter devant l'île d'*Aix* sans perdre de temps, donnant ordre à l'escadre du *Ferrol* de vous y joindre, ce qu'elle pourrait faire facilement, puisque vous dispersez la croisière ennemie. Si, au contraire, les escadres du *Ferrol* avaient le temps favorable pour sortir et se ranger sous votre pavillon sans éprouver aucun retard, et que les vents fussent tels que vous conçussiez l'espérance de vous porter rapidement à

votre destination, peut-être serait-il préférable de laisser de côté l'escadre de *Rochefort* pour ne point vous détourner de votre route, parce que tout retard aurait pour résultat de rendre plus considérable la croisière ennemie devant *Brest*.

Vous manœuvrerez donc pour opérer votre réunion avec l'escadre de l'amiral Gantheaume, mouillée en avant du goulet sous la protection des batteries considérables que nous avons fait établir entre *Bertheaume* et *Camaret*. Depuis un mois, l'ennemi n'a été signalé qu'au nombre de quinze, de dix-huit et jamais de plus de vingt vaisseaux. Notre intention est que vous fassiez votre jonction en évitant le combat, et que si vous êtes contraint à un combat, il ait lieu le plus près possible de *Brest*, afin que l'amiral Gantheaume puisse y prendre part. Nous estimons que, dans votre marche du *Ferrol* à *Brest*, vous devez changer de direction, afin d'éviter de rencontrer la croisière devant *Brest*, si elle prenait le parti de s'avancer à quinze ou vingt lieues au-devant de vous. Dans votre dernière fausse route, vous devrez vous diriger sur le cap *Lézard*, de manière à ne pouvoir rencontrer l'ennemi ou à le rencontrer le plus près qu'il vous sera possible de *Brest*.

Votre jonction faite avec l'escadre de l'amiral Gantheaume vous renforçant de vingt-un bons vaisseaux, vos forces seront beaucoup plus considérables

que celles que l'ennemi pourrait vous opposer, et vous vous dirigerez sur *Boulogne*, où nous serons de notre personne.

De toutes les opérations celle-ci me paraît préférable comme la plus sûre. Mais si, arrivé devant le cap *Lézard*, des vents ou d'autres circonstances favorables vous portaient à penser qu'il vous fût possible d'entrer dans la Manche, de gagner plusieurs jours sur l'escadre ennemie de *Brest*, et d'arriver trois ou quatre jours avant elle devant *Boulogne*, nous vous laissons le maître de ne point vous approcher de *Brest* et de venir sur *Boulogne*. Si votre présence nous rend maître de la mer pendant trois jours devant *Boulogne*, nous avons toute faculté de faire notre expédition composée de cent soixante mille hommes embarqués sur deux mille bâtimens.

Cherbourg est armé, et peut contenir votre escadre et la protéger contre toute espèce de forces. Nous avons des vivres pour votre escadre à *Brest*, *Cherbourg* et *Boulogne*.

Nous nous en rapportons entièrement à votre zèle, à votre expérience, à votre connaissance parfaite de la mer et des localités où vous allez agir, pour faire tout ce qui paraîtra convenable pour remplir le but que nous nous sommes proposé.

Après la connaissance que nous avons de la distribution des forces ennemies, nous avons lieu de croire

qu'avec une escadre plus forte que seize vaisseaux de guerre, nous serions devant *Boulogne* maître absolu de la mer, en supposant que l'escadre de *Brest* eût été dépassée et laissée en arrière.

Notre ministre de la marine est chargé de vous écrire en détail pour vous recommander toutes les précautions possibles pour que l'amiral Gantheaume soit prévenu de tous vos mouvemens, soit à votre départ du *Ferrol*, soit à votre arrivée sur les parages de *Brest*.

Deuxième Projet d'instruction à l'amiral Villeneuve.

. . . .

. . . .

. . . .

La direction que vous devez prendre immédiatement après votre jonction au *Ferrol* dépend de tant de circonstances différentes, que je ne puis que m'en rapporter à votre expérience de la mer et à votre zèle pour mon service. En effet, tant d'événemens se sont passés depuis votre départ pour *la Martinique*; la connaissance des forces ennemies que vous avez attirées en Amérique, la force de l'escadre du *Ferrol* et de la croisière ennemie devant ce port, la situation de votre armée, sont autant d'élémens nécessaires pour ordonner impérieusement de votre destination ultérieure.

Le but principal de toute l'opération est de nous procurer pendant quelques jours la supériorité devant *Boulogne.* Maîtres du détroit pendant quatre jours, cent cinquante mille hommes embarqués sur deux mille bâtimens achèveraient entièrement l'expédition. Pour arriver à ce grand but, immédiatement après votre apparition au *Ferrol* vous aurez quatre partis à prendre.

Le premier, de vous porter devant *Rochefort*, et de vous réunir aux cinq vaisseaux que j'ai dans cette rade. J'ai envoyé des instructions au vaisseau *le Regulus*, qui est à *Lorient*, de vous joindre ainsi au nombre de vingt-cinq vaisseaux français et de quinze vaisseaux espagnols, de faire votre réunion avec l'escadre de *Brest*, et au nombre de plus de soixante vaisseaux de ligne d'entrer dans la Manche.

Le deuxième parti est de laisser l'escadre de *Rochefort* qui occupe un pareil nombre de vaisseaux ennemis, et de vous diriger le plus promptement possible sur *Brest*, pour opérer votre jonction avec l'amiral Gantheaume.

Le troisième parti serait, après votre jonction avec l'escadre du *Ferrol*, de doubler l'Irlande, de vous joindre à l'escadre du *Texel*, forte de sept vaisseaux, et au convoi, et d'arriver devant *Boulogne.*

Le quatrième parti paraît devoir être celui de se diriger sur le cap *Lézard*, et à trente lieues au large

de profiter d'un vent d'ouest pour longer la côte d'Angleterre, éviter la rencontre de l'escadre qui bloque *Brest*, et arriver quatre ou cinq jours avant elle devant *Boulogne*. Pour chacune de ces opérations, en calculant les vivres que vous trouverez à bord des vaisseaux français et espagnols, les vivres que vous trouverez à *Rochefort*, vous en serez suffisamment pourvu; et prévoyant dès long-temps votre expédition, j'en ai fait réunir une grande quantité à *Brest*, *Cherbourg* et *Boulogne*.

Si vous prenez le parti de faire votre réunion avec l'escadre de *Brest*, vous devez tenter de le faire sans combat, et, si cela est trop difficile, calculer de manière à vous battre le plus près de *Brest* qu'il vous sera possible, et à cet effet tromper l'ennemi par de fausses routes, si, sur la nouvelle de votre apparition au *Ferrol*, il prenait le parti de marcher une vingtaine de lieues à votre rencontre. Si, au contraire, vous prenez le parti de doubler l'Irlande, vous devez passer hors de vue des côtes, et rendre votre navigation la plus inconnue à l'ennemi que possible, qui, pendant un temps, vous croira retourné dans la Méditerranée, comme on ne manquera pas de le répandre par tous les moyens.

L'amiral Gantheaume, avec vingt-un vaisseaux approvisionnés pour six mois, est mouillé en dehors du goulet, entre *Bertheaume* et *Camaret*, sous la

protection des batteries de plus de cent cinquante bouches à feu. Du moment de votre arrivée au *Ferrol*, il mettra à la voile ; il se trouve avoir des facilités pour sortir qu'il n'aurait point dans toute autre position en dedans du goulet.

Dans le cas où vous préféreriez votre réunion avec *Brest*, vous aurez soin de prévenir par des bricks que vous ferez aborder sur la côte la plus près de *Brest*, avec un officier qui ne perdrait pas un moment pour se rendre auprès de l'amiral Gantheaume.

Si vous doublez l'Irlande, vous irez au *Texel* : des instructions positives y ont été envoyées, ainsi que sur la situation de l'ennemi dans ces parages.

Si, par les événemens survenus en Amérique ou dans le cours de votre navigation, vous vous trouviez dans une situation qui ne vous permît pas de remplir ces instructions, et que vous ne dussiez penser à aucune nouvelle opération, vous ferez partir l'escadre de l'amiral Gourdon avec les trois ou quatre vaisseaux meilleurs marcheurs espagnols du *Ferrol*, pour établir une croisière conformément aux instructions ci-jointes : notre intention est que vous leviez le blocus de *Rochefort*, que vous donniez les instructions ci-jointes au capitaine Allemand dont vous favorisez la sortie, et que, cela fait, vous rameniez mon escadre à *Cadix* avec les vaisseaux du *Ferrol* ; que vous favorisiez l'entrée de l'escadre de *Cartha-*

gène à *Cadix;* que vous occupiez le détroit, que vous ravagiez la rade de *Gibraltar*, et que vous vous approvisionniez là de vivres.

Ce serait avec bien du regret que je verrais que ces dernières circonstances, quelques combats même avec des forces inférieures que vous auriez soutenus, des circonstances de séparations et d'autres événemens, ajourneraient l'époque de notre opération importante. J'ai voulu toutefois pourvoir aux partis que vous auriez à prendre dans des événemens que je ne puis calculer, et dont je ne puis avoir connaissance.

Départ de l'amiral Magon. — Modifications aux instructions de Villeneuve. — Il doit se rendre au Ferrol, *et de là à* Brest, *et se rallier à Gantheaume. — Armemens des chaloupes canonnières de* Brest. — *Dispositions à prescrire au grand Pensionnaire de Hollande.*

Paris, le 8 mai 1805.

Monsieur Decrès, j'ai reçu votre lettre du 11. Magon est parti, cette nouvelle m'est bien précieuse; dès lors toutes les hypothèses sur *San-Yago* sont à bas, et il est de toute évidence que l'amiral Villeneuve se dirigera sur le *Ferrol*. Si la frégate *la Didon* n'est pas partie, vous la chargerez de modifications aux instructions dont le général Magon est porteur,

et vous lui ordonnerez, au lieu de rester trente-cinq jours, de ne rester qu'un mois. Si *la Didon* était partie, faites alors partir *la Topaze*. Vous ferez connaître, par cette frégate, l'état des choses à l'amiral Villeneuve : vous lui direz que mon intention n'est pas qu'il reste en Amérique plus d'un mois après l'arrivée de l'amiral Magon; que si l'amiral Gantheaume peut sortir avant le 1er prairial, il sortira; que passé le 1er prairial, il ne sortira plus et l'attendra de pied ferme. Ainsi donc, au plus tard, le 10 messidor, Villeneuve doit marcher et arriver comme un trait sur le *Ferrol*. Quant à Gantheaume, si au 30 floréal il n'est pas parti, mon intention est qu'il ne sorte plus, mais qu'il reste cependant toujours embarqué, toujours en haleine, toujours bien approvisionné. Vous lui ferez connaître alors le plan de campagne; mais pour qu'il se tienne plus sur ses gardes, vous lui annoncerez que Villeneuve doit paraître devant *Brest*, du 20 au 30 messidor. Je pense qu'il est assez utile que vous fassiez mettre dans les journaux de Hollande, qu'une nouvelle escadre, sous les ordres de l'amiral Magon, forte de trois vaisseaux et de quatre frégates, est partie de *Rochefort*; qu'elle a à bord cet officier que devait emmener Lauriston, que vous nommerez, et qu'on dira avoir été prisonnier à *Sainte-Hélène* tant de temps. En définitif, je tiens invariablement à ce système; Gantheaume doit sortir, s'il

le peut, jusqu'au 30 floréal à minuit: au moment du lever du soleil, du 1er prairial, aurait-il toutes les occasions possibles, il attendra de pied ferme à *Brest*, et ne sortira plus. L'amiral Villeneuve sera instruit de ces dispositions par *la Topaze;* il aura l'ordre le 10 messidor de partir; *le Président* partira de *Lorient* le 1er prairial : il fera connaître à Villeneuve que Gantheaume n'est pas parti, qu'il ne doit plus perdre une heure, qu'il est inutile qu'il attende davantage. A cet effet, vous ordonnerez à Gantheaume, si le 30 floréal à minuit il n'est pas parti, d'expédier aussitôt un courrier au commandant du *Président*, pour le faire partir sur-le-champ. Par ce moyen, on épargnera beaucoup de jours. Le paquet aura été envoyé d'avance au commandant du *Président*. Au 25 messidor je serai sur la côte, et au 10 thermidor j'attendrai le retour de mes escadres.

Quant au *Régulus* et à *la Cybèle*, si je pouvais les envoyer au *Sénégal* ravager les colonies anglaises d'Afrique, cela obligerait les Anglais à y envoyer deux vaisseaux. Si cela n'est pas possible, faites-les armer promptement, et je les combinerai avec l'escadre de Missiessy, dont le retour me paraît imminent. Quant au *Ferrol*, faites armer les cinq vaisseaux; quand le 1er prairial sera arrivé, j'écrirai en Espagne pour que tous les efforts soient dirigés sur ce port. J'ai la confiance que j'y aurai dix vaisseaux espagnols; Ville-

neuve aurait alors dix-neuf vaisseaux français et seize espagnols; total, trente-cinq vaisseaux. Il sera bien facile de faire que l'ennemi n'en ait devant *Brest* que dix-huit; il n'y aura qu'à faire grand bruit de deux vieux vaisseaux de l'escadre, et les faire rentrer dans ce port; mais il faut d'abord gagner l'époque du 1er prairial. Tâchez donc de faire armer *l'Océan*, si vous pouvez, ne serait-ce que pour le combat de *Brest*. Il y a aussi tout le temps de faire à *Bertheaume* toutes les batteries qu'on voudrait. Donnez l'ordre à l'amiral Gantheaume et au préfet maritime de les faire faire sur-le-champ par la marine. Il me semble qu'il peut y avoir tel cas où une forte protection bien assurée là peut être très-importante. Je pense aussi que vous ferez armer toutes les chaloupes canonnières qui sont à *Brest*, ne fût-ce qu'avec des ouvriers et les mouvemens du port. Ce seront des ressources précieuses au mois de messidor et au moment du combat; mais nous avons le temps de penser à tout cela. Pressez l'armement du *Régulus* et des vaisseaux du *Ferrol*. Écrivez à M. Schimmelpenninck, pour faire armer les deux autres vaisseaux qu'on a, afin qu'on les envoie au *Texel*, pour obliger l'ennemi à renforcer sa croisière d'*Yarmouth*.

P. S. Je vous recommande les vivres; que j'en aie à *Cherbourg*, à *Brest*, à *Boulogne*, que l'amiral

Missiessy, quelque part qu'il se présente, ne soit pas arrêté d'une heure; enfin il me faut des vivres partout, arrangez-vous en conséquence. Donnez ordre au contre-amiral Gourdon de vous envoyer des courriers tous les cinq jours, pour vous instruire des mouvemens des croisières; cela est nécessaire pour les opérations de Missiessy.

Erreur de l'amirauté sur la navigation de Villeneuve. — Vingt-cinq vaisseaux anglais l'attendent devant Brest, *un mois après son départ de* Toulon.

Milan, le 10 mai 1805.

Monsieur Decrès, mes nouvelles de *Londres* portent que le 25 avril, c'est-à-dire le 5 floréal, on ne savait rien du départ de la flotte de *Toulon*, je ne dis pas de son arrivée à *Cadix*, mais de son départ de *Toulon*. Il y avait un mois qu'elle était partie de nos ports, et quinze jours qu'elle était passée à *Cadix*, et ces Anglais si vantés qui prétendent être instruits de tout, qui ont des agens partout, des courriers bottés partout, ne savaient rien. Cela nous fait grand bien, car l'expédition secrète est partie. Si elle est destinée pour le cap de *Bonne-Espérance*, comme je l'imagine, la crainte de voir cette expédition interceptée par l'escadre française, va leur donner un nouveau stimulant, et ils s'empresseront de faire par-

tir de nouveaux vaisseaux pour les Indes. Il paraît que, le 14 floréal, il y avait vingt-sept vaisseaux devant *Brest;* aucune nouvelle ne pouvait m'être plus agréable ; cela suppose que le 14 on savait à *Londres* le passage de la flotte devant *Cadix*, et qu'on la croyait encore destinée pour *Brest.* Ainsi, l'amiral Villeneuve, le 14 floréal, était arrivé, et les Anglais l'attendaient encore à *Brest.* L'amiral anglais qui est à la poursuite de Missiessy, selon les indices que j'ai, aurait été au cap de *Bonne-Espérance.* Il paraît que *la Ville-de-Milan* a été prise, mais non *la Cléopâtre* qui s'est sauvée. Les renseignemens que j'ai me donnent lieu de croire que *la Cléopâtre* était très-loin de *la Ville-de-Milan*, et n'a pu prendre part au léger combat qui a eu lieu contre *le Léandre;* que le commandant de *la Ville-de-Milan*, voyant que l'état de délabrement où elle était la compromettrait, lui fit le signal de s'éloigner, et que lorsqu'il la vit hors de danger, il amena son pavillon: c'est dans ce sens que vous devez en parler. Je recevrai, probablement, demain les nouvelles de *Bordeaux* qu'a apportées *le Dauphin.* Il a fait ici, cette nuit, un ouragan épouvantable ; s'il a régné à *Brest*, rien n'aura pu s'opposer au départ de Gantheaume.

Sur ce, je prie Dieu, etc.

L'amiral Missiessy, à son arrivée à Rochefort, *doit en partir sur-le-champ pour* la Martinique. — *Plan d'attaque des îles* Sainte-Lucie *et* la Dominique, *et des possessions anglaises. — Dans le cas où Villeneuve serait parti à l'arrivée à* la Martinique *de l'escadre de* Rochefort, *Missiessy peut agir à volonté pour faire le plus de mal possible à l'ennemi.*

Milan, le 13 mai 1805.

Monsieur Decrès, je reçois vos lettres des 17 et 18 floréal. Il paraît que l'escadre de l'amiral Missiessy est partie le 25 ou le 26 ventôse; elle est restée à *la Martinique* moins d'un mois. Elle a dû partir de *Santo-Domingo* avant le 1er avril; elle ne doit pas mettre plus de quarante jours pour revenir de *Santo-Domingo* en France; elle devrait donc être rentrée au 10, nous sommes au 12. Si elle est arrivée, hâtez-vous de m'informer en détail des affaires. Vous aurez reçu la lettre que je vous ai écrite il y a deux jours: faites que l'escadre ne communique point avec la terre; faites-y mettre des vivres et envoyez-la, sans délai, à *la Martinique*; ne partirait-elle que le 5 prairial, elle arrivera à temps. Je pense qu'il est probable qu'elle arriverait avant le 10 messidor. Vous pouvez faire embarquer cent hommes de supplément d'équipage sur chaque vaisseau, qui peuvent être fournis

par les canonniers de *Rochefort*. Au pis aller, voici un ordre que je vous envoie, pour que six cents hommes soient mis à votre disposition ; quand vous recevrez cette lettre, *vous aurez reçu l'ordre de faire approvisionner sur-le-champ l'escadre du Ferrol.* Si l'escadre de l'amiral Missiessy est arrivée le 14 ou le 15, comme le fait croire la lettre du commissaire de *La Rochelle*, elle peut partir avant le 5 prairial. Cependant, si le cas arrivait qu'arrivée à *la Martinique* elle trouvât que l'amiral Villeneuve en est parti, et qu'elle n'eût plus aucun espoir de le joindre au *Ferrol*, vous laisserez manœuvre indépendante à l'amiral Missiessy ; il ravagera le commerce ennemi partout où il se trouvera ; et surtout si le général Lauriston n'a pas pris *la Dominique* et *Sainte-Lucie*, il favorisera l'expédition de *la Dominique* qui sera faite par le général Ernouf. L'attaque en sera faite sur les deux points de l'île ; il y sera employé deux mille hommes de *la Guadeloupe*, et deux mille hommes de *la Martinique*. Ceux de *la Martinique* seront commandés par un général de brigade, et ceux de *la Guadeloupe* par le capitaine général Ernouf en personne, qui aura le commandement général de l'expédition. Il faudra donc qu'à tout hasard, l'amiral soit porteur d'une dépêche, dont l'objet sera que si le général Ernouf juge l'expédition de *la Dominique* possible, il l'attaque avec ses forces, et que le capitaine

général Villaret expédie, le plus tôt possible, deux mille hommes de la garnison de *la Martinique*, pour attaquer l'île par *le Roseau*. Une fois conquise, l'île serait sous les ordres du capitaine général Ernouf, qui la ferait commander par un général de division ou de brigade. Dans tous les cas, approvisionnez l'escadre de tout ce dont elle a besoin, et faites-la partir. Je ne pense pas qu'elle soit bloquée à *Rochefort* avant le 10 prairial. Si *la Martinique*, *la Guadeloupe* et *la Dominique* étaient en bon état, et que Villeneuve fût parti, Missiessy attaquera *Sainte-Lucie*, et si cette île était en notre pouvoir, il porterait à *Santo-Domingo* les six cents hommes qu'il a. Il y débarquera aussi de la poudre : je vous renvoie vos dépêches. Je fais mettre dans le Moniteur l'historique des opérations aux îles *du Vent*.

L'expédition secrète des Anglais entre dans le Tage. — Cette destination est très-favorable aux escadres fançaises. — État des forces navales anglaises comparées aux forces navales françaises.

Milan, le 25 mai 1805.

Monsieur Decrès, il est donc décidé que l'escadre de *Brest* ne sortira pas? Soyez certain que les Anglais vont faire des expéditions de troupes et de vaisseaux pour l'Amérique, et qu'ils ne garderont pas

plus de vingt-un ou vingt-deux vaisseaux devant *Brest* : l'amiral Villeneuve, avec ses trente-quatre vaisseaux, pourra donc faire sa jonction avec l'amiral Gantheaume. Il reste aujourd'hui à correspondre avec ce dernier, pour savoir les précautions qu'il a à prendre pour être prévenu de l'arrivée de l'amiral Villeneuve, et concerter les mesures nécessaires pour être à portée de le secourir, et d'opérer la diversion. L'escadre de *Carthagène* va se rendre à *Cadix*, et l'on me promet quinze vaisseaux de ligne avant le 15 messidor. L'amiral Missiessy, comme je vous l'ai écrit hier, pourra être envoyé à *Cadix*; mais il ne faut point s'épuiser en raisonnemens. Le principal est de ramasser des vivres, et d'en avoir à *Rochefort* une ou deux flûtes chargées pour le suivre.

La célèbre expédition secrète est entrée le 7 mai à *Lisbonne*, et en est repartie le 10; elle est composée de deux vaisseaux de guerre et d'une corvette, et de cinquante bâtimens de transport portant cinq à six mille hommes; il paraît qu'elle s'était réfugiée à *Lisbonne*, dans la crainte de l'amiral Villeneuve. Où va-t-elle? c'est un problème. Mon opinion est qu'elle n'a rien de raisonnable à faire que de prendre le Cap, ou de porter des secours à *la Jamaïque* ou aux îles *du Vent*. Si elle est destinée pour *Malte*, tant mieux, rien ne prouvera davantage l'ineptie du cabinet anglais; car ces combinaisons de mouvemens du conti-

nent, fondées sur des détachemens de quelque mille hommes, sont des combinaisons de pygmées. Si donc il vous revient que cette expédition est allée à *Malte*, réjouissez-vous, car les Anglais se seront privés de six mille hommes et d'un certain nombre de bâtimens. Tous les rapports que je reçois s'accordent à dire que les Anglais embarquent des troupes de tous côtés. Il paraît que l'escadre de l'amiral Nelson a mouillé le 15 floréal à *Gibraltar*. Il résulte de l'état de la marine anglaise, que vous m'avez envoyé, qu'ils ont vingt-trois vaisseaux devant *Brest*, six contre la flottille et l'escadre du *Texel*, trois à *la Jamaïque*, huit aux Indes, quatorze dans la Méditerranée, six à la poursuite de l'amiral Missiessy, et onze au *Ferrol* et à *Gibraltar*. Ce nombre de bâtimens n'est pas bien considérable : on peut compter que les vingt-trois vaisseaux qui sont devant *Brest* y resteront ; que les six d'*Yarmouth* et de la Manche y resteront; que les trois qui sont aux Indes y resteront; que les quatorze qui sont dans la Méditerranée y resteront en partie; que les six qui sont à la poursuite de Missiessy ne seront pas de retour; et qu'ils vont expédier à la suite de l'amiral Villeneuve une vingtaine de vaisseaux, qu'ils composeront comme ils voudront, mais qui, en dernière analyse, apportera une diminution de cinq ou six vaisseaux dans la Méditerranée; d'environ autant aux escadres de *Gibraltar* et du *Ferrol*. Ils

pourront les compléter avec tous ceux qu'ils pourront armer et équiper par la presse, avec toute l'activité possible. Enfin, nous avons l'initiative de la campagne : en total, je vois qu'ils n'ont que soixante-douze vaisseaux de ligne, compris douze aux Indes et à *la Jamaïque*. Il ne leur reste donc réellement que soixante vaisseaux dans nos mers. Je crois être certain que l'escadre qui est à la poursuite de Missiessy est allée aux Indes orientales ; si cela était, ils n'auraient que cinquante-quatre vaisseaux dans nos mers. Ils en feront partir vingt à la suite de l'amiral Villeneuve, ce qui ne leur en laissera que trente-quatre dans nos mers ; mais l'urgence des circonstances leur fera armer les douze, ou environ, qu'ils ont dans les ports d'Angleterre, ce qui leur fera quarante-six vaisseaux qu'ils distribueront de la manière suivante : vingt-deux à *Brest*, dix au *Ferrol*, trois à *Torbay*, six à *Gibraltar*, quatre à *Yarmouth*. Je ne comprends pas dans ce nombre les vaisseaux au-dessous de soixante-quatorze dont il paraît qu'ils ont à *Brest* un ou deux, au *Ferrol* un ou deux, à *Cadix* un ou deux, à *Yarmouth* cinq ou six, contre la flottille de *Boulogne* cinq ou six. Il est une vérité, c'est que, par l'état que vous m'avez remis, qui se trouve conforme aux miens, les Anglais ont cent onze vaisseaux dont trois de garde qui ne comptent pas, seize servant de prisons ou hôpitaux qui ne comptent pas. Il ne leur en reste donc plus que quatre-vingt-douze ;

sur ces quatre-vingt douze, vingt-un sont en armement, c'est-à-dire manquent d'équipage ; reste donc à soixante-douze ; sur ces soixante-douze, ils en tiendront toujours depuis les événemens passés huit ou dix aux Indes, trois ou quatre à *la Jamaïque*, trois ou quatre aux îles *du Vent*, partant seize ou dix-huit vaisseaux : il ne leur resterait donc que cinquante-quatre ou cinquante-six vaisseaux ; et avec cela, il faut qu'ils bloquent *Cadix*, le *Ferrol*, *Brest*, et qu'ils soient à la poursuite de Villeneuve et de Missiessy.

Voici l'état de nos forces, pour ne pas exagérer : vingt-un vaisseaux à *Brest*, quinze à *Cadix*, douze au *Ferrol*, vingt de l'escadre de l'amiral Villeneuve, un à *Lorient*, cinq de l'escadre de l'amiral Missiessy, total, soixante-quatorze : mais sur ces soixante-quatorze, les quinze de *Cadix* ne m'occuperont que six vaisseaux anglais ; il faut donc ôter neuf de soixante-quatorze ; il me reste en total, soixante-cinq vaisseaux que je puis réunir avec quelques chances heureuses ; et il y a toute probabilité que les Anglais, après toutes les opérations terminées, ne pourront jamais réunir soixante-cinq vaisseaux. Je pense que vous devez faire un tableau de cette situation de forces respectives à l'amiral Villeneuve, au moment de son arrivée au *Ferrol*. Rien ne donne plus de courage et n'éclaircit plus les idées que de bien connaître la position de son ennemi.

Sur ce, je prie Dieu, etc.

Conjectures sur les mouvemens des diverses escadres anglaises. — Continuation de l'erreur de l'amirauté sur la navigation de Villeneuve.

Milan, le 9 juin 1805.

Monsieur Decrès, je reçois votre lettre du 15 prairial, et celle du 16. Tout me porte à penser que les Anglais ont enfin expédié quinze vaisseaux aux Grandes-Indes, du moment où ils ont appris que l'amiral Cochrane était arrivé à *la Barbade*, et que notre escadre était partie de ces parages quinze jours avant. La prompte rentrée de l'escadre de *Rochefort* a eu cela d'heureux qu'elle a ôté toute idée de réunion des deux escadres : l'escadre de l'amiral Orde a été tout entière devant *Brest*; il n'a jamais eu que trois vaisseaux de soixante-quatorze ; le reste est de soixante-quatre ou cinquante. Il est très-incertain de savoir ce qu'a fait Nelson : il serait très-possible que les Anglais, ayant envoyé quinze vaisseaux aux Grandes-Indes, armés et équipés à neuf, eussent fait partir en même temps Nelson pour l'Amérique. Je suis d'opinion, cependant, que Nelson est encore dans les mers d'Europe. Le sentiment le plus naturel est qu'il devrait être rentré en Angleterre pour se ravitailler et verser ses équipages sur d'autres bâtimens ; car ses vaisseaux ont besoin d'entrer dans le bassin, et son escadre

peut être considérée comme étant en très-mauvais état. Je pense que l'amiral Collingvood n'est parti, pour sa destination, que le 21 mai. L'escadre de l'amiral Cochrane est dans le plus mauvais état ; je ne doute pas qu'il ne séjourne à *la Jamaïque* pour s'y réparer et s'y ravitailler.

Je vois avec plaisir le bon état de l'escadre du *Ferrol*, et la bonne situation de ses approvisionnemens. Il paraît que le *Ferrol* n'est point bloqué ; ainsi Villeneuve n'aura là aucune espèce de combat à essuyer. Il paraît que le contre-amiral Gourdon a besoin de courriers ; écrivez-lui par des courriers extraordinaires qu'il gardera, et du retour desquels il profitera pour donner des nouvelles. Faites-lui connaître que j'ai demandé à l'Espagne d'augmenter l'escadre du *Ferrol*, et de la porter jusqu'à dix vaisseaux : il serait peut-être convenable de charger un transport de farine, lequel en porterait quelques sacs à chaque vaisseau de l'amiral Villeneuve ; car ma crainte est que s'il n'a pas vécu, à *la Martinique*, sur le journalier, il ne manque de vivres. Je ne puis que vous réitérer ce que je crois vous avoir déjà dit de tenir en règle et d'approvisionner de vivres les deux frégates ou au moins une, afin de pouvoir y verser les équipages, si quelque bâtiment de l'escadre était obligé d'entrer dans le port.

Venons aux opérations de l'escadre de *Rochefort* :

les Anglais détacheront, sans nul doute, quelques vaisseaux pour courir sur cette escadre; mais ils ne rentreront pas à *Ouessant;* votre défaut est de calculer comme si les Anglais étaient dans le secret; il faut calculer comme doit le faire l'amirauté : cent mille hommes sont à *Boulogne*, sept vaisseaux de guerre sont au *Texel* avec une armée de trente mille hommes, et une escadre de vingt deux vaisseaux de guerre est dans le port de *Brest.* Il peut arriver que l'escadre de l'amiral Villeneuve revienne brusquement sur l'Europe; mais aussi elle peut aller aux Indes ou à *la Jamaïque;* et quelle immense responsabilité pèse sur la tête de ces ministres, s'ils laissent passer trois ou quatre mois sans envoyer des forces au secours de ces colonies! Les Anglais doivent donc envoyer une escadre à la suite de l'amiral Villeneuve. Le parti qu'ils ont pris d'en envoyer une aux Indes, dès qu'ils ont su l'arrivée de l'amiral Cochrane aux îles du *Vent*, prouve qu'ils n'ont pas de doute que Villeneuve ne soit allé là. Si j'étais dans l'amirauté de *Londres*, il me semble que j'aurais envoyé quelques escadres légères aux Indes et en Amérique, et que j'aurais préparé une forte escadre d'une vingtaine de vaisseaux que je n'aurais expédiée qu'au moment où j'aurais été certain de la destination de l'amiral Villeneuve. Dans la seconde hypothèse, j'aurais craint aussi le brusque retour de l'amiral Villeneuve

sur l'Angleterre, sa réunion à l'escadre de *Brest*, sans passer par le *Ferrol;* et dès lors je n'aurais laissé qu'une légère croisière au *Ferrol* pour maintenir une plus grande force devant *Brest :* mais j'aurais pu craindre aussi que l'escadre ennemie vînt au *Ferrol*, et, forte de trente-cinq vaisseaux, fît le tour de l'Irlande pour se joindre à l'escadre du *Texel;* ou que, sans passer devant *Brest* ni au *Texel*, elle vînt par le chemin le plus droit reconnaître *la Norvège* et se laisser affaler sur *Boulogne.* Ces craintes se seraient changées en certitude et auraient acquis un grand poids, le jour où j'aurais appris que six vaisseaux sont sur les côtes d'Irlande; qu'ont-ils été faire là? évidemment se réunir à une autre escadre française, ou bien faire route par *les Orcades.* La moindre chose à faire aurait donc été de tenir cinq ou six vaisseaux et frégates sur la côte d'Irlande pour éclairer, et être promptement instruit de tout ce qui se passe, et pouvoir se porter à *Yarmouth* pour renforcer la croisière anglaise. Si l'Angleterre est pénétrée du jeu sérieux qu'elle joue, elle doit débloquer *Brest;* mais je ne sais pas, en vérité, quelle espèce de précaution elle peut prendre pour la mettre à l'abri de la terrible chance qu'elle court. Une nation est bien folle, lorsqu'elle n'a point de fortifications, point d'armée de terre, de se mettre dans le cas de voir arriver dans son sein une armée de cent mille

hommes d'élite et aguerris. Voilà le chef-d'œuvre de la flottille ; elle coûte de l'argent, mais il ne faut être maître de la mer que six heures pour que l'Angleterre cesse d'exister. Il n'y a point de pêcheur, pas de mauvais gazetier, pas de femme à sa toilette, qui ne sache qu'il est impossible d'empêcher une escadre légère d'arriver devant *Boulogne*. Quant à moi, j'en suis tellement convaincu, que je ne doute pas que les six vaisseaux de l'escadre de *Rochefort*, en tournant l'Irlande, avec quelques chances heureuses, sous pavillon anglais, n'arrivent devant *Boulogne*.

Faites mettre dans les journaux de Hollande un article contre le système de blocus ; faites-y sentir que nous sommes sortis de *Brest* quand nous l'avons voulu ; que Bruix est sorti tel jour, Morard de Galles tel jour, Gantheaume tant de fois ; que dans sa dernière sortie à *Bertheaume*, rien ne l'empêchait de sortir, et que l'escadre le savait tellement qu'elle mit à la voile ; qu'il est donc impossible de bloquer le port de *Brest*, surtout aux mois de septembre et d'octobre. Cet article fera sentir que nous ne voulons pas sortir, mais tenir l'ennemi en échec. Apprenez-moi que *le Suffren* est à l'île d'*Aix*. Qu'on désarme, s'il le faut, une frégate et les bâtimens garde-côtes, et que vingt-quatre heures après l'arrivée de votre courrier, *le Suffren* soit à la voile pour l'île d'*Aix*.

Signé, NAPOLÉON.

Mécontent de la correspondance de l'amiral Villeneuve. — Ordre, s'il paraît devant Brest, *en passant par le raz, que Gantheaume prenne le commandement, fasse appareiller sur-le-champ, et se rende devant* Boulogne.

Milan, le.....

MONSIEUR DECRÈS, je vous renvoie votre courrier. J'estime que V..... n'a pas le caractère nécessaire..... Deux vaisseaux espagnols se sont abordés, quelques hommes sont tombés malades à bord de ses vaisseaux, joignez à cela une contrariété de deux jours dans les vents, un bâtiment ennemi qui est venu l'observer, un bruit que Nelson est réuni à Calder, et ses projets sont changés, lorsque isolément ces objets les uns auprès des autres ne sont rien. Ce qu'il y a surtout d'impertinent, c'est que, dans une expédition aussi composée, il ne donne aucun détail, ne dit pas ce qu'il fera, ce qu'il ne fera pas; c'est un homme qui n'a aucune habitude de la guerre. Si Nelson avait joint Calder et qu'il se crût en force, il se serait présenté devant le *Ferrol;* cela est une chose assez simple. Vous savez que les journaux anglais disent que Nelson a été aux *Canaries.* Dans cette situation de choses, il faut renvoyer un courrier extraordinaire à *Brest* pour instruire l'amiral Gantheaume, et lui ordonner que si V.... paraît devant *Brest* par le raz,

il ait à ne pas le laisser entrer, à prendre le commandement de l'armée navale, et à appareiller pour se rendre devant *Boulogne*. Si V.... a été à *Cadix*, mon intention est qu'il se rende dans la Manche, après avoir réuni les six vaisseaux qui s'y trouvent, pris deux mois de vivres. S'il est possible de réunir l'escadre de *Carthagène*, qu'il le fasse. Je vais faire ma dépêche à Gantheaume et prendre mon décret. Je vous les enverrai dans un quart d'heure. J'attendrai pour faire ma dépêche de *Cadix* l'arrivée du courrier de demain. Quant aux croisières, je ne conçois point ce degré d'imbécillité de les faire partir avec moins de six mois de vivres.

Incertitude sur la position de l'amiral Nelson. — Confusion où est l'amirauté de Londres. — *Une escadre française ne risque rien à l'île d'*Aix. — *Ordre de faire partir l'escadre de* Rochefort.

Au château de Monterone, le 14 juin 1805.

MONSIEUR DECRÈS, j'ai reçu votre lettre du 20 prairial matin ; toutes les nouvelles qui me reviennent me porteraient à penser que les Anglais sont dans la Méditerranée. Il paraît que depuis la rentrée de l'escadre de *Rochefort*, l'escadre sous les ordres de l'amiral Collingwood, composée de six vaisseaux pris en Angleterre, et de six vaisseaux de l'escadre de-

vant *Brest*, a filé vers les Indes orientales. Je ne sais point où est Nelson ; je le crois retourné en Angleterre ou dans la Méditerranée. Ses vaisseaux sont hors d'état de faire de grandes expéditions, et ses équipages sont extraordinairement fatigués. Il sera bien possible que, lorsque les Anglais sauront Villeneuve arrivé en Amérique, ils craignent son retour par les *Orcades*, et que cela les oblige à tenir une réserve aux *Dunes;* ce qui permet d'espérer qu'ils auront au plus vingt vaisseaux devant *Brest.* La croisière que j'ai ordonnée à l'escadre de *Rochefort* fera des miracles; par Dieu, faites qu'elle parte. L'incertitude et la confusion où est l'amirauté de Londres ressortent de toutes parts; ordres et contre-ordres, et la plus grande indécision, voilà son état actuel. Soyez bien tranquille sur la crainte que l'ennemi tente rien dans l'île d'*Aix*. L'Angleterre n'est pas aujourd'hui dans une position à rien donner au hasard : rien n'est si fou que le projet de l'attaque d'une escadre française à l'île d'*Aix*. Je suis fâché de vous voir ces idées. Rien n'empêche cependant que vous écriviez au général de terre, non pas pour lui communiquer vos alarmes, mais pour lui recommander de veiller au ravitaillement et à la défense de cette île, puisque la sûreté d'une escadre française en dépend. Écrivez à cet officier de manière à ne point lui donner d'inquiétudes ; car l'alarme abat les esprits et

paralyse le courage. Que diable voulez-vous qu'une escadre de cinq vaisseaux, ayant de la poudre, des munitions, étant protégée et pouvant faire le coup de fusil, ait à craindre à l'île d'*Aix?*

On dit beaucoup de bien du capitaine Trullet, officier de cette escadre. On en dit encore davantage du capitaine de pavillon de l'amiral Missiessy, Villaumés, frère de celui que j'ai fait, il n'y a pas long-temps, contre-amiral. — Il ne faut pas se le dissimuler, il faut que je choisisse désormais mes amiraux parmi de jeunes officiers de trente-deux ans; et j'ai assez de capitaines de frégates qui ont dix ans de navigation, pour en choisir six auxquels je pourrai confier des commandemens. Présentez-moi une liste de choix de six jeunes officiers de marine commandant des vaisseaux ou des frégates, ayant moins de trente-cinq ans, les plus capables d'arriver à la tête des armées. Mon intention est de les avancer et de les pousser par tous les moyens. En attendant, faites partir l'escadre de *Rochefort*, soit avec Missiessy, soit avec tout autre, et développez-lui bien que son but est de faire à l'ennemi le plus de mal possible.

Sur ce, je prie Dieu, etc.

Nouvelle déception à produire par les journaux. — Importance du secret de l'opération. — Il doit être inconnu à l'Espagne, etc.

Vérone, le 16 juin 1805.

MONSIEUR DECRÈS, je vois par votre lettre du 21, huit heures du matin, que sept vaisseaux et deux frégates sont devant *Rochefort*. Je ne vois point ce que l'amiral Gantheaume pouvait faire. A quoi aboutissait une bataille? à rien. — Faites seulement mettre dans les journaux que les Anglais, ayant appris que l'escadre de *Rochefort* était arrivée le 18, ont envoyé huit vaisseaux devant ce port, et qu'ils ont affaibli d'autant leur croisière de *Brest;* de sorte que les 18, 19 et 20, elle n'était que de quinze vaisseaux; qu'on ne conçoit pas comment l'escadre française ne profite pas de cette circonstance. Le lendemain, un autre journal dira qu'il est fort extraordinaire que les journalistes se permettent de pareilles réflexions; qu'avant de condamner ou d'approuver la conduite d'un amiral dans une affaire de cette nature, il faudrait connaître ses instructions, et que, comme probablement l'empereur ne les a pas fait connaître aux journalistes, tout ce qu'ils disent là-dessus est fort inutile; que la flotte de *Rochefort* se prépare à partir au premier signal, car les Anglais ne tiendront pas

ce blocus. — Il est inutile, dans votre lettre au contre-amiral Gourdon, de parler de *Brest* et de la Manche; il suffit de dire qu'il marchera, avec l'escadre qui le ralliera, à de nouvelles opérations. Je trouve que le secret n'est pas assez recommandé; il faut lui dire que le prince de la Paix ne le connaît pas, et que M. de Grandellana ne doit point le connaître; qu'il n'y a que moi, vous et lui au monde qui le sachiez; qu'il doit donc sentir l'extrême importance et l'extrême nécessité de se taire. Je ne veux point que M. de Grandellana commande mon escadre. Je regarderai mon expédition comme manquée si on la savait en Espagne; ce serait capable de tout compromettre. J'ai donc brûlé cette lettre, comme étant intempestive. Vous n'avez qu'un mot à dire au prince de la Paix; qu'ayant ordonné à mon escadre du *Ferrol* de se rendre à *la Corogne*, j'ai jugé que l'escadre espagnole devait en faire de même. N'entrez dans aucun détail. Je crains aussi que si les escadres combinées se tiennent à la voile, elles n'attirent une grande quantité d'ennemis au *Ferrol*, et par contre-coup sur la ligne d'opérations : dans toutes les affaires, il faut laisser quelque chose aux circonstances. Je ne sais jusqu'à quel point il est nécessaire de prescrire aux escadres de se rendre à *la Corogne;* je ne connais pas assez les localités : toutefois il me semble qu'il est beaucoup plus simple que Gourdon s'y porte,

d'écrire au prince de la Paix d'y envoyer les vaisseaux espagnols qui pourraient s'y porter. Le petit nombre de vaisseaux qui resteront au *Ferrol* auront toujours plus de facilité à sortir. Ne prononcez ni le mot de *Brest*, ni celui de la Manche à qui que ce soit. Je ne sais point d'ailleurs jusqu'à quel point le gouvernement espagnol voudrait concourir à un projet de cette espèce. Aussi ai-je toujours éludé quand on m'a demandé mon secret. Quant à vous, votre réponse est simple ; vous devez dire que vous ne le savez pas.

Sur ce, je prie Dieu, etc.

Jérôme Bonaparte se permet des actes d'autorité. — Il est vertement réprimandé.

Vérone, le 16 juin 1805.

Monsieur Decrès, M. Jérôme Bonaparte ne peut être capitaine de vaisseau ; ce serait une innovation funeste que de lui permettre de prendre un grade lui-même. Dans ce sens, sa conduite est d'une légèreté sans exemple, et sa justification n'a pas de sens. Non-seulement M. Jérôme n'a pas le droit de nommer un enseigne lieutenant, mais je désavoue cette nomination : cette conduite est tout-à-fait ridicule. Quand il aurait eu un combat et qu'il aurait pris un vaisseau anglais, il n'aurait pas le droit de donner un grade,

mais seulement de recommander ceux qui se seraient distingués.

Sur ce, je prie Dieu, etc.

Calcul hypothétique sur la navigation de la flotte combinée, sur l'époque de l'arrivée de Villeneuve à la Martinique, *et les divers ordres et avis qui lui ont été expédiés. — Probabilités des dispositions des amiraux anglais; Villeneuve doit être au* Ferrol *du* 9 *juin au* 19 *juillet.*

Plaisance, le 26 juin 1805.

Monsieur Decrès, je reçois votre courrier et vos lettres de *la Guadeloupe*. Je vous prie de me rassurer par votre premier courrier, et de me dire si Villaret sait quelque chose du but de l'expédition, car je tremble que les Anglais soient instruits de tout. — Il paraît bien positivement que Villeneuve sera arrivé le 16 floréal à *la Martinique* : il devait y rester quarante jours; il a donc dû en partir le 26 prairial; mais Magon est parti le 11 floréal; il a dû arriver le 11 prairial, et certainement avant le 20. Magon lui porte l'ordre de rester trente-cinq jours; il devrait donc en partir au 20 messidor; et en cas que Magon fût intercepté, *la Didon*, qui est partie le 13 floréal, porte le même ordre : *la Topaze*, qui est partie le 25 floréal, sera arrivée le 25 prairial;

elle lui porte l'ordre de ne rester que vingt jours après l'arrivée de Magon, c'est-à-dire jusqu'au 5 messidor. Ainsi l'amiral Villeneuve partirait du 5 messidor; mais *la Présidente,* partie le 1er prairial, lui porte l'ordre de partir sur-le-champ. *La Présidente* arrivera au 1er messidor; *le Département des Landes,* parti le 5 prairial, lui porte le même ordre. On ne peut donc former aucun doute, et il n'y a pas moralement de chances qui fassent que Villeneuve ne parte pas du 1er au 10 messidor; il mettra un mois pour son retour; je ne le compte donc que du 1er au 10 thermidor devant le *Ferrol,* du 10 au 20 devant *Brest,* et du 20 au 30 devant *Boulogne.* Voyons actuellement ce qu'il y a contre nous : il n'y a que dix-huit vaisseaux devant *Brest*, six devant *Rochefort*, et huit devant le *Ferrol;* on ne sait pas ce qu'il y a dans la Méditerranée; de très-sûr, il n'y a que quatre vaisseaux : il nous manque des connaissances de Nelson et de Collingwood. Nelson et Collingwood étaient ensemble le 25 floréal sur les côtes d'Espagne avec dix-sept vaisseaux de guerre; ils sont partis : on n'en a depuis réellement aucune nouvelle. S'ils ont été ensemble, ils sont arrivés le 25 prairial devant *Surinam*, et le 1er messidor à *la Barbade.* Si alors ils se sont présentés devant *la Martinique*, ils ont trouvé notre escadre composée de quatorze vaisseaux français et de six vaisseaux espagnols. Si je ne me

trompe, messidor commence déjà l'hivernage : Nelson aura fait une de ces deux choses ; il aura cherché à se rallier à quelque escadre, et Villeneuve sera parti ; ou dès que Villeneuve aura appris l'arrivée de Nelson dans ces parages, il sera encore parti. Mais il est difficile de croire que, sans avoir aucune nouvelle, les Anglais aient expédié dix-sept vaisseaux de guerre aux Indes occidentales, tandis que Nelson, devant se joindre avec ses dix vaisseaux à Cochrane qui en a six, et aux trois qui sont à *la Jamaïque*, se fait une force de dix-neuf vaisseaux qui lui donne la supériorité sur notre escadre, et que Collingwood, parti avec huit vaisseaux pour les Grandes-Indes, en trouve là neuf qui lui donnent une force de dix-sept vaisseaux qui, avec les vaisseaux d'escorte, lui donnent encore la supériorité sur notre escadre ; il est, dis-je, difficile de penser que, lorsque l'ennemi a ainsi des chances à se trouver maître partout, il ait, à l'aveuglette, abandonné les Grandes-Indes. Enfin, il y a une autre observation : si les deux escadres anglaises réunies ont été en Amérique, elles auront passé le cap *Vert*, et n'arriveront que le 5 messidor, c'est-à-dire, mettant quarante jours dans la traversée ; si, au contraire, Nelson était seul, il aura été sans hésiter et sans chercher aucun renseignement. Alors que fera-t-il avec dix vaisseaux? il perdra huit ou dix jours à se réunir à Cochrane, et pendant ce temps-là,

Villeneuve partira, et l'ennemi se trouvera affaibli au moment des combats des escadres de Nelson et de Cochrane. Il est certain que Nelson était peu approvisionné; il a dû mouiller sur la côte d'Afrique pour faire de l'eau. Ses équipages étaient très-fatigués; il a débarqué à *Gibraltar* tous ses malades. Je crois ses équipages très-incomplets, ce qui doit lui inspirer plus de prudence et de réserve. Mon opinion est que Nelson est parti, et est allé en Amérique; que Collingwood est parti et est allé aux Grandes-Indes. Dans tous les cas, nous devons avoir tous les jours de nouvelles données. Enfin, le but de Villeneuve est si difficile à deviner, que même Nelson, se ravitaillant à *la Barbade*, ne croira pas faire une si grande faute qu'il la fera en perdant trois ou quatre jours, puisque Villeneuve n'est pas attaquable dans la rade de *la Martinique*. Je compte Villeneuve parti pour se rendre au *Ferrol*, du 20 prairial au 10 messidor, avant que Nelson puisse paraître. Je hâterai mon arrivée de quelques jours, parce que je pense que l'arrivée de Nelson, en Amérique, pourrait pousser Villeneuve à partir pour le *Ferrol*. Nelson, avec dix seuls vaisseaux, ne passera pas devant *la Martinique*, et s'arrêtera quelques jours à *la Barbade*, afin de méditer sa réunion avec Cochrane. Voici mes données sur la situation des escadres anglaises :

Dix-huit vaisseaux devant *Brest;*
six devant *Rochefort;*
huit devant le *Ferrol;*
quatre dans la Méditerranée;
neuf ou dix de l'escadre de Nelson;
sept ou huit de l'escadre de Collingwood.

Tous les renseignemens présentent Nelson comme croisant sur le cap *Saint-Vincent;* mais tout porte à penser que l'un et l'autre sont lancés. — Dans cet état de choses, s'il est prouvé que Nelson et Collingwood sont lancés, et que Gantheaume trouvât jour à sortir, ne sera-t-il pas convenable de le faire sortir pour avoir l'air de menacer l'Irlande? mais au lieu de cela, pour l'emmancher et se porter devant *Boulogne*, ou bien de le faire aller devant le *Ferrol* se joindre aux douze vaisseaux, et avec ces trente-trois vaisseaux entrer dans la Manche? C'est un jeu mêlé, sans doute, mais qui conserve toujours une ressource s'il arrivait que Villeneuve fût bloqué, d'autant plus que dans ce cas, l'escadre de *Brest* sortie, on la croirait destinée pour *la Martinique*. Écrivez-en toujours à Gantheaume, en thème général, pour savoir ce qu'il en pense.

Sur ce, je prie Dieu, etc.

Mêmes détails sur la flotte combinée. — Il annonce son arrivée par Alexandrie, Casal, etc.

Plaisance, le 26 juin 1805.

Monsieur Decrès, je suis toujours sans nouvelles positives. Il paraîtrait que Nelson aurait été aux Indes occidentales, mais seulement avec dix vaisseaux. Dans tous les cas, il ne serait parti que le 25 floréal : Magon serait donc arrivé avant; Nelson aurait d'abord été devant *Surinam*, de là à *la Trinité*, et enfin à *la Barbade*, ce qui laisse des chances même pour l'arrivée de *la Présidente* qui est partie le 1er prairial, c'est-à-dire, à presque pas de jours de différence, et avec l'avantage d'un bâtiment contre une escadre, suivant une route plus courte, et ne perdant son temps ni à rien chasser, ni à prendre aucuns renseignemens. Nelson perdra deux jours au cap *Vert*, et perdra beaucoup de jours à se faire rallier par les vaisseaux et frégates qu'il fera chasser sur sa route. Quand il apprendra que Villeneuve n'est pas aux îles du *Vent*, il ira à *la Jamaïque*, et pendant le temps qu'il perdra à s'y approvisionner et à l'y attendre, les grands coups seront portés. Voilà mon calcul : faites embarquer à *Brest* le plus de vivres que vous pourrez sur les flûtes. Comment n'est-il pas possible de tirer parti de ce vaisseau *l'Océan?* N'ou-

bliez point les canonnières. — Donnez l'ordre qu'au 5 thermidor ce qu'on peut trouver dans les ports s'embarque sur les canonnières, qu'on y mette de bonnes troupes, et que tout soit armé jusqu'aux péniches. Les pièces de 18 et de 24 sont partout des pièces de 18 et de 24. Pourquoi même les deux ou trois bombardes qui sont à *Brest* ne sortiraient-elles pas? Expédiez un capitaine de frégate au *Havre* et un à *Dunkerque*, pour faire hâter le départ de l'un et l'autre côté. Donnez l'ordre à la frégate *la Canonnière* de se tenir prête, avec ses munitions, à partir vingt-quatre heures après la réception de votre courrier. Vous savez de quelle utilité doit nous être cette frégate: ayez aussi au *Havre* un ou deux bricks bons marcheurs, pour porter des ordres. Dans des momens si critiques, c'est un grand soulagement de recevoir tous les jours des nouvelles. J'imagine que vous avez à *Cherbourg*, au moins un mois de vivres pour tout le monde. Je serai à *Gènes* les 11, 12, 13, 14 et 15. Voyez Lavalette pour que vos courriers prennent les routes de *Moulins*, *Lyon*, *Chambéry*, *Turin*, *Casal*, *Alexandrie* et *Gènes*, afin que je ne manque aucune de vos lettres, et que je sois toujours au courant. Comme je marche avec deux voitures, *incognito*, sous un nom supposé et sans gardes, cela exige un grand secret. Il sera cependant nécessaire, passé le 18 messidor, qu'on dise aux courriers, en leur recom-

mandant le secret, que comme on ne sait pas mon itinéraire, ils observent bien sur la route, en cas que je passasse *incognito.* Indépendamment des courriers, s'il y a quelque chose d'important, il sera convenable que vous m'expédiez un officier que vous mettrez dans le secret de ma route.

Sur ce, je prie Dieu, etc.

NOTES.

NOTE PREMIÈRE.

Chapitre Ier. — *Page* 3.

Sur la force intrinsèque et l'affermissement des principes de gouvernement monarchique dans les états de l'Europe.

Les écrivains contemporains des révolutions qui ont agité les peuples à la fin du dix-huitième siècle, mériteraient peu l'estime de la postérité, et ne se seraient acquis que de faibles titres à sa reconnaissance si, en lui transmettant une fidèle narration des événemens dont ils furent les témoins, ils n'y ajoutaient leurs propres observations sur l'état et l'esprit de la société au sein de laquelle ils vécurent : ils doivent se croire d'autant plus tenus de remplir ce devoir, qu'ils ont vu l'esprit de parti corrompre les sources de l'histoire et en avilir la majesté, en prescrivant aux écrivains le langage des passions et la flexibilité de la flatterie : Tacite l'a mieux dit avant nous : *Temporibus angusti dicendis, non defecere decora ingenia donec gliscente adulatione deterrerentur.*

Mus par ce motif, nous avons cru devoir examiner, 1°. quelles furent les véritables causes du maintien des principes du gouvernement monarchique, malgré la ruine de toutes les institutions établies pour les soutenir.

2°. Comment les principes monarchiques doivent être affermis dans l'état présent de la société.

C'est dans les premiers développemens de l'enfance que se déclarent le caractère, les penchans des individus; ils se prononcent plus ou moins dans le cours de la vie, ils sont plus ou moins modifiés par les circonstances et par des causes étrangères à leur nature : mais les traits principaux n'en sont jamais tellement altérés qu'on ne les retrouve aux diverses périodes, et qu'on ne reconnaisse l'influence des inclinations et la force des impressions reçues, et des habitudes contractées dans le premier âge : il n'en est pas autrement des nations; c'est dans leur origine qu'il faut rechercher ces traits principaux de leur caractère, les traces de leurs premières lois et de leurs premières habitudes, si profondément imprimées qu'on les retrouve jusque dans leur caducité, après l'écoulement des siècles et les bouleversemens causés par les révolutions.

Toutes les comparaisons, tous les rapprochemens historiques entre les anciens peuples et les modernes démontrent cette vérité; pour en faire une appli-

cation judicieuse, et pour en déduire la preuve de l'invariabilité des mœurs et des habitudes monarchiques des Français, nous nous appuierons sur ce beau passage de l'*Esprit des lois*, chap. 8, Liv. XI :

« Voici comment se forma le premier plan des « monarchies que nous connaissons. Les nations ger-« maniques qui conquirent l'empire romain étaient, « comme l'on sait, très-libres. (On n'a qu'à voir là-« dessus Tacite, *sur les Mœurs des Germains.*) Les « conquérans se répandirent dans le pays, ils habi-« taient les campagnes et peu les villes. Quand ils « étaient en Germanie, toute la nation pouvait s'as-« sembler ; lorsqu'ils furent dispersés dans la con-« quête, ils ne le purent plus. Il fallait pourtant que « la nation délibérât sur ses affaires, comme elle « avait fait avant la conquête : elle le fit par des « représentans. Voilà l'origine du gouvernement go-« thique parmi nous. Il fut d'abord mêlé de l'aristo-« cratie et de la monarchie. Il avait cet inconvénient « que le bas peuple y était esclave ; c'était un bon « gouvernement qui avait en soi la capacité de deve-« nir meilleur ; la coutume vint d'accorder des let-« tres d'affranchissement, et bientôt la liberté civile « du peuple, les prérogatives de la noblesse et du « clergé, la puissance des rois, se trouvèrent dans un « tel *concert*, que je ne crois pas qu'il y ait eu sur « la terre de gouvernement si bien tempéré que le

« fut celui de chaque partie de l'Europe dans le temps
« qu'il y subsista, et il est admirable que la corrup-
« tion du gouvernement d'un peuple conquérant ait
« formé la meilleure espèce de gouvernement que les
« hommes aient pu imaginer. »

Plus on médite sur ce passage de Montesquieu, et plus on est frappé de la justesse des observations qui l'amenèrent à cette lumineuse conclusion. C'est en effet ce gouvernement mixte des Goths qui a formé la base des monarchies européennes; mais l'élément le plus solide de cette base est l'esprit de liberté des peuples qui fondèrent ces monarchies. Ce n'est point une proposition paradoxale que de soutenir que c'est ce même esprit qui, toujours vivant, toujours actif et plus fort par son intensité, lorsqu'il a été momentanément comprimé, a conservé le principe monarchique, parce que c'est celui avec lequel il a le plus d'affinités, et qu'il ne peut supporter ni le gouvernement arbitraire qui l'étouffe, ni la démocratie qui l'entraîne.

La liberté de la nation française est donc aussi ancienne que son existence; car, ainsi que l'a dit un savant publiciste (dans ses *Considérations sur la France*, imprimées à *Londres* en 1797), « jamais il
« n'exista de nation libre qui n'eût dans sa constitu-
« tion naturelle des germes de liberté aussi anciens
« qu'elle. » Qu'est-il arrivé depuis l'établissement de

ce *bon gouvernement mêlé d'aristocratie et de monarchie*, auquel Montesquieu reconnaissait *la capacité de devenir meilleur?* La féodalité était le monopole de l'indépendance exploitée contre l'autorité royale ; celle-ci dut se défendre avec les mêmes armes que l'aristocratie employait pour l'attaquer ; l'esprit de liberté, réveillé par l'affranchissement des communes, vint au secours de la couronne ; il lui donna la force numérique nécessaire pour contenir des sujets devenus trop puissans : mais aussi il remua la masse de la nation, lui fit mieux connaître ses droits et trop souvent méconnaître ses devoirs. Toutefois, dans ses plus grands écarts, dans les guerres civiles, quelles qu'en fussent les causes, soit religieuses, soit politiques, la nation resta fidèle aux principes du gouvernement monarchique. Ils ne furent point abandonnés dans la révolution de 1789 ; mais *le concert entre la liberté civile du peuple, les prérogatives de la noblesse et du clergé, et la puissance du roi,* dont parlait Montesquieu, se trouva rompu par l'abus des prérogatives. Cet admirable gouvernement tempéré ne fut plus qu'un être de raison, parce que la liberté politique et l'égalité devant la loi, réclamées par la masse de la nation comme l'unique garantie de ses droits inaliénables, étaient incompatibles avec des institutions émanées d'un seul et suprême législateur. Ces institutions n'eurent plus d'appui dans

l'opinion, dans la croyance générale ; elles s'écroulèrent devant le trône, mais il ne tomba point avec elles : la monarchie ayant perdu tout à la fois les moyens de se soutenir par la force, et ceux de se *tempérer*, la nation, qui voulut constamment la maintenir, ne pouvait le faire qu'en la *limitant* par la division des pouvoirs.

Cette œuvre si difficile, qu'en supposant qu'on y eût procédé dans une parfaite conformité d'intentions et de conviction, elle eût toujours manqué de maturité, fut, par la force des circonstances, précipitamment entreprise au milieu de la plus grande effervescence des passions. Tout devint hostile ; les intérêts froissés multiplièrent les obstacles ; ne pouvant les aplanir, il fallut les vaincre. De là les graves aberrations qui, malgré la prévoyance des législateurs les plus éclairés, s'introduisirent dans la loi fondamentale. La méfiance désarma le pouvoir exécutif ; la crainte de rendre légalement à l'aristocratie de la noblesse et du clergé l'influence qui lui avait été arrachée, fit repousser la formation du Corps législatif en deux chambres ; il n'y eut plus d'équilibre possible.

Et cependant, il faut reconnaître que cette constitution, dont la prompte chute entraîna celle du trône, n'avait été votée et acceptée avec enthousiasme, que parce qu'elle semblait consacrer et garantir les droits

sacrés du prince, et les droits politiques des citoyens. Jamais l'immense majorité des Français ne se montra plus sincèrement attachée aux principes de la monarchie légitime. Ces sentimens éclataient de toutes parts avec les témoignages de la joie publique; ils furent refoulés au fond des cœurs, lorsqu'une secte, d'abord peu nombreuse, qui n'avait aucune faveur dans l'opinion, ni d'autre force que la certitude de l'impunité, attaqua, renversa sans efforts, avec une poignée de brigands, de faibles barrières, et usurpant tous les pouvoirs que la nullité du gouvernement ne pouvait défendre, osa proclamer la république.

La terreur fit le reste. La nation française tomba tout entière et en même temps, sous le joug honteux de la tyrannie populaire: l'affreux régicide qui souille ses annales, et le débordement de crimes qui le précédèrent ou le suivirent, lui sont étrangers. Surprise sans défense, parce qu'elle était sans gouvernement, elle fut enchaînée; la terrible solidarité du crime donna aux usurpateurs étonnés, effrayés de leurs succès, une énergie qui servit, du moins, à la défense du territoire. La valeur des soldats racheta la honte de cette féroce domination; ils combattaient pour leur pays au nom de la république, ils vainquirent pour l'honneur du nom francais. Sans doute, ils firent triompher cette prétendue république, mais elle n'exista jamais ni pour eux ni pour la France.

La violence n'établit rien et ne prouve rien : il n'y a de vrai gouvernement, et qui sente lui-même non pas seulement sa force, mais la vérité de son existence, que celui qui se conforme aux mœurs, à la religion, aux lois sous lesquelles se forma la nation. L'histoire en offre plus d'un exemple : Auguste voulant légitimer sa puissance, après avoir flétri lui-même les actes de son triumvirat, donna aux Romains une monstrueuse constitution; il établit le *principat;* mais il fut obligé de fléchir devant les mœurs républicaines et de se ménager l'influence qu'avait conservée, sur la multitude, le souvenir des vieilles institutions, pour obtenir quelque démonstration de l'assentiment du peuple, et se mieux assurer de son obéissance; le maître du monde dut cacher le pouvoir absolu derrière l'ombre de la république, et la faire, pour ainsi dire, apparaître au *forum*, en réunissant sur sa tête les diverses attributions des premières magistratures. Auguste fut à la fois consul, tribun, empereur et pontife.

Ainsi, dans un sens inverse, les mœurs monarchiques se conservèrent en France au sein des discordes civiles; on les vit reparaître au milieu des horreurs de l'anarchie, non-seulement dans la guerre de *la Vendée* où le fanatisme religieux soutint leur exaltation, mais encore dans les efforts infructueux pour l'établissement d'une république fédérative. La

belle résistance de la ville de *Lyon* n'eut pas une autre cause; le gouvernement du Directoire, avec deux chambres, ne fut aux yeux de la nation qu'une monarchie élective défigurée par les restes de la démagogie; et s'il est vrai qu'entre les mains d'autres hommes cette monstrueuse pentarchie, qui se détruisit elle-même, eût pu durer bien plus long-temps, c'est que c'était un premier pas vers le retour à l'ordre et aux habitudes monarchiques. Il n'y avait là ni principe, ni forme, ni sentimens républicains; il y en eut bien moins encore, lorsque la concentration de l'autorité exécutive, sous l'épée de Bonaparte, fit pâlir et tomber dans l'avilissement cette terrible puissance législative qui naguère avait envahi tous les pouvoirs. La tendance de l'opinion vers le rétablissement monarchique fut si rapide, que le premier consul n'eut qu'à se laisser porter au trône. L'empressement de la nation fit traverser la monarchie comme on avait traversé la république : mais les anciennes idées de liberté et d'égalité politiques ne furent pas plus effacées dans le cœur des Francs, par le régime impérial, que les habitudes monarchiques ne l'avaient été par les fureurs de la démagogie. Il fallut tout le génie et l'habileté de Napoléon, l'éclat et l'attrait de la gloire des armes, pour distraire la nation de ses plus chers intérêts, et préoccuper uniquement les esprits de l'intérêt de sa puissance.

Voilà, si nous les avons bien observées, quelles furent les causes de la conservation du principe monarchique dans ces grandes fluctuations; sans nous y arrêter plus long-temps, nous rappellerons à l'appui de notre opinion cette belle réflexion de l'auteur des *Considérations sur les mœurs*.

« Les peuples, a dit Duclos, ont, comme les par-
« ticuliers, leur caractère distinctif, avec cette diffé-
« rence que les mœurs particulières d'un homme
« peuvent être une suite de son caractère, mais elles
« ne le constituent pas nécessairement, au lieu que
« les mœurs d'une nation forment précisément le ca-
« ractère national...... Le Français est le seul peuple
« dont les mœurs peuvent se dépraver sans que le fond
« du cœur se corrompe, ni que le courage s'altère. »

Examinons maintenant quelle est la plus sage application qu'on puisse faire de ces mœurs monarchiques si fortement empreintes, et qui sont le type des nations de l'Europe occidentale formées après la conquête des Gaules romaines; disons plus précisément, quels sont les moyens d'affermir le principe monarchique.

Nous répondrons nettement, qu'au point de civilisation où ces peuples sont parvenus, il n'y a pas d'autre moyen, il n'y en a pas, du moins, de plus efficace que de donner à la monarchie *la liberté pour objet direct*, comme l'a si bien dit Montesquieu en

parlant de la monarchie anglaise, *et de ce beau système trouvé dans les bois et tiré du gouvernement politique des Germains*.

La monarchie absolue ne peut plus aujourd'hui se tempérer elle-même, parce que les contrepoids qu'elle employait à se balancer entre le peuple et l'aristocratie, entre l'arbitraire et la loi, n'existent plus dans la plus grande partie des états de l'Europe occidentale, l'Angleterre, la France, l'Epagne. Quand même on parviendrait à créer ou à rétablir dans les autres états ces grandes corporations de la noblesse et du clergé dont les priviléges, comme corps politiques, étaient en effet des élémens de la monarchie tempérée, on n'y trouverait plus ni les appuis, ni les résistances nécessaires pour maintenir ce merveilleux équilibre, objet de tant de regrets; ces corporations ont perdu leur force intrinsèque, leur valeur d'opinion, ce sont des masques creux; on ne peut conserver le patriciat et la classification, sans laquelle il n'y aurait point de monarchie, que par la hiérarchie des fonctions qui présuppose l'égalité devant la loi.

La monarchie limitée par la division des pouvoirs est donc la seule possible, réelle, et qui porte en elle-même un principe de stabilité. La représentation nationale par deux chambres, la chambre haute héréditaire, et la chambre élective, est devenue la base fondamentale de ce mode de gouvernement; elle est

aussi la plus forte garantie que puisse obtenir d'une nation la dynastie régnante pour ses droits de légitime succession au trône, parce que cette représentation est la vie politique de la nation à laquelle l'existence du trône est indissolublement liée. Tout autre mode de gouvernement monarchique n'en mérite pas le nom ; c'est le gouvernement d'un seul ; il n'a que des tempéramens variables comme la volonté de l'homme ; il n'a de garantie que le respect traditionnel pour les anciens usages qui peuvent changer, ou la force qui peut se détruire elle-même par ses abus. Que ces monarchies absolues prolongent leur existence, que tout y soit bien ordonné, que l'état prospère, il faut en faire honneur au caractère et à la sagesse des princes qui les gouvernent, aux talens et à la prévoyance de leurs ministres ; mais on n'y trouve point la preuve de leur durée aussi nécessaire que celle de la nation, aussi indépendante des temps et des circonstances.

La véritable représentation nationale telle qu'elle est établie dans les monarchies limitées d'Angleterre et de France, est la sauvegarde la plus sûre contre les révolutions, même dans la corruption de ses élémens. La représentation nationale, par deux chambres, ne sera jamais ni la cause, ni l'instrument d'un changement subversif de la constitution une fois établie. Cette proposition paraîtra peut-être trop absolue en ce sens

qu'une faction puissante soit aristocratique, soit démocratique, parvenant à force d'intrigues, d'abus et de vices d'organisation à dominer dans les trois branches du pouvoir législatif, pourrait envahir les droits légitimes soit du trône, soit de la nation : mais si l'on se représente, par la pensée, tous les degrés que devrait parcourir la marche audacieuse d'une telle faction, les oppositions successives qu'elle aurait à vaincre, la constance et le laps de temps qu'exigerait le funeste succès d'une telle entreprise, on trouvera qu'il n'est pas vraisemblable : le seul exemple qu'on pourrait citer serait celui des révolutions de l'Angleterre pendant le dix-septième siècle; mais cet exemple même ne serait pas plus applicable à ce gouvernement tel qu'il est aujourd'hui, qu'à tout autre fondé sur les mêmes principes : il serait absurde de ne point tenir compte du progrès des lumières et du perfectionnement de la science du gouvernement; autant vaudrait soutenir que les découvertes de Newton, les expériences de Franklin et de Lavoisier, n'ont pas rectifié les systèmes des philosophes leurs devanciers, reculé les bornes de la carrière des sciences physiques. Les principes de l'économie politique mieux connus, mieux étudiés, ont été mis à la portée de tous les bons esprits : ses axiomes ont passé de la théorie à la pratique; ce ne sont plus des vérités spéculatives, elles sont devenues usuelles dans tous les rangs de la

société, à mesure que la connaissance et l'amour de la vraie liberté y ont pénétré. On ne peut nier que le frein des lois politiques et civiles ne soit plus fort dans les monarchies limitées par une représentation nationale sagement ordonnée, parce que là, seulement, la loi est l'expression de la volonté générale, et que l'action contre sa propre volonté dans l'individu comme dans la nation, est contre la nature des choses, et implique contradiction.

La monarchie limitée est donc moins exposée aux révolutions que tout autre mode de gouvernement; la raison et l'intérêt y sont toujours bien armés contre elles; si l'administration des affaires y est pénible à cause de la publicité, le gouvernement y est toujours plus fixe, plus sûr et plus facile que dans la monarchie pure, qui ne diffère du despotisme que par les formes plus ou moins adoucies de l'exercice du pouvoir absolu.

« Pour former un gouvernement modéré, dit le « Solon de notre âge (Livre V, chapitre XIV), il faut « combiner les puissances, les régler, les tempérer, « les faire agir, donner, pour ainsi dire, du lest à « l'une pour la mettre en état de résister à une autre; « c'est un chef-d'œuvre de législation que le hasard « fait rarement, et que rarement on laisse faire à la « prudence. Un gouvernement despotique saute pour « ainsi dire aux yeux; il est uniforme partout: comme

« il ne faut que des passions pour l'établir, tout le « monde est bon pour cela. »

Heureux les peuples, heureux les princes auxquels la Providence, et non l'aveugle hasard, accorde ces conjonctures, si rares dans la vie des empires, où leurs droits légitimes, leur confiance mutuelle et leur commune félicité peuvent se fonder sur une constitution monarchique et représentative; car, dès lors, la dynastie et la nation vivent ensemble de la même vie, la vie des lois, et ne peuvent se conserver que par elles.

O fortunati nimium, sua si bona norint?

NOTE DEUXIÈME.

CHAPITRE Ier. — *Page* 73.

Sur le voyage du Pape et le couronnement de Napoléon.

AVANT de recevoir l'onction du pape, Pepin s'était fait sacrer par Boniface, évêque de Mayence.

Jusqu'alors l'inauguration des rois de France n'avait eu que la pompe et l'appareil militaires. Pepin, par des motifs politiques, en fit une cérémonie religieuse.

On sait que la monarchie française fut d'abord élective, et qu'elle conserva ce mode vicieux jusque sous la troisième dynastie, dont le chef parvint au

trône par la voie de l'élection. Pendant près de deux siècles après l'avénement de Hugues Capet, le principe salutaire de l'hérédité de la couronne, par ordre de primogéniture, était si faiblement établi que les rois faisaient, de leur vivant, reconnaître leur successeur par les grands feudataires et les évêques, et plusieurs même les firent sacrer.

Pepin, élevé sur le pavois par le suffrage de l'assemblée de *Soissons*, détrônait de fait Childéric; mais la légalité des formes n'effaçant point les scrupules religieux, il voulut être délié de son serment de fidélité à la personne de son prédécesseur; il demandait au pape Zacharie : Qui est roi, celui qui en remplit les fonctions, ou celui qui n'en a que le vain titre ?

Le saint-siége répondit que le bon ordre exigeait qu'on reconnût pour roi celui qui en exerçait le pouvoir : *Et Zacharia papa, mandavit Pippino, ut melius esset, illum regem vocari qui potestatem haberet, quàm illum qui, sine potestate manebat, ut non conturbaretur ordo.* (Annal. franc. BERTINIANI.)

Quelques historiens ont pensé que le sacre de Pepin par l'évêque de Mayence n'était qu'une absolution : certainement cette formalité ne lui conférait pas une puissance plus légitime, mais elle pouvait en rendre la possession plus durable. Elle n'ajoutait rien à ses droits, mais elle pouvait leur donner aux

yeux du peuple une sorte d'inviolabilité, et fixer son inconstance.

Le dernier des rejetons de Clovis végétait confiné dans un cloître, sans appuis et sans héritiers. Pepin n'avait point à résister à des opinions accréditées, à étouffer les factions qui naissent au milieu des troubles et des calamités d'un long interrègne : il n'avait point à changer la nature du gouvernement, et ne cherchait pas à le faire dépendre du sacerdoce. Il ne faisait donc point consacrer son droit pour en établir le principe, mais pour en perpétuer les effets.

En secondant les vues de Pepin, le pape Zacharie et Étienne après lui avaient d'autres intentions.

Le successeur des apôtres pouvait-il s'arroger le pouvoir que les prêtres juifs avaient usurpé, lorsqu'ils imprimaient sur le front de ces rois, que le peuple élevait ou renversait à son gré, les signes réservés par le Seigneur aux monarques de son choix? C'était une impiété, dit l'abbé de Mably, que d'appliquer les principes d'un gouvernement tout divin, dont les ressorts étaient autant de miracles, à des pays qui n'avaient point de prophètes, et dont Dieu abandonnait le gouvernement au droit naturel et commun à tous les hommes.

L'Église s'empara de l'innovation, ou, selon l'expression de Pasquier, de *la gentille invention* de Pepin ; elle en fit une coutume, et sut par la suite

en profiter pour disposer des couronnes, soumettre à sa sanction les actes des nations, et la conduite des rois à sa censure.

Napoléon, qui voulait régner par lui-même, ne chercha pas à reproduire des prestiges superstitieux depuis long-temps dissipés par l'esprit philosophique de son siècle; et si, comme le fondateur de la dynastie carlienne, il rechercha une sorte d'investiture dans les bénédictions du pape et la solennité religieuse du couronnement, il y fut porté par la même politique, sans avoir plus que lui l'intention de soumettre l'empire à l'Église, et d'associer le sacerdoce à sa puissance.

Des motifs plus graves que les scrupules qu'on suppose à Pepin déterminèrent Napoléon. Le petit-fils de Saint-Louis avait protesté contre l'usurpation du trône de France, et les puissances qui avaient successivement abandonné la cause des droits légitimes de succession, s'armant de nouveau pour venger leurs propres injures, pouvaient, selon les chances de la guerre, trouver dans leur intérêt commun le lien solide qui manque toujours aux coalitions. L'ancien clergé de France, qui n'avait cessé de soulever les consciences contre la révolution, couvrait ses intrigues, et donnait plus d'importance à ses anathèmes en défendant la légitimité avec des armes spirituelles. Le pape, au contraire, en consacrant de sa

main une nouvelle dynastie, rappelait la déclaration de Zacharie; réconciliait avec la révolution les âmes timorées, et ne laissait plus de prétexte aux passions qui emprunteraient le langage de la religion.

Le grand intérêt du rétablissement des églises de France détermina Pie VII à renouveler l'alliance spirituelle qu'Étienne avait autrefois contractée; mais Étienne, en prenant Pepin pour *compar*, en lui communiquant la sainteté du sacerdoce, voulait diriger ses armes et partager l'autorité. Pie VII, en donnant un nouveau fils à l'Église, et à l'Europe un nouvel empereur, ne considérait que sa puissante protection; l'un tentait de conquérir, l'autre se bornait à conserver, et la démarche qui, sous Étienne, commençait la fortune temporelle des papes, en annonçait la décadence sous Pie VII.

Quoique Napoléon pût dire à beaucoup de Français, comme Henri IV au parlement de *Paris*, *J'ai rétabli les uns en leurs maisons dont ils étaient bannis, les autres en la foi qu'ils n'avaient plus*, il ne lui suffisait pas d'opposer aux partisans de la souveraineté du peuple, comme à ceux de la vieille monarchie, trois millions cinq cent mille suffrages, les actes du sénat et l'assentiment de l'armée; il voulait mettre les consciences à l'aise.

Sa consécration immédiate par le chef de l'Église ne pouvait valider ces titres, mais elle les rendait

plus respectables tant à ceux qui n'attribuent qu'aux hommes l'origine des puissances politiques, qu'à ceux qui n'admettent rien de légitime sans l'intervention du ciel, et n'en croient que ses interprètes.

Napoléon croyait calmer toutes les inquiétudes, réunir toutes les sources du pouvoir, concilier les partis ou les enchaîner. Vains efforts! il fit violence à toutes les opinions. Impatient du joug de la loi, il respecta trop peu le pacte qu'il avait prescrit; il étonna les peuples par la grandeur de ses entreprises, et les effraya par leur continuité; il chercha leur admiration, rarement leur amour; plus il affecta les formes légales, plus il inspira de défiances.

Enfin, le concours du pape, qui fut si favorable à Pepin et à sa lignée, ne produisit point le même effet pour Napoléon. Ce couronnement religieux, qui devait le placer sur le rang des autres monarques, ne lui suscita au dehors que des jalousies envenimées par l'orgueil, et au dedans que des sentimens d'indifférence ou des haines profondes.

Bonaparte abandonna trop brusquement l'œuvre de la révolution, qui était sa véritable origine et le principe de sa force; il voulut mêler les institutions dues aux progrès de la raison humaine, aux formes renouvelées des monarchies féodales : cette partie de sa politique était hors de son siècle; son génie et ses talens ne purent l'y approprier. Jamais la Providence

n'a instruit par un plus grand exemple ceux qu'elle prépose au gouvernement des états.

Quel capitaine a remporté plus de victoires? quel monarque a fait plus de conquêtes, détruit plus de ligues, signé plus de traités honorables, donné des lois à plus de nations? Quel homme s'est élevé de l'obscurité des rangs inférieurs à de plus hautes destinées, et s'y est acquis plus de gloire? Quelle dynastie eut des commencemens plus brillans, reçut plus d'hommages, réunit plus de vœux pour son bonheur et sa durée? Quel empire a jamais été fondé par des armées plus nombreuses, plus braves et plus fidèles, administré par des mains plus habiles? Et cet empire a passé en moins de temps qu'il n'en faudrait pour recueillir tous les grands souvenirs qu'a laissés son existence : tant il est vrai que l'unique source du pouvoir, et toutes les garanties de sa durée, sont dans le respect des lois et l'affection des peuples !

NOTE TROISIÈME.

CHAPITRE II. — *Page* 92.

*Sur les armemens de la marine française, depuis la rupture du traité d'*Amiens*, en* 1804, *jusqu'à l'ouverture de la campagne maritime, en* 1805.

L'OBJET de cette note n'est pas d'offrir à nos lecteurs sur ces divers armemens de plus amples détails que ceux que nous avons résumés dans le texte de ce Chapitre, et qui sont surabondamment développés dans la Correspondance secrète de l'empereur Napoléon avec son ministre de la marine; nous voulons seulement faire remarquer que Bonaparte avait saisi la manière la plus avantageuse dont une puissance, à la fois continentale et maritime telle qu'est la France, puisse conduire une guerre de mer contre une puissance maritime telle que l'Angleterre. Nous tâcherons de faire sortir de l'examen de cette question la solution de celle-ci : Quelle est, dans les temps ordinaires, dans les temps de paix, la marine que la France peut et doit entretenir, prenant en considération, 1°. l'état de ses finances; 2°. la protection de son commerce et de ses colonies; 3°. l'assurance de pouvoir lutter avec égalité de chances contre sa puissante rivale? Rechercher les moyens possibles

d'etablir cette balance, n'est-ce pas travailler au maintien de la bonne harmonie?

C'était une erreur assez commune que celle de croire qu'il fallait faire le plus grand effort possible dès la première campagne d'une guerre de mer. On faisait ce raisonnement : L'immense étendue du commerce anglais emploie et dissémine continuellement les matelots nationaux sur tous les points du globe; ils ne peuvent être assez promptement rentrés de ces voyages de long cours pour que l'amirauté forme à la fois un grand nombre d'équipages; les premières presses sont peu productives, et les matelots étrangers des puissances neutres ne peuvent être attirés ou enlevés pour servir sur les vaisseaux anglais que lorsque la durée de la guerre, le système de blocus, et l'abus de la prépondérance maritime les met par la violence ou par l'oisiveté à la disposition des maîtres de la mer. La France, au contraire, disait-on, ayant ses classes bien organisées, lèvera en quelques semaines un aussi grand nombre de matelots qu'elle en puisse employer; elle armera pour l'ouverture de la première campagne de plus fortes escadres que l'Angleterre : le nombre de vaisseaux maintenant en bon état permet le développement simultané de toutes ses forces navales; elle aura donc l'avantage de l'attaque et de l'initiative des opérations; le gain de la première bataille rendra faciles les expéditions contre

les riches colonies de l'ennemi ; affectera son commerce, ruinera son crédit, et hâtera la conclusion d'une paix avantageuse. Il convient à la France, à la nature de ses ressources, comme au caractère national, de faire une guerre très-vive et de courte durée, les forces navales de l'Angleterre ont toujours été croissant, au lieu que la marine française n'ayant pas, pour alimenter son matériel et augmenter ses constructions, les moyens qui affluent de toutes parts dans les ports des îles britanniques, répare plus difficilement ses pertes, et par conséquent s'affaiblit à mesure que la guerre se prolonge.

Cette opinion, que partageaient de vieux amiraux tout pleins des souvenirs des époques les plus glorieuses de la marine de Louis XIV, détermina presque toujours les conseils du roi à commencer la guerre contre l'Angleterre par de formidables armemens : mais l'expérience a démenti ces conjectures dans la guerre entreprise pour soutenir l'indépendance des colonies anglaises de l'Amérique septentrionale. On vit mettre en mer, dès la première campagne, la plus belle flotte que la France eût armée depuis un siècle ; elle était commandée par un habile amiral, le comte d'Orvilliers, qui avait sous ses ordres les officiers les plus distingués, et entre autres l'intrépide Lamothe-Piquet. Cette flotte sortit des ports de *Brest* et de *Rochefort*, sans autre dessein que de rencontrer l'es-

cadre anglaise qui croisait à l'ouvert de la Manche. Celle-ci, moins forte, se borna à manœuvrer en gardant l'avantage du vent, n'engagea le combat que pour soutenir l'honneur du pavillon, et rentra dans ses ports. Pendant la campagne qui suivit cette vaine parade, on réunit à *Brest* soixante-six vaisseaux français ou espagnols pour protéger une descente en Angleterre : quarante mille hommes de toutes armes étaient prêts à s'embarquer sur les deux points du *Havre* et de *Saint-Malo*, aussitôt qu'une grande bataille navale, du succès de laquelle il n'était pas, disait-on, permis de douter, aurait assuré le trajet et le débarquement de l'armée ; cette force était évidemment insuffisante pour opérer une conquête ; et si l'on devait se borner à des déprédations, à l'incendie de quelques chantiers, le résultat ne valait pas les frais de l'expédition, et ce que l'on y consommerait d'hommes et de ressources précieuses. Le gouvernement anglais, continuant de temporiser, laissa cette flotte combinée, cette autre *invincible Armada*, se consumer par les maladies qui la réduisirent à rentrer et à se séparer. L'égalité de forces ne tarda pas à se rétablir; le théâtre de la guerre fut porté aux *Antilles*, où les belles manœuvres du comte de Guichen devant l'amiral Rodney soutinrent d'abord glorieusement l'honneur de la marine française : mais les Anglais reprirent peu à peu l'avantage sur tous les points,

tandis que les armemens de la France, malgré les efforts les plus dispendieux, s'affaiblissaient à chaque campagne. Le combat désastreux du 12 avril 1782, où l'amiral français, le comte de Grasse, fut pris avec le vaisseau *la Ville de Paris*, ne laissa plus aucun doute sur la question de supériorité de la marine anglaise.

Cependant, ce grand échec fut en quelque sorte balancé par les succès du bailli de Suffren, qui se couvrit de gloire dans les mers de l'Inde; presque tous les combats particuliers avaient été à l'avantage des Français. De jeunes officiers d'un mérite éminent, tels que Borda, Dupavillon, d'Albert de Rioms, La Peyrouse, Marigny, l'Éguille, et tant d'autres, s'étaient fait, pendant cette guerre, une haute réputation, et promettaient d'illustres amiraux. La masse des forces navales de la France et de l'Espagne restait encore entière malgré de grandes pertes; mais les arsenaux étaient presque épuisés : ce fut alors que de sages conseils, accueillis par la prévoyante activité du maréchal de Castries, déterminèrent ce ministre à changer son plan de guerre, à temporiser à son tour, comme l'avait fait l'amirauté anglaise dans les deux premières campagnes. Cette disposition, qui influa beaucoup sur la paix de 1783, fut peu remarquée à cette époque, parce que les circonstances n'en permirent pas l'entier développement; c'est pour faire

mieux connaître cette combinaison et la rapprocher de celle de l'empereur Napoléon, que nous avons dû rappeler en peu de mots les principaux événemens de la guerre maritime de 1778 à 1783.

Vers la fin de l'année 1782, les escadres françaises et espagnoles dans les mers d'Europe et d'Amérique se trouvaient dispersées; mais celles des Anglais l'étaient bien davantage : également inquiets pour leurs possessions et leur commerce des Indes orientales; pour *la Jamaïque* récemment menacée, et que la victoire de l'amiral Rodney avait seule pu sauver; pour le reste de leur armée d'Amérique resserrée dans *New-York;* enfin pour la forteresse de *Gibraltar* dont le siége n'était point abandonné, ils se hâtèrent de porter à ces différentes stations toutes leurs forces disponibles; ils s'obstinèrent à tenir la mer pour veiller sur les mouvemens des escadres combinées, et protéger les retours de leurs flottes de commerce : tout au contraire, les escadres des alliés, séparées depuis la défaite du comte de Grasse, reçurent l'ordre de rentrer dans les ports, soit en Amérique, soit en Europe. On résolut d'abandonner les croisières et les convois, de laisser écouler les temps sans faire aucune expédition; et, comme si toutes les forces navales de France et d'Espagne eussent été complétement paralysées, on pressa les constructions et les radoubs, on organisa les équipages; on renouvela partout les ap-

provisionnemens de vivres et de munitions ; l'effet de cette apparente inertie fut le rétablissement des deux marines ; leur matériel ne fut jamais en meilleur état, ni les équipages plus forts et mieux disposés qu'à l'époque de l'ouverture tardive de la campagne de 1783. Il est vraisemblable que cet état de choses, et la grande expédition qu'il mettait les alliés à portée d'entreprendre, détermina le cabinet de Londres à reconnaître l'indépendance des États-Unis d'Amérique, et à signer la paix, bien plus encore que la prise de *York-Town*, et de l'armée de Cornwallis.

Et en effet, au mois de mai 1783, quarante-quatre vaisseaux de ligne se trouvaient rassemblés à *Cadix*, sous les ordres du comte d'Estaing, avec un nombre de frégates et d'autres bâtimens correspondant à la force de cette flotte combinée : douze mille hommes d'élite des troupes françaises et espagnoles qui avaient servi au siége aussi mémorable qu'infructueux de *Gibraltar*, étaient prêts à s'embarquer ; ce grand armement devait faire voile pour les *Antilles*, et se renforcer, en touchant à *Saint-Domingue*, de vingt-trois vaisseaux français et espagnols qui y étaient déjà réunis, dans la rade du Cap, sous les ordres du comte de Vaudreuil et de don Solano. Le corps de Rochambeau, dont le général baron de Vioménil avait pris le commandement, transporté de *Boston* à *Saint-Domingue*, par l'escadre du comte de Vaudreuil,

s'y joignit aux troupes espagnoles, et aux garnisons des îles pour former une armée de plus de vingt mille hommes aguerris et acclimatés; des équipages complets de siége et de campagne étaient organisés, déployés sur les quais, et n'attendaient que l'ordre d'embarquement. Plus de quatre cents bâtimens de commerce du plus fort échantillon étaient mouillés dans la rade du Cap : telle était l'expédition destinée à attaquer *la Jamaïque*, rien moins que soixante-sept vaisseaux de ligne, et trente mille hommes de débarquement. Les Anglais n'étaient plus en mesure de rompre cette combinaison et d'empêcher cette agglomération de forces de terre et de mer; ils avaient une escadre de huit à dix vaisseaux aux îles du *Vent*, et l'amiral Hood, qui croisait devant le cap *Français* avec seize vaisseaux, n'avait pu prévenir la réunion de l'escadre de M. de Vaudreuil avec celle de don Solano. La flotte combinée, partant de *Cadix*, aurait eu beaucoup d'avance sur celle qui serait partie de la Manche pour la suivre; et comme aucun obstacle, aucune variation dans la zone des vents alizés, n'auraient retardé les alliés, on ne peut raisonnablement douter du succès qu'aurait eu l'exécution d'un plan si bien concerté.

Cet exemple, le seul peut-être qu'offrent les annales de la marine française à l'une de ses plus brillantes époques, nous autorise à penser qu'il convient

à la France de ne point précipiter ses armemens, d'attendre que l'ennemi, forcé par sa position insulaire, de mettre en mer, dès la première campagne, autant de bâtimens de guerre qu'il en puisse armer, afin de protéger ses riches colonies et la navigation de son commerce, ait dispersé et consumé une partie de ses forces dans ces stations. La marine française doit, au contraire, ménager les siennes, en cacher le secret, les accroître peu à peu, et ne les déployer que dans des circonstances favorables; celles-ci ne peuvent manquer de se présenter dans un genre de guerre où la fortune a tant de part, et dans lequel l'inertie, pendant une campagne, double les forces et les moyens de celui des deux partis qui a pu s'astreindre à cette apparente immobilité.

C'est précisément ce que fit Bonaparte : soit que le délabrement de sa marine lui en fît la loi, soit qu'il fût déterminé par des motifs semblables à ceux que nous venons de faire apercevoir, il feignit, pendant plus d'un an, de n'avoir pas même la pensée de faire la grande guerre de mer; ne s'occupant ostensiblement que de l'organisation des flottilles, ce qui était aussi le meilleur moyen de défense des côtes; il faisait à grands frais d'immenses approvisionnemens, pressait les constructions de vaisseaux et de frégates, et formait les équipages de haut bord sur un nouveau système : il laissa les Anglais bloquer à la fois tous

les ports, toutes les embouchures des fleuves; et après avoir ainsi temporisé, il les étonna par la sortie de ses escadres, l'audace et l'activité de leurs opérations; si le succès ne les couronna pas, on n'en saurait jeter le blâme sur le plan. Nos lecteurs, après en avoir lu le développement dans sa correspondance, répéteront, vraisemblablement ce qu'il disait lui-même lorsqu'il le vit échouer : *Ce plan était si bon, qu'il a résisté à toutes les chances contraires; et que, jusqu'au dernier instant, il a dû réussir.*

Quant à la question si souvent controversée de savoir quelle force navale il convient à la France d'entretenir en temps de paix, et comment cette force doit être organisée pour atteindre son but, nous oserons consigner ici notre opinion, et, dégagés de toute prévention, suffisamment excusés par le désir sincère de rendre utile ce faible tribut, nous présenterons, en peu de mots, la solution qui nous a paru satisfaire aux principales conditions du problème.

On a établi, dans la première partie de cette note, que, pour soutenir une guerre maritime, il était plus dangereux que profitable de la commencer par de grands armemens. On doit donc se borner, pendant la paix, à construire et à entretenir en bon état le nombre de bâtimens de guerre, vaisseaux, frégates, et autres de moindre échantillon qui devront former immédiatement les escadres absolument nécessaires

pour la protection du commerce et pour un complet état de défense. On suppose que le nombre de quatre-vingts vaisseaux est non-seulement le plus considérable que la France puisse jamais bien armer, mais que c'est aussi celui qui, dans toutes les circonstances, suffirait pour faire respecter son pavillon sur les deux mers. Dans cette supposition, dont il serait facile de démontrer la justesse, on pense que la moitié de ce maximum, c'est-à-dire quarante vaisseaux, devraient être entretenus en temps de paix, toujours prêts à être armés; qu'il ne faudrait jamais dépasser ce nombre, et se préparer à atteindre au grand complet de guerre : mais il faut d'abord construire à grands frais, pour avoir ces quarante bons vaisseaux en état de tenir la mer; c'est un grand effort qui exige, pendant plusieurs années, l'emploi d'un fonds spécial de dix à douze millions : mais sans cette première mise, on ne peut se flatter d'avoir jamais une flotte respectable. On devra comprendre dans ces constructions, celles nécessaires pour porter jusqu'à douze le nombre de vaisseaux à trois ponts; car, si on réduit à quarante le nombre de vaisseaux constamment entretenus, il est essentiel que ce fonds soit aussi fort que possible, et que les premières escadres qui seront formées ne soient pas, pour le rang des vaisseaux dont elles devront être composées, inférieures à celles de l'ennemi.

Les constructions nécessaires pour pouvoir mettre en mer, dès la seconde campagne, soixante vaisseaux de ligne, et atteindre peu à peu jusqu'à quatre-vingts, ne seront point interrompues si l'on a fait, pendant la paix, les approvisionnemens en tous genres qu'exigent ces secondes constructions. Cette marine en magasin, si l'on peut s'exprimer ainsi, serait la force et la richesse de l'état; elle n'est pas moins nécessaire à sa sûreté que les forteresses sur les frontières; si les matériaux avec lesquels on construit celles-ci, ne résistaient pas mieux à l'action du temps que les bois et les autres matières employées aux constructions navales, ne faudrait-il pas avoir en magasin de quoi les entretenir, les étendre, en élever de nouvelles selon le besoin? de même aussi, les approvisionnemens pour la création et l'entretien de la marine doivent être faits à tout prix dans la proportion des besoins pour produire la force navale reconnue indispensable.

Il vaut mieux n'avoir point de marine militaire, et par conséquent point de colonies ni de commerce extérieur, que d'en avoir une trop faible pour faire respecter son pavillon; car, dans ce cas, après avoir dépensé des sommes considérables, on se trouve de jour en jour plus éloigné du but; on n'a fait que préparer des humiliations et des désastres. Il faut donc embrasser la question tout entière telle qu'elle se pré-

sente. La France peut-elle sans marine aussi-bien que sans armée, se maintenir au rang des grandes puissances? et peut-elle en décheoir sans entraîner la confusion et le désordre du système social de la vieille Europe? Il nous semble qu'aux yeux des hommes éclairés par la réflexion et par l'expérience, la réponse n'est pas douteuse; les preuves abondent; on peut les écarter pour un temps comme des vérités importunes; on peut y opposer l'impossibilité de faire de plus grands sacrifices: mais enfin, il y va de l'existence politique de la nation; il n'est aucun objet de dépense plus urgent; il n'y en a point de plus utile et de plus productif, si on le considère sous tous ses rapports et dans toutes ses conséquences. D'autres branches du service public peuvent être réduites, émondées au profit de celles-ci; tandis que le rétablissement de la marine française, tel que nous l'avons défini, n'admet ni délai, ni d'autre économie que celle qui peut résulter d'un meilleur système d'administration.

C'est surtout en ce qui touche le personnel que ce système est susceptible d'être perfectionné. Sans imiter servilement nos rivaux, en tout ce que n'admettrait pas la différence de leur situation et de leurs habitudes avec les nôtres, nous pouvons nous approprier leurs plus sages institutions: par exemple, l'établissement d'une amirauté ou conseil permanent donnerait plus de fixité aux règlemens, éclairerait le

ministre, retiendrait, dans de justes limites, l'influence des agens d'administration, et conserverait aux officiers de la marine le droit de surveillance sur le matériel et la partie administrative qui ne peut, sans de graves inconvéniens, être séparée du commandement, soit dans les ports et arsenaux, soit à la mer.

Mais ce qu'il importe le plus de maintenir pendant la paix, c'est la formation régulière des équipages de haut bord; il n'y a point d'autre moyen de suppléer à l'inexpérience et au manque de matelots exercés dans un pays où, malgré l'immense étendue des côtes sur les deux mers, la plus grande partie des habitans, même dans les provinces maritimes, reste étrangère à la navigation. Rien n'est plus raisonnable ni d'une exécution plus facile, que d'organiser le personnel de l'armée navale à l'instar de celui de l'armée de terre; on peut former des cadres d'équipage comme ceux des régimens; on y peut distinguer les différentes armes, les différentes classes et emplois de matelots, les différentes sortes d'ouvriers, n'importe la dénomination de ces équipages et de leurs divisions et subdivisions; on peut les recruter comme les troupes de terre par une conscription maritime à laquelle seraient réservés les arrondissemens adjacens aux côtes et aux rivages des fleuves dans leur cours inférieur et navigable; la force de l'effectif devrait être, pendant

la paix, égaler le nombre nécessaire pour armer les quarante vaisseaux, et le nombre correspondant de frégates et de moindre bâtimens : mais il n'y aurait d'appelé et présent, soit dans les arsenaux, soit sur les bâtimens, que le nombre qui, selon les circonstances, pourrait y être utilement employé ; comme on devrait aussi, peut-être, n'avoir et entretenir sous les armes, dans l'armée, que le nombre de soldats qu'on peut employer réellement, soit à la garde des places, postes et magasins de toute espèce, soit pour maintenir des modèles d'instruction, sans en exagérer l'importance; soit pour confectionner des travaux relatifs à la défense.

Ces cadres d'équipages, invariablement établis, soutenus par des primes de rengagement et par une juste application des règles de l'avancement aux individus qui acquerraient l'instruction théorique exigée dans les écoles nautiques, recevraient et formeraient successivement d'excellens matelots. En assimilant pendant un certain laps de temps ceux qui auraient achevé leur congé, aux vétérans de l'armée de terre, on exigerait qu'ils fussent disponibles seulement pour le cas de guerre, et l'on se ménagerait ainsi une ressource précieuse pour les armemens extraordinaires.

NOTE QUATRIÈME.

CHAPITRE II. — *Page* 145.

*Sur la forteresse d'*Alexandrie.

Je veux que les forteresses de Turin, *de* Tortone *et de* Milan *soient réunies à* Alexandrie.

Cette seule phrase de l'empereur Napoléon discutant dans son comité des fortifications, et arrêtant avec les généraux du génie, Marescot et Chasseloup, les projets pour *Alexandrie*, exprime toute sa pensée, et ses motifs pour faire de cette forteresse le boulevard de ses conquêtes; toutes les conditions du problème sont renfermées dans ce peu de mots : il ne saurait être indifférent aux militaires éclairés de connaître comment le problème fut résolu, puisque l'exécution de ces projets fut l'application la plus étendue et la plus complète des derniers perfectionnemens de l'art de la défense, et que près de trente millions furent employés à créer cet inexpugnable réduit suffisant pour y recueillir une armée battue entre les Alpes et les Apennins, dans cette partie du bassin du Pô, où de mémorables batailles décidèrent presque toujours des destinées de ces belles contrées.

Depuis que le sort des armes, aussi contraire à celles de la France qu'il lui avait été favorable, a rendu

vaine la prévoyance du conquérant; depuis que la jalousie des nouveaux dominateurs de l'Italie a fait détruire ce monument de sa puissance, il ne reste plus de la nouvelle *Alexandrie* que l'ancienne citadelle, que les premiers travaux des ingénieurs français avaient rétablie et mise dans l'état de défense le plus respectable; mais nous pensons que nos lecteurs nous sauront gré d'avoir reproduit, dans cette note, les détails intéressans de l'une des plus vastes et des plus belles constructions qui aient jamais été entreprises. Nous ne pouvions le faire d'une manière plus sûre et plus satisfaisante qu'en transcrivant, sans rien y ajouter, les deux Mémoires suivans; l'un du général comte de Chasseloup, chargé de la direction des travaux pour la restauration des places d'Italie; l'autre du colonel Liédot, directeur des fortifications à *Alexandrie*. Nous commençons par ce dernier, à cause des détails historiques qu'il renferme. On trouvera dans l'Atlas des cartes et plans relatifs à ce volume, une réduction d'un très-beau plan d'*Alexandrie* qui nous a été confié avec ces Mémoires, et qui était indispensable pour leur intelligence.

Mémoire général sur Alexandrie, *telle que cette place était primitivement, et à diverses époques, jusqu'à la capitulation de messidor an VIII* (juillet 1800); *comment elle se trouvera quand les projets seront exécutés.*

La position d'*Alexandrie* était occupée dès 1168 par un petit bourg appelé *Rovereto*, placé près des deux rivières, Tanaro et Bormida. L'on reconnut qu'il pouvait devenir important et avantageux de s'y établir fortement pendant les guerres suscitées par les partis guelphe et gibelin.

Une enceinte de terre mêlée de paille fut commencée en 1169; et en 1174, l'empereur Frédéric Barberousse, voulant châtier les rebelles d'Italie, s'y rendit avec une armée formidable. Vainqueur et maître dans le Haut-Piémont, il se présenta devant *Alexandrie;* sept mois se passèrent en combats continuels et opiniâtres, après lesquels l'empereur Frédéric leva le siége et porta ses armes dans le Milanais.

Alexandrie eut plusieurs guerres de parti à soutenir jusqu'en 1238. A cette époque, l'empereur Frédéric second assiégea, prit et saccagea cette ville.

En 1278, le marquis de Montferrat, gouverneur du Milanais, s'empara d'*Alexandrie*, et c'est à cette époque que l'on acheva de remplacer les murs d'enceinte en terre qui existaient, par des murs en bri-

ques, avec de petites tours rondes ou carrées dont l'on voit encore des restes.

En 1450, on reprit le projet de remplacer par un pont en pierres celui en bois qui existait sur le Tanaro; et en 1455, la première pierre y fut posée.

En 1644, le comte de Sirnella, commandant pour le roi d'Espagne, dériva la Bormida par un canal, pour l'introduire dans les fossés de la place, et la mettre ainsi en meilleur état de défense.

L'année suivante, on travailla à introduire l'eau du Tanaro dans les fossés de *Bergoglio*, sur la rive gauche du Tanaro, où se trouve la citadelle actuelle.

En 1645, on couvrit l'enceinte de la ville de huit demi-lunes en terre ou bastions détachés; ils furent entourés d'eau.

En 1729, les Piémontais projetèrent de remplacer les fortifications du *Bergoglio* par une forteresse plus moderne. On commença en conséquence la citadelle actuelle en 1730, et le corps de place fut terminé en 1745.

Le 12 octobre 1745, la ville d'*Alexandrie* se rendit à un corps de l'armée de don Philippe, commandé par le marquis de Caravacal : c'est la dernière fois qu'elle fut assiégée et prise comme place de guerre.

En 1746, les Espagnols firent le blocus de la citadelle; il fut levé le 10 mars, par suite de la perte

d'*Asti* : elle n'avait plus que pour cinq jours de vivres.

Au mois de floréal an IV, la citadelle fut remise aux Français ; l'armée austro-russe en fit le blocus en messidor an VII ; elle fut rendue par capitulation du 1er thermidor an VII.

L'armée française, commandée par l'empereur Napoléon, en reprit possession dans les premiers jours de messidor an VIII, par suite de la mémorable bataille de *Marengo*.

Sa majesté ayant médité les grands intérêts qui lient la France à l'Italie, ordonna la démolition de toutes les places du Piémont ; elle sentit la nécessité d'avoir au-delà des Alpes une place de dépôt qui pût renfermer un immense approvisionnement en tout genre, et qui fût assez forte pour être le pivot des opérations, et soutenir un siége dont la durée mît l'ennemi dans l'état de ne pouvoir plus rien entreprendre d'important au-delà.

Il s'agissait de bien choisir la position : il fallait que cette position réunît les avantages de localités, et se prêtât aux moyens d'être secourus ; qu'elle ne se trouvât sur aucune grande communication indispensable, qu'elle ne gênât point les armées françaises dans l'offensive en Italie, et qu'elle appuyât leurs mouvemens dans les Apennins, mouvemens qui doivent empêcher l'ennemi de passer outre.

Sa majesté reconnut que toutes ces propriétés se trouvaient dans la position d'*Alexandrie*, ou que celles qui y manquaient pouvaient lui être données. En effet, l'empereur, après avoir dicté toutes les bases et développé les motifs qui amenaient à faire d'*Alexandrie* une grande place, ouvrit les Alpes et les Apennins par des routes qui aboutissent à ce point central comme des rayons.

Des colonnes peuvent se présenter par le mont *Cénis*, par *Fenestrelles* et *Carignano*, par *Coni*, par *Savonne*, par *Gênes*; leurs mouvemens combinés peuvent envelopper l'ennemi devant cette place, le forcer à y recevoir bataille, et à perdre au moins son attirail de siége.

Sous sa protection, sous celle de *Gênes*, les armées françaises peuvent désormais faire des mouvemens certains, et se présenter sur *Parme* et *Plaisance*, en Toscane, sur les flancs et les derrières de l'ennemi, de manière à lui faire lever même le siége sans combattre, ou à le rendre inexécutable.

Je ne parle point de la route du *Simplon*, qui peut servir à d'autres combinaisons, qui seules peuvent mettre l'ennemi dans le cas d'être enfermé dans le haut bassin de l'Italie avant qu'il puisse repasser l'Adda, ou d'isoler au moins le siége d'*Alexandrie* des opérations de l'armée située sur la rive gauche du Pô.

Par toutes ces considérations et tous ces avantages réunis sur *Alexandrie*, l'empereur ordonna en l'an IX d'améliorer la citadelle, d'augmenter sa défense, et de disposer son intérieur à recevoir un équipage de campagne.

Pour obtenir ce résultat, l'inspecteur-général Chasseloup arrêta, le 26 floréal an X, le projet suivant :

Premier Projet.

1°. Un barrage au Tanaro, pour mettre de l'eau dans les fossés de la citadelle.

2°. Une cunette en amont pour couvrir le barrage.

3°. Deux lunettes à demi-revêtement dans l'île inférieure du Tanaro, avec logement à l'épreuve.

4°. Une lunette au pied du revêtement de la citadelle.

5°. La restauration du chemin couvert du côté du Tanaro.

6°. Le revêtement de toute la partie des contrescarpes qui n'était pas revêtue.

7°. La construction d'un réduit revêtu à toutes les places d'armes rentrantes.

8°. Rehausser et revêtir jusqu'à six pieds les deux cavaliers de la citadelle du côté de la ville.

9°. Rétablir les souterrains du bastion B ; construire dans la citadelle une salle d'artifice, un magasin pour

les affûts de rechange, un corps de caserne pour l'artillerie, un magasin pour le génie, et un autre pour les subsistances.

10°. Détruire la partie de l'enceinte de la ville faisant face à la citadelle, et joindre cette enceinte au Tanaro par un mur à branche tombante.

On s'occupait avec activité de l'exécution de ce projet, lorsque l'inspecteur-général Chasseloup reçut du premier inspecteur-général du génie la lettre suivante, en date du 14 prairial an x :

« *Alexandrie* devant être considéré comme un « grand camp retranché sous la citadelle, l'inten- « tion du premier Consul veut qu'on y mette inces- « samment le corps de place en état de résistance.

« Vous adresserez un état estimatif de la dépense « à faire pour parvenir à ce but. »

L'idée de faire d'*Alexandrie* un grand camp retranché ne pouvait remplir toutes les intentions du gouvernement; il lui fallait au-delà des Alpes une grande place de dépôt capable de servir de base à toutes les opérations d'une guerre en Italie. Les places du Piémont étaient démolies, la citadelle d'*Alexandrie* était incapable elle seule de remplir ce but : mais on pensa que la ville et la citadelle, fortifiées simultanément, pourraient offrir par leur ensemble le grand résultat qu'on se proposait. Le général Chas-

seloup reçut directement les instructions relatives à ce projet, et l'ordre formel de le mettre de suite à exécution; il dressa en conséquence le projet suivant dans le courant de l'an XI.

Deuxième Projet.

Citadelle.

1°. Une lunette sur le prolongement du bastion B.

2°. Une lunette dans l'île inférieure du Tanaro.

3°. Une cunette dans les fossés de la citadelle; rétablir les tenailles et faire des demi-caponnières.

4°. Rétablir le chemin couvert et glacis du côté de la ville.

5°. Agrandir les places d'armes rentrantes, et y construire des réduits avec revêtement.

6°. Revêtir les contrescarpes et rectifier tous les reliefs.

7°. Rétablir les souterrains du bastion B.

8°. Exhaussement et revêtement des cavaliers des bastions A, D.

9°. Construire divers bastions, C, E, F, des cavaliers casematés, en rectifiant les flancs concaves.

10°. Construire les bâtimens voûtés à l'épreuve, cités dans l'article 9 du premier Projet.

11°. Écluser le pont en pierre sur le Tanaro, pour

jeter autour de la citadelle une inondation déversante.

12°. Couvrir l'entrée et la sortie de cette inondation par deux lunettes revêtues, avec retranchemens.

13°. Deux lunettes non revêtues pour flanquer les précédentes.

14°. Détourner le ruisseau de Lorette à 500 toises des glacis.

Pour la ville.

15°. Le redressement du lit de la Bormida, et la fixation de son cours trop variable devant *Alexandrie*, quais, pont éclusé.

16°. Une demi-couronne avec demi-lune retranchée ; le tout revêtu et formant tête de pont sur la rive droite du nouveau lit de la Bormida.

17°. Une couronne de deux fronts entre la nouvelle Bormida et la porte de *Gênes*, avec deux demi-lunes retranchées.

18°. Une demi-couronne en avant de la porte de *Gênes*, les ouvrages revêtus et couverts d'une demi-lune retranchée et revêtue.

19°. Deux lunettes revêtues et retranchées, placées en arrière et sur les flancs de l'ouvrage précédent.

20°. Une demi-couronne en avant des fronts du Haut-Tanaro, semblable à la précédente.

21°. Une demi-couronne semblable à celle ci-

dessus sur les fronts du Bas-Tanaro, à gauche de la porte Ravanale.

22°. Deux bastions détachés, avec demi-lune retranchée en avant; le tout revêtu et couvrant la sortie des eaux de la nouvelle Bormida.

23°. Réparer les portions de la vieille enceinte d'*Alexandrie*, qu'il est nécessaire de coordonner avec les ouvrages neufs, et mettre les eaux du Tanaro dans les fossés par deux batardeaux en amont et en aval.

24°. Compléter l'enceinte de la ville du côté du Tanaro par des murs de quais bastionnés, avec contrescarpe et un front bastionné du côté de la ville, formant la tête du pont éclusé du Tanaro.

25°. Rétablir tous les bâtimens publics et nationaux de la ville, pour les convertir en casernes et établissemens militaires; former des places d'armes pour rassembler les troupes à portée des divers fronts.

Ce projet, accepté par le gouvernement, fut exécuté et suivi en l'an XI, XII, XIII et suivans, avec une activité dont il est difficile de trouver un exemple dans de pareils travaux.

TROISIÈME PROJET,

Composé des articles ajoutés au deuxième Projet depuis l'an XI.

Lettre du Ministre de la guerre, du 28 *floréal an* XIII.

1°. L'EMPEREUR ayant émis en l'an XIII la volonté de créer à *Alexandrie* une deuxième citadelle capable de recevoir, concurremment avec la première, tous les matériels de la ville évacuée, le général Chasseloup en dressa le projet estimatif qui fut accepté par sa majesté. Ce projet devait nécessairement entraîner des changemens dans le tracé des projets précédemment arrêtés, puisqu'il fallait coordonner à cette nouvelle citadelle la défense progressive de tout ce qui l'environnait.

2°. Le décret du 9 messidor an XIII ordonna l'établissement d'un arsenal de construction dans la ville, de hangars pour les affûts, d'un équipage de campagne, d'un parc aux fers coulés, d'un arsenal particulier, d'un magasin pour cent pièces de siége dans la citadelle, d'un autre pour cent vingt bouches à feu de la citadelle.

3°. Par le même décret, il doit être construit dans la ville un magasin d'armement pour quatre cents bouches à feu consacrées à la défense de la place.

4°. Le même décret ordonne la construction d'un polygone pour l'école d'artillerie.

5°. Par le même décret, il doit être établi dans la ville d'*Alexandrie* des hôpitaux, un manége, une manutention de trente fours, et les magasins nécessaires.

6°. Par le décret du 29 thermidor an XIII, il doit être construit deux magasins, capables chacun de contenir cinq cents milliers de poudre, et des casernes proportionnées à la garnison nécessaire à la défense de la place.

Depuis lors, l'expérience qu'on acquit sur le régime des rivières au temps des crues, prouva que l'on ne débiterait pas toutes les eaux de la Bormida par son nouveau lit; on conçut l'idée d'entourer la demi-couronne de *Marengo* d'une inondation, d'en faire déverser les eaux par la gauche de cet ouvrage sous la protection d'une lunette ayant un avant-chemin couvert. L'empereur reconnut la force que cet ouvrage acquerrait, et combien cela ajoutait à la résistance que la place prendrait sur les fronts de *Marengo*. En même temps qu'il décrétait la route de *Savonne* à *Alexandrie*, il créait un moyen plus prompt et plus assuré d'y amener des secours que par *Gênes*; cette opération produisit de nouvelles combinaisons pour les fortifications, et la citadelle intérieure de la porte de *Marengo*, ordonnée en partie pour recevoir

les secours de *Gênes*, n'était plus nécessaire à cet objet.

L'inconvénient de devoir diviser une garnison, déjà découragée par la perte de la ville, en deux citadelles qui ne se communiquent point; de partager son matériel et ses approvisionnemens, sans que ce qui resterait à la prise de l'une des deux puisse rentrer dans l'autre et servir à sa défense; la dépense bien plus considérable que nécessite la division des moyens; l'incohérence et le défaut d'unité dans la défense dirigée par deux commandans isolés, tous ces désavantages n'étaient point balancés par l'avantage de forcer l'ennemi à bloquer une citadelle en assiégeant l'autre, ou de les assiéger toutes deux ensemble, ou l'une après l'autre.

Le mode de lier la citadelle de la porte de *Marengo* à la ville, ne permettait pas de supposer que l'ennemi prît la ville la première; tout porte à croire que cette citadelle eût succombé d'abord, et aurait par là même entraîné la chute de la place.

Sa majesté, dont la pensée, au milieu de ses immenses travaux, se reporte souvent sur cette belle place enfantée par son génie, avait, pendant la campagne de 1805, pesé les avantages et les inconvéniens de cette deuxième citadelle, et lorsqu'elle a bien voulu elle-même les discuter à *Alexandrie*, en décembre 1807, sa majesté ordonna,

1°. Que cette citadelle n'aurait plus lieu ;

2°. Qu'elle serait remplacée par une tête de pont sur la rive droite du Tanaro, assez grande pour y renfermer beaucoup de moyens matériels qu'on évacuerait de dedans la ville ; qu'elle serait assez forte pour soutenir un bon siége et bien assurer l'éclusement de la place ;

3°. Que les communications du fort du Tanaro avec la citadelle seraient assurées de manière à ce qu'elles puissent constamment lier leurs opérations, et, en définitive, servir à retirer dans la citadelle ce qui devient superflu dans les derniers momens de la défense.

4°. Que les abords essentiels des inondations de la citadelle seraient couverts par des demi-couronnes qui soutiennent un premier siége d'une durée considérable.

5°. Les projets que le général Chasseloup présenta dans le courant de 1808, et que nous reproduisons aujourd'hui avec quelques légères modifications, nous ont paru répondre aux vues de sa majesté.

La place d'*Alexandrie* ainsi organisée sera d'une influence immense sur toutes les opérations que les armées auraient à faire en Italie ; elle aura les grandes propriétés d'offensive et de défensive, et l'on peut assurer d'avance que tant qu'elle ne sera pas prise, on ne reverra pas l'ennemi sur les bords du Var.

Pouvant renfermer dans son sein une petite armée, ses sorties nombreuses sur les deux rives du Tanaro et de la Bormida mettront à chaque instant l'ennemi en désordre dans ses quartiers ; les communications mal assurées de l'assiégeant à travers des rivières pourront être souvent rompues ; il sera forcé à faire d'immenses travaux pour se couvrir contre la place et contre les armées qui la menaceront de toutes parts, des Alpes et de l'Apennin : les inondations qui ajoutent à son immense enceinte forceront l'ennemi à un développement prodigieux et à l'emploi d'une armée très-considérable. La disposition des demi-couronnes isolées, et se protégeant l'une l'autre, met dans la main du gouverneur des moyens d'offensive et de résistance qui feront plus d'une fois recommencer les travaux de siége. Ce qu'il faut pour assiéger *Alexandrie* à la vue d'une armée qui pivote sur *Gênes* et *Savonne*, est si considérable que je doute qu'un général ennemi puisse les réunir jamais. Il faudrait, d'ailleurs, une grande rapidité d'exécution pour ne pas échouer dans une telle entreprise ; mais les trois ou quatre siéges successifs que la place d'*Alexandrie* pourra soutenir par suite du système de son organisation, ne laissent aucune espérance de succès.

Le blocus ne présente pas plus d'avantages ; le *Serraglio* et le terrain compris entre les demi-couronnes et la place, sont autant de camps où la gar-

nison peut être campée fort sainement, et s'exercer comme dans un champ de manœuvres; le casernement de la ville sain et commode offrira toutes les ressources de logement : le Haut-Piémont, le Mont-Ferrat, la Lumelline sur la gauche du Pô, et la rivière de *Gênes*, offrent les moyens de faire, dans l'espace d'un mois, des approvisionnemens en tout genre pour un an et plus pour une petite armée.

Tout ce que l'on confie de richesses de guerre à la garde d'*Alexandrie* ne permet pas le doute qu'aucun ministre néglige jamais de faire à temps les approvisionnemens nécessaires; de grands abris voûtés sont abondans pour les recevoir et les garantir.

D'après toutes ces considérations, supposant la place d'*Alexandrie* bien munie de toutes choses, l'on ne voit pas comment elle pourrait tomber dans l'espace d'une année entre les mains d'une puissance étrangère.

Le colonel du génie, directeur des fortifications,

LIÉDOT.

16 novembre 1809.

*Résumé des motifs qui ont dirigé dans les projets d'*Alexandrie.

QUAND sa majesté me chargea des projets de la restauration des places d'Italie, comme les travaux à faire à chacune étaient considérables, je sentis que

la guerre pouvait avoir lieu plus d'une fois avant que leur exécution eût ajouté à la résistance que je voulais obtenir, et que si je touchais à ce qui existait, l'ennemi, survenant au milieu des constructions, trouverait les places plus faibles qu'elles n'étaient avant. Cette considération, et l'intention aussi d'éloigner des établissemens les attaques de l'assiégeant, me déterminèrent à *Peschiera*, *Mantoue*, *Palmanova*, *etc.* à placer en avant les nouvelles fortifications à élever: c'est surtout à *Alexandrie*, en 1803, que j'ai fait de ce but un système; c'est pour le remplir que je fis achever, en trois campagnes, un pont d'une longueur si considérable, qu'il en aurait fallu naturellement cinq. Cette opération était celle qui avait l'influence la plus forte et la plus prompte sur une grande place, puisqu'après trois ans de travaux, j'obtenais un bon résultat, celui d'entourer la citadelle (où j'avais multiplié les établissemens à l'abri de la bombe), ou d'inondations constantes, ou de courans, et de mettre dans les fossés de l'ancienne enceinte de la ville, bien terrassée, plus de sept à huit pieds de profondeur d'eau.

Pendant ce temps, je créais aussi une nouvelle enceinte, mais qui par cela même qu'elle n'était pas continue, offrait l'avantage de ne perdre que l'ouvrage qui était attaqué, et d'établir des successions de siéges, pour suppléer à la défense trop limitée de la fortifica-

tion moderne, par rapport aux agens fournis par le perfectionnement des arts relatifs à la guerre.

Quand les travaux de la Bormida seront terminés, la demi-couronne de *Marengo* ne sera attaquable que quand l'ennemi se sera débarrassé des eaux de cette rivière ; d'ailleurs, quand même il pourrait s'en débarrasser par la partie d'aval de l'ancienne rivière qui ne serait pas encore comblée, comme elle doit l'être en quelques années par les dépôts successifs, l'ennemi n'attaquerait point cette demi-couronne ; car, après l'avoir prise, il aurait à passer un lit de rivière bien enfilé par les ouvrages de la Haute et Basse-Bormida, et trouverait encore une enceinte de deux fronts, outre l'influence que pourraient conserver sur ses deux fronts la couronne de *Dégo* et la demi-couronne de *Mondovi*.

Quand la Bormida supérieure, et le bassin d'inondation fait avec l'ancienne Bormida, pourront faire à volonté, par leur réunion, une rivière assez considérable en aval même lorsque la chaleur devrait appauvrir naturellement cette rivière, quand surtout l'intention que j'ai toujours eue de faire faire au Tanaro en aval de l'île inférieure, un léger coude, pour diminuer la grandeur du terrain qui se trouve entre la place et la jonction des deux rivières, sera remplie, l'ennemi n'attaquera point cette partie de la place.

La plus attaquable sera donc toujours celle entre le Haut-Tanaro et la Haute-Bormida ; c'est aussi là qu'on a réuni l'avantage et des contremines, et des ouvrages C et D en seconde ligne.

Voilà le premier jet, ou la série des idées qui déterminèrent l'ensemble proposé en 1803 ; peu de temps après, quand je vis que tout irait bien au fond du Tanaro, et convaincu plus que jamais de la conséquence immense dont il était pour la défense d'*Alexandrie*, je pensai à la conserver le plus long-temps possible ; mais effrayé des sommes que les fortifications de la ville coûteraient, puisqu'il fallait en piloter les trois quarts, je pensai d'abord à ne couvrir le pont du Tanaro, du côté de la ville, que par un front.

Cependant, voulant me rapprocher de la belle pensée de sa majesté qui avait dit : *Je veux que les forteresses de* Turin, *de* Tortone *et de* Milan *soient réunies à* Alexandrie, je proposai, en 1804, sous le titre d'une nouvelle propriété à ajouter à la place d'*Alexandrie*, un fort carré, ou petite citadelle peu coûteuse, près de la Bormida. Ce fort ne pouvait succomber que par un siége commencé après celui de la ville fini ; cette idée était trop dans les vues de sa majesté pour qu'elle ne l'accueillît pas ; elle voulut même l'agrandir, et je fis, en 1805, le projet d'une citadelle pentagonale beaucoup plus forte, pour occuper à peu près le même terrain.

Les travaux du Tanaro, qui s'étaient continués, quoique faits par un temps qu'on n'a plus vu depuis, donnèrent une expérience sur cette rivière qu'on n'avait pas d'abord ; on vit le travail d'une année à la veille d'être perdu par une crue de quelques pouces, et l'on vit ensuite cette rivière avoir des crues de six pieds dans vingt-quatre heures : des connaissances plus exactes sur son fond mouvant, donnèrent, sinon une certitude entière, du moins les plus fortes probabilités, que tout barrage dans cette rivière était de peu de durée, et que l'ennemi ne pouvait avoir la certitude de saigner l'inondation qui couvre la citadelle. J'en fis part à sa majesté, en décembre 1807, je lui observai que la citadelle de la Bormida coûterait plus de six millions, et ne retarderait pas d'un jour la destruction du pont du Tanaro, et par conséquent la prise de la citadelle du Tanaro, où tout était déjà fait, où tous les établissemens, étant à l'abri de la bombe, devaient résister à la plus longue défense; enfin que l'on pouvait disposer le supplément d'établissemens nécessaires à ceux de la citadelle, de manière qu'ils fussent, pour la tête du pont du Tanaro, un parados (contre la citadelle même), et la rendissent indépendante.

Si une trahison ou des accidens que l'on ne peut deviner faisaient succomber la citadelle avant la ville, alors, sans doute, la ville aurait à souffrir, sa défense

serait atténuée ; mais elle ne serait pas nulle, et l'on n'ouvrirait pas encore les portes. Dès lors il parut évident qu'en portant sur le Tanaro et à la citadelle même, moins de dépense qu'il n'en faudrait pour une nouvelle citadelle près de la Bormida, on aurait une tête de pont, qui aux propriétés d'exiger un siége, la ville prise, de renfermer le supplément d'établissemens, que la citadelle existante ne pouvait contenir, aurait en outre celle de s'indentifier tellement à cette citadelle, que toute la résistance de la tête de pont lui serait ajoutée, puisque l'ennemi, s'il n'était maître de ce nouvel ouvrage, ne pourrait empêcher que le barrage du pont ne produisît un courant à la queue des glacis de la citadelle, s'il n'y produisait plus une inondation constante.

D'après ces considérations, sa majesté daigna dicter en ma présence, le 25 décembre 1807, la note suivante qui est devenue pour moi la base de toutes mes pensées sur *Alexandrie :*

« Le génie me présentera un projet de décret avec « un tableau, en fixant douze millions pour trois an- « nées, en mettant trois millions aux fortifications « chaque année, et un million aux bâtimens, ce qui « fera au 1[er] janvier 1811, neuf millions pour les for- « tifications, et trois pour les bâtimens.

« *Alexandrie* étant une place d'une conséquence « immense, il faut lui donner toute la force possible,

« et tirer sa défense des eaux, particulièrement de
« celles du Tanaro ; il faut donc être maître de la rive
« droite vis-à-vis la citadelle et couvrir le pont.

« La citadelle de la Bormida qu'on projetait est un
« pentagone qui coûterait beaucoup plus cher qu'une
« tête de pont, que l'on construirait en face de la
« citadelle du Tanaro.

« Si cette citadelle nouvelle coûte six millions, on
« estime que la tête de pont se ferait avec trois mil-
« lions : dans l'un et l'autre cas, l'on pense qu'il y
« aura trois millions d'économie en faisant la tête de
« pont du Tanaro.

« Dans cette tête de pont, on mettra une partie
« du grand arsenal, de l'hôpital, et le supplément de
« casernes qui ne peut pas exister dans la citadelle
« actuelle, vu que son espace ne permet pas de les y
« placer ; alors la ville a peu d'intérêt ; les ouvrages
« aujourd'hui tracés avec l'amélioration de l'ancienne
« enceinte sont suffisans, puisque la ville prise, l'en-
« nemi n'a aucun établissement essentiel.

« Le problème donné consiste :

« 1°. A renfermer l'arsenal, la fonderie, les magasins
« à poudre, et les hôpitaux pour deux mille hommes
« dans la citadelle actuelle, ou celle-ci ne le pouvant
« pas, les renfermer dans une autre citadelle, telle
« que la place prise, il n'y ait que terrain perdu.

« Les établissemens et la garnison seront donc au
« large dans les deux citadelles.

« 2°. Coordonner la nouvelle citadelle ou tête de « pont, de manière qu'elle conserve la communica- « tion avec l'ancienne, la ville prise. »

D'après le rapport du colonel Liédot, et des officiers du génie chargés de tenir le journal que j'ai prescrit, des crues du Tanaro, d'après toutes les observations faites, il paraît plus décidé que jamais, qu'il y a peu de probabilités que l'on puisse saigner l'inondation produite autour de la citadelle. Cependant je vais développer tous les motifs qui doivent faire commencer cette partie des travaux en 1810, même en supposant que, favorisé par les circonstances, on puisse réussir à détourner le Tanaro.

Dans le cas où il serait établi que l'entreprise de saigner ou d'appauvrir l'inondation autour de la citadelle ne pût présenter à l'ennemi aucune certitude ou chances, nul doute qu'il ne faille commencer de suite l'article 15, relatif à la demi-couronne de *Valence*; car cet ouvrage donne les moyens de sortie, même quand l'inondation est tendue. Il défend la digue et les ponts qui rendent constante cette inondation ; sans ces moyens, elle serait déversante, et finirait par creuser en avant de la citadelle une rivière.

Nul doute aussi, dans cette supposition, qu'il ne faille dès la campagne prochaine, fonder les ouvrages les plus influens de la tête de pont du Tanaro, tels

que les contregardes et les bastions du centre portés à l'article 9, parce que, d'expérience faite, il faut trois ans pour mettre une fortification permanente en état de servir; et qu'avec l'exécution de cet article, on ne pourrait pas déjà détruire le pont sans un siége, après le siége de la ville.

Mais supposons que, malgré les rapports des personnes qui ont des connaissances locales du lit du Tanaro, et de son régime; malgré les résultats du journal, on accorde quelque probabilité à une opération qui en offre si peu, doit-on pour cela suspendre, renoncer à deux articles qui, dans les chances les plus probables, seront de la première importance, et seront encore très-utiles dans la plus défavorable? En effet, admettons que dans un été, comme on en voit peu, après avoir réuni des moyens de constructions, qu'on assemble si difficilement dans les troubles de la guerre et loin des grandes capitales, on ait, après un travail de cinquante jours *, détourné le

* On pourra peut-être observer qu'on suppose ici trop de temps pour cette opération, et qu'en la faisant comme des travaux de siége et de campagne, elle durera moins; mais peut-on la faire avec moins de précaution que les bâtardeaux qui enveloppent les constructions faites dans une rivière, bâtardeaux qui ne doivent durer qu'un été? cependant il faut pour ces bâtardeaux des palplanches, des pilotis, et avec toutes ces précautions, ne barrant même

Tanaro et la Bormida, pour attaquer seulement la citadelle; supposons que, pour laisser essuyer le bassin d'inondation, parvenir sur la crète du glacis, on ait employé vingt-cinq jours, et c'est le moins dans cette supposition, car les forces de la ville peuvent s'unir à celles de la citadelle, et faire des sorties qui feront recommencer le siége plus d'une fois, il se sera donc écoulé près de trois mois avant que l'ennemi ait pris les chemins couverts de la citadelle, on sera au moins à la fin de juillet; et, pendant ce temps, ceux qui connaissent les pluies qu'amènent les orages dans la Bormida, regarderont comme impossible que les eaux pleines de cette rivière ne se soient pas retendues, peut-être même celles du Tanaro; mais en supposant qu'il n'y ait que celles de la Bormida, comme on en peut faire passer une grande partie à l'inondation de la citadelle, on aura donc pu inonder les travaux commencés contre la citadelle, déboucher des chemins couverts, et faire repentir l'ennemi d'avoir commencé un siége important par des travaux considérables, incertains, et qui ont tant de chances contraires. Quel est le général en chef qui donnerait

---

qu'un tiers du Tanaro, cette rivière, dans une crue de quelques pouces, a failli tout emporter : que serait-il donc arrivé pour un barrage complet avec le fond qu'on lui connaît?.....

l'ordre? quel est le commandant du génie qui oserait conseiller une opération qui peut le perdre?

Ce que je viens de dire fait voir que, même quand on aurait réussi à détourner le Tanaro, la prise de la citadelle n'est pas si certaine, ni si prompte qu'on le pense, et que dans le temps qu'on est obligé d'y consommer, il doit arriver des circonstances qui changent tout. Mais continuons de supposer le pire, et voyons même si, dans cette supposition, la tête de pont, si formidable dans les autres chances, est inutile dans celle-ci, et si on ne peut pas lui donner une organisation qui rétablisse une succession de siéges.

On saurait bien mal se défendre, si dans la supposition d'une seule attaque, ou de l'attaque principale de la citadelle, on n'avait pas toujours les forces de la ville et de la citadelle réunies, et si on ne retenait pas l'ennemi quarante jours pour prendre le chemin couvert, mettre en brèche la contre-garde, s'y loger, faire d'autres brèches aux demi-lunes, s'y loger, mettre en brèche les bastions, s'y loger; car pouvant se retirer dans la ville, on ne doit plus capituler à la citadelle, on doit se retirer de positions en positions.

Supposons enfin que tout réussisse à l'assiégeant, et que, pour dernière opération de l'assiégé, il ait fait sauter les trois cavaliers qui regardent la ville et une arche du pont, pendant les quatre mois, au moins, que durent toutes les opérations du siége et ses tra-

vaux préliminaires (que plusieurs événemens peuvent détruire), l'assiégé, voyant les projets de l'ennemi, a dû reformer les parapets de la tête de pont, en employant les habitans de la ville non attaquée ; on a dû porter dans l'intérieur de la ville tout ce qui était dans les magasins voûtés à l'abri de la bombe, de la tête de pont, pour n'y laisser que des bivouacs, et convertir ces bâtimens en parados épais, puisque c'est leur double destination, sauf à y ramener plusieurs choses, lorsque les restes de la garnison s'y renfermeraient, pour capituler, après avoir perdu encore la ville. Sans doute que malgré la précaution d'avoir fait sauter les cavaliers de la citadelle qui regardent la ville, cette tête de pont aurait à souffrir; mais ses revêtemens ou quais sont couverts d'un masque soutenu par une contrescarpe ; ils ne peuvent donc être mis en brèches praticables, même dans les plus basses eaux, ouverte, alors on n'y tiendrait plus que la garde et les bivouacs ; son relief couvrirait presque la ville, qui ne recevrait que des coups égarés. La tête de pont pourrait être fatiguée, mais on ne la prendrait jamais du côté dè la citadelle ; il faudrait donc en venir à attaquer la ville ; pour en retarder la chute, on porterait la défense aux demi-lunes des demi-couronnes de *Paorgis* ou de *Lodi*, et l'on ne laisserait dans les demi-couronnes que quelques pièces bien traversées ; l'ennemi en ferait sans doute, étant

maître de la citadelle, l'égout de quelques batteries; mais les combats d'artillerie, quoique très-influens, ne décident pas plus la prise des places, que le gain des batailles; ce sont les cheminemens des tranchées, comme la marche des troupes, qui assurent les succès.

Soit que l'ennemi attaque en amont ou en aval, sans doute qu'il ne trouvera pas dans une des demi-couronnes fatiguées par la citadelle, la résistance qu'il y aurait trouvée, si la citadelle n'était pas prise; cette résistance ne serait pourtant pas nulle, car les communications se feraient très-certainement par les fossés secs; les chemins couverts seraient bien garantis par le relief de la demi-couronne; enfin les réduits de demi-lune couvrent les demi-lunes, en grande partie; leur résistance serait donc peu attenuée, et le siége d'une demi-couronne durerait encore plus d'un mois, en supposant que l'ennemi eût eu assez de moyens pour faire surveiller les opérations de détourner les rivières, conduire le siége de la citadelle, et même commencer dans le même temps celui d'une des demi-couronnes de la ville; il abrége peu, dans cette supposition, la durée de ses travaux; car il y trouverait alors une plus grande résistance, puisque, n'étant pas encore maître de la citadelle, il ne pourrait réduire à la défense de la demi-lune et des chemins couverts, celle d'une demi-couronne.

L'ennemi ayant réuni tous ses efforts sur la cita-

delle, sa marche alors n'est plus incertaine, et l'on a dû tout préparer pour les attaques prévues qu'il peut faire après; il n'en a que deux, ou le Haut-Tanaro, ou le Bas, et les difficultés y sont à peu près équivalentes; car si dans le Haut-Tanaro il trouve un front contre-miné après, le front E, F, de l'ancienne enceinte, et après encore la tête de pont; en aval, il reste dans la position dangereuse d'être entouré d'eau, d'avoir de mauvaises communications, d'être obligé d'attaquer, ou d'en imposer au polygone d'artillerie, enfin d'achever de se défaire de tous les ouvrages de l'île inférieure pour assurer sa marche sur la tête de pont, qui, dans cette attaque, doit donner la ville; circonstance qui peut rendre encore cette attaque plus longue et plus meurtrière.

Quelle que soit l'attaque que l'ennemi fasse sur la ville, ou en aval ou en amont, il ne doit la terminer et faire capituler le gouverneur que plus d'un mois et demi après la prise de la citadelle; car il faut qu'il détaille, la prise d'une des demi-couronnes, des ouvrages adjacens de la ville et de la tête de pont. Voilà donc pour l'ennemi qui commencerait par vouloir détourner le Tanaro, presque six mois d'un travail immense, qui consommerait le double de moyens, en supposant même qu'il réussisse; mais, je le répète, quel est le général qui ordonnera, quel est le chef du génie qui conseillera de suivre une route telle-

ment incertaine, qu'après quarante jours de travail, on peut n'être pas plus avancé et moins que le premier? tandis qu'on marcherait avec certitude du succès (en n'employant même que les moyens de l'armée), si, attaquant de front la ville et la citadelle, faisant précéder cependant la marche sur la ville, puisqu'elle seule peut frayer la route sur la tête de pont, sans laquelle, le Tanaro n'étant pas détourné, on ne peut terminer le siége de la citadelle.

Cette dernière marche est assurée, tout y est prévu, aucun accident ne peut faire recommencer, et peut-être qu'en employant le moins de moyens, mais toujours à propos et dans l'ordre, aurait-on la ville, la tête de pont et la citadelle avant les six mois : au reste, un peu plus tôt ou un peu plus tard, on aurait le tout ; au moins, sans chances contraires et décourageantes.

Il me paraît donc démontré que la tête de pont du Tanaro joue toujours, dans toutes les suppositions, à peu près le même rôle ; mais dans la supposition la plus probable, elle est plus sensiblement, plus directement utile. Il faut donc la faire, il faut donc la commencer dans la campagne prochaine.

Quoiqu'il y ait possibilité, par les fossés de la citadelle que l'on remplirait des eaux du Tanaro, de déverser sur les cheminemens avancés que l'ennemi ferait en aval, après avoir fait un canal pour écouler

les eaux du bassin d'inondation, quoique ce moyen puisse servir efficacement, que la demi-couronne de *Valence* existe ou n'existe pas, il n'en faut pas moins faire cette demi-couronne, sans laquelle l'ennemi trouverait, malgré l'ouvrage important I, de l'île inférieure, trop de facilité d'appauvrir l'inondation, et faire communiquer, peut-être, ses premiers cheminemens avec les derniers qu'il ferait sur les glacis de la citadelle. Cet ouvrage est rigoureusement nécessaire pour donner à l'inondation toute sa valeur, assurer les sorties, et ôter à l'ennemi toute pensée de prendre la citadelle avant la ville et la tête de pont; on fera concourir un jour à ce but la nouvelle direction A B C à donner au Tanaro, direction qui ne permettra plus à l'ennemi de s'établir entre les deux rivières réunies et la place; ce que l'on ne peut empêcher dans ce moment, parce que leur jonction est à plus d'un mille des fortifications. Cette opération facile coûterait peu et donnerait de grands avantages: alors une seule redoute en D surveillerait cette partie, et rendrait, en prenant des revers sur les glacis de la demi-couronne de *Valence*, l'attaque que l'on voudrait faire en aval, si pénible que l'on doit penser qu'elle ne se ferait plus.

Puisqu'en supposant un succès, contre beaucoup de probabilités, on vient de prouver que la demi-couronne de *Valence* et la tête de pont du Tanaro

étaient très-utiles, mais que ces ouvrages étaient plus nécessaires pour la chance la plus probable; leur résistance étant ajoutée à celle dont la citadelle est déjà susceptible, on ne doit donc pas hésiter à les faire; et, comme pour en jouir dans trois ans il faut les fonder l'été prochain, je regarde comme mon devoir d'en prévenir le gouvernement.

Aux considérations qui précèdent, j'ajouterai que si l'ennemi veut et peut attaquer la ville en même temps que la citadelle, à quoi lui sert alors de se jeter dans un travail pénible, incertain, de détourner deux rivières, qui même, en employant beaucoup de paysans, demanderait encore des troupes, et pour garder les paysans et pour faire amener des matériaux choisis et nombreux que nécessite le barrage des rivières? Je ferai remarquer encore qu'en faisant attention au relief de la tête de pont du Tanaro, à son bâtiment voûté qui sert de parados, on ne regardera pas cet ouvrage comme battu de front, de flanc et de revers : pour l'atteindre de front, il faut être dans la ville; pour atteindre son flanc gauche, le moins couvert, il faut avoir pris le polygone d'artillerie, la demi-couronne de *Lodi*, et la lunette I de l'île inférieure; et pour le voir de revers, il faut avoir pris la citadelle, et encore a-t-il un parados pour ce cas peu probable. Après avoir pris la demi-couronne de *Valence*, on peut bien lui envoyer quelques bou-

lets ; mais en combinant le bâtiment voûté et quelques traverses, ce feu sera sans effet contre une position toute militaire ; la demi-couronne de *Valence* prise, faisant même servir ses fossés pour appauvrir le bassin d'inondation, tant que le barrage du Tanaro subsiste, on ne doit jamais pouvoir achever le siége de la citadelle, parce que ses fossés, ainsi que je l'ai déjà remarqué, remplis d'une eau élevée, verseront toujours à la queue des glacis assez d'eau pour les aquéducs (que l'on fera aussitôt que la demi-couronne de *Valence* sera près d'être terminée). Cette eau doit empêcher les cheminemens de s'achever ; et l'on sera ramené ainsi à achever le siége de la ville, à se débarrasser des eaux, en prenant la tête de pont pour terminer enfin le siége de la citadelle.

Il est à penser que sa majesté ayant senti, à la fin de 1807, qu'une citadelle près de la Bormida coûterait plus que la tête de pont du Tanaro, serait prise en même temps, ou avant l'autre citadelle (avec la seule réunion de moyens qui auraient servi à prendre la ville, et ceux qu'on trouverait dans la ville), n'ajouterait par conséquent aucune défense, tandis que la résistance de la tête de pont du Tanaro était ajoutée à celle de la citadelle ; il est à penser, dis-je, que personne, à la fin de 1809, ne reproduira une pensée dont j'ai fait connaître les premiers motifs plus haut, mais que l'expérience a dû faire abandonner : il est

vrai que pour que cette citadelle de la Bormida coûtât un peu moins, on avait imaginé de se servir de la demi-couronne de *Marengo* comme d'un front tout fait; mais alors cette citadelle, loin d'augmenter la défense d'*Alexandrie*, la diminuerait, puisqu'il suffirait de la prendre pour avoir la ville avec. Cependant cette citadelle serait un peu plus aisée à prendre que celle du Tanaro, qui ne donne pas la ville, surtout quand la tête de pont existera. La résistance de la partie de la Bormida n'est en équilibre avec les autres que par la résistance du front en arrière de la demi-couronne de *Marengo*; front qui se compose du bastion gauche de la couronne de *Digo*, de deux fronts de la vieille enceinte, et du bastion droit de la demi-couronne de *Mondovi*. Une citadelle dont la demi-couronne de *Marengo* ferait partie, en annulant le front en arrière, affaiblirait donc ce côté, et livrerait la ville entière.

Le général comte Chasseloup.

Milan, le 25 octobre 1809.

NOTE CINQUIÈME.

Chapitre II. — *Page* 153.

Sur les principaux faits de l'histoire de l'ancienne république de Gênes.

Quand les hommes dont la vie fut illustrée par des faits mémorables cessent d'exister, on en recueille les souvenirs pour honorer leur mémoire ; et quand les nations, périssables comme les hommes, sont, par les violences politiques, effacées de la société générale, rappeler sur le tombeau de leur liberté les traces les plus remarquables de leur existence, c'est honorer l'humanité, c'est la piété de l'histoire.

Gênes existait, *Gênes* était puissante long-temps avant la seconde guerre punique ; elle donna de l'ombrage aux Carthaginois, qui, sous la conduite de Magon leur général, l'assiégèrent, la prirent, la ruinèrent deux cent cinq ans avant l'ère chrétienne.

Les Romains à leur tour attentèrent à sa liberté : mais les Liguriens ne subirent le joug des maîtres de l'Italie qu'après avoir rendu leur défaite célèbre par une longue résistance.

Depuis cette époque jusqu'à la chute de l'empire romain, *Gênes*, ville municipale, resta assujettie et languissante ; quand les Barbares inondèrent l'Italie,

elle soutint leur premier choc, et fut souvent prise et pillée par les Huns, les Gépides, les Goths et les Lombards. Ses malheurs n'abattirent jamais le courage et la constance de ses habitans; elle ne commença à respirer que sous le règne de Théodoric, dit le Grand.

Après la défaite de Vitigès, *Gênes* eut des chefs particuliers sous le titre de ducs. Prise en 638, elle fit partie du royaume des Lombards jusques à la conquête qu'en fit Charlemagne en 774. Elle fut gouvernée par des comtes, et s'accrut sous leur administration, puisque dès l'an 806 elle fut en état de conquérir pour la première fois l'île de *Corse*.

En 888, les Génois recouvrèrent leur indépendance; ils s'érigèrent en république, ils élurent des consuls, dont le nombre, la durée et l'étendue du pouvoir varièrent selon les circonstances; l'état prospéra pendant trois siècles sous cette forme de gouvernement.

En 936, pendant que les forces navales des Génois étaient occupées à une expédition lointaine, les Sarrasins débarquèrent, pénétrèrent dans la ville, la dévastèrent, l'incendièrent, et chargèrent sur leurs vaisseaux les richesses qu'ils purent emporter; ils emmenèrent avec eux un grand nombre d'habitans. A peine étaient-ils hors de vue que la flotte génoise arriva dans le port; elle poursuivit les Sarrasins, les

atteignit près des côtes de Sardaigne, et, après un combat furieux, délivra et ramena en triomphe, au sein de leurs foyers encore fumans, ces malheureux destinés à l'esclavage.

La ville détruite fut rebâtie, agrandie, embellie; la liberté, la douceur du gouvernement y attirant une foule d'étrangers, elle se repeupla, et devint plus puissante qu'avant son désastre

En 1015, les Génois s'unirent aux Pisans pour chasser les Sarrasins de la Sardaigne : cette conquête divisa les deux peuples, et fut la cause de l'asservissement et de la ruine des Pisans dans le douzième siècle.

Les croisades contribuèrent beaucoup à augmenter le commerce, la marine et la puissance des Génois. Pendant que la plupart des potentats de l'Europe sacrifiaient à ces expéditions lointaines la fortune, la vie de leurs sujets, les Génois, les Pisans et les Vénitiens s'enrichissaient de leurs dépouilles. Cependant, l'amour du gain ne l'emporta point totalement sur le désir de partager aussi la vaine gloire des croisés. *Gênes*, qui avait loué aux autres puissances des bâtimens pour transporter leurs troupes en Asie, fournit aussi son contingent de guerriers. Les Génois se distinguèrent par leur bravoure; ils firent des établissemens en Grèce et en Asie.

En 1120, l'extension rapide de la puissance des

Génois leur permit de mettre en mer une flotte composée de quatre-vingts galères, quatre vaisseaux de la première grandeur, et trente-six autres bâtimens chargés d'approvisionnemens et de munitions. Cette flotte, destinée contre les Pisans, se présenta à l'embouchure de l'Arno; vingt-deux mille hommes débarquèrent. Cet appareil imposant força les habitans de Pise à demander la paix.

La guerre recommença en 1122 et finit en 1133, par la médiation du pape Gélase II. Tout l'avantage resta aux Génois.

Gênes déclara aussi la guerre aux Sarrasins d'Espagne, et les chassa de plusieurs postes importans; elle remporta plusieurs victoires sur mer, et nettoya les côtes de la Méditerranée des pirates qui les infestaient.

Ce fut à cette époque que l'orgueilleux Frédéric Barberousse exigea des soumissions de toutes les villes d'Italie. *Gênes* fléchit, mais elle obtint des conditions honorables; elle recommença bientôt une quatrième guerre contre les Pisans; une rixe élevée entre quelques particuliers pour des intérêts de commerce en fut le prétexte. Les Génois envoyèrent à Frédéric des députés pour se plaindre de la partialité qu'il avait montrée en faveur des Pisans. Spinola, chef de cette députation, ou plutôt de cette ambassade, parla avec beaucoup de fermeté, et assura l'empereur que la ré-

publique périrait plutôt que de céder la Sardaigne aux Pisans. Ce prince, qui leur avait donné l'investiture, et qui avait reçu d'eux la somme convenue, n'osa compromettre son autorité, et laissa aux deux partis la liberté de s'entre-détruire.

Mais pendant que *Gênes* déployait des forces imposantes, et que ses ennemis ne pouvaient que retarder leur chute, elle était intérieurement livrée aux factions. *Gênes* éprouva, en 1169, le sort de toutes les républiques; l'inquiétude et la jalousie des partis agitèrent d'abord les esprits, et ne firent que développer une énergie utile au maintien de la liberté. Mais lorsque des familles puissantes par leurs richesses, divisées d'intérêts comme d'opinions, donnèrent des chefs à ces partis, la république se corrompit; les Castelli et les Avocani, chefs des deux familles qui se disputaient la principale influence dans les affaires publiques, prirent les armes; on se battit avec acharnement dans les rues de *Gênes*.

Pendant long-temps les Génois, livrés à ces discordes civiles, oublièrent les Pisans, ou n'agirent que faiblement contre eux. Ce ne fut qu'en 1190 que les rois de France et d'Angleterre, attirés à *Gênes* par le besoin des vaisseaux de la république, pour transporter des troupes en Orient, parvinrent à rétablir la paix intérieure. Les deux partis se rapprochèrent; on changea la forme de la magistrature; des podestats

remplacèrent les consuls. On réforma le sénat et les conseils : mais les troubles avaient créé des prééminences et fait reconnaître une noblesse positive; les distinctions, les priviléges avaient pris racine ; le gouvernement cessa d'être démocratique, et la noblesse se disputa le consulat.

L'abolition de cette dignité et l'élection d'un podestat, qui devait toujours être choisi parmi les nations étrangères, ne produisirent qu'un calme passager. Les troubles recommencèrent. Margnard, l'un des ministres de l'empereur Henri, s'entremit pour les faire cesser ; il réussit. Les Génois prirent les armes pour la cause de ce prince, et l'aidèrent puissamment à faire la conquête de la Sicile, malgré la rivalité des Pisans. De nouveaux démêlés entre ces deux républiques nécessitèrent un nouvel accommodement, et l'on convint que de part et d'autre on rendrait les prisonniers et les vaisseaux : les Génois exécutèrent de bonne foi les conditions du traité ; mais les Pisans, forts de la protection secrète de l'empereur, le violèrent ; il fallut dissimuler l'outrage d'un monarque ingrat qui voulait abaisser l'orgueil de cette république.

En 1195, les Génois se crurent assez forts pour se venger des Pisans, et surtout de leurs hostilités dans la *Corse* : on équipa une flotte considérable ; l'île de *Corse* rentra sous la domination génoise.

Lors de la prise de *Constantinople*, les Vénitiens s'étaient emparés de beaucoup de reliques, de talismans précieux dans ces temps d'ignorance. Doudederbo ayant su que toutes ces reliques étaient sur un vaisseau vénitien, l'attendit au passage, le prit et l'amena en triomphe à *Gênes* : *Venise* le réclama, et le sénat de *Gênes* refusa de le rendre. Telle fut la cause première de la haine qui subsista si long-temps entre ces deux républiques. Bientôt la rivalité dans le commerce, les succès rapides des Vénitiens, leurs conquêtes éclatantes achevèrent de les rendre ennemis.

En 1238, l'empereur Frédéric envoya des commissaires pour recevoir le serment de fidélité des Génois; le sénat y acquiesça : mais quelque temps après, ce prince exigea le serment de suzeraineté, et la république le refusa. Frédéric mécontent dissimula jusqu'au moment où les Pisans recommencèrent la guerre : il se joignit à eux, et remporta une victoire complète sur la flotte génoise. Ce désastre rallia les citoyens divisés; ils se réunirent pour s'opposer à l'ennemi commun; ils équipèrent une autre flotte; et cette fois le courage l'emporta sur le nombre.

Depuis le treizième siècle cette république aristocratique subit de fréquentes révolutions; elle fut souvent livrée à la domination étrangère par l'intérêt des nobles qui avaient usurpé l'autorité souveraine,

et qui ne pouvaient contenir et plier à leur joug un peuple indocile; et cependant l'amour de la patrie et de la liberté ne fut jamais éteint; on le voit renaître tout à coup à des époques éloignées, donner à l'état une vigueur nouvelle, et, soit par la gloire des armes, soit par la sagesse des conseils, prolonger son existence et sa bizarre constitution jusqu'à la catastrophe qui la terminèrent, l'envahissement de Bonaparte.

En 1257, le peuple, après avoir long-temps supporté l'usurpation graduelle des nobles, secoua ses chaînes, chassa le podestat, élut pour capitaine-général Guillaume Boccanegra, plébéien estimé pour ses vertus et ses talens. Cette révolution ne fut point souillée par le sang des nobles. Après avoir obtenu le changement qu'il désirait, le peuple posa les armes et obéit aux magistrats de son choix. Le commandement des armées de terre et de mer (on était alors en guerre avec les Pisans) fut confié aux citoyens qui parurent avoir les qualités nécessaires, sans acception et sans exclusion de la noblesse.

Pendant cette période, le gouvernement, dont la forme n'avait point été changée, fut très-modéré : on en trouve une preuve dans le jugement prononcé contre les généraux génois battus par les Vénitiens, et cités devant les magistrats. Ils furent, malgré l'indignation publique, taxés d'impéritie et non de tra-

hison ; on se borna à leur faire payer une partie du dommage qu'ils avaient causé à la république ; les biens du commandant en chef furent confisqués, et l'on infligea aux autres une forte amende. Les Vénitiens, plus cruels envers Pisani qui n'avait été que malheureux, le tinrent pendant long-temps dans une obscure prison, et ne lui rendirent la liberté que parce qu'ils eurent un pressant besoin de ses services.

La douceur du peuple génois, les égards qu'il conserva pour la noblesse, prolongèrent cet état de choses jusqu'en 1339, que, lassé d'être la victime ou le jouet de l'ambition des grands, et d'être, par leurs intrigues, assujettis à des puissances étrangères, le peuple changea la forme du gouvernement. Simon Boccanegra, descendant de celui qui avait été choisi pour chef en 1257, reçut le titre de doge avec un pouvoir très-étendu. Quelques brigands profitèrent des premiers momens de troubles pour piller plusieurs maisons de nobles; mais le nouveau doge mit un frein à la cupidité, et le calme se rétablit.

Boccanegra conserva pendant cinq années le pouvoir dictatorial; mais ne pouvant réprimer la foule des mécontens, il abdiqua, et se retira à *Pise*. Sous ce règne qu'illustrèrent d'éclatantes victoires remportées sur les Turcs, les Tartares et les Maures d'Espagne, la république de *Gênes* s'était élevée au plus haut degré de puissance et de considération.

L'abdication de Boccanegra fit naître alors de nouvelles contestations. La noblesse prétendit exclusivement à la place de doge; le peuple ne voulut point y consentir, et rejeta constamment tous les choix présentés par le parti opposé. Jean de Morta, citoyen recommandable par sa sagesse et son éloignement pour toutes sortes de factions, fut élu : la noblesse n'approuva point ce choix; les troubles continuèrent, et *Gênes* ne dut le retour de sa tranquillité intérieure qu'à la médiation de Visconti, duc de Milan.

Ce fut alors, en 1346, que fut fondée la fameuse banque de Saint-Georges. Une partie des nobles exilés pendant l'interrègne revinrent le fer et la flamme à la main; ils étaient près des portes, suivis d'une force considérable. Les fonds manquaient pour se procurer des moyens de défense; quatre citoyens chargés des mesures à prendre pour la sûreté de la ville, appelèrent près d'eux les plus riches habitans, qui s'engagèrent à fournir la somme nécessaire pour l'équipement d'une flotte : la république reçut ce secours à titre d'emprunt; elle engagea ses revenus qui devaient être répartis entre les prêteurs en proportion des sommes qu'ils auraient avancées. Cet établissement, auquel *Gênes* dut son salut, fut perfectionné dans la suite, et dans tous les temps confié aux soins des plébéiens.

Cet armement servit ensuite à conquérir l'île de

Chio ; cette expédition fut conduite par le célèbre Vignoso, qui se distingua par ses talens et par de rares vertus. Sous son commandement, les troupes observèrent une discipline exacte ; on le vit mépriser l'or des insulaires : on le vit punir avec sévérité son fils pour avoir contrevenu à la défense qu'il avait faite de s'écarter du gros de l'armée pour piller les habitans de *Chio*.

Pendant le règne du doge Jean de Morta, la république éprouva le fléau de la contagion générale qui dépeupla en grande partie l'Europe ; le doge, attaqué de la contagion, en mourut. Jean Valenti, élu par le peuple, ne put calmer les mécontentemens ; la perte de plusieurs batailles, la crainte de tomber sous la puissance des Vénitiens contraignirent les Génois de se mettre sous la protection du duc de Milan qui les opprima.

Boccanegra fut rappelé ; son retour releva les courages ; il secoua le joug des Visconti, et récompensa le zèle de son libérateur, en lui rendant le dogat dont il jouit pendant sept ans. Invité à un festin avec Lusignan, roi de Chypre, il fut empoisonné avec ce prince par Pierre Merocello. Gabriel Adorne lui succéda en 1363.

Cependant, malgré la sagesse de l'administration d'Adorne, la noblesse se revolta, tenta plusieurs fois de l'assassiner, et le contraignit d'avoir recours à la

fuite. Dominique Fregose, qui lui succéda, fut déposé et empoisonné.

En 1372, les Génois tirèrent une vengeance éclatante du massacre que les Vénitiens avaient fait de leurs concitoyens établis en Chypre. Ils s'emparèrent de la totalité de l'île, la rendirent à son véritable souverain, à l'exception de la ville de *Famagouste*, qu'ils retinrent et qu'ils gardèrent pendant un siècle. Ce fut pour tirer vengeance de ce massacre qu'en l'année 1376 ils déclarèrent la guerre à la république de Venise : celle-ci, par une suite de revers, fut près de succomber, et n'échappa à une entière destruction que par la mort du général génois qui fut tué dans l'action ; la paix fut conclue entre les deux républiques par la médiation d'Amédée VII, duc de Savoie.

L'administration d'Adorne fut heureuse pendant quelques années ; *Gênes* fit des acquisitions assez importantes ; mais sa paix intérieure fut troublée par celui-là même qui devait en être le conservateur. L'ambitieux Adorne, forcé de céder encore à ses ennemis, s'échappa de nouveau, et reparut avec des troupes, chassa son compétiteur, régna quatre ans, et, pour la quatrième fois, eut recours à la fuite. Montalto, réélu après plusieurs choix moins heureux, abdiqua bientôt, et l'infatigable Adorne se reproduisit encore sur la scène.

Ces changemens rapides excitèrent d'effrayantes agitations ; il y eut beaucoup de sang répandu ; quantité de citoyens opulens furent réduits à l'indigence ; la disette augmenta les malheurs de la république. La cause de tous ces orages était l'ambition inquiète des nobles qui, à la faveur des troubles, cherchaient à ressaisir le pouvoir souverain qu'ils avaient eu avant que le peuple eût connu ses droits.

Montalto intriguait près de Galéas, duc de Milan, et sollicitait des secours pour remonter sur le trône. Adorne n'ignorait ni ses desseins, ni la politique de Galéas, ni la haine de ses compatriotes que tant de sang versé pour sa querelle avait allumée de nouveau. Il ne trouva d'autre moyen de se conserver que de livrer sa patrie aux Français. Les nobles le secondèrent de tout leur pouvoir, moins humiliés de recevoir des lois d'un souverain étranger, que d'obéir à celles consenties par leurs compatriotes : le peuple subjugué ne fut pas soumis ; il céda pour un temps. Mais à la fin du quatorzième siècle, le gouverneur que la France avait envoyé à *Gênes* se vit forcé de condescendre à la nomination de plusieurs magistrats du parti populaire.

On a dit des Génois, ainsi que de plusieurs autres peuples, qu'ils ne savaient ni jouir de leur liberté, ni ramper sous des maîtres. Tant que le maréchal de Boucicault se conduisit avec modération, il fut aimé

des malheureux Génois ; dès qu'il devint dur, injuste, cruel, ils le haïrent, se soulevèrent en 1409, et secouèrent le joug de la France. Ils élurent pour leur capitaine-général le marquis de Montferrat, qui avait aidé à faire cette révolution. Trois années de tranquillité furent le fruit de cette révolution ; mais le marquis de Montferrat, ayant adopté le système de rigueur du maréchal Boucicault, fut chassé, et le gouvernement devint mixte : Grégoire Adorne fut élu doge.

L'inimitié des Montalto et des Adorne, la division des Fregose, des Fiesque, etc. furent la cause première de l'asservissement des Génois, qui, ne se trouvant pas assez forts pour réduire ces nobles orgueilleux au rang de simples citoyens, préférèrent encore une domination étrangère.

On en voit un exemple dans le discours du doge, Pierre Fregose, qui, ne pouvant résister aux Adorne que le roi d'Aragon protégeait, s'écria . « Puisqu'il « ne m'est pas possible de régner sur mes compa-« triotes avec tranquillité, je livrerai *Gênes* au pou-« voir d'un prince étranger. Les Adorne ne se ré-« jouiront pas de ma chute ; j'obéirai, mais ils auront « un maître ; et jamais un Adorne ne pourra se « vanter d'avoir été le mien. »

On peut à peine démêler cette alternative de protectorat, ou plutôt de domination étrangère, tou-

jours appelée par l'orgueil et la trahison. Pendant deux siècles les rois de France et les ducs de Milan ne cessent de rallumer la guerre civile pour faire triompher leur parti. Le fils de Galéas gouvernant les Génois avec un sceptre de fer, le peuple prend les armes contre lui, et la faction française appelle Louis XII. Des actes de despotisme excitent de nouveaux soulèvemens; Octavien Fregose, élu doge, à la faveur des troubles, se fait mandataire de François Ier, et entraîne sa patrie dans les disgrâces de ce prince. *Gênes* est assiégée, prise et pillée par les impériaux, et enfin remise entre les mains des Adorne par la feinte modération de Charles-Quint, qui rétablit le dogat et l'ancienne magistrature.

L'inconstance de Doria, d'abord amiral au service de France, ensuite à celui de l'Empereur, ravit et rendit tour à tour la liberté aux Génois; enfin, l'amour de la patrie l'emportant sur l'ambition, il refusa la souveraineté qui lui fut offerte, et préféra le titre de libérateur des Génois. Les lois furent changées, et la forme du gouvernement devint à peu près ce qu'elle a été depuis jusqu'à l'incorporation de ce pays à l'empire français. Doria avait reconnu que le dogat perpétuel était la cause première de tous les troubles qui avaient agité l'état : il en restreignit la durée à deux ans, et ne voulut ni accepter cette dignité temporaire, ni paraître diriger le choix du

peuple. Des statues érigées en son honneur, un palais bâti par ordre de la république, furent pour lui des récompenses préférables aux dangereux honneurs du pouvoir suprême.

La conjuration de Fiesque, dont le cardinal de Retz a écrit l'histoire, fut tramée contre l'illustre Doria; il la vit échouer et punir; il prolongea sa carrière jusques à l'âge de quatre-vingt-douze ans; la paix régna dans sa patrie jusques à l'année de sa mort, en 1560. Il ne vit point les nouvelles dissensions qui l'agitèrent bientôt après : il ne vit point la république céder honteusement aux instances réitérées de Grégoire XIII, pour établir à *Gênes* l'inquisition : bien que le sénat restreignît le pouvoir de ce terrible tribunal, en nommant deux de ses membres pour assister aux délibérations des inquisiteurs, on ne pouvait porter un coup plus funeste à la liberté. L'inquisition d'état établie en 1625 ne fut qu'une imitation trop fidèle de cet instrument de tyrannie. Les progrès de la civilisation, de l'industrie et du commerce amollirent les mœurs des Génois; les troubles, les conjurations devinrent plus rares; celle de Vachero fut découverte à temps, et produisit une réforme générale. Le gouvernement montra plus de justice et de tolérance, et les tribunaux reçurent alors l'organisation qu'ils ont conservée jusqu'en 1805. La politique de l'état de *Gênes* devint de jour en jour

plus faible et plus versatile. Louis XIV se vengea de la préférence que la république donnait à l'Espagne; il exigea que le doge vînt en personne lui faire satisfaction; les Génois humiliés dévorèrent cet affront.

Depuis cette époque jusqu'en 1740, où l'Europe entière prit parti dans la querelle de la succession d'Autriche, les Génois respirèrent librement. Mais le roi de Sardaigne ne leur laissa point garder la neutralité si profitable à leurs spéculations commerciales : forcés de prendre les armes, ils s'allièrent aux couronnes de France et d'Espagne, et s'attirèrent le courroux de l'impératrice Marie-Thérèse. Assiégée en 1746, *Gênes* se rendit au marquis de Botta. Les Génois exécutèrent avec une exactitude scrupuleuse tous les articles de la capitulation : loin de profiter d'un désastre arrivé aux troupes autrichiennes qui avaient eu l'imprudence de camper dans le lit d'un torrent, et qui se trouvèrent presque submergées, ils les aidèrent à se tirer de ce danger. Cette conduite généreuse n'adoucit pas le vainqueur; les exactions, les vexations de tout genre les réduisirent au désespoir; les troupes de Botta ravageaient impunément la ville superbe et ses environs. Chaque jour Botta formait des prétentions nouvelles : il avait imposé une contribution de 24 millions de livres à payer en trois payemens; le premier eut lieu sur-le-champ, le second ne s'effectua qu'avec peine; il fallut, pour

le compléter, avoir recours à l'argenterie des églises et à celle des particuliers. Les Génois demandèrent grâce; mais Botta menaça d'une exécution militaire. Il refusa d'accepter en compte les fonds qui appartenaient aux Génois en Allemagne : la cour de Vienne voulut qu'ils habillassent trente mille soldats. Plus les Génois montraient de résignation, et plus les Autrichiens les opprimaient; ils exigèrent qu'on leur livrât quarante pièces de canon ; le sénat n'osa les refuser, et les Génois les transportaient eux-mêmes en murmurant.

Le 5 décembre, l'affût d'une de ces pièces cassa dans la rue Portaria; cet accident attira un groupe de curieux, la foule grossit. Un officier, importuné de cet empressement qui nuisait au travail, frappa de sa canne un habitant; celui-ci se vengea par un coup de couteau : le peuple se souleva tout à coup, et fit pleuvoir une grêle de cailloux sur les Autrichiens, qui, bientôt assaillis dans leurs quartiers, dans leurs postes, sur les places où ils cherchaient à se rassembler, furent contraints de fuir en désordre et d'évacuer la ville. Cette furieuse insurrection ne fut point méditée; le sénat et la noblesse n'y eurent aucune part; le marquis de Boufflers fit lever le blocus, et mourut le jour même de la retraite des Autrichiens. Le maréchal de Richelieu, qui le remplaça, acheva la délivrance de *Gênes*, et le rétablis-

sement de ce qu'on appelait la liberté de la république sous la protection de la France.

Les Génois montrèrent dans cette dernière révolution toute l'énergie des premiers Liguriens; ils se formèrent en compagnies sans distinction de rangs ni de profession pour défendre leurs remparts, en attendant les secours de leurs alliés : les prêtres, les religieux, les femmes prirent les armes pour soutenir la cause commune. Le peuple, après avoir seul triomphé de ses oppresseurs, rentra dans l'ordre et dans l'obéissance à ses magistrats : la noblesse sut se contenir dans de justes bornes, et ne perdit aucun de ses droits.

Déchue de son ancienne splendeur, ayant perdu ses conquêtes et avec elles sa marine militaire, réduite à son territoire continental depuis la cession de l'île de Corse à la France, en 1768, *Gênes* n'avait plus qu'une existence précaire, et plus que jamais dépendante de la politique de ses puissans voisins. Nous avons dit, dans les premiers volumes de cet ouvrage, comment cette porte de l'Italie fut enlevée par Bonaparte aux impériaux, gardée par les belles manœuvres de Saint-Cyr, défendue par Masséna : il ne nous restait plus qu'à marquer l'époque où le nouveau conquérant trancha les destinées de cette république, et lui fit creuser de ses propres mains le tombeau de son antique liberté.

TABLE RAISONNÉE

DES CHAPITRES ET DES MATIÈRES

DU TOME XI.

CHAPITRE PREMIER.

CHAPITRE II.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DU TOME XI.

TABLE

DES PIÈCES JUSTIFICATIVES DU TOME XI.

FIN DE LA TABLE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES.

TABLE RAISONNEE

DES MATIÈRES DES NOTES

RELATIVES AU TEXTE DU TOME XI.

NOTE PREMIÈRE.

Sur la force intrinsèque et l'affermissement des principes de gouvernement monarchique dans les états de l'Europe.

Pages 287 à 292.

Utilité de l'histoire des révolutions. — Devoir des écrivains contemporains. — Nécessité de leurs observations. — But qu'ils doivent se proposer. — Principes du gouvernement monarchique. — Causes de leur affermissement. — Caractère des nations. — Se ressent de leur origine. — Institutions du gouvernement gothique. — Elles tendent à la liberté. — Formation des monarchies. — Gouvernement primitif de la France. — Beau passage de l'*Esprit des lois*. — La féodalité contraire à l'autorité royale. — Affranchissement des communes. — Avantages qu'il procure. — Abus des prérogatives. — Importance de la division des pouvoirs. — Intérêt des rois et des peuples. — Réciprocité de services. — Stabilité des royaumes.

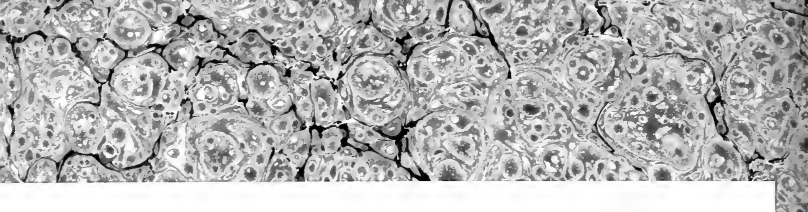
FIN DU ONZIÈME VOLUME.












UC SOUTHERN REGIONAL LIBRARY FACILITY
A 000 189 164 7

